DERNIÈRE ÉDITION –



Fondateur : Hubert Beuve-Méry
Directeur : André Laurens

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 12187 6 F DIMANCHE 1er-LUNDI 2 AVRIL 1984

5, rue des Italiens 75427 Paris Cedex 09 – Tél. : 246-72-23

Avec ce numéro

LE MONDE AUJOURD'HUI

Le secret de l'atome cinquante ans après la découverte de la radioactivité

LE PC CONTRE LE PLAN SIDÉRURGIQUE

Le face-à-face Marchais-Mitterrand

Les restructurations industrielles et leurs conséquences en Lorraine mettent pour la première fois sérieusement en péril l'alliance gouvernementale

Le face-à-face, la semaine prochaine, entre MM. Mitterrand et Marchais, marquera peut-être un tournant du septennat. Car il ne fait aucun doute que l'intervention télévisée de M. Marchais, lundi 2 avril, à Antenne 2, et la conférence de presse du président, mercredi 4 avril, jour de la grève générale en Lorraine, prendront l'allure d'un face-à-face.

Il y a fort à parier que M. Marchais s'efforcera de faire dépendre l'issue du débat, donc le sort de la coalition gouvernementale, des « réponses » de M. Mitterrand. Il est clair, en effet, que, pour la première fois depuis juin 1981, la question de la survie de l'alliance gouvernementale est posée, concrètement.

Ce qui se passe en Lorraine – où des ouvriers manifestent aux cris de « *Mitterrand, démission !* », où le siège du PS est saccagé, où l'effigie du président est brûlée sur la place publique – ébranle la majorité, et, au-delà, toute la gauche. Outre les remous qu'ils suscitent au sein du PS, ces événements donnent une réalité au discours des communistes sur la rupture possible. Certes, la dialectique n'est pas nouvelle : le PC entretient ce discours depuis le début. Mais il s'agissait, surtout, de valoriser, aux yeux de son électorat, sa présence au gouvernement.

La nouveauté est que l'on est, désormais, dans une phase où les mouvements sociaux entrent en jeu. La présence des communistes au gouvernement devient donc la question centrale. L'attitude du PCF (qui demande au gouvernement de renégocier), comme la tonalité de l'éditorial de l'*Humanité* (qui attaque la droite) traduisent une position d'attente. Attente signifie débat, voire tensions internes, avant la définition éventuelle d'une nouvelle stratégie. Parmi les signes qui accréditent cette thèse, relevons le « silence radio », observé par les quatre membres communistes du gouvernement, et la réunion de travail, qu'ils ont organisée, vendredi, avant que M. Charles Fiterman ne discute, samedi, avec les dirigeants du parti.

M. Fiterman était, en effet, samedi matin, place du Colonel-Fabien, où étaient réunis les secrétaires fédéraux du parti, sous la présidence de M. Maxime Gremetz, membre du secrétariat du comité central. Les dirigeants communistes devaient se concerter sur la conduite à adopter. La réaction des secrétaires fédéraux n'allait pas manquer d'être un élément important dans leur réflexion : les cadres du parti sont-ils prêts à assumer des décisions qui, tant que le PCF demeure au gouvernement, l'engagent, si peu que ce soit, vis-à-vis de sa base ?

Si la démarche adoptée en janvier dernier – accompagner aussi loin que possible un PS qui dévie de ses engagements, pour mieux mettre en évidence, précisément, cette déviation –, si cette ligne prévaut encore à l'issue des délibérations de ce week-end, ce ne pourra être qu'au prix d'une plus grande marge de manœuvre laissée aux responsables locaux pour se faire les interprètes de ce que MM. Krasucki et Gayssot ont appelé la « *colère* » et l'« *émotion* » des travailleurs.

Suffirait-il que la pression retombe sur le terrain pour que le calme revienne à l'intérieur de la majorité ? Rien n'est moins sûr, car ces événements ne surgissent pas *ex nihilo*. Ils surviennent après une période de crispation, déjà riche en épisodes difficiles, et avant une période – purement électorale, celle-là – où le PCF, conduisant sa propre liste, ne peut que jouer à fond sur l'autonomie de sa démarche.

Au-delà de cette indépendance retrouvée, ce qui est, en fait, en jeu, du point de vue du PCF, c'est la fin de sa neutralisation par le PS. M. Mitterrand et les socialistes avaient gagné en 1981 grâce à cette neutralisation.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(*Lire la suite page 8.*)

ÇA ALORS ?!!! UNE CHEMINÉE QUI FUME !!?

PLANTU

L'adieu des soldats français à Beyrouth

MM. Cheysson et Hernu ont présidé la cérémonie de départ sur le port

De notre correspondant

Beyrouth. – Le dernier soldat français devait quitter Beyrouth ce samedi 31 mars, après une prise d'armes au port. Deux ministres, MM. Claude Cheysson (relations extérieures) et Charles Hernu (défense), qui ont été reçus samedi matin par le président Gemayel, ont fait – en avion, en bateau et en hélicoptère, passant la nuit à bord du *Clemenceau* – 4000 kilomètres pour y assister et recueillir ainsi les fruits d'une fin de mission honorable. Le chef d'état-major des armées, le général Lacaze, était également présent. En se démarquant de ses trois partenaires de la force multinationale, la France a pris des risques. Ses troupes n'ayant pas eu à se retirer en catastrophe, elle se trouve aujourd'hui dans une position relativement privilégiée, jouissant de la confiance des principales factions libanaises.

Ce succès ne peut cependant effacer l'échec de la force multinationale à laquelle ces troupes appartenaient et de la mission dont les puissances occidentales s'étaient investies au Liban. L'éditorialiste du journal *le Réveil* (gouvernemental, phalangiste), reprenant des propos de M. Hernu, se demande pourquoi on parlait d'un retrait « *dans l'honneur* » ?

Le repli des soldats français sur le port et l'embarquement à bord de l'*Ouragan* des deux tiers des cinq cent cinquante hommes encore à terre vendredi avaient été accélérés à la suite d'une rupture, à 13 h 20, du cessez-le-feu en vigueur à Beyrouth. De crainte que les choses ne tournent mal, l'*Ouragan* avait levé l'ancre plus tôt que prévu, s'éloignant du port, en attendant d'y revenir ce samedi pour prendre à son bord les deux cents hommes restés à terre pour la cérémonie d'adieu.

En réalité, dès vendredi, la mission du contingent français pouvait être considérée comme achevée puisque tous les marsouins avaient quitté la ville. Une lettre de la présidence de la République libanaise aux ambassades des quatre pays de la force multinationale devait, samedi, mettre officiellement fin à l'existence de celle-ci.

Le départ des troupes ne signifie pas que la France n'ait plus au Liban de personnel en danger. Outre les diplomates et autres fonctionnaires de l'ambassade et du consulat, les ressortissants français au Liban, dont une majorité sont franco-libanais, cent quarante hommes sont encore directement engagés sur le terrain : leur nombre est appelé à être porté à deux cents. Il s'agit de cent gendarmes affectés à la garde de l'ambassade et des résidences de l'ambassadeur et de quarante observateurs, qui, depuis vendredi, constatent ce que leur stationnement sur la ligne de démarcation entre les deux Beyrouth comporte de risques.

LUCIEN GEORGE.

(*Lire la suite page 3.*)

Accord à Bruxelles sur la politique agricole

En France, les prix augmenteront de 5 % et la production laitière diminuera de 3 % en deux ans

De notre correspondant

Bruxelles. – Les ministres de l'agriculture de la CEE sont parvenus, dans la matinée du samedi 31 mars, à un accord sur les prix agricoles pour la nouvelle campagne et les réformes à apporter au fonctionnement de l'Europe verte. L'arrangement des Dix, intervenu sans qu'il soit fait appel au vote à la majorité qualifiée, reprend dans ses grandes lignes le schéma de compromis élaboré le 17 mars dernier (*le Monde* du 20 mars).

Les prix 1984-1985 pour les produits laitiers et la viande bovine s'appliqueront dès le 2 avril, c'est-à-dire à la date prévue pour ces productions. Au cours de ces dix dernières années, c'est la seconde fois après 1981 que les prix européens sont fixés avant le début de la campagne agricole.

Les Dix ont consacré la nuit de vendredi à samedi à procéder aux derniers ajustements afin que le projet d'accord soit acceptable par toutes les délégations. La principale difficulté portait, on s'en souvient, sur le refus de l'Irlande d'accepter, à l'instar de ses partenaires, une réduction de sa production laitière. Dublin a finalement accepté la proposition française, soit un accroissement des quantités produites en 1983 de 5 % (5,5 millions de tonnes contre 4,6 millions offertes au départ).

Les Italiens ont aussi obtenu le maintien de leur production au niveau de 1983 (8,3 millions de tonnes). Les Britanniques, les Allemands et les Néerlandais, opposés à ces dérogations la semaine dernière, se sont aussi ralliés au compromis formulé par M. Rocard, ministre français de l'agriculture et président en exercice des travaux des Dix. Au total, les quantités de lait bénéficiant de prix garantis dans la CEE atteindront 99,5 millions de tonnes contre 98,8 millions prévus initialement. Pour la campagne suivante (1985-1986), ce chiffre devrait descendre au-dessous de 99 millions de tonnes, puisque la diminution de la production laitière communautaire est étalée sur deux campagnes : la baisse sera de 3 %, soit 800.000 tonnes, en deux ans pour la France.

Pour le reste, les Dix ont échangé les concessions habituelles consenties en fin de marathon. Le Royaume-Uni et l'Italie ont obtenu le maintien partiel, respectivement, des aides à l'abattage des gros bovins et des primes à la naissance des veaux.

MARCEL SCOTTO.

(*Lire la suite page 17.*)

GRAND INSPIRATEUR DE VATICAN II

Le théologien allemand Karl Rahner est mort

LIRE PAGE 20

Des enfants contre Lockheed

Les suites judiciaires d'un accident d'avion

Magali Maupoint, dix ans, habitant l'ouest de la France doit comparaître comme plaignante le 4 avril devant la Cour fédérale de Washington. Au banc des accusés : Lockheed Aircraft Corporation et le gouvernement américain. Pas moins... Passée sous silence en France, l'affaire a suscité outre-Atlantique de nombreuses polémiques.

Magali, alias Thuong Vi, Sud-Vietnamienne adoptée par les Maupoint, est une des victimes rescapées du crash de Galaxy, un avion Lockheed de l'armée américaine. Sur fond de guerre, le sauvetage de bébés vietnamiens...

Saigon, le 4 avril 1975. De la piste d'aéroport décolle un C-5A Galaxy aux couleurs de l'US Air Force. C'est le plus gros avion-cargo militaire existant. Dans la soute et le compartiment militaire, ni tanks, ni troupes, mais des enfants vietnamiens – 250 orphelins âgés de six mois à dix ans. Il faut faire vite. Déjà à Da-Nang, le FNL a bloqué tout départ de ce type. L'opération *Babylift* doit réussir. Il faut « faire s'envoler » ces enfants loin des horreurs de la guerre et du communisme. C'est l'affaire de l'armée américaine qui affrète l'avion géant et de Friends for all children (FFAC), une association qui organise les adoptions dans les divers pays d'accueil (1).

L'avion décolle sans problème. Soudain, à 7 000 mètres, la porte du compartiment à bagages arrière se décroche. Poussée d'air, brutale décompression avec explosion, zigzags à 5 000 mètres pour éviter de tomber en vrille, atterrissage sur les ailes dans une rizière proche de Saigon...

DANIELLE ROUARD.

(*Lire la suite page 10.*)

(1) En 1975, l'antenne de cette association en France s'appelle Les a-is des enfants du Vietnam. Depuis, elle a pris le nom de Les amis des enfants du monde. Le cas des adultes morts dans le crash a été réglé dès 1976. Celui des orphelins décédés n'a pas encore été jugé.

Dates

RENDEZ-VOUS

Dimanche 1er avril. – *Athènes :* visite de M. Caspar Weinberger.

Lundi 2 avril. – *Paris :* ouverture de la session parlementaire ; M. Marchais à l'émission « L'heure de vérité » (Antenne 2).
Luxembourg : conseil des ministres de l'économie et des finances des Dix.
Madrid : visite de M. Gaston Thorn.

Mardi 3 avril. – *Paris :* M. Badinter, invité des « Dossiers de l'écran » (Antenne 2) ; examen du projet de loi sur la presse par le Sénat.
Luxembourg : conseil des ministres de l'industrie des Dix.
New-York : élections primaires.
Ankara : réunion du groupe des plans nucléaires de l'OTAN avec M. Weinberger.

Mercredi 4 avril. – *Paris :* conférence de presse de M. Mitterrand.

Jeudi 5 avril. – *Paris :* M. Mitterrand inaugure l'exposition Georges-Pompidou à l'Hôtel de Ville ; visite officielle de M. Wu Xueqian, ministre chinois des affaires étrangères (jusqu'au 6).
Strasbourg : conférence de la Confédération européenne des syndicats.

Vendredi 6 avril. – Lancement de Challenger.

SPORTS

Dimanche 1er avril. – *Cyclisme :* Tour des Flandres.
Rugby : seizièmes de finale du championnat de France.

Mardi 3 avril. – *Golf :* Open de Cannes-Mandelieu (jusqu'au 6).

Mercredi 4 avril. – *Football :* quarts de finale (aller) de la Coupe de France.

Jeudi 5 avril. – *Boxe :* championnat de France des poids moyens à Paris ; championnat d'Europe des poids mouche à Genève.
Sports équestres : Coupe du monde, finale européenne au POPB (jusqu'au 8).
Automobilisme : safari-rallye au Kenya.

Samedi 7 avril. – *Football :* 15e journée (retour) du championnat de 1re division.
Karaté : championnat de France à Coubertin (jusqu'au 8).
Automobilisme : Grand Prix de formule 1 d'Afrique du Sud.

LES TARIFS DU MONDE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dr. ; Tunisie, 550 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 35 fr. ; Canada, 1,50 $; Côte-d'Ivoire, 450 F CFA ; Danemark, 7,50 Kr. ; Espagne, 150 pes. ; E.-U., 110 c. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 75 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 800 L. ; Liban, 475 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 35 f. ; Norvège, 10,00 kr. ; Pays-Bas, 2,60 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 9,00 kr. ; Suisse, 1,70 f. ; Yougoslavie, 162 nd.

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE			
341 F	605 F	859 F	1 080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE			
661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries)			
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE			
454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

IL Y A VINGT ANS, LE PUTSCH QUI MIT FIN A LA DÉMOCRATIE BRÉSILIENNE

Le long goûter des généraux

De quand faut-il dater le coup d'Etat qui a mis fin voici vingt ans à la démocratie brésilienne et ouvert les portes au régime militaire toujours en vigueur : du 31 mars ou du 1er avril ? Du 31 mars, affirment les militaires, puisque c'est ce jour-là que les premières troupes se mirent en marche. En tout cas, c'est cette date que les généraux choisissent tous les ans pour célébrer, sans fanfare d'ailleurs, l'anniversaire de leur « *révolution* ».

Les démocrates, eux, retiennent la date du 1er avril, car c'est ce jour-là que le président en exercice, Joao Goulart, s'est donné pour battu et a abandonné son poste. Et aussi parce que c'est le moment de l'année, au Brésil comme ailleurs, où l'on fait de mauvaises plaisanteries.

Quand, plusieurs années plus tard, le chanteur-compositeur Chico Buarque écrira l'un de ses plus beaux chants contre la dictature, *Fado tropical*, il dira :

> *O muse de mon fado !*
> *O ma mère si gentille !*
> *Je suis consterné*
> *Chaque fois qu'arrive le [1er avril...*

Du 31 mars au 1er avril, il aura suffi d'un peu plus de vingt-quatre heures pour que s'effondre un régime qui, pourtant, semblait populaire. Joao Goulart comptait sur les syndicats et les officiers « patriotes » pour résister aux menées des conservateurs. En fait, le coup d'Etat se fera sans rencontrer de résistance et, pratiquement, sans verser le sang.

Joao Goulart, dit « Jango », a alors quarante-six ans. C'est un *gaucho*, un homme des pampas du Sud. Il en a la constitution solide et le goût pour les grands espaces où les troupeaux sont lâchés en plein vent. Il possède d'ailleurs des fermes dans son Etat natal, le Rio-Grande-do-Sul.

A l'évidence, il n'est pas à la hauteur du destin, tragique, qui lui a été donné. Son parrain politique, Getulio Vargas, dont il a été ministre du travail, s'est suicidé en 1954 dans son palais présidentiel. Après avoir été le vice-président – sans histoires – de Juscelino Kubitschek, l'homme du « bond en avant », il est aussi, en 1961, celui de Janio Quadros, qui démissionne après sept mois de pouvoir et alors qu'il avait promis de donner un grand coup de balai dans le pays.

Voici donc Goulart à la présidence, par défaillance du titulaire. Des généraux essaient de lui barrer la route : ils se méfient depuis toujours de ce « travailliste » qui a la confiance des syndicats et flirte avec les communistes. Mais ils échouent. Ce ne sera que partie remise.

Au pouvoir, « Jango » se débat dans des difficultés économiques et financières sans nombre. Il est mal entouré. Les travailleurs, dont il défend les intérêts, sont peu et mal organisés. Goulart veut changer les structures sociales – archaïques – du pays. Mais il lui faudrait plus que de l'énergie et du talent pour forcer la formidable barrière des égoïsmes, latifundiaires et bourgeois, qui s'oppose à lui.

En mars 1964, les événements s'accélèrent dans les deux camps. Goulart veut sauter le pas. Il préside, le 13 mars à Rio, un meeting qui réunit deux cent mille personnes sur la place de la République, devant la gare centrale et le ministère de la guerre. Il annonce, sous les applaudissements, certaines des réformes qu'il a promises : l'expropriation des terres insuffisamment exploitées, sur 10 kilomètres de part et d'autre des routes, des voies ferrées et des fleuves ; l'étatisation des raffineries de pétrole restées privées. Il annonce aussi une réforme constitutionnelle, et c'est ce qui inquiète le plus ses adversaires : elle permettrait en effet de légaliser le PC (1) et lui permettrait, à lui, de se faire réélire, ce que la Constitution interdit au Brésil, comme dans la plupart des pays d'Amérique latine.

Or voici des mois que l'opposition redoute que Goulart ne suive l'exemple donné par Vargas en 1937 avec la dictature de l'*Estado Novo* : c'est-à-dire qu'il ne s'attribue des pouvoirs dictatoriaux pour faire ce que n'a pas fait Vargas : une révolution populaire en alliance avec le PC.

Au cours du meeting, un homme a attisé toutes ces craintes : le propre beau-frère du président, M. Leonel Brizola, tribun incendiaire qui a été gouverneur du Rio-Grande-do-Sul et qui est alors député de Rio. Brizola est monté à la tribune pour demander la fermeture du Parlement et proposer à la place une assemblée populaire composée « *d'ouvriers et de paysans, d'officiers, de sous-officiers et de soldats patriotes* ». Comme d'habitude il a débordé Goulart sur sa gauche, lui rendant un mauvais service.

Il n'y avait que des faucilles et des marteaux

Un autre homme observe la scène à une fenêtre du ministère de la guerre : le général Humberto Castello Branco, chef d'état-major de l'armée de terre. Le général, qui a soixante-quatre ans, est, selon le journaliste français Jean-Jacques Faust, « *le type même du Nordestin : petit, la tête rentrée dans les épaules et les oreilles décollées. Il ne perd pas un pouce de sa taille et donne une impression de singulière raideur* ». J.-J. Faust le décrit aussi comme « *un bourgeois respectueux des grands principes et des bonnes manières* », comme « *un catholique dévot qui, depuis la mort de sa femme, va à la messe presque tous les jours* ». Depuis le début de l'année, le général a pris la tête de la conjuration que certains de ses compagnons d'armes n'ont cessé de tramer depuis l'arrivée de Goulart à la présidence.

Après avoir regardé le meeting, il dira à l'un de ses visiteurs, qui n'est autre que le colonel Vernon Walters, attaché militaire américain : « *Les seuls emblèmes que j'ai vus dans la foule, ce sont la faucille et le marteau.* »

La réaction est encore plus manifeste chez le gouverneur de la ville, Carlos Lacerda, qu'on a surnommé, en raison de l'efficacité de ses diatribes télévisées, « *le tombeur de présidents* ». Depuis que le gétulisme existe – ce nationalisme teinté de populisme, – Lacerda lui fait la guerre. Il a contribué à mener Vargas au suicide. Il voit dans le meeting du 13 mars un « *show totalitaire* ». Il est partisan du *golpe*, du coup d'Etat, de même que les gouverneurs des principaux Etats du pays (Sao-Paulo, Minas-Gerais, Rio-Grande-do-Sul, Parana).

D'anciens présidents s'inquiètent. Le maréchal Dutra parle de « *subversion* ». Juscelino Kubitschek affirme vouloir « *défendre la Constitution coûte que coûte* ».

Il ne reste plus aux conjurés qu'à attendre un prétexte pour passer à l'action. Ils en ont un le 26 mars avec une révolte de marins. Le ministre de la marine a décidé l'arrestation d'un quartier-maître, José Anselmo, étudiant d'extrême gauche qui fait son service militaire et tente d'organiser un syndicat de conscrits. Un millier de matelots se rebellent contre cette décision et s'enferment au siège du syndicat des métallurgistes, à Rio, où ils tiennent d'habitude leurs réunions. Deux cents fusiliers marins sont envoyés pour réprimer le mouvement. A l'appel de José Anselmo, l'un d'entre eux jette sa ceinture par terre et rallie les mutins. Les autres le suivent. Les officiers sont blêmes de colère.

Goulart demande de ne pas tirer sur ces « *gamins rebelles* ». Il démet le ministre de la marine et le remplace par un amiral à la retraite dont le nom lui a été suggéré par le Commandement général des travailleurs (CGT), organisation qui réunit les leaders syndicaux les plus radicalisés et qui est infiltrée par les communistes. Pour les responsables de l'armée, c'en est trop. En refusant d'intervenir contre les marins mutinés, Goulart a porté, à leurs yeux, une atteinte très grave à la discipline et à la hiérarchie militaires.

Le président en rajoute quelques jours après. Le 30 mars – c'est un lundi – il se rend à une réunion de sous-officiers à l'Automobile Club de Rio et, dans un discours improvisé, il prend pratiquement la défense des mutins. Ceux-ci, après avoir accepté de se rendre, ont été arrêtés puis libérés sur l'ordre de Goulart pour qu'ils puissent « *passer le week-end de Pâques* [27-29 mars] *en famille* ». José Anselmo assiste à la réunion de l'Automobile Club. Il est fêté comme un héros. « Jango » a commis son dernier faux pas, malgré les avertissements de certains de ses amis comme le général Amaury Kruel, qui a été son ministre de la guerre et qui commande alors la IIe armée, à Sao-Paulo. Il n'aura plus besoin d'en faire d'autres.

Le même jour, en effet, le gouverneur du Minas-Gerais, Magalhaes Pinto, a donné le signal de la rébellion militaire. Magalhaes Pinto est un riche banquier libéral, voire réformiste, qui s'est inquiété de bonne heure de l'effervescence régnant dans le pays : au Nordeste, où des ligues paysannes luttent contre l'oligarchie foncière sous la direction d'un avocat, Francisco Juliao, qui ne cache pas son admiration pour Fidel Castro ; à l'Université, où l'agitation est entretenue par l'Union nationale des étudiants, qui compte de nombreux communistes dans ses rangs ; dans le monde du travail, avec la CGT.

Magalhaes Pinto est un parfait représentant des milieux d'affaires, qui sont puissants à Sao-Paulo et sont entrés depuis longtemps en dissidence. Sao-Paulo où deux personnalités de premier plan trempent dans le complot : Adhemar de Barros, le gouverneur de l'Etat, qui accepte les accusations de corruption portées contre lui en disant : « *Je vole, certes, mais je réalise.* » Et Julio de Mesquita Filho, directeur de l'influent *O Estado de Sao-Paulo*, quotidien opposé, par libéralisme politique, au gétulisme et à ses héritiers et qui, dans le domaine économique et social, est ultra-conservateur.

Les conjurés se sont mis d'accord pour que la révolte parte du Minas-Gerais. Le 30 mars, donc, Magalhaes Pinto publie un manifeste dans lequel il déclare que « *les fondements de la démocratie sont en jeu* » et appelle à la « *restauration de l'ordre constitutionnel désormais compromis* ». Le mardi 31 mars à l'aube, un officier de la « ligne dure », le général Olimpio Mourao Filho, qui commande les troupes stationnées dans le Minas-Gerais, forme une colonne de deux mille soldats qui, avec vingt-cinq blindés d'escorte, marchent sur Rio. Pendant tout l'été (là-bas, il commence à Noël), Rio a été la capitale de fait du pays, car Brasilia, inaugurée en 1960, est désertée pendant les vacances.

Quelques jours auparavant, le général Castello Branco a justifié à l'avance le complot qui se préparait en faisant circuler parmi les officiers un mémorandum les alertant sur la possibilité d'une « *dictature militaire ou civile* ». Avertissement qui prend toute sa saveur à la lumière de ce qui va suivre. Les casernes sont (psychologiquement) mobilisées, mais les jeux ne sont pas entièrement faits. Goulart, au matin du 31, ne prend pas au sérieux la marche des soldats du Minas. Il croit à la solidité de son dispositif militaire : des généraux nationalistes ou « amis » qu'il a placés aux postes importants. Le général Kruel est de ceux-là. Sans les troupes de Sao-Paulo, le « coup » ne peut pas réussir. Sans elles, Goulart ne peut pas se maintenir.

Toute la journée du 31, les conjurés sont à l'écoute de la métropole industrielle du pays. Kruel hésite encore, semble-t-il. Le chef de l'état-major interarmes, le général Bevilacqua, présente à Goulart une note le sommant de choisir entre l'armée et les syndicats. « Jango », qui a dit à plusieurs reprises, devant la montée des périls, qu'il ne démissionnerait (allusion à Quadros) ni ne se suiciderait (allusion à Vargas), repousse l'ultimatum. Au début de l'après-midi, les troupes du Minas sont déjà à 100 kilomètres de l'ancienne capitale. Des unités sont envoyées de Rio pour leur barrer le chemin. Elles mettent beaucoup de temps pour arriver à leur rencontre.

Le gouverneur de Rio, Carlos Lacerda, s'est barricadé avec un millier de partisans. Il a revêtu un gilet pare-balles, s'est armé de deux fusils et d'un pistolet, et a ordonné aux camions de la voirie de former des barricades devant son palais. « Jango » n'est pas loin, dans le palais de Laranjeiras, un édifice de style colonial qui sert de résidence d'été aux chefs de l'Etat. Il reçoit un coup de téléphone du général Kruel. Vous pouvez sauver votre mandat, lui dit en substance le commandant de la IIe armée, « *si vous abandonnez le CGT communiste* ». Goulart refuse : « *Je ne peux larguer les forces populaires qui me soutiennent* », dit-il. « *Dans ce cas*, répond le général, *nous ne pouvons plus rien faire pour vous.* » Et, le soir même, le général Kruel lance ses unités de chars sur Rio.

Le dispositif militaire s'est effondré. Restent les syndicats. Ceux-ci ont appelé à la grève générale dès le 30 mars, mais le mot d'ordre n'a pas été suivi. A Sao-Paulo, la police d'Adhemar de Barros a été efficace. Celle de Carlos Lacerda ne l'est pas moins à Rio : elle arrête les leaders syndicaux. Le Commandement général des travailleurs, qui faisait trembler si fort les possédants, se montre finalement impuissant. Le 1er avril, le ministre de la justice lance à la radio un appel à la résistance contre les putschistes. Beaucoup de Cariocas descendent dans la rue, mais par curiosité, pour voir ce qui se passe, non pour résister.

Goulart s'enfuit

Le 1er avril, à midi, Goulart s'envole sans rien dire pour Brasilia. Le commandant de la Ire armée, basée à Rio, le général Ancora, téléphone au palais de Laranjeiras pour demander des instructions. Il apprend que le président est parti. Ses troupes ont enfin rencontré celles du Minas, à la hauteur de Petropolis, dans la montagne. Il n'a plus beaucoup le choix : il négocie avec les chefs de la rébellion et, sans avoir tiré un coup de feu, il passe de leur côté.

A Brasilia, Goulart constate que la situation est sans espoir, et il prend aussitôt l'avion pour Porto-Alegre où Leonel Brizola, qui s'est replié dans son fief *gaucho*, tente – en vain – d'organiser la résistance. Le 2 avril, les troupes de l'Etat entrent dans Porto-Alegre en compagnie du gouverneur, qui est du côté des factieux. La foule les acclame et salue la « *victoire de la démocratie* ». Mêmes scènes à Rio où des gens chantent et dansent dans la rue, en brandissant des pancartes : « *Le communisme a été éliminé !* » C'est la petite et moyenne bourgeoisie qui se réjouit. Le peuple, lui, est absent. Il se terre ou se tait.

Le 4 avril, le président disparaît aux confins du Brésil et de l'Uruguay, pays où il trouvera finalement refuge. L'avant-veille, le président du Sénat a déclaré – de façon tout à fait inconstitutionnelle – la vacance du pouvoir, et, depuis, c'est le président de la Chambre des députés, M. Ranieri Mazzili, qui assure l'intérim. Pendant tout le mois d'avril, l'armée fera la chasse aux « subversifs » : il y aura des dizaines de milliers d'arrestations, dont dix mille seront maintenues. Le chef du complot, le général Castello Branco, se fait élire président de la République par les deux Chambres. Une des périodes les plus sombres de l'histoire du Brésil commence. Elle durera jusqu'au milieu des années 70, quand le régime militaire se décidera – enfin – à se libéraliser.

CHARLES VANHECKE.

(1) Depuis sa fondation, en 1922, le Parti communiste brésilien avait été, le plus souvent, dans l'illégalité. Il fit en novembre 1935 une tentative d'insurrection dans quelques casernes, qui lui valut l'hostilité acharnée – et durable – de la hiérarchie militaire.



SZLAKMANN

« Frère Sam » était prêt à intervenir

Le président américain Lyndon Johnson fut le premier chef d'Etat étranger à féliciter les auteurs du coup d'Etat. Dès le 2 avril, il envoya un télégramme de vœux « *les plus chaleureux* » au nouveau chef de l'exécutif. Depuis des mois, l'ambassadeur des Etats-Unis à Rio, M. Lincoln Gordon, et son attaché militaire, le colonel Vernon Walters, avaient suivi jour après jour les préparatifs du complot.

Après s'être tenu dans l'expectative, l'ambassadeur était arrivé à la conclusion, au début de 1964, que Joao Goulart voulait s'arroger les pleins pouvoirs et suivre une politique qui placerait inévitablement le Brésil dans le camp anti-américain. En janvier, le président travailliste signa un projet de loi limitant de façon draconienne les rapatriements de bénéfices des entreprises étrangères – après avoir promis à l'ambassadeur qu'il n'en ferait rien. Ce revirement suscita chez les Américains la conviction que Goulart n'était pas « fiable ».

Les Etats-Unis n'ont pas participé au coup d'Etat, mais les conjurés ne seraient sans doute jamais passés à l'action s'ils n'avaient pas été sûrs de leur appui, en cas de besoin. Et, de fait, toutes les précautions furent prises du côté américain. Le 31 mars, Washington déclencha l'opération « Brother Sam » (Frère Sam) : elle consistait à envoyer vers les eaux brésiliennes un porte-avions, plusieurs destroyers, des bateaux chargés d'armes et de munitions, ainsi que des pétroliers. L'ambassadeur avait pensé que les conjurés pourraient avoir besoin de carburant, si les opérations duraient, car les syndicats, qui étaient du côté de Goulart, avaient la mainmise sur la Petrobras, la compagnie de distribution d'essence.

Le 3 avril, l'opération « Brother Sam » fut annulée, les conjurés ayant réussi leur coup au-delà de toute espérance. Et l'ambassadeur Gordon put assurer par la suite que le putsch avait été « *100 % brésilien* ». Mais si la gauche avait été en mesure d'opposer la moindre résistance, les Etats-Unis auraient été prêts à intervenir – une intervention que l'ambassadeur jugea inutile, dans la phase préparatoire, car contre-productive.

C. V.

ISRAËL

La décision de M. Navon de ne pas briguer la direction du Parti travailliste comble d'aise le Likoud

De notre correspondant

Jérusalem. – Au pied du mur, M. Navon a donc rebroussé chemin. L'ancien président de l'Etat hébreu a annoncé, le vendredi 30 mars, lors d'une conférence de presse à Jérusalem, qu'il ne briguerait pas la direction du Parti travailliste dans la perspective des élections législatives anticipées du 23 juillet. Sa décision, qui comble d'aise le Likoud, pourrait rapidement modifier les données du scrutin.

M. Navon a justifié son choix au nom d'une noble cause : l'unité du travaillisme. *« Déclencher une lutte au sein du parti, à la veille de la campagne électorale,* a-t-il dit, *eût ruiné nos espoirs. Le remplacement de l'actuelle équipe gouvernementale est une nécessité. Je participe à cette tâche en tant que militant de base ; je figurerai sur la liste travailliste et je n'ai rien exigé en échange de mon renoncement. »*

Fidèle à son image de *« grand conciliateur »*, M. Navon n'a pas voulu devenir le *« diviseur »* de l'opposition, au moment où celle-ci a le vent en poupe. A l'en croire, sa candidature eût déclenché une lutte fratricide au sein du Parti travailliste et compromis ses chances de reconquérir le pouvoir. M. Shimon Pérès, il est vrai, n'avait pas la moindre intention de céder la place.

M. Navon, en fait, a respecté la ligne de conduite qu'il s'était fixée en refusant de prendre la tête d'un parti qui ne *« se donnerait »* pas tout entier à lui. Sans doute soupçonnait-il aussi qu'il lui faudrait livrer une rude bataille pour rallier sous sa bannière les apparatchik du travaillisme ; car sa forte popularité auprès de la base est une chose, sa capacité de manœuvre dans les instances du parti, une autre. Il n'avait ni l'envie, ni l'ambition de mener ce combat contre un vieil ami politique et a préféré rentrer dans le rang, *« le cœur lourg »*.

M. Pérès a, bien sûr, accueilli avec plaisir la décision de M. Navon et promis qu'en cas de victoire travailliste, l'ex-chef de l'Etat jouerait *« un rôle central »* dans le nouveau gouvernement. Rival acharné de M. Pérès, l'ancien premier ministre, M. Rabin, qui jusqu'alors s'était bien gardé d'abattre ses cartes, a aussitôt imité M. Navon en annonçant lui aussi qu'il soutiendrait l'actuel président du parti.

MM. Pérès et Rabin, qui ne s'aiment guère, donnent le change depuis quelque temps et, en bons tacticiens, taisent une rivalité nuisible à leur cause. On a même nettement l'impression que ces vieux adversaires, profitant des atermoiements de M. Navon, avaient noué une alliance tacite qui n'a pu que décourager leurs concurrents.

Le Parti travailliste se lancera donc uni dans la bataille électorale, mais, paradoxalement, ses chances s'en trouvent amoindries. Le candidat Navon – tous les sondages le disent – eût été pratiquement *« imbattable »*. Aidé par son tempérament affable et débonnaire, il était le seul à pouvoir récupérer les électeurs sépharades (juifs originaires des pays de la Méditerranée). Plus de 60 % des Israéliens appartiennent, comme M. Navon, à cette communauté, dont le poids électoral croît sans cesse et qui, déçus par les caciques du travaillisme, firent pencher la balance en faveur du Likoud de M. Begin en 1977 et 1981.

M. Pérès symbolise, pour son malheur, la vieille classe politique travailliste. Son impopularité ne s'est jamais démentie, et sa réputation de *« perdant »* lui colle à la peau. Son parti n'avait-il pas échoué, il y a trois ans, alors même que tous les sondages le donnaient en tête ? En outre, les travaillistes auront besoin, plus que jamais, d'une victoire confortable s'ils veulent échapper au chantage que les petites formations, indispensables à toute coalition, ont souvent exercé sur le Likoud.

Pour atteindre un tel objectif, M. Pérès n'est pas le mieux placé. L'avenir dira si M. Navon n'a pas commis, vendredi, une *« erreur historique »* en renonçant à pousser son parti sur la voie d'un renouveau qu'il incarne, malgré ses 63 ans, aux yeux du plus grand nombre.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Au cours de manifestations

PLUSIEURS PALESTINIENS BLESSÉS PAR BALLES EN CISJORDANIE

Jérusalem *(AFP)*. – Quatre Palestiniens ont été blessés par des tirs à l'arme légère de soldats israéliens, lors des manifestations organisées, le vendredi 30 mars, en Cisjordanie occupée, à l'occasion de la Neuvième Journée de la terre, a-t-on appris de source palestinienne.

Selon ces sources, un manifestant de trent-cinq ans a été grièvement blessé par balles près du camp de réfugiés palestiniens de Balata, à la sortie nord de Naplouse, et un couvre-feu y a été imposé. Deux autres ont été blessés légèrement à Djenine par une patrouille attaquée à coups de pierre. Un quatrième Palestinien a été blessé lors de la dispersion d'une manifestation dans le village de Kabatyeh.

La Journée de la terre est commémorée en souvenir des six victimes palestiniennes tombées, le 30 mars 1976, lors d'une manifestation d'Arabes israéliens contre l'expropriation de leurs terres.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

DES PROPOS TENUS PAR LA REINE ELIZABETH EN JORDANIE SUSCITENT LE MÉCONTENTEMENT DE JÉRUSALEM

Le gouvernement israélien n'a *« aucun commentaire »* à faire après les déclarations de la reine Elizabeth II, lors de son voyage en Jordanie, a déclaré le vendredi 30 mars, le porte-parole du premier ministre, M. Yitzhak Shamir. La souveraine britannique, rappelle-t-on, avait notamment qualifié de *« déprimante »* la carte des implantations juives en Cisjordanie et a parlé de la *« tragédie du peuple palestinien »*.

La reine est rentrée à Londres, vendredi, en fin d'après-midi. Le jour-même, le *Times* écrivait que son voyage était *« le plus controversée de la souveraine en trente et un ans de règne »*. Il est vrai que la visite royale en Jordanie avait suscité, avant même qu'elle ne commence, le mécontentement d'Israël, dont le président, M. Chaim Herzog, se trouve actuellement à Londres.

Dans les différents discours qu'il a faits à Londres, pendant sa visite privée, M. Herzog, qui est né en Irlande, s'est bien gardé de critiquer la reine pour les propos qu'elle a tenus à Ammam. Il a fait remarquer que les discours de la reine avaient certainement été soigneusement écrits par le Foreign Office, dont il a implicitement égratigné la politique, jeudi soir, en déclarant que *« par moment il y a une tendance à ignorer les réalités du Proche-Orient et un refus de rompre avec les analyses traditionnelles »*.

M. Herzog a annoncé son intention d'inviter la reine à effectuer une visite officielle en Israël, où aucun souverain britannique ne s'est jamais rendu. – *(AFP)*

SELON LE « NEW YORK TIMES »

Washington possède des preuves « irréfutables » que l'Irak produit des armes chimiques sur une vaste échelle

L'Irak achève la construction de vastes installations pour produire des armes chimiques et devrait être bientôt en mesure de lancer des attaques chimiques massives dans sa guerre contre l'Iran, a rapporté, vendredi 30 mars, le *New York Times*.

Le quotidien cite des sources aux départements d'Etat et de la défense ainsi que les agences de renseignement américaines pour écrire que les Etats-Unis possèdent des preuves *« irréfutables »* que l'Irak a utilisé des gaz de combat et qu'il achève *« la construction de vastes installations pour la production à grande échelle d'un agent chimique mortel »*. Bagdad, selon le *New York Times*, dispose de cinq bunkers souterrains, protégés par une épaisse couche de béton, pour *« entreposer, produire et assembler des armes chimiques »*. Parmi celles-ci figurent le gaz paralysant « taboun », inventé sous le régime hitlérien en 1936.

Les chefs d'état-major ont reçu l'ordre, toujours selon le quotidien, de faire une étude préliminaire en vue d'un raid américain pour détruire, en Irak, les « usines à gaz ».

Un tel raid est pour le moment exclu, puisque Washington ne dispose pas dans la région d'appareils suffisants pour l'entreprendre, indique le journal.

Une controverse avec Bonn

Le *New York Times* rapporte d'autre part, qu'une société ouest-allemande a fourni à l'Irak le matériel de laboratoire dont il s'est servi pour produire un gaz asphyxiant utilisé contre les forces iraniennes. Ces ventes se seraient étalées sur deux ans.

Le *New York Times* précise que la société Karl Kolb, surveillée *« pendant une longue période »* par les services de renseignement américains, avait obtenu du gouvernement de Bonn toutes les licences d'exportation nécessaires. L'ambassadeur de RFA à Washington, M. Peter Hermes, a déclaré que cette société avait *« accepté de livrer* [à l'Irak] *une usine normale de production d'insecticide »*, mais que ce matériel n'était pas soumis à un régime spécial d'exportation en Allemagne fédérale.

Selon le journal, la CIA *« a transmis certaines informations et fait part de son inquiétude à l'ambassade des Etats-Unis à Bonn »*, qui, à son tour, en a informé le gouvernement ouest-allemand. Plusieurs démarches ont été entreprises, des échanges diplomatiques se sont déroulés entre Bonn et Washington, sans que le gouvernement américain n'ait réussi à obtenir l'interruption des livraisons.

Selon le porte-parole du département d'Etat, M. John Hughes, cinq produits que l'Irak a récemment tenté d'acheter aux Etats-Unis (potassium fluoride, diméthyl méthylphosphonate, méthylphosphonyl difluoride, phosphorous oxychloride et thioglycol) ne pourront désormais plus être exportés vers Bagdad ou Téhéran.

Vif mécontentement de l'Iran

Le département d'Etat a, d'autre part, demandé à *« tous les pays producteurs de ces produits chimiques »* de suspendre immédiatement leurs livraisons aux belligérants dans le Golfe.

A New-York, une déclaration du Conseil de sécurité a suscité le vif mécontentement de l'Iran. Le Conseil a, en effet, *« condamné fermement »*, vendredi 30 mars, l'emploi d'armes chimiques dans le conflit du Golfe, tel qu'il a été rapporté dans le récent rapport d'experts, publié par l'ONU, sans toutefois impliquer spécifiquement l'Irak.

Le représentant de l'Iran à l'ONU, M. Khorassani, a critiqué le texte tant sur le fonds que dans la forme. Il a regretté que le Conseil n'ait pas adopté une résolution, qui aurait plus de poids qu'une simple déclaration. Il a critiqué, d'autre part, l'absence de toute référence à l'Irak, alors que le Conseil disposait des preuves irréfutables de la culpabilité du gouvernement de Bagdad. Le Conseil, a estimé encore le représentant iranien, a eu tort de renvoyer dos à dos les deux belligérants, et aurait dû, au moins, lancer un appel à tous les pays membres de l'ONU, leur enjoignant de ne plus livrer d'armes à l'Irak. – *(AFP, Reuter.)*

L'adieu des soldats français à Beyrouth

(Suite de la première page.)

Coiffés d'un casque blanc, portant uniquement un revolver à la ceinture, leur mission est d'observer les violations du cessez-le-feu et d'en rendre compte au comité de sécurité libanais. Ils sont donc, comme tous les observateurs, très vulnérables.

Plusieurs « bavures », dès vendredi, sont venues montrer que leur mission ne sera pas de tout repos, le corps des policiers libanais qu'ils épaulent, fort de trois cents à quatre cents hommes, n'ayant lui-même aucun caractère dissuasif.

La première rupture du cessez-le-feu instauré la veille est venue du camp de l'opposition musulmane à Beyrouth : quelques obus se sont brusquement abattus sur le secteur chrétien entre 13 h 20 et 13 h 30. Parallèlement, en montagne, un accrochage a été également signalé, et l'armée, qui a eu deux morts et trois blessés, accuse les milices druzes du Parti socialiste progressiste de l'avoir attaquée.

A la suite de ces incidents, le Conseil supérieur politique et militaire, maître d'œuvre du cessez-le-feu, s'est appliqué à déterminer les causes des bavures pour les éliminer. Il siège toutes les nuits sous la présidence du chef de l'Etat et, jusqu'à présent, opère dans une atmosphère de coopération. Il a entamé sérieusement, vendredi soir, l'étude de la réouverture de l'aéroport.

Samedi, à l'aube, de nouvelles difficultés ont cependant surgi quand des mesures ont été prises pour faire disparaître les barricades de terre érigées sur la ligne de démarcation, à l'entrée de chacune des deux zones.

LUCIEN GEORGE.

● *Réélection du secrétaire général de la Ligue arabe.* – M. Chedli Klibi a été reconduit pour cinq ans au secrétariat général de la Ligue arabe par le conseil ministériel de l'organisation, réuni le jeudi 29 mars à Tunis. La réélection du diplomate tunisien, seul candidat au poste, a eu lieu à l'unanimité. Il avait été élu, pour la première fois, le 28 juin 1979, lors du transfert officiel de la Ligue arabe du Caire à Tunis, à la suite de la suspension de l'Égypte de cette organisation pour avoir signé la paix avec Israël. – *(Corresp.)*

● *Visite de M. Roland Dumas au Maroc et en Tunisie.* – Le ministre des affaires européennes se rendra à Rabat, puis à Tunis, les 4 et 5 avril, pour s'entretenir avec les responsables marocains et tunisiens des problèmes touchant à l'élargissement de la CEE à l'Espagne et au Portugal.

LIBAN

En 1860, la fin d'une autre expédition française...

En 1859, la paysannerie chrétienne de la montagne libanaise, lassée du joug multiséculaire de la féodalité druzo-maronite, provoqua en se soulevant une *« révolution sociale et agraire »* (Karl Marx). Les notables maronites se résignèrent, mais non point les druzes, chez lesquels la solidarité communautaire l'emporta sur la revendication populaire. L'entente druzo-maronite, socle de l'autonomie des montagnards libanais depuis le Moyen Age, fut ainsi brisée.

Des groupes de druzes attaquèrent les villages des diverses communautés chrétiennes au printemps 1860, notamment dans le Chouf, puis Zahlé, ville chrétienne dans la plaine de la Bekaa. En juillet, les Ottomans laissèrent, à Damas, des musulmans sunnites s'en prendre aux chrétiens de la ville. Au total, on dénombra 22 000 chrétiens tués et 75 000 déplacés, 360 villages détruits, 560 églises, 42 couvents, 28 écoles et 29 établissements français incendiés. A Damas, l'émir Abdelkader d'Algérie, en exil, avait pu sauver un certain nombre de chrétiens.

Pour satisfaire à l'opinion catholique française, Napoléon III, malgré le mécontentement de Londres, envoya fin août 1860, au Liban, six mille marsouins qui se livrèrent à ce qu'on appela alors, une *« campagne de charité »* de six mois, se bornant à aider les chrétiens à relever leurs maisons. Constantinople accepta que la montagne libanaise fût désormais gouvernée par un *moutassaref* (« gouverneur ») chrétien non originaire du pays. Ce système devait durer jusqu'à la première guerre mondiale.

De l'expédition ordonnée par Napoléon III, un « témoin oculaire », sans doute un fonctionnaire civil de la représentation impériale française à Beyrouth, a laissé des *Souvenirs* que Plon publia à Paris en 1903. En les lisant en 1984, on ne peut que se remémorer ce que disait Paul Morand : *« L'histoire, comme une idiote, se répète... »* Voici comment le « le témoin oculaire » voyait le départ des marsouins il y a cent vingt-quatre ans :

« Telle fut la fin de cette expédition française, sacrifiée par l'empereur Napoléon III au désir de complaire à son allié britannique, lequel attachait un si grand prix à l'évacuation. Nous disons sacrifiée, parce que l'armée française avait dû se condamner à une inaction à peu près complète ; parce qu'en butte à d'humiliantes suspicions et à des accusations de tout genre elle avait été obligée de quitter le pays sans avoir pu rendre les services pour lesquels elle avait été appelée de si loin. Les officiers supérieurs de cette petite armée, dont quelques-uns du plus haut mérite, ne cachaient pas les impressions douloureuses qu'ils emportaient en France.

» Nous venons de dire jusqu'à quel point l'Europe, ou, pour mieux dire, la France, appelée à représenter l'Europe (au Levant), avait été paralysée dans son action en faveur des chrétiens. Après avoir médité les péripéties du drame de 1860, qui pourrait bien se renouveler à un moment donné dans d'autres provinces de l'Empire ottoman, on est en droit de se demander si le but que s'étaient proposé les puissances a été réellement atteint par leur intervention, si le résultat obtenu a répondu aux efforts et aux sacrifices que l'Europe et la France en première ligne s'étaient imposés. »

J.-P. P.-H.

A travers le monde

Algérie

● GRÈVE DE LA FAIM. – Trois Algériennes observent une grève de la faim depuis le 14 mars à la prison de Médéa pour obtenir le *« statut de détenues politique »*, indique le comité pour la libération des emprisonnés politiques en Algérie, dans un communiqué publié le vendredi 30 mars à Paris. Mme Ouzegane, ancienne militante pendant la guerre de libération nationale, Louiza Hannoun (juriste) et Leila Soneidi (géographe urbaniste), sont les animatrices du collectif femmes contre le statut personnel et pour le droit des femmes, indique le communiqué. Le comité a été constitué le 9 février dernier à Paris, à l'initiative de cent vingt personnalités.

URSS

● GRÈVE DE LA FAIM D'UN DISSIDENT ESTONIEN. – Le biologiste et linguiste estonien, M. Mart Niklus, a entamé, le mardi 27 mars, une grève de la faim illimitée dans la prison soviétique de Chistopol pour obtenir la possibilité de s'entretenir en estonien avec sa mère, a-t-on appris vendredi à Stockholm auprès de la centrale d'aide aux prisonniers politiques en Estonie.

M. Mart Niklus a été condamné en janvier 1981 pour *« agitation et propagande antisoviétique »* à une peine de dix ans de camp à régime sévère, plus cinq années de relégation. En juillet 1983, il a été condamné en outre à trois ans de régime pénitentiaire spécial pour *« indiscipline systématique »*. – *(AFP.)*

Zaïre

● ENQUÊTE DU GOUVERNEMENT BELGE SUR DEUX MOUVEMENTS ZAIROIS DISSIDENTS. – Le gouvernement belge a ordonné *« une enquête approfondie »*, dont *« il tirera les conclusions adéquates »*, à la suite des déclarations de deux mouvements zaïrois dissidents qui ont revendiqué, le jeudi 29 mars à Bruxelles, la responsabilité du double attentat à la bombe ayant fait deux morts et plusieurs blessés le 27 mars dernier à Kinshasa. Le porte-parole du gouvernement a affirmé que ces déclarations, émanant du Mouvement national congolais Lumumba (MNCL) et du Parti socialiste zaïrois, sont *« inacceptables »* et a précisé que le gouvernement belge *« n'admettra pas que des actes de terrorisme soient organisés à partir de son territoire et prendra toutes les mesures légales nécessaires »*. – *(AFP.)*

La tension demeure très vive dans le Sud

Beyrouth *(AFP)*. – Le chef du gouvernement libanais, M. Chafic Wazzan, s'est entretenu le vendredi 30 mars avec l'ambassadeur des Etats-Unis au Liban, M. Reginald Bartholomew, de la situation au Liban du Sud. Selon l'agence officielle ANI, M. Wazzan a souligné *« la nécessité d'un arrêt immédiat des pratiques arbitraires israéliennes »* et a insisté sur la responsabilité des Etats-Unis en raison de *« la protection et de l'appui politique et militaire illimités »* prodigués à Israël.

Au Liban du Sud, toujours coupé du reste du pays depuis mercredi, les Israéliens ayant fermé la route Bater-Jezzine, la ville de Nabatiyeh et sa région, ainsi que les villages du secteur de Zahrani, ont observé vendredi une deuxième journée de grève de protestation contre les *« actes barbares »* perpétrés par l'armée israélienne à Jibchit (22 kilomètres au sud-est de Saïda) et les arrestations collectives. Trois personnes avaient été tuées et dix autres blessées mercredi dernier par l'armée israélienne, lors des affrontements qui l'ont opposée à la population de Jibchit. Cinq cents personnes ont été arrêtées à l'issue de ces affrontements, selon les habitants.

Des manifestations se sont déroulées dans plusieurs villages à l'issue de la prière du vendredi 30 mars, et les habitants, qui scandaient des slogans hostiles à Israël, ont coupé les routes à l'aide de pneus incendiés, de pierres et de fils barbelés.

Étranger

GUINÉE

Conakry a rendu un hommage mouvementé au « Guide immortel »

De notre envoyé spécial

Conakry. — La silhouette est rondouillarde mais le vêtement est, comme l'était celui de Sekou Touré, d'un blanc immaculé. Autant le visage de celui-ci était taillé dans la masse à coups de serpe, autant ses traits à lui sont lourds, brouillés. Mais c'est la voix surtout qui impose la comparaison : celle de Sekou Touré était métallique, énergique, chargée naturellement de décibels. Ses mots à lui sont épais, se bousculent, s'empêtrent. L'émotion n'arrange rien : le discours de M. Lansana Beavogui, premier ministre et chef du gouvernement guinéen, tente, en vain, d'imposer le silence à cette émotion qui l'étreint.

La scène, parfois pathétique, se déroule, le vendredi 30 mars, dans les tribunes du stade du 28-Septembre (fête de l'indépendance). La population de Conakry emplit les gradins. Sur la piste, le cercueil du président défunt repose sur un affût de canon, entouré de gerbes de fleurs, noyé par le soleil.

La musique militaire guinéenne se surpasse et, de temps en temps, des brancardiers emmènent des spectateurs terrassés par une insolation. Le lyrisme sied à M. Beavogui. Cette fois, ce sont les fleurs de rhétorique qui s'abattent sur la pensée de l'*« immortel »* Sekou Touré qui *« a porté l'humanisme à un point rarement atteint »*.

M. Guy Penne, conseiller de M. Mitterrand pour les affaires africaines, se laisse parfois aller à fermer les paupières, tandis que, plus loin, M. Omar Bongo, président du Gabon, s'est nettement assoupi, suivi de peu par le vice-président américain, M. George Bush. A ses côtés, M. Pierre Mauroy fait bonne figure : le premier ministre, qui n'est pas un habitué du spectacle qu'offre la vie africaine, semble intéressé. Devant, M. Kapitonov, secrétaire du comité central du parti communiste de l'Union soviétique, se tient raide et éveillé : les discours interminables n'ont, il est vrai, pas de secret pour lui.

Ils ne sont pas tous là, mais forment malgré tout une étonnante photo de famille de chefs d'Etat : MM. Houphouët-Boigny (Côte-d'Ivoire), Eyadema (Togo), Hissène Habré (Tchad), Diawara (Gambie), Ould Haidallah (Mauritanie), Pereira (Cap-Vert), Abdou Diouf (Sénégal), Zia (Pakistan), Machel (Mozambique), Nyerere (Tanzanie), Kountché (Niger), Kerekou (Bénin), Moussa Traore (Mali), Kaunda (Zambie), Samuel Doe (Libéria). Et puis encore MM. Pisani, qui représente la Communauté économique européenne, Blaise Compraore (Haute-Volta), le général Idiagbon (Nigéria), MM. Xi Zhong-Xun (Chine), Grigorov (Bulgarie), Hofmann (RDA), sans compter beaucoup d'autres représentants de chefs d'Etat étrangers.

En fait, ils ont eu de la chance d'arriver sans encombre jusqu'à la tribune officielle. Les escaliers qui y mènent ont été le théâtre d'une belle bousculade où chefs d'État et membres du service d'ordre se marchaient sur les pieds. Les autorités guinéennes ont été dépassées par les événements, ce qui, compte tenu du nombre de délégations étrangères venues à Conakry rendre un dernier hommage au président Sekou Touré, peut se comprendre.

Cohue dans le stade

De toute façon, la cohue du stade, comparée à ce qui va se passer par la suite, n'est qu'une mise en route. Et puis, les premières mesures de l'hymne national ont fait rapidement taire les invectives que se lançaient certains membres du service d'ordre et officiers s'accusant mutuellement d'inefficacité. Après, ce fut le discours de M. Beavogui et, les dernières phrases prononcées *(« Dieu, ce que j'aurais préféré mourir avant toi ! »)*, le défilé militaire. Il est 13 h 30 et la première partie de la cérémonie s'achève.

Sans transition, la population et les hôtes étrangers quittent le stade et parcourent à pied le chemin qui va à la mosquée pour *« la prière sur le corps du grand disparu »*.

L'entrée, pour une inexplicable raison, se fait par une double porte en bois, précédée par un escalier de 1,20 mètre de large. Le cortège avance au son de la musique militaire et du chant des ulémas, qui ont repris leurs prières coraniques. Un à un, les chefs d'Etat tentent de passer à travers la bousculade qui, de nouveau, s'est déclenchée.

Au moment où ils gravissent la première marche, ils croisent le regard de M. Yasser Arafat, qui, de l'extérieur du bâtiment, observe la scène. On croit comprendre que le chef historique de l'OLP n'a pas très envie de se plonger, lui aussi, dans la foule. Avec leur habituel doigté, les « gorilles » des services de sécurité américains tentent de se frayer, en force, un passage pour rattraper M. Bush. Deux d'entre eux, au milieu des cris, sont refoulés.

La bousculade va s'intensifier au moment de l'arrivée du cercueil. Celui-ci est porté à bout de bras au-dessus des têtes, écrasant ceux qui ne trouvent pas d'issue dans cette muraille humaine. Passé le cercueil, les portes sont, tant bien que mal, refermées, déchaînant le dépit de tous ceux qui sont restés dehors.

A l'intérieur, on est frappé par le calme soudain qui règne. Entre deux « Allah akbar ! » lancés par le muezzin, M. Mauroy échange en français quelques mots avec le président Samora Machel en grand uniforme de maréchal, tandis que MM. Bush et Xi Zhong-Xun se désaltèrent en buvant à la bouteille du Perrier. Chacun tente de reprendre son souffle.

La sortie des ulémas, marocains et saoudiens, de la mosquée et leur progression vers l'intérieur du mausolée vont déclencher le signal de la plus indescriptible bousculade qui soit. Le cercueil, porté par des membres du gouvernement, est posé à l'extérieur. Les ulémas tentent de se faire entendre, mais leurs psalmodies, couvertes par les cris, ne sont déjà plus qu'un murmure. Dans la galerie qui fait le tour du mausolée, les soldats essaient de contenir la foule qui grossit à vue d'œil. En fait, le service d'ordre est devenu totalement inopérant.

Dans le jardin, au calme, les chefs d'Etat saluent M. Amara Touré, frère aîné du président défunt. La cérémonie s'achève vers 16 h 30, et les voitures officielles, toutes sirènes hurlantes, se dirigent en ordre dispersé vers l'aéroport.

M. Beavogui, qui raccompagne ses hôtes, est apparu et s'est présenté lui-même, tout au long de la journée, comme le successeur naturel du président Sekou Touré.

LAURENT ZECCHINI.

CAMBODGE

NOUVELLE TENSION A LA FRONTIÈRE KHMÉRO-THAILANDAISE

Bangkok annonce la capture de quarante soldats vietnamiens

La tension est remontée à la frontière khméro-thaïlandaise avec la capture, par les forces armées de Bangkok, de quarante soldats vietnamiens qui étaient entrés en territoire thaïlandais jeudi 29 mars. Bangkok a protesté auprès des Nations unies contre cet incident qui fait suite aux opérations menées depuis une semaine par le corps expéditionnaire vietnamien au Cambodge contre une importante base khmère rouge. Pour attaquer celle-ci, située au nord du pays, non loin de la province thaïlandaise de Sisakét, les Vietnamiens avaient pénétré de 5 kilomètres en territoire thaïlandais. Il s'agit de l'incident armé le plus sérieux depuis 1980. Les Etats-Unis ont fait connaître leur préoccupation à la suite de cette nouvelle tension.

L'inaccessible compromis

Les dernières semaines ont été marquées par un regain d'activité diplomatique sur la question cambodgienne, notamment avec la visite à Hanoï du ministre indonésien de la défense, le général Benny Murdani, et avec la tournée à Djakarta, Canberra et Bangkok, du ministre des affaires étrangères vietnamien, M. Nguyen Co Thach. Au même moment, la principale force armée de la résistance cambodgienne — les Kmers rouges — intensifiait ses activités militaires.

Les déclarations faites par le général Murdani — numéro deux du régime, — lors de son voyage à Hanoï fin février avaient soulevé un tollé de protestation dans les autres pays de l'ASEAN (Association des nations d'Asie du Sud-Est). Il avait dit, selon l'agence vietnamienne d'informations AVI : *« Certains pays affirment que le Vietnam représente un danger pour l'Asie du Sud-Est, mais l'armée et le peuple indonésiens ne le croient pas »*, laissant entendre que le principal danger pour la région demeurait — comme le prétend également Hanoï — la Chine. A son retour à Djakarta, le général avait justifié l'occupation du Cambodge par le Vietnam par le fait que ce dernier, comme Israël, était entouré de puissances hostiles.

Une telle prise de position de la part du chef de l'armée indonésienne n'est pas nouvelle ; il s'était déjà, il y a plusieurs années, déclaré en faveur d'un compromis sur le Cambodge favorable au Vietnam. Mais, contrairement à ce qu'espérait Hanoï, il n'a toujours pas convaincu le président Suharto ou les autres dirigeants de l'ASEAN de modérer leur opposition à l'occupation vietnamienne. La preuve en a été la tournée dans les capitales de l'ASEAN du prince Sihanouk et sa réception par le président indonésien, qui lui a réaffirmé son soutien.

La visite à Djakarta du 11 au 13 mars de M. Thach n'a pas non plus permis de débloquer la situation. Pourtant le ministre vietnamien arrivait porteur de propositions plus souples dans leur forme, adoptées fin janvier par la conférence des ministres des affaires étrangères indochinois. En outre, en dépit des coups de main khmers rouges, l'armée de Hanoï n'avait toujours pas lancé sa tradionnelle offensive de saison sèche. M. Thach avait agité l'épouvantail de Pékin dans un pays dont les dirigeants vivent encore dans la hantise de la menace du communisme prochinois. Cette hantise pourrait, par ailleurs, expliquer en partie les déclarations du général Murdani elles pourraient avoir eu pour objectif, selon certains Indonésiens, de mettre en garde ceux qui, à Djakarta, souhaitent normaliser les relations avec Pékin, « gelées » depuis 1967.

Les nationalistes « complices de Pol Pot »

A Djakarta, comme quelques jours après en Australie, M. Thach s'est déclaré prêt à accorder à la question cambodgienne la priorité dans les discussions entre pays de la région. Auparavant il réclamait un débat d'ensemble. Les Indonésiens y ont vu *« un significatif pas en avant »*. Mais la rencontre de M. Thach avec le président Suharto a été qualifiée d'*« infructueuse »* par le ministre indonésien des affaires étrangères, M. Mochtar Kusumaatmadja, qui a estimé qu'*« aucun progrès n'avait été accompli »*. En particulier parce que M. Thach avait *« refusé de prendre en considération l'appel du 20 septembre 1983 de l'ASEAN »*, qui prévoyait un retrait graduel, sur une base territoriale et sous contrôle international, des forces vietnamiennes du Cambodge.

M. Thach, se fondant sur le manque de sympathie éprouvé par les pays de l'ASEAN, et par l'opinion internationale, envers les Khmers rouges — que pratiquement personne ne veut voir revenir au pouvoir, — a redemandé *« l'élimination de Pol Pot et de ses complices en tant que force politique et militaire »* comme condition de la tenue d'*« élections libres »*. Toutefois, en qualifiant, après son retour à Hanoï, dans une entrevue avec l'AVI, ceux qui participent au *« gouvernement de coalition »* — c'est-à-dire les nationalistes partisans du prince Sihanouk et de M. Son Sann, — de *« complices de Pol Pot »*, il a paru les exclure d'un futur processus démocratique.

Curieusement, la dernière étape de M. Thach a été écourtée. Arguant d'une infection pulmonaire, il a annulé la rencontre qu'il devait avoir avec son homologue thaïlandais. Quelques jours après, la tension remontait le long de la frontière khméro-thaïlandaise.

La crise cambodgienne reste dans l'impasse. On demeure loin d'un compromis. Les conditions annoncées par Hanoï, qui s'inquiète de l'attitude soviétique et ne parvient pas à « normaliser » la situation au Cambodge, ne semblent pas encore assez significatives pour atténuer la méfiance de l'ASEAN et des ses alliés américains et chinois.

PATRICE DE BEER.

Vif incident entre Paris et Santiago

De notre envoyé spécial

Santiago. — La France et le Chili sont-ils sur le point de rompre ? C'est la question qui se pose après la déclaration, le vendredi 30 mars, du ministère des relations extérieures de Santiago exigeant le rappel immédiat à Paris du vice-consul, Mme Yvonne Legrand. Celle-ci est accusée par le gouvernement du général Pinochet d'être un *« élément perturbateur »* dans les relations entre les deux pays.

La France de M. François Mitterrand et le Chili du général Pinochet ne s'aiment pas, c'est bien connu. Le candidat socialiste à la présidence de la République avait d'ailleurs annoncé que le premier geste d'un gouvernement du gauche serait de rompre les relations diplomatiques avec Santiago. Le chef de l'Etat chilien, de son côté, n'a jamais pardonné à M. Claude Cheysson d'avoir déclaré en mai 1983 : *« Le régime du général Pinochet est une malédiction pour le peuple. »* Il n'a pas non plus apprécié que le gouvernement français ait protesté contre l'arrestation, le 15 février, du leader du Mouvement démocratique populaire, M. Manuel Almeyda et la détention, le 7 mars, de vingt-quatre militants socialistes accusés de préparer un plan terroriste.

Les relations s'étaient dangereusement tendues ces derniers jours à la suite du communiqué du Quai d'Orsay condamnant *« la violente répression »* qui s'est abattue sur les protestataires de la « Journée nationale » du 27 mars. Le gouvernement chilien a accusé Paris de *« légèreté »* et affirmé que *« les jugements réitérés du gouvernement français reflètent une analyse déformée de la situation interne du Chili »*.

C'est, toutefois, la récente publication par *le Figaro-Magazine* de télex dans lesquels l'ambassade de France au Chili demandait des visas de long séjour pour des militants du Mouvement de la gauche révolutionnaire (MIR) qui a mis le feu aux poudres. La presse s'est emparée immédiatement de l'affaire. C'est ainsi que le quotidien du soir *la Segunda* titrait le 30 mars en premièr page : *« La police internationale confirme la sortie du pays d'un miriste accompagné du consul de France... »*

Le communiqué du ministère chilien des relations extérieures affirme *« qu'ils dispose depuis longtemps d'éléments prouvant que Mme Yvonne Legrand est en liaison avec des groupes partisans de la violence, et en particulier avec le MIR »*... Le document précise : *« Il y a longtemps que l'ambassadeur de France, M. Léon Bouvier, a été informé des activités de Mme Legrand, mais, malheureusement, aucune mesure n'a été prise contre elle. »*

A l'ambassade de France, où M. Bouvier préfère garder le silence, nous avons pu recueillir l'opinion de l'intéressée : *« Je n'ai fait que me conformer aux orientations de notre politique extérieure qui accorde la priorité au respect des droits de l'homme*, affirme Mme Legrand... *Me traiter de révolutionnaire est absurde. J'ai servi six ans dans l'armée, et je suis dans la diplomatie depuis 1963. Ce n'est pas à quarante-neuf ans que je vais faire la révolution...*

» Il est faux de dire que c'est M. Régis Debray qui m'ait fait nommer à Santiago. Je ne l'ai jamais rencontré et, d'ailleurs, je suis entrée en fonctions en avril 1981, c'est-à-dire avant l'arrivée au pouvoir de M. François Mitterrand... Quand j'étais en poste à Bilbao, je me suis occupée de drogués. Ce n'est pas pour ça que je suis devenue une droguée... Faciliter le départ en France de dissidents menacés de mort est conforme à la politique d'accueil de notre pays... Je gêne les autorités parce que je m'occupe des prisonniers politiques... On a voulu faire croire que je leur faisais parvenir des cassettes contenant des instructions politiques, alors qu'il s'agissait de cours envoyés par l'université de Toulouse-Le Mirail. »

Mme Legrand estime être victime d'une machination. *« Les fuites sont le fait de fonctionnaires de l'ambassade qui ont été mis en contact avec la GNI* [la police secrète du régime] *par des membres de la communauté française au Chili... »*

JACQUES DESPRÉS.

LA COURSE AUX ARMEMENTS STRATÉGIQUES

Washington pourrait renoncer en 1985 à certaines limitations des accords SALT-2

Washington *(AFP)*. — Le gouvernement américain pourrait cesser de respecter l'accord SALT-2 sur la limitation des armements nucléaires lorsqu'il arrivera à expiration, à la fin de 1985, a indiqué le Département d'Etat. La décision de Washington dépendra de *« la situation internationale et des besoins des Etats-Unis en matière de sécurité nationale »* qui prévaudront à ce moment-là, précise un communiqué rendu public le vendredi 30 mars. Le gouvernement américain, ajoute-t-il, fera connaître ses intentions à la fin de l'année prochaine, avant les essais en mer du septième sous-marin stratégique de la classe Ohio.

Le traité SALT-2 n'a jamais été ratifié, mais les Etats-Unis avaient toujours affirmé jusqu'à présent qu'ils en respecteraient les dispositions si l'URSS faisait de même. Évoquant l'éventualité d'un abandon des accords SALT, le *Washington Post* estime qu'une telle décision serait *« encore plus grave »* que l'interruption par les Soviétiques des négociations sur ce thème (START), en décembre dernier, et que cela *« pourrait supprimer les dernières règles restreignant encore les deux super-puissances dans le domaine des armes nucléaires »*.

De fait, la décision que le département d'Etat laisse entrevoir pour l'an prochain serait le premier cas d'une renonciation aux restrictions quantitatives résultant d'accords antérieurs, que ces accords soient ratifiés ou non, en vigueur ou déjà prescrits (ainsi, l'accord intérimaire SALT-1 sur les armements offensifs, qui expirait en 1977, avait été reconduit pendant que se poursuivaient les négociations SALT-2, conclues deux ans plus tard). Il pourrait en résulter une sérieuse déstabilisation.

Les dispositions de SALT-2, dont Washington voudrait apparemment se libérer, ne sont pas celles qui limitent le nombre total de vecteurs nucléaires stratégiques (2 250 de chaque côté), mais les sous-plafonds imposés aux vecteurs à ogives multiples (MIRV).

Il était entendu, en 1979, que le nombre de missiles « mirvés » ne dépasserait pas 1 200 de chaque côté, dont 820 au maximum pour les engins basés à terre. A l'époque, ces nombres étaient pour les Etats-Unis de 1 046 et 550 respectivement, soit très en dessous de ces plafonds. Mais depuis lors, grâce à la mise en service des sous-marins Ohio, porteurs de vingt-quatre missiles Trident chacun, le total des engins « mirvés » américains est passé à 1 142 (contre 1 100 pour l'URSS) ; il passera à 1 166 à l'automne prochain avec le lancement du cinquième Ohio, à 1 190 avec le sixième et à 1 214 à la fin de 1985 avec le septième.

Il faudrait donc, pour que le plafond de 1 200 soit respecté, renoncer à un ou deux submersibles Poseidon, ou encore à des missiles terrestres Minuteman — les uns et les autres étant relativement anciens mais encore tout à fait « crédibles ».

La répugnance manifestée par le gouvernement américain à faire ce « sacrifice » va à l'encontre du principe de *builddown* accepté par M. Reagan, selon lequel toute mise en service d'une charge nucléaire nouvelle devrait s'accompagner de la destruction de deux ou plusieurs armes anciennes.

En outre, il est paradoxal de voir les États-Unis se préparer à violer les limitations apportées aux engins à têtes multiples au moment où ils cherchent à revenir, sur les conseils de M. Kissinger et d'autres experts, à la formule des petits missiles à une seule tête tels que le Midgetman, considérés comme moins déstabilisants.

MICHEL TATU.

LA VISITE DE M. WEINBERGER A ATHÈNES

Washington veut éviter que la Grèce ne devienne le maillon faible de l'OTAN

Le ministre turc des affaires étrangères, M. Vahit Halefoglu, a qualifié, le vendredi 30 mars, la décision de la commission des affaires étrangères du Sénat américain à propos de l'aide militaire à Ankara de « dangereux chantage ». Cette commission a décidé de subordonner l'aide américaine sous forme de dons à la Turquie à des concessions des Chypriotes turcs aux Chypriotes grecs. Le secrétaire américain à la défense, M. Weinberger, est attendu dimanche à Ankara.

De notre correspondant

Athènes. — M. Weinberger a pu mesurer, lors de son séjour en Grèce, la force du courant anti-américain dans ce pays. Tandis que le secrétaire américain à la défense, au premier jour de sa visite, le vendredi 30 mars, s'entretenait avec le président de la République, M. Caramanlis, et avec le premier ministre, M. Papandréou, quelque trente mille personnes, selon la police, ont manifesté dans le centre d'Athènes à l'appel du Parti communiste grec (pro-soviétique). D'autres manifestations ont eu lieu à Salonique et dans une vingtaine de villes.

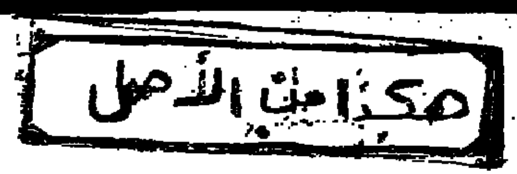
Si la visite de M. Weinberger ne semble pas devoir entraîner de rapides évolutions, elle aura souligné le souci des Américains d'éviter que la Grèce ne devienne le maillon faible du dispositif occidental dans cette région du monde.

En effet, de par sa position géographique, la Grèce constitue une charnière pour les forces de l'OTAN sur le plan logistique et opérationnel. Pour leur part, les dirigeants grecs tiennent à préserver les intérêts de leur pays et restent particulièrement vigilants face aux revendications turques dans la région de l'Egée. Ils craignent que des relations par trop privilégiées entre Washington et Ankara ne viennent perturber le rapport des forces dans cette région.

La reconnaissance par la Turquie de la « République » chypriote turque et le maintien à Chypre des troupes turques d'occupation ne sont pas pour faciliter un dialogue constructif entre Athènes et Ankara. Enfin, en dehors de la clarification de divers points de l'accord sur les bases américaines, signé le 9 septembre dernier, le gouvernement grec attend des Etats-Unis que le problème posé par le quartier général de Larissa et l'île de Lemnos soit réglé.

M. Papandréou a déclaré, vendredi soir, qu'il avait examiné avec le secrétaire américain *« toute la problématique du triangle Athènes-OTAN-Ankara »*. *« Les relations entre Washington et Athènes passent par Ankara »*, a-t-il insisté. Les deux hommes ont qualifié leurs conversations d'« importantes ».

MARC MARCEAU.



L'INDE ENTRE MOSCOU ET PARIS

NUCLÉAIRE :

La France et l'URSS contre le « tout indien »

L'Inde balance entre Moscou et Paris. Un cosmonaute indien devrait partir le 3 avril à bord d'un Soyouz. Mais l'Inde coopère aussi avec l'Europe et les Etats-Unis pour les lancements de ses satellites. Soviétiques et Occidentaux rivalisent pour apporter leur concours au programme nucléaire indien.

De notre correspondant.

Entreprise peu après l'indépendance, l'aventure nucléaire indienne, en dépit de ses faiblesses en matière de réalisation, a tout de même de quoi réjouir ses initiateurs. Outre la naissance d'une communauté scientifique d'environ quarante mille techniciens d'excellent niveau, elle a, en effet, permis la création d'une demi-douzaine de centres de recherche ultra-modernes, où sont étudiées les diverses applications de l'atome, en biologie, exploration, sismologie, médecine, agriculture, et, bien sûr, énergie.

L'Inde n'en est pas encore au stade des surrégénérateurs (à l'exception d'une expérience limitée à la recherche 15 MW à Kalpakkam, dans le Tamil-Nadu), mais une étude de faisabilité pour une unité de 500 MW est en cours.

Six réacteurs de puissance pour la production d'électricité, dont deux de 200 MW fonctionnant à l'uranium enrichi, à Tarapur, deux de 220 MW, selon la filière canadienne CANDU (uranium naturel, eau lourde), à Kota, dans le Rajasthan, et deux de 235 MW à Madras, capitale du Tamil-Nadu, sont opérationnels (à l'exception de la seconde unité de Madras, prévue pour fin 1984). Ces deux dernières, comme les quatre nouvelles de 235 MW en construction (une paire à Narora, dans l'Uttar-Pradesh – livraison 1986-1987, – et une autre à Kaprakar, dans le Gujarat – livraison 1995-1996) utilisent le même procédé canadien. L'Inde, qui a choisi cette filière pour l'ensemble de son programme, dispose aussi d'un petit complexe de production de combustible à Hyderabad, capitale de l'Andra-Pradesh, et de sept usines de production d'eau lourde, dont trois seront livrées cette année.

Depuis la création, en 1957, de la principale unité de recherches, le fameux centre Babha, du nom de Homi Babha, père du nucléaire indien, statufié comme un héros national dans les villes du pays, les quatre mille chercheurs employés dans les laboratoires et autour des cinq réacteurs de recherches du centre, à la sortie de Bombay, ont fait un énorme chemin sur la voie de la maîtrise de l'atome.

Ni ceux qui sont les détenteurs de ces connaissances et moins encore l'Etat, leur employeur-commanditaire, n'éprouvent la moindre tentation de renoncer, ni même de ralentir un programme évidemment jugé d'intérêt public. Non, ce qui anime aujourd'hui la controverse et remplit les colonnes des journaux, c'est l'exigence d'une remise en cause du « choix national » en faveur de la filière uranium naturel-eau lourde. Les critiques de ce choix exclusif, partisans du retour, même temporaire, à la filière utilisant l'uranium enrichi, sont favorables à l'acquisition d'une ou de plusieurs centrales à l'étranger.

Ils prétendent que les objectifs assignés au programme national (production de 10 000 MW d'électricité en l'an 2000, soit 10 % de la consommation envisagée alors, contre à peine 3 % aujourd'hui, avec 1 100 MW) ne pourront être atteints sans ce changement de cap. Les opérations ont déjà pris une dizaine d'années de retard, et celui-ci est non seulement impossible à rattraper, mais probablement appelé à augmenter. En outre, et c'est là le talon d'Achille des Indiens, la production nationale d'eau lourde est pour l'heure insuffisante et contraint le pays à recourir à de massives importations d'URSS.

Pourquoi donc, plaident-ils, ne pas franchir un pas de plus dans les échanges avec l'étranger et accélérer l'ensemble du programme en acquérant quelques unités moyennes fonctionnant à l'uranium enrichi ? La France et l'URSS, qui seraient mieux placées pour profiter de nouvelles orientations, soutiennent bien entendu cette idée à fond.

Dans cette course au contrat, Moscou paraît sans doute en meilleure position que Paris (1). Cependant, les Français n'ont pas dit leur dernier mot. Les adversaires de la filière à l'uranium enrichi non plus. Reprenant à leur compte les arguments gouvernementaux qui avaient *présidé* au choix CANDU, ils rappellent que l'Inde dispose, dans son sous-sol, d'uranium naturel en quantité suffisante (évaluée à 75 000 tonnes) pour son programme de développement. A la condition toutefois que le combustible régulièrement consommé soit retraité, ce qui n'est possible actuellement qu'en très faibles quantités expérimentales.

La leçon de Tarapur

Les partisans du « tout indien » font également valoir que les chercheurs autochtones ont maîtrisé le cycle du thorium, qui peut être utilisé pour les centrales à eau lourde, et que, là encore, l'Inde possède de très grandes réserves (30 000 tonnes). Enfin, argument décisif dans leur esprit, le pays n'ayant pas la capacité de produire de l'uranium enrichi, il se retrouverait dans une dangereuse situation de dépendance vis-à-vis de ses fournisseurs étrangers. La leçon de Tarapur, à 100 kilomètres au nord de Bombay, la première centrale de l'Inde vendue clés en main et contrat de carburant enrichi garanti par les Américains (General Electric) en 1963, et néanmoins privée, par les mêmes Américains, du combustible en 1978, n'a pas été oubliée.

Menacés de panne, les deux réacteurs n'ont pu poursuivre leur activité que grâce aux Français qui se substituent, depuis novembre 1982 – avec l'accord de l'administration Reagan, – aux fournisseurs américains défaillants. Et le problème des pièces détachées, qui est, paraît-il, lié à la sous-exploitation actuelle de la centrale – elle tournerait aux deux tiers de sa capacité, – n'est toujours pas réglé. Là encore, les Américains ont unilatéralement modifié le contrat initial et n'acceptent de livrer que les matériels introuvables ailleurs que chez eux.

Tous les ennuis du programme nucléaire indien ont commencé, il est bon de le rappeler, après l'explosion d'un engin à Pokhran, dans le désert du Rajasthan, en 1974.

Cette explosion-surprise provoqua la rupture immédiate de la coopération avec les Canadiens, auteurs du « procédé national » (2) et résonna jusqu'à la Maison Blanche. C'est cet événement qui incita le président Carter à faire voter, en 1978, une loi de non-prolifération interdisant toute coopération américaine avec des pays non signataires du traité de non-prolifération nucléaire de 1967. Bien que membre de l'Agence de l'énergie atomique de Vienne, l'Inde, comme d'autres pays, n'a jamais voulu signer ce traité, à ses yeux *« injuste et humiliant »*, puisqu'il soumet l'ensemble des opérations nucléaires des signataires à un contrôle international.

Pour l'heure, donc, la coopération nucléaire avec Washington et Toronto est au plus bas. Les Indiens continuent d'assurer le monde, et les membres du club de Londres, qu'ils n'ont pas de projet atomique militaire et insistent officiellement sur le caractère *« entièrement pacifique »* de leur programme. *« Il ne s'agit pas pour nous de transformer le monde en un désert, mais de faire fleurir les nôtres »*, proclamait joliment l'an dernier Mme Gandhi.

Mais les solides soupçons qu'entretiennent à cet égard les spécialistes se nourrissent de plusieurs indices. Les satellites américains, notamment, enregistrent de temps à autre des mouvements suspects autour du site de Pokhran et annoncent périodiquement, il est vrai, la répétition de l'expérience de 1974. Des scientifiques indiens ont, d'autre part, calculé que le retraitement d'une partie du combustible jusqu'ici consommé à Tarapur aurait déjà permis à leur pays de se doter de quantités suffisantes de plutonium pour deux cents explosions de l'importance de celle de Pokhran ! Certains se disent d'ailleurs convaincus que l'Inde dispose déjà d'au moins un engin nucléaire de puissance inconnue.

Personne, en tout cas, ne met en doute la capacité indienne d'en *fabriquer*. L'effort de recherche atomique entrepris par le vieil adversaire pakistanais est devenu, malgré les démentis, un secret de Polichinelle. Nul doute que l'ardeur des chercheurs de l'Institut Babha s'en trouve démultipliée...

PATRICE CLAUDE.

(1) La France, disent les Indiens, ne peut livrer de petites unités qu'à des coûts élevés, puisqu'elle n'en fabrique pas. L'Union soviétique, elle, en construit toujours et serait donc en position de livrer à des prix plus compétitifs. Les partisans du contrat avec Moscou font en outre valoir que la France devrait être payée en devises, alors que, en vertu d'un accord de compensation entre les deux pays, l'URSS serait réglée en roupies. Ils soulignent, enfin, que le déficit des échanges de Moscou avec l'Inde pourrait être ainsi comblé.

(2) Construite avec l'assistance du Canada en 1973, l'unité nº 1 de Kota est actuellement fermée en raison d'importantes fuites d'eau lourde. En neuf ans d'activité, le réacteur a souffert deux cent cinquante et une pannes diverses, et l'unité nº 2, achevée en 1980 sans la participation des Canadiens, a subi vingt-quatre incidents lors de sa seconde année de fonctionnement. Après la visite récente, sur le site, d'une équipe d'experts canadiens, les rumeurs, non confirmées, d'une reprise imminente de la coopération entre les deux pays se multiplient.

AÉROSPATIALE

De la coopération à l'indépendance

De tous les pays en voie de développement, l'Inde est sans doute celui dont l'industrie aérospatiale est la plus avancée et la plus diversifiée. La preuve en est que les constructeurs de certains avions militaires parmi les plus perfectionnés (Jaguar franco-britannique, Mirage français, Mig soviétique) se sont montrés disposés à des transferts de technologie permettant à l'Inde de fabriquer ces appareils sous licence. Et l'Inde est l'un des rares pays à avoir conçu, construit, lancé des satellites et exploité l'espace au service de ses objectifs de développement.

Durant la première semaine de mars, la société indienne Hindustan Aeronautics (entreprise publique) a expérimenté un moteur qu'elle avait mis au point pour un projet de nouvel avion-cible sans pilote. Dans les années 50 et 60, elle avait conçu et mis au point l'avion de combat HF-24 Marut, tout en construisant sous licence un autre avion de combat. Elle a également réalisé un avion-école et un appareil agricole, et produit sous licence britannique l'avion de transport Avro.

A l'heure actuelle, elle assure l'assemblage d'avions chasseurs Jaguar. En 1979, l'Inde avait passé un marché pour l'achat, l'assemblage et, par la suite, la fabrication sous licence de Jaguar, mais elle a fini par renoncer aux projets de production de ce programme. Quant aux moteurs des appareils qu'elle assemble, ils sont construits en Inde sous licence britannique de Rolls Royce et Turbomeca.

Le programme aéronautique

Depuis la fin des années 60, l'Inde produit par ailleurs, sous licence, le chasseur soviétique Mig-21 dont elle a construit plusieurs versions nouvelles. Elle s'est attaquée ensuite à la production du Mig-23 et s'apprête à entreprendre celle du Mig-27 et éventuellement celle du Mig-29.

Jusqu'à maintenant, l'Inde ne collaborait donc avec une puissance étrangère que pour la production d'un seul avion militaire, le Mig soviétique, puisqu'elle avait renoncé au projet d'assurer l'ensemble du processus de production des Jaguar. L'an dernier, cependant, elle a passé un contrat pour l'achat de quarante Mirage-2000 à la France (l'appareil était alors encore au stade de prototype et les premières livraisons devraient intervenir prochainement) et pris une option pour la construction de ces appareils sous licence.

L'Inde, maintenant, hésite. Une délégation de pilotes indiens s'est récemment rendue en Union soviétique pour évaluer les performances du Mig-29, mis au point à peu près à la même époque que les Mirage-2000. Il est probable que les Soviétiques proposeront la technologie correspondant à cet avion ainsi qu'une option sur le futur Mig-31, qui sera prêt d'ici deux ou trois ans. Au cas où elle laisserait tomber son programme de production de Mirage, l'Inde en reviendrait donc à la situation antérieure en ne conservant qu'une seule chaîne de montage d'appareils étrangers, celle du Mig.

L'URSS souhaiterait faire fabriquer en Inde les pièces détachées du Mig-21 pour répondre à ses propres besoins, à ceux de ses alliés du pacte de Varsovie et de ses autres pays amis qui utilisent cet avion. Par ailleurs, l'URSS achète à l'Inde l'avionique de l'appareil de transport Antonov AN-32, dont l'Inde doit acquérir quelques unités. Ainsi les AN-32 ne sont-ils pas entièrement de fabrication soviétique mais comportent un élément indien.

L'Inde travaille en outre résolument à la mise au point d'un avion de combat léger pour les années 90 et a reçu à cette fin des offres de la France, de l'URSS et de la Grande-Bretagne. Tous ces pays font des offres de services pour créer un appareil de ce type.

Dans le domaine de la production d'hélicoptères, les réalisations sont déjà significatives. L'Inde construit en effet sous licence française de la SNIAS des hélicoptères Cheetah et Chetak. L'URSS vient de lui acheter quelques Chetak. La France, la Grande-Bretagne et l'Union soviétique souhaitent également collaborer (chacune de son côté) avec l'Inde à la mise au point d'un nouvel hélicoptère léger.

Le récent accord de fabrication sous licence du Dornier ouest-allemand de vingt-huit places marque, enfin, une étape importante dans l'histoire de l'aéronautique civile indienne.

Dans le domaine de la technologie spatiale, le lancement avec succès du satellite Rohini-1 au mois de juillet 1980 a fait de l'Inde – après l'Union soviétique, les Etats-Unis, la France, le Japon et la Chine – le sixième pays à mettre un satellite en orbite grâce à son propre lanceur. Cette réussite apporte la preuve que, en dix-huit ans, le programme spatial indien est devenu une entreprise de très haut niveau et qu'il a permis de réaliser des progrès notables dans la mise au point de satellites et de lanceurs et le développement d'infrastructures de soutien au sol.

Bien qu'elle juge indispensable de disposer de ses propres moyens, l'Inde n'en a pas moins admis la nécessité passagère d'une aide étrangère. Ainsi les Etats-Unis, l'Union soviétique et la France l'ont-ils aidée à mettre au point puis à lancer des satellites. En avril 1975, le premier satellite indien, Aryabhata (conçu et construit par les Indiens à l'exception des panneaux et batteries solaires de fabrication soviétique), fut lancé d'un cosmodrome soviétique, de même qu'un autre satellite du même type, Bhaskara. Pendant ce temps, l'Inde a poursuivi ses efforts pour mettre au point un lanceur à carburant solide : après un premier échec, en août 1979, le lancement de la fusée à quatre étages SLV-3 fut couronné de succès au mois de juillet 1980.

La seconde étape majeure fut le lancement du premier satellite géostationnaire indien assuré par l'Agence spatiale européenne sur la fusée Ariane. Les scientifiques indiens réussirent à positionner ce satellite – une opération que les Etats-Unis, l'Union soviétique, la France et le Canada étaient jusque-là seuls à pouvoir réaliser. En novembre 1981, c'est d'une fusée soviétique que fut lancé le satellite Bhaskara-2.

Jusqu'ici, tous les satellites que l'Inde avait lancés étaient de fabrication indienne, et tous les satellites, à l'exception de Rohini-1 et 2, avaient été lancés par des fusées étrangères de bases extérieures au territoire indien.

L'Inde allait désormais passer du stade des satellites expérimentaux et d'observation à celui des applications. Elle lança le programme INSAT (Indian National Satellite System), dont la première phase (INSAT-I) doit aboutir à la mise en orbite de deux satellites similaires à applications multiples. Leur but est d'établir des lignes de télécommunications avec les régions les plus reculées, de diffuser toutes informations intéressant le développement par le canal de la télévision, de faciliter ainsi l'adoption de meilleures techniques agricoles et d'étendre les soins de santé, etc.

Le premier satellite de cette série – conçu en Inde, mais construit et lancé aux Etats-Unis – est tombé en panne cent cinquante jours après son lancement, en avril 1982, et fut abandonné. L'échec est imputable à un défaut de fabrication. Le deuxième, également construit et lancé des Etats-Unis, est actuellement en orbite, et le troisième, et dernier, doit être lancé prochainement, après quoi commencera la série des satellites INSAT-II. A l'avenir, tous les satellites indiens seront construits en Inde, à commencer par le premier satellite de la série INSAT-II. En dehors de cette série, l'Inde prépare un satellite spécial de télédétection (Indian Remote Sensitive Satellite, IRS) à des fins de levée et de prospection géologiques et géophysiques.

Retard en matière de lanceurs

Quoique étant en avance sur la Chine dans le domaine de la construction des satellites, l'Inde accuse un très net retard dans celui des moyens de lancement. La raison en est que, contrairement à l'Inde, la Chine a poursuivi son programme spatial à des fins militaires. Mais l'Inde a l'intention de se doter de ses propres moyens de lancement au cours de la décennie 1980 et travaille actuellement sur deux projets de lanceurs : l'Augmented Satellite Launch Vehicle (ASLV), qui doit être suivi par le Polar Satellite Launch Vehicle (PSLV).

Les autorités indiennes continuent à affirmer que ce programme spatial ne poursuit aucun objectif militaire. Mais les scientifiques font valoir que le lanceur SLV-3, expérimenté avec succès, peut être, du jour au lendemain, transformé en un missile balistique à portée intermédiaire (IRBM) doté d'un rayon d'action de 1 500 km.

L'Inde s'efforce également de mettre au point des petits missiles pour équiper ses forces armées : missiles antichars, missiles sol-air, etc. Elle en fabrique d'ailleurs certains sous licence. Elle produira bientôt un missile guidé antichar, le missile Milan, grâce à l'aide technologique de la SNIAS. Cependant, on connaît mal la production indienne de missiles, qui relève du secteur public, où le secret le plus strict est de règle.

Ainsi l'Inde a-t-elle trouvé sa place dans l'industrie aérospatiale et peut-elle aujourd'hui maîtriser la technologie des avions de combat et des missiles les plus perfectionnés. De même, dans le domaine spatial, l'Inde a été le premier pays à mettre au point un satellite d'application à objectifs multiples entièrement placé au service du développement et à le faire fonctionner par ses propres moyens.

MOHAN RAM.

AU CENTRE AÉROSPATIAL !

PESSIN.

Des Mirage ou des Mig

Depuis un récent voyage à New-Delhi du maréchal Oustinov, ministre soviétique de la défense, qui a promis de livrer aux Indiens de nouveaux avions de combat, les industriels français de l'armement redoutent que l'Inde ne tienne pas son engagement, affirmé en 1982, de construire sous licence l'intercepteur Mirage 2000 commandé, pour l'instant, à quarante exemplaires.

Les Soviétiques ont, en effet, décidé de s'opposer, par tous les moyens de pression dont ils disposent, aux négociations entre l'Inde et la France, qui prévoient : 1) l'achat par l'Inde de quarante avions Mirage 2000 de défense aérienne, dont les premiers exemplaires seront livrés à la fin de 1984 ; 2) la cession par la France d'une licence de fabrication, partielle puis totale, sur place, dans les usines de Bangalore, de cent dix exemplaires supplémentaires du même modèle Mirage 2000.

Seule, à ce jour, a été conclue la fourniture, pour environ 5 milliards de francs, de quatre avions biplaces d'entraînement et de trente-six versions monoplace de combat, assemblés dans les usines françaises de Dassault-Breguet et livrables entre octobre 1984 et décembre 1986. Le Mirage 2000 choisi par les Indiens est, à quelques détails près, celui que l'armée de l'air française a retenu pour ses propres besoins.

Compte tenu du « forcing » soviétique, il se pourrait que les Indiens renoncent à la licence et se contentent de commander trente ou quarante avions supplémentaires. Cette éventualité fermerait la porte à la cession à New-Delhi de la licence du Mirage 2000 et sonnerait le glas d'un projet, formé à Paris, de renouer avec un ancien client des industries françaises de l'aéronautique. Il faut, en effet, remonter à une vingtaine d'années pour recenser le dernier grand contrat aéronautique avec l'Inde (l'achat d'avions Breguet-Alizé de lutte anti-sous-marine), si l'on excepte la vente, intervenue entre-temps, de missiles anti-chars Milan et d'hélicoptères Alouette III et Lama de la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS).

Étranger

RDA-RFA

La porte étroite de la liberté

En choisissant la liberté, Mme Ingrid Berg, la nièce du chef du gouvernement est-allemand, a dû passer par le centre d'accueil de Giessen. Comme la centaine de ses compatriotes qui, chaque jour, fuient la RDA...

De notre envoyé spécial

Giessen. – Une silhouette de femme se détache d'une fenêtre ; le regard fixe, elle tire nerveusement sur sa cigarette. Plus bas, dans la cour, des gens vont et viennent entre les immeubles, l'air affairé. D'autres, par petits groupes, se préparent à aller en reconnaissance en ville, histoire de voir ce que les magasins de l'Ouest ont à offrir.

Rien ne distingue à première vue le centre d'accueil de Giessen, en Hesse, d'une quelconque petite cité de banlieue industrielle. Coincé entre des voies de garage, le remblais d'une route et un entrepôt, il n'a rien pour apporter la petite note d'humanité que pourraient attendre ceux qui viennent d'accomplir le « long voyage » en provenance de la RDA. A Giessen, carrefour obligatoire de tous les réfugiés d'Allemagne de l'Est, on est là pour les formalités. Rien d'autre.

Trois fois par jour, le train de Bebra, la ville frontalière la plus proche, dépose sur les quais de la petite gare ocre-rouge son lot de voyageurs un peu spéciaux, encombrés de valises ou de colis divers. Ils sont relativement jeunes pour la plupart, et les enfants, nombreux. On arrive au centre à pied, en famille ou par petits groupes. Seuls quelques privilégiés sont venus directement de RDA avec leur voiture personnelle. Pour tout accueil, la cage de verre du gardien et une barrière amovible, comme dans n'importe quelle usine.

Combien sont-ils, éparpillés dans les quatre immeubles du centre ? Plusieurs centaines, en tout cas. En temps normal, Giessen accueillait bon an mal an quatre cents à cinq cents personnes par mois. Leur nombre a commencé à progresser lentement depuis novembre. « *Puis, tout d'un coup*, indique le porte-parole du camp, *les gens sont arrivés par paquets, sans avertissement : 100, 200, 300 par jour.* »

Des lits superposés

Depuis quelque temps, le gouvernement a donné des directives pour que le nombre des arrivées ne soit plus communiqué, afin d'éviter trop de publicité. Mais tout semble indiquer que le flot se poursuit au même rythme. Ce brusque afflux, que l'on n'avait plus connu depuis la construction du mur de Berlin, a pris les responsables de court. Il a fallu à la hâte prendre des mesures pour canaliser les nouveaux venus. On a fait appel à des volontaires de la municipalité pour prêter main forte aux agents débordés.

Des salles d'accueil provisoires ont été aménagées sommairement à côté des cuisines pour recevoir les derniers arrivants. Des lits superposés ont été installés dans les chambres prévues normalement pour deux personnes, et d'autres centres d'hébergement ont dû être ouverts pour la nuit. La cantine que l'on a dû agrandir sert aussi de salle d'enregistrement et de salle d'attente.

Un haut-parleur égrène à intervalles réguliers les numéros de ceux qui sont appelés à effectuer quelque nouvelle formalité. 150, 151, 152... L'anonymat reste de rigueur à Giessen. Bien peu de réfugiés acceptent d'ailleurs de donner leur nom quand on les interroge sur ce qu'ils ont fait, ce qu'ils attendent de leur nouvelle vie. Toujours un vieux réflexe : la crainte que, d'une manière ou d'une autre, cela puisse porter préjudice à des membres de la famille restés en RDA.

En attendant son tour, on tue le temps comme on peut. Le séjour au centre de Giessen dure cinq jours environ, et la seule distraction est d'aller faire, de temps à autre, un petit tour en ville. Certains ont la chance d'avoir de la famille à l'Ouest et des parents qui sont venus les chercher. On fait salon dans sa chambre en formulant des projets d'avenir. Dans la cafétéria, on reste entre soi, entre petits groupes devant une bière ou quelque autre boisson. Certains sont seuls, perdus dans leurs pensées. Les conversations sont étouffées. Seul le baby-foot autour duquel s'agglutinent quelques enfants apporte un peu d'animation.

A leur arrivée en RFA, les réfugiés sont démunis de tout : argent, papiers d'identité. Les autorités est-allemandes les autorisent seulement à recevoir leurs meubles et objets personnels une fois l'installation terminée, et elles font payer le prix fort. Pour le reste, c'est à Bonn de subvenir à tous les besoins. Considérés par la Constitution comme des Allemands au même titre que les citoyens de la RFA, tous les réfugiés ont automatiquement, dès leur passage à la frontière, les mêmes droits que tout ressortissant de l'Ouest. S'ils étaient salariés, ils perçoivent une indemnité de chômage correspondant à leur qualification, et les personnes plus âgées touchent automatiquement une retraite.

Le premier travail des responsables du camp est de munir chacun d'une pièce d'identité pour leur permettre ensuite, en leur lieu de résidence, de bénéficier de tous leurs droits. Les réfugiés ont en général réussi à emporter des papiers personnels, extraits de naissance, certificats de mariage, certificats d'emploi, permettant à l'administration ouest-allemande de s'y retrouver. Une visite médicale complète est prévue pour donner droit éventuellement à des soins ou, en cas d'infirmité, à des pensions.

Interrogatoires

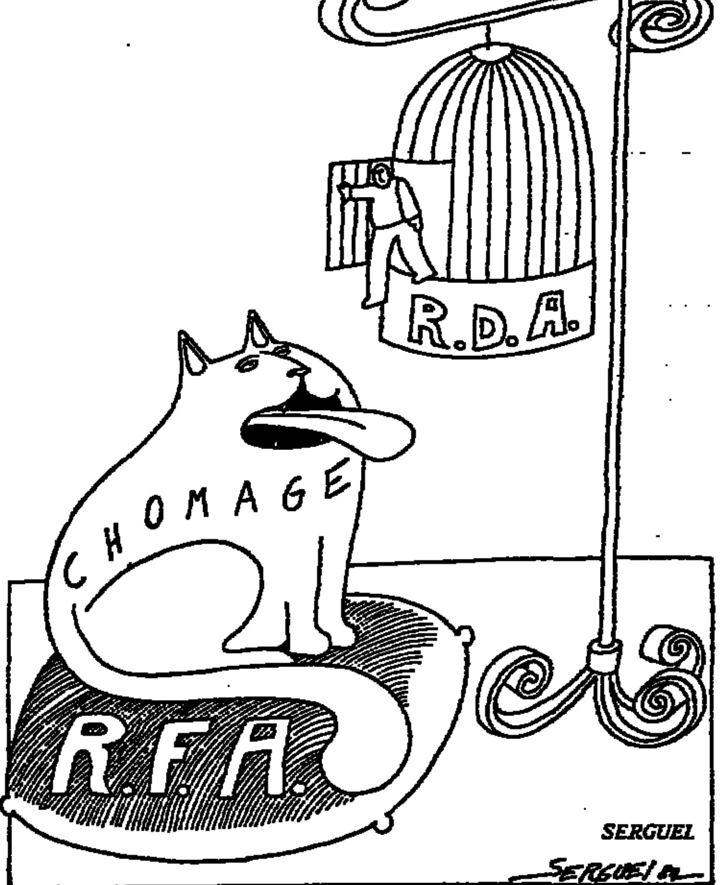
Vient ensuite l'interrogatoire par des services de sécurité chargés de repérer les éléments douteux ou d'éventuels agents. Interrogatoire fastidieux, mais que la plupart acceptent sans trop rechigner. Après les difficultés rencontrées avant leur départ de RDA, les gens acceptent avec une apparente indifférence. La vie est devant eux, non derrière.

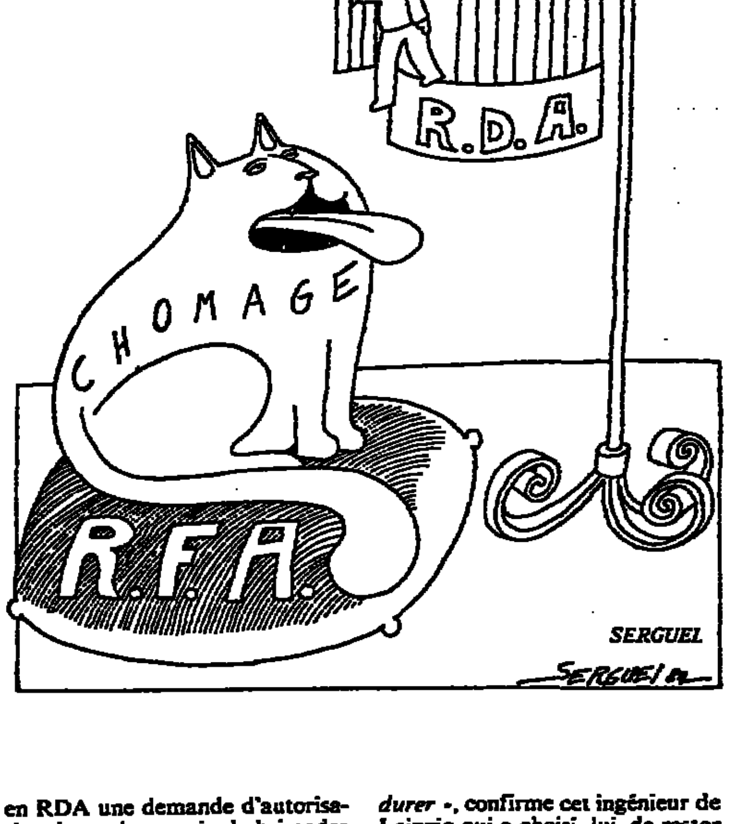
L'espoir des nouveaux venus est immense, même si chacun évite soigneusement, du moins en public, de trop le montrer. La plupart connaissent pourtant bien, à force d'avoir regardé la télévision ouest-allemande, la situation en RFA, le chômage, les problèmes d'insertion. Mais réalisent-ils vraiment ? « *Quand on veut travailler, on trouve toujours quelque chose à faire* », affirme péremptoirement un jeune chauffeur-livreur d'Erfurt, vingt-six ans, longs cheveux bouclés, venu rechercher à Munich un improbable père. « *Ici, on doit se battre pour son existence, pour sa propre vérité. Ce n'est pas la même chose que se battre pour sa liberté.* »

Liberté ! Le mot revient sans cesse dans toutes les bouches. Pour y avoir rêvé, ils sont près d'un demi-million à avoir déposé en RDA une demande d'autorisation de sortie au prix de brimades et surtout, pour la plupart, de la perte de leur emploi : sauf quelques chanceux, ils ont attendu plusieurs années avant de pouvoir partir.

Et combien sont-ils encore là-bas qui n'ont pas osé prendre le risque ? « *Si j'avais demandé une autorisation, j'aurais perdu mon travail, je n'aurais plus eu d'argent. On ne peut pas se le permettre quand on ne sait pas très bien combien de temps cela va durer* », confirme cet ingénieur de Leipzig qui a choisi, lui, de rester en RFA à l'occasion d'un séjour pour « raisons familiales », en laissant de l'autre côté sa femme et son enfant. Pourquoi avoir pris cette décision ? « *Oui. Pourquoi ? J'avais un bon job, une voiture, un appartement. C'est ce qu'on appelle la liberté, qui manque. Vous ne pouvez pas vous imaginer. On est enfermé et on ne peut pas savoir pourquoi. C'est ça le problème.* »

HENRI DE BRESSON.





CHINE :

Foires aux logements et foire d'empoigne

Les citadins chinois hésitent à quitter leurs maisons basses pour une pièce dans de grands immeubles ; surtout qu'il faut patienter des années, voire acheter son logement à des prix pour privilégiés.

De notre correspondante

Pékin. – La patience chinoise est bien connue, mais la crise du logement qui sévit à Pékin, à Shanghaï et dans d'autres grandes villes et les absurdités de la bureaucratie la mettent à rude épreuve. C'est ainsi que plusieurs centaines de Pékinois en attente d'un appartement, exaspérés par l'impéritie et la mauvaise volonté des fonctionnaires chargés des services publics de la capitale, se sont finalement mis en colère.

Depuis un an et demi, un logement avait été attribué à ces braves citoyens dans l'un ou l'autre des deux superbes immeubles de seize étages construits, à l'un des grands carrefours de la ville, pour les employés du ministère de la communication et du bureau du commerce extérieur de Pékin. Impossible, toutefois, d'y emménager, et pour cause : les constructeurs avaient tout simplement « oublié » de brancher l'eau, le gaz et l'électricité. Interventions discrètes, démarches prudentes, questions polies : rien n'y fit. Pendant dix-huit mois, les services intéressés se renvoyèrent la balle, se déclarant incompétents, ce qui, d'une certaine façon, n'était pas si faux. Une obscure querelle entre unités rivales était, paraît-il, à l'origine de ce « blocage » administratif.

Las de faire les frais de cette partie de ping-pong, les futurs locataires, parmi lesquels se trouvaient quelques personnalités connues, rassemblèrent leur courage et adressèrent une lettre de protestation au maire de Pékin, M. Chen Xitong. Miracle ! Un mois plus tard la question était réglée. Les deux gratte-ciel, enfin convenablement équipés, accueillaient leurs nouveaux habitants. Cette histoire – authentique – n'est qu'un exemple parmi beaucoup d'autres de situations parfois rocambolesques. Ainsi, tout récemment, le quotidien shanghaien *Wenhui Bao* a révélé les déboires essuyés par la Société locale de développement de l'habitat : sur un lot d'appartements représentant une surface totale de plus de 1 million de mètres carrés, on découvrit des *défauts de finition* (fuites de tuyauteries, murs lézardés) qui rendaient plus de la moitié des lieux inhabitables.

Pour faire face à une demande qui n'a cessé de croître depuis trente ans, le gouvernement fournit, depuis quelques années, un effort indéniable. La surface bâtie a presque doublée entre 1979 et 1982, passant de 62 millions à près de 118 millions de mètres carrés. Le nombre des logements construits chaque année a augmenté, dans le même temps, de 1 250 000 à 2 360 000. Les investissements ont connu une importante progression.

Depuis cinq ans, les autorités se sont mises en tête de rattraper le temps perdu. Cette volonté est visible à Pékin, où de nombreux immeubles de dix, quinze, voire de plus de vingt étages ont poussé comme des champignons dans le centre de la ville. Hélas ! L'implantation de ces bâtiments, d'une esthétique contestable, s'est faite souvent d'une manière anarchique, rompant l'harmonie architecturale d'une capitale dont la principale beauté tenait à la perspective de ses maisons basses traditionnelles. Quantitativement, les chiffres montrent bien la détermination du pouvoir : en 1949, nous a dit M. Xu Zhoulin, président de la commission de la construction de Pékin, la surface habitable de la capitale était de 13,5 millions de mètres carrés. Aujourd'hui, elle s'élève à près de 48 millions de mètres carrés, dont 20 millions (environ trois cent cinquante mille logements) ont été bâtis depuis 1978. « *Soit à peu près l'équivalent de la surface du vieux Pékin* », précise-t-il fièrement en omettant d'indiquer quelle part du vieux Pékin a été sacrifiée à cet objectif. Une cinquantaine de zones résidentielles situées dans la ceinture de la ville viennent compléter le tableau.

La plupart des nouveaux logements comptent deux pièces (environ 30 mètres carrés au total), parfois trois ou seulement une. Certains, véritable luxe, sont équipés d'une cuisine et de toilettes individuelles. Dans les autres, ces commodités sont communes à plusieurs familles. L'eau chaude courante n'est installée nulle part. L'eau froide est disponible à tous les étages, mais pas forcément dans les appartements. *Le chauffage central existe également* dans bon nombre de cas, mais il ne fonctionne que du 15 novembre au 15 mars, et la chaleur qu'il dispense ne dépasse guère les 16 degrés. Tout juste de quoi rendre supportables les rigueurs de l'hiver pékinois, dont les températures tombent pourtant bien au-dessous de zéro. Les sols systématiquement faits de ciment – d'un gris sinistre – n'améliorent pas le décor.

Le prix des relations

Une idée bien ancrée veut que les loyers payés par les citoyens chinois soient très bon marché. C'est souvent vrai, mais pas toujours. Curieusement, pour le même type d'appartement situé dans le même immeuble, les prix connaissent des variations assez sensibles, bien que difficiles à discerner au premier abord. Ainsi, deux appartements identiques de deux pièces peuvent avoir, par exemple, un loyer allant de 4 à 10 yuans (1), selon les avantages offerts, par ailleurs, par l'unité de travail dont dépendent leurs occupants. Or il est quasiment impossible de contourner ces fameuses unités, celles-ci étant souveraines en matière d'attribution de logement.

Les délais d'attente, une fois que l'unité a accepté d'inscrire un candidat sur ses listes, sont, officiellement, de un à six ans. La réalité prouve que le temps d'attente est parfois de huit ou dix ans. Désabusé, un Pékinois nous a confié : « *La seule solution est d'avoir une bonne et solide* guanxi (relation) *ou d'être un cadre d'un rang acceptable.* » A partir de quel rang ce privilège joue-t-il ? La question est restée sans réponse.

En général, le citoyen de base se réjouit de pouvoir entrer dans un logis neuf, même si celui-ci est sommaire. Mais nombre de Pékinois rechignent à s'installer dans les étages supérieurs au cinquième. Ils ont pour cela de bonnes raisons. Leur opposition ne tient apparemment pas à la simple habitude de vivre dans des maisons basses. Elle se fonde sur la crainte d'être régulièrement privés d'eau ou de grelotter l'hiver à cause d'installations de plomberie défectueuses.

Il en va autrement pour un cadre d'un bon rang qui emménage dans du neuf. A lui le logis tout confort dont la superficie est proportionnelle à son grade. Ainsi, un chef de département dans un ministère peut avoir le privilège de se voir attribuer jusqu'à cinq pièces, tandis que le Chinois moyen n'en obtiendra que deux pour une famille identique. Encore ne s'agit-il-là que d'une situation « *normale, légale* ». Bien d'autres abus ont été découverts que la presse dénonce.

La campagne de consolidation du Parti lancée en octobre dernier a subitement « incité », révèle l'agence Chine nouvelle, des cadres du Parti à restituer des surfaces de logement qu'ils occupaient indûment. Plus de deux mille fonctionnaires du Parti de la province du Shanxi ont ainsi rendu un espace total d'habitation qui a permis de loger trois mille familles de trois personnes ! Dans le Liaoning, 10 000 mètres carrés ont pu être récupérés. Dans la municipalité de Pingxiang (Jiangxi), rapporte *le Quotidien du Peuple*, deux cents affaires contrevenant au réglement concernant les privilèges des cadres et la discipline ont été découvertes depuis 1980. Parmi les cas incriminés, sont citées treize familles de cadres qui occupaient chacune un logement de 290 mètres carrés. La somme totale détournée par ces cadres pour se faire construire leur logis s'était élevée à 117 000 yuans.

Devenir propriétaire

Ces actions dégagent, sans doute, quelques nouveaux espaces, mais ce n'est pas là-dessus que le citoyen chinois en quête d'un appartement fonde ses espoirs. Il préfère, apparemment, compter sur d'autres moyens, notamment sur les possibilités ouvertes par les échanges. Dans chaque bureau administratif du logement des grandes villes de Chine, un département spécial se charge de ces transactions. L'année dernière à Pékin, quelque trente mille familles ont pratiqué ce genre d'opération. En 1980, les autorités de la capitale avaient pris l'initiative d'organiser une « foire aux logements » dans le quartier ouest de la ville. Le succès remporté par cette manifestation les a incitées à voir plus grand. A l'automne 1982, une foire couvrant l'ensemble des logements échangeables de Pékin s'est tenue pendant trois jours au Palais de la culture des travailleurs, mitoyen de la Cité interdite. Plus de dix mille Pékinois s'y sont précipités. Devant cette réussite, la municipalité de Pékin a décidé de tenir désormais cette foire tous les ans, au mois d'octobre.

Devenir propriétaire d'un logement entre aussi peu à peu dans les mœurs. L'Etat chinois, lui-même, encourage depuis quelque temps à l'achat. Le *Jingji Ribao*, (le Journal de l'économie), consacrant un long article à « La signification stratégique de la commercialisation des logements », expliquait que c'était d'abord un important moyen de revenus financiers pour les constructeurs. En raison de la forte demande, la construction pourrait devenir l'un des principaux piliers de l'économie nationale. L'Etat bénéficierait directement des taxes prélevées sur les constructions réalisées par les différentes entreprises et unités.

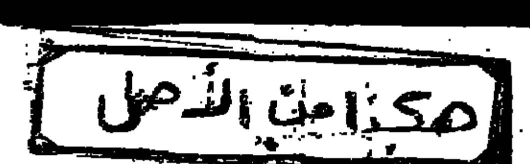
Quatre villes (Changzhou dans le Jhiangsu, Shashi dans le Hubei, Siping dans le Jilin et Zhengzhou dans le Henan) ont été choisies, l'année dernière, pour mener une expérience pilote de ventes d'appartements. C'est la Corporation chinoise pour le développement et la construction de logements en milieu urbain, créée en 1981, qui supervise cette activité. En 1983, elle a vendu des maisons et des appartements à sept mille familles. Ce n'est qu'un début. Ce système, qui n'était pas appliqué à Pékin jusqu'à mainteneant, va être introduit prochainement à l'intention des intellectuels et des Chinois d'outre-mer et de leur famille vivant dans la capitale. A Shanghaï, le prix moyen d'un logement d'une pièce et demie est d'environ 5 000 yuans. A Shenyang (Liaoning), il en coûte 9 000 à 10 000 yuans pour 25 mètres carrés. Des possibilités de prêts existent sous diverses formes. Les bénéficiaires doivent, par exemple, justifier d'un dépôt bancaire de 1 000 à 1 500 yuans, ou bien, comme c'est le cas à Shenyang, disposer d'une somme de 3 000 yuans au départ. En règle générale, un tiers du prix doit être versé à l'achat.

Officiellement, on ne parle pas d'accession à la propriété, mais de l'ouverture d'un « *nouveau marché socialiste du logement* ». Le *Jingji Ribao* a sans doute raison de souligner que cette innovation sera génératrice de « *profonds changements sociaux et économiques* ». C'est, en tout cas, un coup de plus porté au rêve utopique de l'organisation collective de la vie familiale tel qu'il fut caressé dans les années 50 et 60.

ANITA RIND.

(1) Un yuan égale 3,95 F ; le salaire ouvrier moyen à Pékin est de 60 à 70 yuans par mois.

CHOMEL



COTE-D'IVOIRE

Patrie d'adoption pour Libanais

Les Libanais qui fuient la guerre cherchent à développer ailleurs leurs immenses talents de commerçants. A Abidjan, par exemple...

De notre envoyé spécial

Abidjan. – *« La moquette sur laquelle vous marchez m'a été offerte par des musulmans. »* Le Père maronite de la mission libanaise d'Adjamé, un grand quartier d'Abidjan, se félicite du climat d'entraide qui règne au sein de la communauté libanaise de Côte-d'Ivoire. Arrivé voilà six mois du Liban, il a remis de l'ordre dans cette mission fondée en 1954, où le laisser-aller régnait. Le directeur, ivoirien, de la petite école africaine a été renvoyé. A la rentrée scolaire, il n'avait déclaré que les deux tiers des effectifs inscrits et empoché quelque cinq cents cotisations annuelles, soit plus de 8 millions de francs CFA (160 000 francs).

Du coup, les dons se sont multipliés. *« Les Libanais sont généreux,* dit le prêtre, *mais ils veulent que leur effort serve à quelque chose. »* Les salles de classe ont été nettoyées. L'appartement de l'ancien directeur, qui donne sur la rue, abrite aujourd'hui un dispensaire tout propre. *« Il y a une quarantaine de médecins libanais en Côte-d'Ivoire et je les mets à contribution »*, dit le Père, seul à la tête de la mission depuis que son unique compagnon est bloqué au Liban, où il s'était rendu en visite à la fin de l'année dernière. Les anciens locaux du dispensaire sont transformés en club de jeunes. Les salles de réunion de la mission ont été repeintes et meublées de neuf. Pour la première fois, un couple de jeunes Français a été uni dans la petite église orientale, très accueillante, dont le jardin a été fleuri.

Adjamé est un quartier populaire, grouillant de monde, dont les boutiques sont souvent la propriété de Libanais assez prospères et d'où partent, dans le bruit et la confusion, autobus et taxis-brousse qui sillonnent la Côte-d'Ivoire. A l'autre bout d'Abidjan, dans le faubourg semi-résidentiel et, en tout cas, plus tranquille de Marcory, un centre culturel islamique s'est récemment ouvert dans un petit immeuble bien triste. Au rez-de-chaussée, dans la matinée, deux salles de classe sur une dizaine sont occupées par quelques jeunes Africains qui apprennent la broderie et la peinture sur soie sous la direction d'une Cap-Verdienne. Au premier étage, la salle de réunion vide n'abrite que des tapis et les portraits de Moussa Sadr, l'imam libanais disparu en Libye en 1978, et de son successeur, Mohamed Mehdi Chamssedine, ainsi que celui, inévitable, du président Houphouët-Boigny.

Pour accéder au deuxième étage, celui de la mosquée, les femmes doivent coiffer le tchador. Au troisième étage réside le cheikh, un personnage dont l'influence n'est pas négligeable, puisque, selon des estimations bien approximatives, les quatre cinquièmes des quelque soixante mille Libanais de Côte-d'Ivoire seraient des chiites. La quasi-totalité d'entre eux sont dans les affaires et jouent un rôle important dans ce pays où leurs investissements se sont multipliés ces dernières années, notamment en raison de la poursuite des combats au Liban.

Un monde fermé

Les premiers Libanais sont arrivés au début du siècle, dans les fourgons de la France. Certaines familles chrétiennes et francophones vivent ainsi en Côte-d'Ivoire depuis trois générations. Leurs enfants ne parlent pas tous l'arabe. Depuis les années 60, les arrivées les plus nombreuses sont celles de chiites du Sud, venus de Qana, de Zrérié et de Jouaya. Avec la guerre du Liban, la communauté libanaise s'est de nouveau sérieusement renforcée, mais elle a moins de racines locales. Ses effectifs varient en fonction des événements, de l'ouverture ou de la fermeture de l'aéroport de Beyrouth, des accalmies ou des poussées de fièvre au Liban. Le va-et-vient est constant. *« Les vieux espèrent toujours retourner mourir chez eux »*, explique notamment Mme Hiam Fakhreddine, qui a fondé, en 1979, l'Association des femmes libanaises, dont les activités sont parallèles à celles de l'Union libanaise culturelle mondiale, dont la section ivoirienne est présidée par M. Najib Zaher.

En Côte-d'Ivoire, les grandes familles libanaises, une douzaine environ, ont un pied dans l'industrie de transformation. Mais la plupart des Libanais se retrouvent à tous les échelons des circuits commerciaux, les derniers arrivés, moins francophones, occupant les places encore à prendre dans les petites villes de province et même dans les bourgs de brousse.

A la différence des Français, ils arrivent sans contrat de travail et s'installent dans les quartiers populaires. Les étals de trottoirs sont tenus par des Africains, mais au fond de la boutique la plus proche, discret et attentif derrière sa caisse, on retrouve le Libanais, petit ou gros, devenu l'intermédiaire indispensable du commerce, au même titre que le Malien, le Nigérien ou le Mauritanien.

Au sein de leur petit monde, assez fermé et qui vit replié sur des traditions pour l'essentiel familiales, le principal clivage se fait entre les vieilles familles, qui considèrent un peu la Côte-d'Ivoire comme leur patrie d'adoption et ont pignon sur rue à Abidjan, et les nouveaux arrivés qui ont fui la guerre et regagneraient vite le Liban s'ils avaient l'assurance de pouvoir y vivre en paix. Les premiers sont bien implantés et investissent sur place. On calcule même que la moitié du « Plateau » – le centre d'Abidjan – appartient à des Libanais qui se sont taillé la part du lion dans l'immobilier. Mais les derniers arrivés ont davantage une mentalité de réfugiés. Le cas échéant, d'une façon ou d'une autre, les Libanais de Côte-d'Ivoire pourraient contribuer à la reconstruction de leur pays.

En attendant, ils s'insurgent contre la réputation peu favorable qu'on leur fait. On leur reproche de former un groupe homogène et peu pénétrable, d'user de méthodes peu régulières dans le commerce, de soudoyer la fonction publique, notamment les agents du fisc et des douanes, d'utiliser à leur manière les méandres du système bancaire, quitte à changer fréquemment de banque, et de s'évanouir dans la nature quand cela leur sied. *« Il y a peut-être des éléments malhonnêtes chez nous, comme partout ailleurs, mais ce sont des cas particuliers »*, rétorque Mme Fakhreddine, ce qui n'est pas entièrement faux.

Condamnés à s'incruster

En tout cas, le président Houphouët-Boigny souhaite que la communauté libanaise demeure sur place et, en décembre dernier, à l'occasion de la réception très remarquée de quatre cents de ses représentants, il lui a lancé un appel, lui demandant de se mobiliser aux côtés de l'Etat face à la criminalité croissante, de dénoncer les fraudes commerciales, de renoncer aux intermédiaires pour l'obtention de permis de séjour..., moyennant quoi les Libanais candidats à la double nationalité verront leurs demandes étudiées avec bienveillance. *« Certains, parmi vous, se sont illustrés dans la fraude. Je vous demande de les écarter »*, leur a-t-il dit.

« Nous demandons au Bon Dieu d'assurer une longue vie au président Houphouët-Boigny », nous dit aujourd'hui un représentant de la communauté libanaise, traduisant ainsi le vœu de gens qui ont tous souffert de la guerre et qui ont trouvé, en Côte-d'Ivoire, calme et prospérité. Pour se faire mieux accepter, les Libanais font de sérieux efforts financiers. Ils ont offert 14 millions de francs CFA pour financer la Coupe d'Afrique de football qui vient de se dérouler en Côte-d'Ivoire. Ils ont donné vingt voitures et 20 000 litres d'essence à la police nationale dans le cadre de la lutte contre le banditisme, dont ils sont souvent les victimes eux-mêmes. Ils contribuent au financement d'écoles, d'orphelinats et même d'un village de lépreux. Les Ivoiriens les sollicitent souvent, sachant qu'ils ont des ressources et ne sont pas toujours en position de refuser d'aider.

Les Libanais, de toute façon, sont condamnés à s'incruster en Côte-d'Ivoire. Ils le savent et projettent la construction, à partir de l'an prochain, d'un lycée franco-arabe pour leurs enfants. De leur côté, les Ivoiriens auraient tort de se priver des services d'une communauté très dynamique, dont les commerçants et revendeurs sont très informés des besoins du marché intérieur et qui a déjà investi plus de 3 milliards de francs CFA dans l'industrie, soit les deux cinquièmes de son capital global dans le pays. En dehors des commerces en tout genre, on retrouve, en effet, des Libanais dans la menuiserie, l'industrie cosmétique, l'habillement ou l'imprimerie.

Pour ne citer que l'exemple le plus connu, la famille Omais-Khalil, compte douze entreprises dont le chiffre d'affaires est évalué à quelque 200 millions de francs. On comprend mieux, au moment où la Côte-d'Ivoire traverse sa première crise financière depuis l'indépendance, l'appel du président Houphouët-Boigny aux Libanais. En Côte-d'Ivoire, comme dans beaucoup d'autres pays d'Afrique francophone, l'Etat s'essouffle dans son rôle de locomotive de l'économie. La relève pourrait venir de l'initiative privée. La présence libanaise peut constituer un atout supplémentaire dont Abidjan aurait tort de se priver, d'autant que les divisions internes de la communauté ne sont guère sérieuses. Il y a bien quelques intégristes chez les musulmans et même des partisans du khomeinisme. Mais ils ne pèsent pas lourd face à la volonté de se faire accepter par l'hôte ivoirien, qui ne tolérerait sûrement pas une transposition, sur son sol, des querelles inter-libanaises.

JEAN-CLAUDE POMONTI.



FRANCHINI

LITUANIE

Jonas et la baleine communiste

L'université la plus vieille d'URSS, des églises catholiques, du jazz et le cœur de Pilsudski... La capitale de la Lituanie soviétique affiche sa différence.

De notre envoyé spécial

Vilnius. – Est-on vraiment en URSS ? On se croirait plutôt dans quelque vieille ville universitaire d'Europe centrale. Les tavernes d'étudiants avec leurs lourds bancs de chêne poli et leurs chopes de bière ressemblent à celles de Tübingen. Debout, adossés aux murs blanchis à la chaux, des jeunes gens aux cheveux longs lorgnent des filles assises par deux qui sirotent leur café. Les garçons arborent des jeans venus d'Occident qui ont dû leur coûter une fortune. La mode, ici, est de les porter neufs en laissant bien apparaître la marque d'origine qui en fait tout le prix. Un blouson d'aviateur complète l'accoutrement. Les vêtements des filles – jupe et manteau de laine – sont plus traditionnels.

C'est la fin de l'après-midi. Dans les petites rues étroites qui bordent l'université la plus vieille d'URSS (elle a été fondée en 1579), les cours se terminent ou s'effilochent. Comment ? l'étranger n'a pas entendu parler du groupe Trio ? Ils ont pourtant sorti plusieurs disques, et tout le monde ici les connaît. Ils sont trois comme leur nom l'indique, Ganeline au piano, Tarassov à la batterie et Tchekassine au saxophone. Ils jouent, à en croire nos interlocuteurs, *« le meilleur jazz des pays baltes et peut-être d'URSS »*. Ces musiciens sont-ils lituaniens ? La question est jugée peu intéressante, extra-musicale en quelque sorte. Tous les trois sont russes, mais les deux premiers sont nés et ont toujours vécu en Lituanie.

La chapelle universitaire domine l'entrelacs de bâtiments baroques et classiques qui abritent les facultés de philologie et d'histoire (les sciences exactes ont déménagé en banlieue). Jonas, qui est en avant-dernière année, sort d'un cours de latin. Lui aussi a entendu parler de Trio. Il est même un de leurs « fans » attitrés. Mais il a une particularité. Malgré son jeune âge (vingt-trois ans), il est déjà membre du Parti communiste. Est-ce une vocation ? Pas du tout. Etant donnée la situation sociale assez élevée de son père, également membre du Parti, et les études plutôt longues qu'il a entreprises, il n'était pas question de faire autrement. Il ne s'en plaint pas d'ailleurs, c'est ainsi. Il ne fera pas carrière dans le Parti ; il n'a pas l'air très doué pour les joutes idéologiques et sa sincérité apparaît totale quand il affirme qu'un communiste a le droit d'aimer le jazz, de porter un jean et de garder les cheveux longs.

Mises en garde

Lui fait-on parfois des remarques ? La presse soviétique est remplie de mises en garde à la jeunesse contre les modes venues de l'Occident décadent. Apparemment, les défenseurs de l'orthodoxie sévissent davantage dans les colonnes des journaux que dans les réunions du Parti, en tout cas à Vilnious.

Jonas n'envisage pas de vivre ailleurs qu'ici et de parler une autre langue que la sienne. Epousera-t-il une Russe, à l'instar de nombre de ses compatriotes ? Si l'occasion se présente... Mais il faudra qu'elle parle le lituanien à la maison.

Sur l'avenue Lénine, au centre de la ville, un magasin de disques propose la dernière livraison de Trio. C'est une musique étrange, assez belle d'ailleurs, qui passe sans crier gare du jazz le plus classique à la recherche sonore la plus moderne.

Le groupe se produisait il y a peu de temps encore au restaurant Neringa, un des plus « chics » de la capitale. La salle est vaste et le public jeune et attentif. Mais au lieu de commander un repas, cette clientèle, qui ne venait que pour Trio, se contentait de thé ou de café. La direction du restaurant ne s'y retrouvait pas. Elle s'est rabattue sur des recettes plus classiques et a engagé un ensemble traditionnel qui joue désormais des valses viennoises approximatives pendant que les notables, dirigeants du Parti, militaires, universitaires russes et lituaniens mêlés dînent en famille.

La question nationale n'est pas un sujet tabou mais fera piquer le nez dans son assiette à un Lituanien qui découvre soudain qu'il parle à un journaliste. Les Lituaniens sont minoritaires à Vilnius. Les habitants, d'origine polonaise, allemande et russe (1) forment un peu plus de la moitié de la population de la capitale, alors que la campagne et les autres villes sont lituaniennes presque à cent pour cent. Vilnius est un peu un autre monde hérité du passé dont témoignent les immeubles très « européens » du centre ville, habités avant-guerre par les Polonais et les Allemands qui régnaient sur le commerce et l'université. Le plus célèbre des poètes polonais, Adam Mickiewicz (1798-1855) était étudiant ici au temps où Vilnious s'appelait Wilno.

Le cœur de Pilsudski

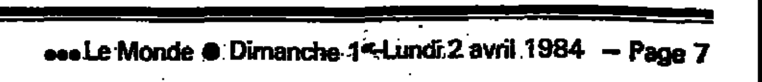
En lisière de la ville, le cimetière polonais rappelle une partie de ce passé. Une grande dalle de marbre noir sans nom de famille, porte cette inscription : *« La mère et le cœur du fils »*. Une vieille femme qui garde les lieux explique que le cœur du maréchal Pilsudski (1867-1935), premier ministre et ministre de la guerre de Pologne de 1926 jusqu'à sa mort, fut déposé dans le tombeau de sa mère. Vilnius était alors rattachée à la Pologne. Une garde d'honneur entourait le tombeau lors de l'arrivée des troupes soviétiques en septembre 1939. Sur le marbre noir, quelques traces de balles tirées à la mitrailleuse témoignent pour ces soldats polonais exécutés à l'aube de la seconde guerre mondiale.

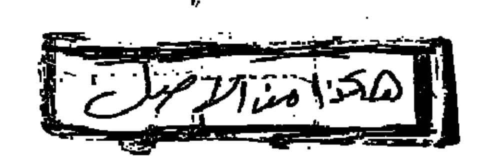
L'armée soviétique chassée par les nazis en 1941 revint en 1944 pour ne plus repartir. Les Lituaniens, qui avaient été le dernier peuple d'Europe à se laisser christianiser (au quatorzième siècle) et qui ont subi au cours des âges les chevaliers teutoniques, l'union avec le royaume de Pologne et les tsars russes, sont soviétiques et officiellement contents de l'être. Les églises (catholiques) sont pourtant pleines le dimanche, et seuls les « chercheurs scientifiques » du Musée de l'athéisme, installé dans l'ancienne église Saint-Casimir, se souviennent encore de l'existence du « grand prêtre païen » Lizdeïka qui vivait à Vilnius il y a seulement sept ou huit siècles.

Ce Musée de l'athéisme mérite la visite. On y est accueilli pas des statues de Zeus, Hermès, Vénus et Apollon. Des planches en couleurs expliquent l'apparition de la religion chez les primates supérieurs. Viennent ensuite des masques africains, des statuettes égyptiennes et des bouddhas. Puis sont exposés chasubles, calices, crucifix et... des photos de prêtres lituaniens aux côtés d'officiers nazis. Un immense vitrail moderne proclame en latin : *« Homo est creator dei, ergo non est deus » (« l'homme est le créateur de Dieu, donc Dieu n'existe pas »)*. Le tour de cette ancienne église qui reste surmontée d'une couronne (saint Casimir, patron de la Pologne et de la Lituanie était fils du roi Casimir IV Jagellon) s'achève fort logiquement par une exposition consacrée aux cosmonautes soviétiques. Gagarine, c'est vrai, n'avait pas rencontré Dieu.

DOMINIQUE DHOMBRES.

(1) La communauté juive jadis considérable a presque entièrement disparu, déportée ou dispersée par les nazis.





France

L'AGITATION DANS LA SIDÉRURGIE

Profonde émotion dans les milieux syndicaux

« *Je supplie le président de la République de comprendre qu'il y a des moments où il faut savoir faire un pas en arrière. Quels que soient les arguments invoqués pour justifier l'assainissement de la sidérurgie, de la construction navale ou d'autres activités, il faut admettre qu'on ne peut résoudre tout en s'enfermant dans le cadre de données purement économiques.* » Cette supplique du secrétaire général de FO, adressée à M. François Mitterrand, donne le ton des réactions syndicales après les décisions du gouvernement concernant la sidérurgie. M. Bergeron, comme M. Marchelli, délégué général de la CGC, ont demandé audience au chef de l'Etat, dès vendredi 30 mars. En l'absence de réponse de l'Elysée, la CGC a déclaré qu'elle apportait son soutien aux actions et aux grèves qui se préparent en Lorraine le 4 avril.

De leur côté, les unions syndicales de Lorraine (CGT, CFDT, FO, CGC, FEN), qui ont arrêté le principe de ce mouvement de grève, ont également décidé d'effectuer, le 13 avril, une marche sur Paris, que certains sidérurgistes qualifient même de « marche sur l'Elysée ».

● A MARSEILLE, où les ouvriers de l'usine Ugine-Aciers de Fos-sur-Mer ont manifesté parfois avec violence, M. Gaston Defferre, maire de la ville et ministre de l'intérieur, a fait part de son intention de prendre un certain nombre d'initiatives, notamment en faveur de la reconversion des ouvriers menacés de licenciements.

● A BRUXELLES, on apprenait de source communautaire que la commission européenne jugeait favorablement les décisions du gouvernement français de réduire à 18,5 millions de tonnes la production nationale d'acier.

Les Lorrains ne voient qu'un coupable : le président de la République

De notre envoyé spécial

Metz. — *« Mitterrand, démission ! »*. C'est le chef de l'Etat, et lui seul, qui est tenu, de Neuves-Maisons à Longwy, pour responsable du cauchemar éveillé que vit actuellement la Lorraine. Les sidérurgistes et les mineurs de fer de la région ne retiennent, depuis quarante-huit heures, que l'arbitrage présidentiel en leur défaveur, à l'exclusion de toute autre considération.

Ni le premier ministre, ni M. Delors ou M. Fabius, ni MM. Dollé et Lévy, PDG respectivement des groupes Sacilor et Usinor, ni même les instances de Bruxelles ne font l'objet de slogans hostiles, comme si tout le monde ici voulait les ignorer pour mieux concentrer son énergie protestataire contre le président de la République. Comme si ce dernier n'avait consulté personne. Comme si la crise de la sidérurgie avait éclaté le 29 mars 1984.

Il y a une explication globale à cela : dans une Lorraine, qui reste politiquement dominée par l'opposition, malgré la poussée de mai-juin 1981, les électeurs de gauche ont cru dur comme fer — sans mauvais jeu de mot — à ces paroles de M. François Mitterrand : *« Les entreprises publiques, au nombre desquelles figurent les entreprises sidérurgiques Sacilor et Usinor, seront le fer de lance de la rénovation industrielle, de la reconquête du marché intérieur et, par conséquent, de la bataille pour l'emploi. »* Premier voyage officiel en province, état de grâce, 13 octobre 1981, Longwy...

Les aciéristes longoviciens refusent, aujourd'hui, d'avoir la mémoire courte et, au-delà des traditions de lutte bien ancrées, leur violence est à la mesure de leur déception, eux qui avaient voté en masse, il y a près de trois ans, pour le candidat socialiste à l'Elysée.

Les observateurs ne s'étonnent donc pas que les incidents les plus sérieux se soient encore produits, vendredi 30 mars, dans le Pays haut. Des forces de l'ordre avaient pour mission d'empêcher les sidérurgistes d'Usinor d'accéder au centre ville de Longwy. Affrontements à coups de grenades lacrymogènes d'un côté, de ferrailles et de boulons de l'autre. Bilan : quatre blessés légers parmi les membres des CRS, au moins autant, disait-on, dans les rangs des manifestants. Nouvelle flambée de colère dans la nuit du 30 au 31 mars : la trésorerie générale a été mise à sac. *« Colère légitime »*, a assuré M. Jules Jean, maire communiste de Longwy.

« Mitterrand, démission ! » : c'est également à ce cri que, vendredi à 15 h 30, plus d'un demi millier d'ouvriers, appartenant pour la plupart à la CGT et à la CFDT, d'agents de maîtrise et de cadres de Sacilor, partis en voitures et en cars de l'aciérie de Gandrange — en grève totale, elle aussi, — ont envahi la vaste salle des pas perdus de la gare de Metz. Pendant soixante-dix minutes, ils ont bloqué les voies, interrompant tout trafic, sous l'œil d'un important dispositif policier. Il n'y a pas eu d'anicroche sérieuse, excepté une courte salve de grenades lacrymogènes et... une longue invective d'un quai à l'autre avec un groupe de permissionnaires aux cheveux ras, furieux de ce contretemps.

« Mitterrand, respecte tes engagements ! » : comme dans le Pays haut, c'est le seul slogan politique, qui ait été ensuite scandé, pendant une heure, dans les rues de Metz, par les travailleurs de Gandrange, avec des revendications économiques et sociales comme : *« Le train universel se fera, le train à fils vivra »* ou *« Fer, acier, charbon, la France en a besoin »*. Là non plus, il n'y a pas eu d'incident, manifestants et CRS gardant mutuellement leur calme. *« Ce que nous cherchons, ce n'est pas l'affrontement, c'est le maintien de l'emploi »*, affirmait un syndicaliste.

Une marche sur l'Elysée

C'est toujours le président de la République, et lui seul, qui a été visé, au cours de trois opérations ponctuelles identiques, menées vendredi matin dans les mairies de Moyeuvre, Rombas et Amneville (1) : intrusion dans les locaux, bombages à la peinture, vol du portrait officiel du chef de l'Etat, brûlé ensuite sur la place publique, et cette inscription rageuse sur les murs des hôtels de ville : *« Merci, François ! »* De la même façon, les unions régionales CGT, CFDT, FO, CFTC et CGC ont décidé d'organiser, le 13 avril prochain, non pas *« une marche sur Paris »*, comme elles l'avaient dénommée au départ, mais *« une marche sur l'Elysée. »*

La pression est à ce point forte que quatre parlementaires de Moselle (MM. René Drouin, Robet Malgras, Nicolas Schiffler, députés, et M. Jean-Pierre Masseret, sénateur) ont quitté les groupes socialistes de l'Assemblée nationale et du Sénat. Les quatre élus, qui siègeront désormais sur les bancs des non-inscrits, ont assuré qu'ils maintiendront leur décision *« tant que la Moselle n'aura pas reçu les signes concrets de son avenir »*.

De même, M. René Leucart, premier secrétaire de la fédération de Moselle du Parti socialiste, a quitté lui, le comité directeur du PS, le représentant de la CFDT abandonnant son fauteuil au conseil d'administration de Sacilor.

On verra, à l'égard personnel du président de la République, quelle sera, lundi 2 avril, l'attitude générale de l'opposition lorraine : le conseil régional, présidé par M. Jean-Pierre Rausch, maire UDF de Metz, et le comité économique et social, présidé par M. François Guillaume, qui est également à la tête de la FNSEA, se réunissent ce jour-là en session extraordinaire.

En attendant une nouvelle semaine de tension, avec l'opération « Lorraine morte », le 4 avril, les syndicats devaient, sauf imprévu, s'accorder quelque répit ce week-end.

Un dernier symbole « antimitterrandiste » a été noté ce samedi 31 mars : la fête de la rose, qui devait avoir lieu à Woippy, dans la banlieue de Metz, a été annulée.

MICHEL CASTAING.

(1) Et non à Hagondange, comme une information erronée nous l'a fait écrire dans *le Monde* du 31 mars.

M. Defferre demande que Marseille-Fos devienne un pôle de reconversion industrielle

De notre correspondant

Marseille. — M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et maire de Marseille, a évoqué, le vendredi 30 mars, devant son conseil municipal, la décision prise par le gouvernement de fermer progressivement l'usine d'Ugine-aciers de Fos-sur-Mer. *« J'ai demandé au premier ministre,* a-t-il déclaré, *que Marseille-Fos devienne un pôle de reconversion industrielle. Cette procédure permet d'obtenir,* a-t-il rappelé, *la mise en place de stages de formation professionnelle, ainsi que des aides financières et fiscales pour la création d'entreprises. Le premier ministre m'a donné son accord pour que j'en informe le conseil municipal. Je ne peux rien dire, étant membre du gouvernement, de la décision de fermeture d'Ugine-aciers, mais je ne veux pas en rester là. J'ai l'intention de prendre un certain nombre d'initiatives et de demander au conseil régional, au conseil général des Bouches-du-Rhône et à la chambre de commerce de Marseille de les prendre avec moi pour former le plus vite possible aux techniques de pointe, de l'informatique et de la robotique, le plus grand nombre possible de travailleurs de la zone de Fos. »*

En réponse aux propos tenus par le maire de Marseille, M. Guy Hermier, élu du conseil municipal et député communiste des Bouches-du-Rhône, a condamné, au nom de son groupe, les mesures annoncées par le gouvernement. *« Pour ce qui nous concerne,* a-t-il déclaré, *nous croyons que c'était dans une voie inverse qu'il fallait s'engager pour doter notre pays, malgré les difficultés, d'une sidérurgie d'avenir. Nous trouvons,* a-t-il ajouté, *particulièrement injustifiée et inacceptable la décision qui vient d'être prise de fermer Ugine-aciers à Fos. Chacun le sait ici : cette usine, qui est l'une des dernières-nées de l'aciérie française, est une des plus performantes et l'une des plus modernes du pays. C'est la raison pour laquelle nous souhaitons que le gouvernement revoie sa position et que l'entreprise ne soit pas fermée. »*

Comme M. Defferre, M. Hermier a toutefois souligné la responsabilité des gouvernements de droite dans la détérioration de la situation. *« N'oublions pas,* a-t-il insisté, *qu'entre 1974 et 1981 M. Giscard d'Estaing a supprimé quarante-cinq mille emplois dans la sidérurgie. »*

Tout en rendant, pour sa part, hommage aux efforts déployés par M. Defferre, M. Michel Pezet, PS, adjoint au maire aux affaires économiques et président du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, a demandé au maire de Marseille d'attendre, avant qu'un processus de reconversion soit engagé, les propositions que feront la région, le département, et les communes concernées pour garder l'usine d'Ugine-aciers ouverte. *« Au regard de la capacité de sa production et de la compétitivité de cette entreprise,* a déclaré M. Pezet, *nous ne comprenons pas les choix qui ont été faits. »*

M. Defferre est alors convenu que la meilleure solution serait que l'usine ne soit pas fermée. *« Je n'ai pas à critiquer une décision prise par le gouvernement, pas plus que ne le font les ministres communistes,* a-t-il indiqué. *Mais s'il s'agit d'obtenir, par des démarches que nous ferions, ensemble, que cette décision soit non seulement revue, mais profondément modifiée, vous pouvez entièrement compter sur moi. »* Pour sa part, M. Jean-Luc Gaudin, conseiller municipal et député PR des Bouches-du-Rhône, a estimé qu'une unanimité pouvait être trouvée *« dès lors que l'on ne veut pas faire de politique politicienne et rejeter sur les gouvernements précédents une responsabilité qui appartient au gouvernement d'aujourd'hui. Si vous pouvez faire revenir le gouvernement sur sa décision,* a-t-il lancé à M. Defferre, *alors vous aurez bien fait. Mais je ne sais pas si vous pourrez le faire. »*

GUY PORTE.

HEURTS VIOLENTS A LONGWY

Une série d'affrontements ont eu lieu à Longwy entre les sidérurgistes et les forces de l'ordre, samedi 31 mars. Vers 1 heure du matin, un demi-millier de manifestants, dont de nombreux jeunes gens casqués, le visage masqué, ont provoqué un début d'incendie à la trésorerie générale, jetant des bouteilles d'acide sur les gendarmes. Ils ont ensuite envahi les locaux de l'Union métallurgique, allumant un brasier devant le bâtiment. Selon un premier bilan, l'ordinateur de la trésorerie générale, d'un coût de 500 000 F, a été entièrement détruit.

La veille, d'autres manifestants avaient pris à partie M. Jean-Paul Durieux, député socialiste, qui se trouvait au local du PS, saccagé dans la nuit de jeudi à vendredi. Derrière un énorme bulldozer et un camion chargé de sulfate de fer — produit qui brûle la peau, — un demi-millier de sidérurgistes d'Usinor-Rehon s'étaient heurtés sur la place Leclerc aux gendarmes mobiles qui, vers 19 heures, malgré de nombreux tirs de grenades lacrymogènes, avaient dû se replier vers le commissariat central.

Auparavant, des manifestants avaient tenté d'investir la mairie, renonçant finalement à leur projet après avoir discuté avec le maire, M. Jules Jean (PCF), entouré d'employés municipaux et de militants cégétistes. Au cours des divers incidents, quatre personnes ont été blessées.

Quatre élus socialistes de la Moselle se mettent en congé de leur groupe

Quatre élus de la Moselle — trois députés et un sénateur — ont décidé, vendredi 30 mars, de se mettre en congé des groupes socialistes de l'Assemblée nationale et du Sénat *« tant que la Moselle n'aura pas reçu des signes concrets de son avenir »*. En outre, le premier secrétaire de la fédération du PS a annoncé sa démission du comité directeur de son parti.

M. Jean Laurain, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, élu de ce département jusqu'à son entrée au gouvernement, et dont le suppléant, M. Nicolas Schiffler, est l'un des trois députés démissionnaires du groupe socialiste, se refusait, samedi matin, à *« justifier »* la décision de ces élus, tout en déclarant la *« comprendre »*. Le secrétaire d'Etat, auquel l'union régionale CFTC de Lorraine demande de quitter le gouvernement, n'a pas, bien entendu, l'intention de répondre à cette injonction. Il estime, néanmoins, que les Mosellans *« peuvent avoir l'impression »* que leur département a été sacrifié dans les arbitrages qui ont prévalu lors de la réunion du conseil des ministres, le 28 mars, mais que la déclaration faite, à cette occasion, par M. François Mitterrand, garantit que de nouvelles implantations industrielles seront réalisées en Lorraine.

L'impression d'avoir été sacrifiés est d'autant plus forte, chez les quatre élus « dissidents », qu'ils avaient multiplié les interventions pour défendre le dossier de la Moselle, qu'ils étaient parvenus à convaincre le ministre de l'industrie, M. Laurent Fabius, et qu'ils croyaient même que M. Jacques Delors, ministre de l'économie, avait été sensible à leurs arguments. Leur ressentiment est dirigé contre le premier ministre, auquel M. René Drouin, député de la troisième circonscription, reproche d'avoir privilégié sa région, le Nord-Pas-de-Calais.

Les trois députés — MM. Drouin, Schiffler et Robert Malgras — et le sénateur — M. Jean-Pierre Masseret — appartiennent, comme le premier secrétaire fédéral, M. René Leucart, et comme M. Lavrain, au mouvement A (mitterrandiste) du PS. Ils avaient conquis leurs sièges en juin 1981, dans la vague favorable au PS, en bénéficiant du recul de l'ancienne majorité, dans un département globalement conservateur, et de celui du PCF dans le bassin sidérurgique. Cette rivalité avec les communistes s'était traduite, comme en mars 1983, par la victoire de M. Drouin, aux élections municipales, à Moyeuvre-Grande, mairie détenue jusque-là par les communistes, divisés, il est vrai, lors de ce scrutin. Les deux partis s'étaient entendus, toutefois, pour présenter une liste commune aux élections sénatoriales de septembre, ce qui avait permis à M. Masseret de devenir le premier sénateur socialiste de ce département depuis des décennies.

M. Drouin est enseignant, M. Malgras technicien à Sacilor, M. Schiffler ajusteur — c'est l'un des quelques élus ouvriers du PS, — M. Masseret inspecteur des impôts. Tous quatre reflètent bien l'implantation du Parti socialiste, dans ce département, avec sa composante venue du syndicalisme CFDT. Ayant, en partie, conquis leur terrain sur le PCF dans la zône sidérurgique et vanté les mérites de la nationalisation de la sidérurgie, il leur était difficile de ne pas prendre leurs distances par rapport aux décisions annoncées le 28 mars. D'autant que les Mosellans, comme les habitants du Pays haut de Meurthe-et-Moselle, ont, depuis cinq ans, le sentiment de devoir se battre contre un pouvoir central qui ne les comprend pas. Il existe une solidarité locale, à laquelle aucun élu ne peut contrevenir. Le gouvernement de M. Barre en avait fait l'expérience lorsqu'il avait dû défendre, face à la fronde de certains élus lorrains de sa majorité, les décisions prises en mars 1979.

PATRICK JARREAU

En 1981

LE DISCOURS DE M. MITTERRAND

M. François Mitterrand, qui s'était rendu pour son premier déplacement officiel en province en Lorraine les 12 et 13 octobre 1981, avait notamment déclaré à Longwy : *« ...le symbole, c'est Longwy, c'est toute la Lorraine durement frappée par la crise, victime d'une politique d'abandon ou de laisser-faire. (...) Vous avez connu ici les drames des fermetures d'usines, des licenciements, l'obligation de quitter le pays pour aller chercher un emploi ailleurs, un emploi que l'on vous refusait sur place et vous avez vécu l'injustice d'une société qui ne se rendait même plus compte qu'en privant des femmes et des hommes de leur droit au travail, elle s'attaquait à leur dignité. Vous avez refusé cette injustice et vous avez été les pionniers du changement, et vous avez été les premiers à lancer un avertissement à ceux qui ignoraient la politique sociale tout occupés qu'ils étaient à se livrer à de savants cours d'économie politique dont on constate aujourd'hui les résultats.*

» La leçon vaut d'être méditée : il n'est pas d'économie solide, il n'y a pas de relations sociales équilibrées dans un pays, si l'on méconnait les besoins des travailleurs et si on leur refuse le droit à la négociation et à la responsabilité. A ceux qui étaient au premier rang des victimes d'une société injuste, je suis venu dire ici qu'ils doivent être maintenant au premier rang dans la reconstruction de notre économie. Cette reconstruction, elle se fera avec eux et pour eux, avec vous et pour vous. »

Le face-à-face Marchais-Mitterrand

(suite de la première page.)

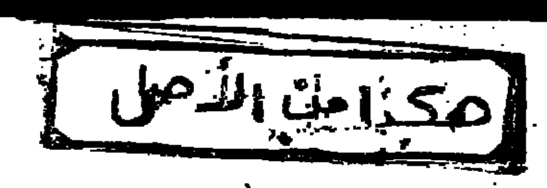
Le risque majeur était, alors, pour le PCF, de voir, dans la foulée, la plus grande partie de son électorat ouvrier adhérer à une politique sociale démocrate de gestion sociale de la crise.

Les réactions des sidérurgistes lorrains laissent entrevoir, au contraire, un rejet de cette politique. C'est M. René Piquet, qui, lors du précédent comité central du PCF, suggérait que les communistes allaient pouvoir, enfin, reprendre, mais « sur pièces » cette fois, le vieux débat, relancé en 1977 et interrompu en 1981, sur la nature du changement qu'il faut à la France, par opposition à la ligne de compromis tous azimuts qui est celle du PS.

La question est alors de savoir si M. Mitterrand peut continuer d'accepter la présence au sein de la majorité d'une force de contestation permanente s'appuyant sur une partie de l'électorat de la gauche. La question est aussi de savoir si le PCF, dans l'état actuel de ses forces (son audience a été ramenée au niveau de 1936, et, si les sondages préélectoraux se confirment, elle peut être placée au lendemain du 17 juin au niveau de 1928), peut prendre le risque de quitter le gouvernement. Il ne peut qu'être opposé à des suppressions d'emplois qui sont de nature à aggraver le processus d'effritement de ses positions traditionnelles, car elles affectent des branches et des régions où le PCF puise son encadrement politique et syndical. Mais il prendrait un risque majeur à contrarier les sentiments unitaires, qui restent intacts, dans son électorat.

Faute de mieux, les communistes voudraient sans doute pouvoir continuer d'être à la fois du côté de ceux qui crient contre les restructurations industrielles et du côté de ceux auxquels des cris s'adressent. Tout en franchissant un degré supplémentaire dans une stratégie de la tension, qui semble, pourtant, en voie d'atteindre son point limite.

JEAN-MARIE COLOMBANI.



SIDÉRURGIE :

LES RÉACTIONS POLITIQUES

Le P.C. demande un autre plan

Avant de porter un jugement sur les mesures annoncées par le gouvernement, certains responsables politiques ne manquent pas de rappeler le passé et plus précisément les engagements du gouvernement. Ainsi, M. Jean-Claude Gayssot, membre du bureau politique du PCF, responsable du secteur entreprises, observe qu'encore en 1982, *« la possibilité d'aller vers vingt-quatre millions de tonnes »* d'acier avait été évoquée. Et d'ajouter au micro d'Europe-1 : *« ce sont ces engagements qu'il faut tenir pour répondre au problème de l'emploi et au problème dramatique de ces régions »*.

Ce chiffre, ajouté à celui de trente milliards de tonnes pour la production annuelle de charbon, est aux yeux de M. Bernard Pons, secrétaire général du RPR, la preuve du caractère dangereux et illusoire des promesses gouvernementales. Du coup, les décisions prises *« après bientôt trois ans d'analyses contradictoires, d'hésitations et de flottement »* ont, estime-t-il, l'*« apparence »* de restructurations industrielles et la *« réalité »* de la *« liquidation de pans entiers de notre économie et notamment de notre industrie lourde »*. Pour les travailleurs concernés et pour les régions *« soumises à ces coupes sombres »*, il ne peut s'agir, ajoute M. Pons, que *« d'une trahison de la part d'un pouvoir qui leur avait tout promis.*

A ces critiques, s'ajoute celles de M. Michel Debré, qui sur RMC, a observé : *« A la fois le retard, la réduction de la durée du travail et l'augmentation des charges ont rendu inéluctables des mesures plus sévères que celles qui auraient été prises si* [le gouvernement] *s'était décidé il y a trois ans. »*

» L'extension du chômage rapidement planifiée par le gouvernement » est, pour la Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste), *« un nouveau coup de poignard »* de M. Mitterrand et du gouvernement donné *« à la classe ouvrière »*. En revanche pour M. Jean-Michel Baylet, président du MRG, *« le gouvernement aborde ce difficile problème de manière responsable »*, et pour M. Jean-Paul Bachy, membre du secrétariat national du PS, chargé des entreprises, les mesures sont *« dures »* mais *« courageuses »*.

Notant que *« sur le terrain »*, l'idée *« que la gauche les abandonne »* est *« largement répandue »* par les travailleurs, M. Gayssot estime que le gouvernement *« aiderait la gauche tout entière »*, *« s'il revenait sur ses positions pour faire une autre politique »*. Député communiste du Nord et président de la commission de la production et des échanges de l'Assemblée nationale, M. Gustave Ansart en appelle lui aussi à un autre plan que celui proposé d'*« une petite sidérurgie »* pour *« un petit pays »*. Jugeant *« impensable d'opposer les sites sidérurgiques les uns aux autres »*, M. Ansart déclare : *« Il ne faut pas ajouter de nouveaux gâchis à ceux que nous avons connus dans le passé. Il ne faut pas à nouveau supprimer des emplois mais au contraire en créer par milliers, sinon ces régions deviendront des secteurs pour retraités que les jeunes fuiront. »*

M. Bachy ne demande pas un autre plan, mais *« que s'engagent sans délai les négociations nécessaires avec les élus locaux concernés et l'ensemble des syndicats, pour que soient examinés cas par cas et site par site les effets des mesures annoncées »*. En tout état de cause, explique de son côté M. Baylet, doit être *« scrupuleusement respecté l'engagement qu'aucun emploi de travailleur actif ne soit supprimé sans être compensé par un emploi de remplacement »*.

Autrement dit, *« l'accroissement du chômage n'est pas la condition nécessaire de la compétitivité, mais au contraire un handicap pour l'économie »*, assure M. Bachy, qui ajoute : *« La modernisation de l'industrie est une des conditions nécessaires pour préparer l'avenir, mais elle ne doit pas se faire contre les travailleurs et contre l'emploi. »*

A. Ch.

Dans la presse

ÉPREUVE ET NAUSÉE

Xavier Marchetti parle dans *le Figaro* d'*« un certain courage »* du gouvernement mais il relève surtout l'*« épreuve »* à laquelle se trouve ainsi soumise *« la gauche politique, syndicale et intellectuelle »*. La gauche, *« justement ébranlée »*, vient *« d'acquitter une partie du prix qu'elle aura à payer pour s'être trompée d'époque »*, assure l'éditorialiste qui, pessimiste, ajoute : *« Ce n'est peut-être qu'un acompte ! »*

Claude Cabanes commente dans *l'Humanité* les commentaires de la droite et des médias : *« Le spectacle de cette troupe éplorée (...) donne la nausée »*. Le rédacteur en chef de l'organe central du PCF rappelle l'échec du *« tandem UDF-RPR »* en 1981 et observe : *« La route choisie aujourd'hui pour l'avenir de la sidérurgie n'est pas celle de la reconquête. Mais les leçons de la droite ne valent rien : ces professeurs-là ont déjà donné. Le pire. »*

Le Conseil d'Etat annule l'élection municipale de Mimizan et confirme celle de Mont-de-Marsan

Le Conseil d'Etat a rendu, vendredi 30 mars, plusieurs arrêts relatifs à des élections municipales de mars 1983.

L'un d'entre eux annule l'élection de Mimizan (Landes). Dans cette ville, trois listes s'opposaient au second tour : une liste d'opposition conduite par M. Barsac (divers droite), qui a recueilli 2 152 voix (48,1 % des suffrages exprimés) et obtenu 22 élus ; une liste d'union de la gauche menée par M. Bourden (PS) qui, avec 1 809 vois (40,9 %) a eu six élus : une autre liste d'opposition qui, avec 495 voix (11 %) n'a pu faire élire que son candidat placé en tête, M. Cassagne (UDF).

M. Bourden avait contesté les résultats de cette élection devant le tribunal administratif de Pau, qui a rejeté son recours le 24 mai 1983. Il vient d'obtenir satisfaction en appel. Le motif de l'annulation prononcée par le Conseil d'Etat est le suivant : après la clôture de la campagne du second tour, quinze colistiers de M. Cassagne ont distribué, à un très grand nombre d'exemplaires, un tract appelant les électeurs à voter pour l'autre liste d'opposition. Le Conseil d'Etat a estimé que la diffusion de ce tract, qui était en contradiction avec la décision prise par la liste à laquelle il appartenait de se maintenir au second tour, avait pu créer une confusion dans l'esprit des électeurs et altérer par conséquent la sincérité du scrutin.

Le Conseil d'Etat a également annulé les élections municipales de Saint-François et de Deshaies, en Guadeloupe, en raison d'irrégularités commises pendant le déroulement du scrutin. Il a, en revanche, rejeté le recours formé contre l'élection municipale de Mont-de-Marsan (Landes). Ce recours était présenté par M. Chiron (RPR) dont la liste n'a obtenu, au second tour, avec 5 272 voix (38,3 %) que sept élus contre vingt-cinq à la liste d'union de la gauche menée par M. Labeyrie (PS) qui a recueilli 5 543 voix (40,2 %) et trois à la liste du maire sortant (div. d.), M. Lamarque Cando (2 964 voix, soit 21,5 %).

Pour contester les résultats de l'élection, M. Chiron se fondait, notamment, sur les interventions répétées d'une radio locale en faveur de la liste d'union de la gauche. Le Conseil d'Etat a rejeté ce grief en estimant *« qu'aucune disposition de la loi du 29 juillet 1982 sur la communication audiovisuelle, ni sur les textes pris pour son application, n'interdit à un service local de radiodiffusion géré par une association de prendre parti en faveur d'un candidat déterminé »*.

M. Léotard et les élections européennes

Le Parti républicain a démenti les propos tenus à Toulon par M. François Léotard, secrétaire général du PR, selon lesquels *« il n'y aura pas de seconde liste de l'opposition aux élections européennes »* (*le Monde* du 31 mars). Dans un communiqué publié vendredi 30 mars, le PR précise que M. Léotard *« se réserve de toute déclaration sur ce sujet jusqu'au 7 avril, date de réunion du comité directeur de son parti »*. *« Depuis plusieurs jours*, poursuit le texte, *un certain nombre de personnalités ont cru pouvoir s'exprimer au nom ou à la place de François Léotard sur les élections européennes. Aucune d'entre elles n'était habilitée à le faire. Toutes ces déclarations sont conjecturales et inopportunes. »*

Jeudi 29 mars, lors de la réunion du groupe UDF de l'Assemblée nationale, M. Jean-Claude Gaudin, président de ce groupe, avait notamment précisé que lorsque M. Léotard indique qu'il y aura une autre liste de l'opposition il ne dit pas pour autant qu'il conduira cette liste ou qu'il y participera (*le Monde* du 31 mars).

[Nous maintenons intégralement les propos que nous a tenus M. François Léotard à Toulon le 29 mars et tels qu'ils ont été reproduits dans *le Monde*.

M. Léotard a répondu spontanément à nos questions sans nous demander de considérer ses propos comme une confidence. Au cours de la même soirée, il s'est exprimé en termes identiques devant plusieurs autres personnes. — A.P.]

● *M. Pinton et l'avenir de l'UDF.* — M. Michel Pinton a souhaité, vendredi 30 mars, que l'UDF, dont il est l'ancien secrétaire général, se transforme en un *« véritable courant populaire du centre »* pour devenir *« la grande force capable de gouverner la France »*. Président des *« adhérents directs »*, dont l'ambition est de jouer un rôle *« fédérateur »*, M. Pinton a déploré l'*« effondrement »* actuel de la confédération réduite à *« un cartel électoral vaseux »* qui *« se limite à partager les postes »*.

● *M. Stirn et l'UCR.* — Au cours de la réunion constitutive de l'UCR (Union centriste et radicale) qu'il vient de créer, M. Olivier Stirn, député, désormais non inscrit du Calvados, a estimé que *« les conditions d'existence d'une troisième voie qui ne sera ni dominée par la droite conservatrice comme hier ni par la gauche dogmatique comme aujourd'hui sont désormais remplies »*. Dans l'organigramme du bureau du nouveau parti figurent des radicaux valoisiens, mais aussi des membres du CDS, comme M. Guy Peron, conseiller municipal de Brest, ou M. Jean Dock, suppléant de M. Gengenwin, député UDF du Bas-Rhin, ou encore du PR, comme M. Renaud Muller, conseiller général de la Moselle. Le secrétaire général est M. François Garcia (radical), ancien membre de l'état-major de l'UDF.

LES NOUVEAUX VENUS

Jean-Jack Queyranne : le parti, l'action, la culture

De notre correspondant régional

CAGNAT.

Lyon. — C'est sans doute le plus occupé des parlementaires du Rhône, Jean-Jack Queyranne (PS) — né il y a moins de quarante ans, le 2 novembre 1945, à Lyon — a autant de mandats que de diplômes universitaires. Premier adjoint au maire de Villeurbanne, M. Charles Hernu, conseiller général, chef de file des socialistes à la communauté urbaine de Lyon, conseiller régional, député par suppléance du ministre de la défense : voilà pour les mandats électifs directs ou indirects. Secrétaire national chargé de la culture au PS, membre du bureau national de la fédération des élus : voilà pour le militant. Un chemin politique parcouru à grande vitesse ; sur la lancée d'une scolaire lyonnaise classique au lycée Jean-Moulin et surtout d'un cursus universitaire brillant.

Le « pion » Queyranne — il était étudiant salarié — a accumulé les diplômes ; licencié en droit « cuvée 1968 » ; titulaire de deux diplômes d'études supérieures (DES) de droit public et de sciences politiques, il a passé en 1970 sa licence d'histoire de l'art, avant de soutenir une thèse de doctorat cinq ans plus tard sur les maisons de la culture. En 1969, il est assistant à la faculté de droit, puis chargé de cours, puis enfin maître-assistant après avoir choisi en 1974 l'université de Lyon II avec *« un petit groupe de juristes de gauche »*.

Jean-Jack Queyranne a eu un itinéraire politique très simple ; toujours à gauche, toujours unitaire, toujours socialiste. Ses seules évolutions ont lieu à l'intérieur, et en douceur, des partis de la gauche socialiste : la Convention des institutions républicaines, la FGDS, puis, pour *« des raisons locales »*, l'adhésion en 1969 au nouveau PS de M. Alain Savary, le CERES et en 1976, le courant majoritaire qu'il n'a plus quitté.

Premiers affrontements au lycée

La politique était dans la famille Queyranne depuis longtemps. Si le père était tenu, en tant que gardien de la paix, puis officier de police, à un certain devoir de réserve, la tribu a longtemps résonné dans ses terres gardoises d'origine de l'opposition entre deux grands oncles, un « rouge » et un « blanc ».

Le futur député s'est affilié à la politique avec la fin de la guerre d'Algérie. Lecteur de *l'Express* première manière, il découvre Mendès France au lycée en lisant *la République moderne*. Déjà il affronte *« la droite »* et *« les petits fachistes »*. A l'université, il milite à l'UNEF, devient secrétaire de l'Association générale des étudiants lyonnais. *« Associé avec les Maos, puis débarqué par le PSU... ou l'inverse, je ne me souviens plus »*, il vivra intensément *« la révolte de la gauche »*, la première campagne de François Mitterrand en 1965, *« l'ouverture de perspectives politiques »* qui sont pour lui, vingt ans après, *« toujours une ligne de conduite »*.

La voie est tracée. Jean-Jack Queyranne sera un homme de parti. *« Le PS a mis en forme, donné des perspectives aux pensées utopiques qui se manifestaient. »* Il a intégré en termes politiques ce qui bougeait dans la société française. Les rencontres, celle de M. Mitterrand à l'occasion d'un Mémoire universitaire sur le « contre-gouvernement » formé par celui-ci en mai 1966, mais aussi celle de M. Guy Mollet, vont ancrer définitivement ses convictions. Il passera de la « théorie » à la « pratique » politique en 1977 en entrant, dans la foulée de Charles Hernu, à l'hôtel de ville de Villeurbanne.

Ses multiples mandats l'obligent à *« travailler beaucoup »*, terme pudique pour décrire ses combats sur de très nombreux fronts : contre M. Francisque Collomb, à la communauté urbaine de Lyon ; contre une majorité modérée, en défendant les propositions budgétaires des socialistes, au conseil général ; pour le gouvernement à l'Assemblée nationale. Rapporteur du projet de loi sur la presse, il a su — performance appréciable — conserver son calme dans la tempête déclenchée par l'opposition : *« Ce fut*, dit-il, *un exercice intellectuel fort. »* Six mois auparavant, sur le terrain, il affrontait des étudiants hostiles aux projets gouvernementaux en matière d'enseignement supérieur.

« Du surf sur la vague »

Cette activité publique n'exclut pas une curiosité culturelle boulimique : expositions visitées à Paris *« pendant les temps morts de l'Assemblée »*, théâtre et, à un degré moindre, cinéma. Ajoutons le sport : le basket pendant dix ans (on n'est pas Villeurbannais impunément), la bicyclette, avec des sorties dominicales de 50 à 60 kilomètres, *« dès les beaux jours »*. Marié, M. Queyranne a deux enfants, de neuf et sept ans, élèves d'une école primaire laïque. Il ne fait pas de pronostic sur son avenir politique et laisse ses interlocuteurs s'interroger sur de petites tensions avec le « maire, ministre ». *« Charles Hernu est un homme chaleureux, qui a fait gagner la gauche à Villeurbanne. »* Il reconnaît que, aujourd'hui, le PS *« fait du surf sur la vague »* et que son parti, qu'il cite, évoque, explique à intervalles continus, doit aborder *« le problème de la modernité »*. *« Nous devons*, conclut-il, *rester attentifs à ce qui se passe, tout en conservant des idées et des valeurs. »*

Restera-t-il dans la vie publique ? Reprendra-t-il ses cours ? *« Je pense parfois à ce que me disait un vieux prof de la faculté de droit : « ce qui est formidable » dans ce métier d'enseignant, » c'est qu'on ne vieillit pas. On a » toujours des jeunes devant » soi. »* Vieillir ? Le très politique Jean-Jack Queyranne n'en a pas le temps.

CLAUDE REGENT.

DES COMMUNISTES AUX CHIRAQUIENS

Les loisirs des Parisiens

Les communistes adorent la télévision, les socialistes sont les plus nombreux à fréquenter les salles de cinéma, les libéraux (UDF) se passionnent d'abord pour leur famille, et les chiraquiens, sans goût prééminent, partagent équitablement leur temps entre ces trois activités majeures.

Ce sont les principaux résultats d'un sondage qu'a réalisé l'IFRES pour le compte du conseil régional d'Ile-de-France sur « Les activités culturelles » des habitants de la région parisienne, Paris, petite et grande couronnes (1).

Ce n'est pas sans plaisir, une fois n'est pas coutume, qu'on parcourt cette succession de chiffres. C'est donc la télévision — les lieux communs ont la vie dure — qui meuble le plus largement les loisirs des... Franciliens (?) — un vocable commun qui ne soit pas « Parisien » reste à inventer pour nommer les dix millions d'habitants de la région-capitale.

Tout de suite derrière vient la vie familiale, pour 48 % d'entre eux. C'est la lecture qui arrache au sport la troisième place (30 % et 28 %). Les sympathisants de l'UDF viennent en tête des habitués du livre, détachés. Les communistes devancent largement tous les autres dans la pratique d'un ou de plusieurs sports.

Puis vient le cinéma (26 %), genre qui a la préférence très nette des amis du Parti socialiste. Plus loin derrière viennent le jardinage (15 %), qui est d'abord l'apanage des sympathisants RPR et qui est très délaissé par les socialistes, puis le bricolage, où se retrouvent nombreux les compagnons de route du Parti communiste, et les jeux de cartes et de réflexion, prédilection des chiraquiens. C'est le PMU qui est l'activité la moins « pratiquée » par les habitants d'Ile-de-France (8 %). On s'aperçoit, à la lecture des résultats par âge, qu'aucun jeune de dix-huit à vingt-quatre ans ne perfore les coupons du tiercé.

Les personnes interrogées, à 49 %, consacrent une partie de leur temps à une activité culturelle. Les sympathisants du RPR et ceux du Parti socialiste forment, à part égale, les principaux bataillons des gens de culture active. Les communistes, suivis de près par les amis de l'UDF, sont les plus nombreux parmi les 51 % qui ne consacrent que peu de temps à l'activité culturelle : les communistes à 31 %, parce que c'est trop cher et qu'ils manquent de temps ; les sympathisants UDF à 72 %, parce qu'ils manquent de temps.

Les socialistes, talonnés par les chiraquiens, sont les plus nombreux à lire plus d'un livre par semaine. Mais ils ne sont que 6 % d'assidus à cette lecture hebdomadaire. La majorité ne lit qu'un ou deux livres par mois. les 16 % qui ne lisent aucun livre, on trouve d'abord les communistes, suivis par les socialistes.

Parmi les lieux d'accueil ou les centres de loisirs, ce sont les clubs sportifs qui sont le plus fréquentés, d'abord et très nettement par les sympathisants communistes. Puis viennent les bibliothèques publiques, où se rendent le moins volontiers les sympathisants du RPR, qui sont en revanche les plus nombreux à parcourir les musées et les salles d'exposition, nettement délaissées par les communistes. Les maisons de « jeunes », « pour tous », « de la culture » ou « de quartier » arrivent en cinquième position et ont les faveurs des sympathisants communistes. La droite les leur abandonne.

Bricolage en tête

Seulement 1 % des habitants de la région parisienne fréquentent les conservatoires où les communistes semblent venir en plus grand nombre. Ces chiffres sont à prendre avec des pincettes tant est petit l'effectif concerné.

L'activité de loisir la plus populaire est le bricolage (30 %), suivie de l'artisanat (13 %) et de la photographie (12 %). Parmi les activités que l'on voudrait pratiquer, la photo vient en tête (26 %), suivie de la vidéo (25 %) et de l'informatique (20 %). Les mœurs parisiennes apparaissent résolument modernes. La danse classique, la musique moderne et rock et la danse moderne viennent en tête, et très largement, des activités qui n'intéressent pas les habitants d'Ile-de-France. De même que le chant choral et l'apprentissage du théâtre.

Si 33 % des sondés déclarent ne pas avoir d'enfants, les parents qui en ont les envoient plus volontiers faire du sport (44 %) – et d'abord les parents UDF – et apprendre la musique (20 %). Ce sont les parents communistes et ceux du RPR qui sont à ce chapitre les plus nombreux..

A la question : *« Allez-vous au cinéma, au théâtre ou au concert ? »*, 34 % des personnes interrogées déclarent aller au cinéma une fois par mois et 24 % jamais. 22 % y vont au moins une fois par semaine, au premier rang desquels les communistes et les socialistes. 47 % ne vont jamais au théâtre, en tête desquels se trouvent les communistes et les proches de l'UDF. 53 % ne vont jamais au concert.

L'ouverture d'un club d'informatique près de chez elles serait accueillie favorablement par 63 % des personnes interrogées d'abord les sympathisants communistes, suivis par ceux du RPR. 67 % croient au câble - les sympathisants RPR en tête, ceux du PCF et de l'UDF y croyant le moins. 58 % voudraient que les chaînes par câble diffusent en priorité des films, 32 % des émissions culturelles, et 20 % des émissions de variétés. Communistes, socialistes et libéraux forment le gros du bataillon des amateurs de films, les chiraquiens donnant leur préférence aux émissions culturelles. 34 % sont disposés à payer moins de 100 francs par mois pour les recevoir, et 29 %, à majorité communiste, ne veulent rien payer du tout.

OLIVIER SCHMITT.

(1) Enquête réalisée du 9 au 18 mars 1984, auprès d'un échantillon représentatif de la région Ile-de-France de mille personnes âgées de dix huit ans et plus, sélectionné selon la méthode des quotas.



Société

Des enfants contre Lockheed

(Suite de la première page.)

Les petits passagers de Galaxy seraient restés, selon certains témoignages, environ dix minutes sans oxygène. Des trois cent vingt-sept occupants, cent quarante-quatre cadavres... Les cent cinquante survivants sont évacués vers un hôpital de San Francisco.

A Montereau, une famille française, les Passeron, apprend la nouvelle par radio. C'est l'angoisse. Depuis des semaines, ils sont en liaison avec FFAC car ils attendent la venue d'un bébé vietnamien pour l'adopter. *« On s'est immédiatement inquiétés. Notre enfant était-il dans l'avion ? On a fini par nous répondre non. »* Tran, neuf mois, tant désiré, arrive enfin le 24 avril. Il est examiné dans un hôpital parisien. Il ne souffre apparemment de rien d'anormal. Il devient Ludovic, quatrième enfants des Passeron.

D'autres familles accueillent les petits rescapés. En France, mais aussi en Belgique, au Canada, en Angleterre, en Italie, en Allemagne et aux Etats-Unis. A certaines FFAC confirme la présence de leur enfant adoptif dans le Galaxy. Dans le climat très agité qui règne alors — Saïgon tombe le 30 avril — il est difficile de recueillir des informations sûres. Même de la part de FFAC.

Hyperactivité

Des années passent. En France, nul n'évoque plus le drame de Galaxy. Les bébés apprennent à marcher et à parler, les enfants à écrire et à lire. Brutales colères, violentes paniques, hyperactivité et manque de concentration... les petits Vietnamiens fatiguent souvent leur entourage. Mais comment s'en étonner ? Ils ont vécu les horreurs de la guerre et le choc de l'accident. *« On n'a pas trop cherché à décoder le passé. On évitait de marginaliser notre enfant. Il fallait l'aider à s'intégrer »*, déclarent certains parents. Pour d'autres, la vie devient plus difficile. *Au début c'était une vraie petite bête hurlante, poussant des cris inarticulés toutes les nuits. Il s'est calmé. Il a fini par apprendre à marcher, à descendre les escaliers. Puis à lire. Mais avec un grand retard. J'ai compris que ça ne tournait pas rond. Examens, rééducation... On a dépensé ce qu'on pouvait »*, avoue une mère qui tient à l'anonymat. Chacun se débrouille, espérant qu'avec le temps... *« tout s'arrangera »*.

Un choc va bousculer ce fragile équilibre. Le 23 février 1978, les parents français reçoivent une lettre de FFAC, postée aux USA. Rompant un silence de trois ans, cette association annonce qu'elle s'est constituée, dès 1976, partie civile contre Lockheed pour défendre les intérêts des cent cinquante petits survivants. Elle demande aux parents adoptifs s'ils veulent à présent porter plainte — les procédures d'adoption étant réglées. Stupeur... les Passeron, d'autres aussi, apprennent la présence de leur enfant dans Galaxy.

Huit mois plus tard, en octobre, une deuxième lettre arrive de Washington, signée de M. Charles R. Work Esq. C'est le tuteur, nommé par la cour fédérale américaine pour veiller sur les intérêts des petits survivants. M. Work et son assistant, M. Walter Carozza, tiennent en France pour un premier contact. *« Ils sont arrivés en Mercedes, dans la cour de la maison. On n'en revenait pas »*, se souvient M. Passeron. Après mûre réflexion, lui et sa femme acceptent de porter plainte, répondant à la suggestion de FFAC.

D'autres parents hésitent, ils ont peur des frais qu'entraînerait un procès lointain. Ils répugnent à soumettre leur enfant à des examens publics, où il serait jugé en terme de normalité... La plupart des soixante-trois familles françaises concernées sont de condition modeste, ont déjà d'autres enfants et vivent en province. Aux Etats-Unis, les parents sont tout aussi hésitants. L'acteur Yul rynner, père d'un rescapé, refuse de participer à cette initiative. M. Work recueille, au bout du compte, cent vingt-huit plaintes pour cent cinquante survivants. Mais déjà à la cour de Washington, les débats sont largement entamés. Dès 1976, Lockheed s'est retourné contre le gouvernement américain, l'accusant de négligence dans l'entretien du C5A-Galaxy. En 1977, ces deux adversaires ont passé un accord que la cour fédérale couvre du secret.

Plus tard, en 1980, cette même cour décide de dissocier les cas américains des autres, pour *« une bonne administration de la justice »*. En clair, les petits rescapés devenus citoyens américains verront leur sort jugé en priorité. Pour les autres, il faudra attendre... L'instruction des procès américains va, de fait, traîner encore trois ans.

Les avocats des plaignants ont facturé 47 764 heures de travail, ceux de Lockheed et du gouvernement américain 73 700, précise le juge Louis F. Oberdorfer, chargé de l'affaire (2). Quel gaspillage ! M. Oberdorfer espérait pourtant mener l'affaire rondement... Dès le 14 septembre 1979, Lockheed s'engage à ne pas contester sa responsabilité pour des dommages et intérêts *« compensatoires »*, le gouvernement américain s'engageant sur ce terrain à garantir Lockheed. En clair, ils se partagent les frais pour les examens et les soins dont auront besoin tous les enfants sans exception. En contrepartie, les représentants de ces derniers renoncent à leur droit de réclamer des dommages *« punitifs »*. C'est la principale concession faite par les plaignants ; pas de procès pénal. On ne discutera pas devant la cour des responsabilités en matière de porte et d'accident.

Pour le juge, l'affaire devient assez simple. Les enfants ont à peu près le même âge, la même expérience avant et après l'accident. Les premiers tests médicaux faits par une équipe d'experts du Children's Hospital de la capitale fédérale, sous l'autorité du docteur Cohen, montrent, dit-on, les nombreux symptômes d'un unique syndrome : le *« minimal brain dysfunction »* ou *« dysfonction cérébrale a minima »* — le *« MBD »*.

Inquiétant *« MBD »*... L'hyperactivité et surtout le manque de concentration sont chroniques. Comme si le cerveau ne pouvait plus filtrer les informations reçues. Avec la croissance, apparaissent des troubles de la vision, de l'ouïe... Que réserve l'avenir à chacun des petits survivants ? Les moins atteints apparemment aujourd'hui peuvent demain souffrir de nouveaux maux. Telle est l'inconnue angoissante. La prévention doit être aussi précoce que possible.

Entre les diverses parties concernées, le *« MBD »* devient la principale controverse. Qui en est responsable ? Pour le plaignant, c'est le crash, principalement. A l'inverse, l'autre partie accuse les mauvaises conditions de vie préexistantes à l'accident. Malnutrition, déshydratation et manques affectifs peuvent provoquer en effet le MBD. Encore faut-il apprécier cas par cas, suggère Lockkeed. Sur demande de Lockheed et du gouvernement américain, en mai 1981, la cour d'appel refuse d'étendre à l'ensemble des petits rescapés devenus citoyens américains les jugements favorables émis sur cinq des six premiers cas instruits individuellement (3). C'est un grave échec pour les plaignants... et pour le juge. Va-t-on plaider cas par cas ? Il faudra des années pour entendre les cinquante-quatre familles...

300 000 dollars par survivant

En septembre 1981, éclate un scandale qui fait basculer les positions. La cour découvre l'existence d'un millier de photos du crash dans les archives de l'Air Force. Depuis 1975, on croyait sur parole le rapport officiel de l'accident qui affirmait la disparition de ces photos, à l'exception de quinze. Nul ne saura jamais le fin mot de cette histoire, que la cour s'empresse de classer. Mais très vite, on se met à négocier. Le 2 août 1982 est signé un compromis, un *« business agreement »*. Motif officiel : le procès, qui traîne, coûte fort cher. Sur le fond, rien n'est tranché. Quelle est la cause du MBD? La question reste ouverte, pour les procès français à venir.

Aux termes de ce compromis américain de 1982, Lockheed s'engage à verser 13,5 millions de dollars, soit en moyenne 300 000 dollars (ou 2,4 millions de francs français) à chaque petit survivant devenu citoyen américain. Avec les intérêts, cela fait 17,5 millions de dollars. Les trois quarts des fonds seront rapidement versés aux familles, sous leur contrôle et celui des tribunaux locaux. Le reste est affecté à un fond, un trust géré par le tuteur, M. Work. Cela servira à payer les soins pour les troubles qui apparaîtront éventuellement au cours de la croissance. Là, pèse la menace majeure sur l'avenir des victimes. Là, réside également l'inégalité flagrante entre les enfants devenus citoyens américains et les autres.

Soixante-trois plaignants français

Les petits survivants devenus français ont dû attendre juin 1983 pour savoir qu'ils seraient jugés par la même cour que leurs homologues américains. Ainsi en a décidé la cour d'appel des Etats-Unis, contre la demande de Lockheed. La firme souhaitait le transfert de l'affaire devant une juridiction française, arguant de la commodité, des différences de juridiction et de protection sociale existant entre les deux nations. Mais le gouvernement américain n'a, semble-t-il, guère tenu à être mis en accusation sur un sol étranger. Enfin, serait-il normal de priver les victimes françaises des dommages compensatoires versés aux Américains, sous prétexte que, en France, la Sécurité sociale rembourse une partie des soins ?

Au printemps 1983, commencent les examens médicaux qui se poursuivent à Paris, en octobre, pour les soixante-trois familles plaignantes françaises. Le docteur Cohen est à Paris, à cet effet. Eddy Mc Nally, photographe, prend les clichés de chaque enfant et de son entourage, à la demande de la cour. En janvier 1984, quelques parents sont convoqués devant la cour fédérale. Ces auditions préparent le premier procès, prévu pour le 4 avril. Quelques procès, que l'on jugerait cas par cas, pourraient servir de test dans le cadre d'un futur règlement collectif. C'est la position des plaignants et du juge Oberdorfer. Sans attendre, en février 1984, la Cour fédérale a chargé M. Work, le tuteur, de former une commission française d'experts et de médecins, présidée, précise la cour, par le professeur Michel Dugas. Ce dernier est chef du département *« psychiatrie des enfants et adolescents »* à l'hôpital Hérold, à Paris. Il est connu pour ses observations sur l'enfant hyperactif (4). La future comission doit établir, d'ici août, un diagnostic et donner un avis sur la façon dont la Sécurité sociale pourrait prendre en charge les frais d'examens et de soins. Pour payer ces investigations approfondies, la Cour a demandé à Lockheed une provision de 600 000 dollars, versable avant le 9 mars 1984. Déjà, en 1979, la firme avait versé une première provision, de 5 000 dollars, par enfant pour les examens préliminaires. Ceux-ci n'ont, de fait, été menés en France que quatre ans plus tard. On peut s'en étonner.

Fin mars à l'hôpital Hérold, on attend toujours l'ordre de mission. Que se passe-t-il donc ?

Quoi qu'il en soit, le procès de Magali va démarrer. Le 4 avril, la petite Vietnamienne, à la peau café au lait, née de père inconnu et devenue Française, sera devant la cour fédérale. Pionnière malgré elle d'une longue série noire qui oblige à se souvenir...

DANIELLE ROUARD.

---

(2) Propos cités par l'hebdomadaire *Legal Scene* daté du 15 août 1983.

(3) Ainsi la famille Reynaolds habitant Los Angeles a-t-elle obtenu au procès, en juin 1981, une somme de 860 000 dollars. Cette famille avait adopté deux jumeaux, âgés de quelques semaines lors de l'accident, James et Nathan. Seul James se trouvait dans Galaxy. Selon Mme Reynolds, des deux bébés très agités au départ, seul l'un ne réussit pas à se calmer : James. Cet enfant montra plus tard — à cinq ans — un retard de développement notable par rapport à son frère (*The New York Times*, du 31 août 1982).

(4) *L'enfant hyperactif*, de M.C. Mouren et M. Dugas (*le Concours médical*, du 13 février 1982).

FAITS DIVERS

L'argent des frères Bach

De notre correspondant

Strasbourg. — Deux frères, Jean-Pierre et Rémy Bach. *« On voulait discuter avec lui »*, disent-ils. Lui, c'est la victime. Le 23 février 1983, à Hirschland, dans le Bas-Rhin, ils ont infligé une telle correction à Dominique Ouabel, vingt ans, qu'il n'est jamais sorti du coma avant son décès, le 13 février dernier.

Jean-Pierre Bach reprochait au jeune homme le vol de quatre formules de chèques et l'endossement de 4 000 F. Jean-Pierre, chauffeur de camion, âgé de trente ans, avait fait son enquête après avoir constaté qu'il avait été volé. Il voulait récupérer son argent. Il avait appris que le voleur, Dominique Ouabel, un camarade, avait falsifié les chèques pour un montant de 11 800 F. Quand il est allé le chercher, avec Rémy, avaient-ils déjà décidé de le passer à tabac ? Les jurés se sont posés la question.

A Hengwiller, les deux frères ont pris le prétexte d'une réparation de voiture pour emmener le jeune homme sans inquiéter sa famille. Rien d'étonnant : les trois hommes se voient souvent. Ce n'est pas la première fois que les frères Bach font appel à ses bras. Jean-Pierre a fréquenté la sœur de Dominique, tandis que Rémy a eu une liaison avec sa mère.

« C'était un dur »

Au domicile de Jean-Pierre, la soirée commence sans étincelle : les frères Bach dînent, Dominique regarde la télévision ; tout à coup, la tension monte. Jean-Pierre demande à sa femme de monter coucher leur petite fille et de rester à l'étage. On va « discuter ». Discussion tout de suite interrompue : la sœur de Dominique et un ami arrivent. Ils cherchent Dominique, peut-être un peu inquiets tout de même. Rémy, d'autorité, referme la porte à clé derrière eux, demande à Jean-Pierre de chercher à l'étage sa carabine 22 long rifle. Sous la menace de l'arme, il confine le jeune couple dans la cuisine.

Alors viennent les questions, les menaces, puis les coups. *« Au début, il rigolait*, explique Rémy à l'audience. *Il croyait à une blague et ça m'a énervé. Quand il a vu les photocopies des chèques, il a compris que c'était sérieux. »* Coups de poing, coups de pied, coups de crosse de fusil : c'est Rémy qui frappe. Dominique s'effondre, en sang. Il reconnaît le vol, crie qu'il n'a plus d'argent. *« Je connaissais Ouabel. Si on le laissait tranquille, il ne paierait jamais »*, explique Rémy. La tête de Dominique heurte un buffet, puis un mur. Il est inconscient. Rémy le traîne dans la salle de bains, puis interroge sa jeune sœur, la gifle.

Les deux frères ramènent alors Dominique chez lui, à même le plancher de la 304 break de Jean-Pierre. Là, ils fouillent ses affaires, menacent sa famille et Rémy frappe encore Dominique. Jean-Pierre et Rémy ont-ils compris qu'ils allaient gravement blesser, peut-être tuer ? *« Je savais que Dominique était un dur, qu'il avait déjà pris des coups ; je ne me suis peut-être pas bien rendu compte. Mais c'est vrai, je n'ai rien fait pour empêcher mon frère de le frapper »*, reconnaît Jean-Pierre.

Les débats ont tenté de saisir ces deux frères. L'aîné, Jean-Pierre, qui s'exprime facilement, titulaire d'un CAP, marié et père de famille. Et puis Rémy, sans diplôme, plus impulsif, condamné plusieurs fois pour vol ou coups et blessures. *« On ne voulait pas l'envoyer à l'hôpital : on voulait juste lui donner une correction »*, ont-ils répété en conclusion. Et récupérer leur argent.

La cour a condamné Rémy Bach à quatorze ans de réclusion criminelle et son frère, Jean-Pierre, à cinq ans dont trois avec sursis.

JACQUES FORTIER.

UN MAIRE COMMUNISTE ET SES IMMIGRÉS

Les indésirables de Montreuil

On ne prendra pas M. Jean-Pierre Brard, maire communiste de Montreuil (Seine-Saint-Denis) en flagrant délit de racisme. Il sait le sujet glissant et se cramponne du bon côté de la frontière subtile qui sépare le racisme d'un *« antiracisme conséquent »*. Autrement dit, M. Brard n'est pas près de s'installer aux commandes d'un bulldozer pour aller raser le foyer-dortoir Bara, unique objet du ressentiment municipal.

Si la municipalité vient d'organiser un grand rassemblement devant ce foyer habité exclusivement par des immigrés maliens, *« c'était avec les riverains, mais aussi avec les résidents. Pas question de tenter de dresser les uns contre les autres »*. D'ailleurs, le maire n'a jamais évoqué une situation *« explosive »* dans sa commune, pas plus qu'il ne craint *« le pire à chaque instant »* propos que lui prêtait une dépêche de l'AFP et tenus en fait par... son prédécesseur, lui aussi communiste, M. Marcel Dufriche.

Non, le combat de M. Brard, nouvellement élu, et de M. Dufriche, fut et restera administratif. Depuis des années, Montreuil, *« deuxième ville malienne après Bamako »*, dit le maire, qui compte déjà 20 % d'immigrés dans sa population, de préfecture en ministère, ferraille pour se débarrasser du bâtiment.

Conçu en 1968 pour héberger provisoirement deux cent cinq résidents, le foyer Bara en accueille aujourd'hui plus du double, et davantage encore le week-end : *« L'été, on ne peut plus passer dans la rue »*, se plaint un voisin devant l'afflux d'immigrés de ces dernières années. Les normes se sont faites élastiques, les lits se sont superposés aux lits dans les chambres. *« La nuit, les couloirs sont encombrés par des lits pliants*, se plaint le maire. *Un incendie là-dedans, et ce serait la catastrophe. »*

Les équipements collectifs sont dans un état innommable. Eviers défoncés, poubelles débordent à deux pas des réchauds où mijote le couscous du soir, pour le plus grand bonheur des rats. *« Mais ça ne dérange pas les Africains, ils ont l'habitude de vivre comme ça »*, soutient un des plombiers chargés par l'AFTAM (1) gestionnaire du foyer, d'y effectuer les réparations urgentes. Exigeant notamment d'obtenir la présence permanente d'un gardien, les résidents observent depuis un an une grève des loyers.

M. Jacques Brandt, directeur général de l'AFTAM, s'affirme d'accord pour fermer le foyer, *« mais il faut savoir où reloger les résidents »*. Les communes d'Ile-de-France ne se bousculent pas pour accueillir de nouveaux foyers. M. Brard, lui, *« en une demi-journée de recherches »*, assure avoir recensé vingt et un emplacements disponibles dans la périphérie parisienne. La parole est à présent au secrétariat d'Etat chargé des travailleurs immigrés, où l'on affirme rechercher activement une solution.

D. SCHNEIDERMANN.

---

(1) Association pour l'accueil et la formation des travailleurs migrants.

UNE MISE AU POINT DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE

« Aucune décision » n'a été prise sur la diffusion radiotélévisée des débats judiciaires

Le ministère de la justice a *« catégoriquement démenti*, dans un communiqué diffusé par l'Agence France Presse, vendredi 30 mars, *l'existence de tout projet du garde des sceaux concernant la retransmission ou l'enregistrement des débats judiciaires par la radiodiffusion et la télévision »*.

Ce communiqué, qui fait suite à l'article paru dans nos éditions du 31 mars, intitulé « Des caméras dans les prétoires », *« rappelle que le garde des sceaux a mis en place, le 28 février 1983, une commission chargée d'étudier la question de la publicité des débats judiciaires. Cette commission, qui ne comptait aucun représentant de la chancellerie et qui a travaillé en toute indépendance, a déposé son rapport le 27 février dernier. Les conclusions de ce rapport n'engagent que leurs auteurs. Le garde des sceaux n'a pris à ce sujet aucune décision ni sur le principe ni sur les modalités de tels enregistrements et retransmissions qui soulèvent des questions juridiques et techniques très complexes »*. Le ministre de la justice, conclut le communiqué, *« fera connaître le moment venu sa position à l'égard de ces problèmes »*.

[Certes, il n'existe pas à la chancellerie de projet de loi sur la retransmission télévisée des procès. M. Robert Badinter *« projette »*, en revanche, de modifier la loi sur ce point. Il l'a dit plusieurs fois, en public et en privé. Avant d'arrêter sa position définitive, le garde des sceaux souhaite procéder à des *« expériences »*, a-t-il récemment confié à des visiteurs. C'est également le souhait de la commission qu'il a chargé d'étudier cette réforme.

Comme l'expliquait l'article consacré à ce projet et comme le confirme la chancellerie, M. Badinter ne s'est pas encore prononcé sur les propositions de la commission. Cependant, sur l'essentiel, le garde des sceaux partage le point de vue de celle-ci, à savoir la nécessité d'une réforme qui ne deviendrait définitive qu'après une période d'essai. B.-L. G.]

L'escroquerie d'un inspecteur divisionnaire

La dix-septième chambre correctionnelle de Paris a condamné, vendredi 30 mars, M. Joseph Aouizerat, quarante-sept ans, inspecteur divisionnaire de police, à dix-huit mois d'emprisonnement avec sursis et 50 000 F d'amende.

Le 17 avril 1979, ce policier, alors en poste au commissariat de Vincennes, avait escroqué une femme de soixante-dix-huit ans, Mme Collin, en l'incitant à retirer, sans nécessité, une somme de 59 700 F de ses deux livrets de caisse d'épargne, puis à les lui confier momentanément afin qu'il les dépose dans un coffre bancaire. Mais il ne se trouvait plus alors, dans l'enveloppe, qu'une somme de 5 400 F...

Un bijoutier écroué

Bijoutier parisien connu, propriétaire de deux magasins avenue Victor-Hugo et rue de la Chaussée-d'Antin, M. Pierre Perrono, soixante ans, a été inculpé, vendredi 30 mars, de recel de vol qualifié par M. Jean-Louis Bruguière, juge d'instruction, qui l'a fait écroner à la prison de la Santé et a ordonné la fermeture des deux magasins.

M. Perrono a été dénoncé par un jeune malfaiteur yousgoslave, Mevludin Hasinbegovic, spécialiste des vols de bijoux. Ce dernier, arrêté le 6 mars à la bijouterie de l'avenue Victor Hugo, venait, selon ses dires, demander des comptes à M. Perrono, à qui il avait remis précédemment 250 000 francs de bijoux volés.

Cinq morts dans une avalanche

Quatre Français et un Canadien ont été tués, vendredi 30 mars, dans une avalanche à Arolla (Valais suisse). Les victimes, dont l'identité n'a pas encore été précisée, faisaient partie d'un groupe de douze skieurs et trois guides qui voulaient relier la station d'Arolla, à 2 000 m d'altitude, à la « cabane de Bertol », à plus de 3 000 m, en empruntant le célèbre itinéraire de la haute route. C'est une plaque de neige mise en mouvement par des skieurs qui se trouvaient au-dessus du groupe qui provoqua l'avalanche.

Les responsables du sauvetage en montagne ont lancé, vendredi, de nouveaux appels à la prudence, trente centimètres de neige étant récemment tombés en altitude et adhérant mal à un fond granuleux et glacé.

Le facteur tue quatre fois

Facteur à Bourg-Achard (Eure), Jany Laignel, trente ans, a tué, vendredi 30 mars, au matin, de plusieurs coups de fusil, son épouse, ses deux enfants, puis le receveur des PTT du village. Selon la direction départementale des postes, il s'était vu notifier la veille une *« demande d'explication »* pour une absence irrégulière.

Le meurtrier, a lui-même déclenché l'alarme de la poste, entraînant l'intervention des gendarmes. Il était connu comme *« un homme calme et poli, sans histoires »*.

UNE EXPÉRIENCE A GRANDE-SYNTHE (NORD)

Pour en finir avec les stages inutiles

M. Bertrand Schwartz, professeur à l'université de Paris-IX-Dauphine, a proposé jeudi 29 mars au gouvernement d'infléchir l'action de la délégation à l'insertion professionnelle et sociale des jeunes en difficulté qu'il préside, dans le sens de la création d'emplois nouveaux et d'entreprises « intermédiaires », pour accueillir et former les jeunes inaptes à occuper immédiatemment des emplois. L'autre orientation proposée aux quatre-vingt-sept « missions locales », que coordonne l'équipe de M. Bertrand Schwartz, consiste à rechercher et à définir, les qualifications adaptées aux métiers de l'avenir. La mission locale implantée à Grande-Synthe (Nord), mène une action à ce titre, exemplaire.

De notre envoyé spécial

Grande-Synthe. – Comment déloger la sinistrose économique, fuir l'angoisse du chômage et redonner des raisons d'espérer aux jeunes engagés dans la spirale du désœuvrement ? Ces questions, incongrues aux temps bénis de l'expansion, résonnent à présent à Grande-Synthe (Nord) comme autant de coups de tocsin.

La ville, nouveau faubourg-dortoir de Dunkerque, avait été créée de toutes pièces dans les années 60, vouée tout entière au grand mythe de l'époque : la sidérurgie « les pieds dans l'eau » installée là même où le fer était débarqué. Soudain, vingt-six mille habitants, Français et immigrés, pour un employeur unique, Usinor, qui fit de la ville l'une des plus riches de France. Mais le miracle s'est fatigué au bout de vingt ans à peine, le temps pour les enfants de devenir chômeurs. Suppressions massives d'emplois, logements vides, délinquance. Le maire de Grande-Synthe, M. René Carême (PS), compare sa ville à *« un bouillon de culture des virus de notre société »*. Plus de mille cinq cents chômeurs sont recensés, 54 % d'entre eux ont moins de 25 ans.

La mission locale pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, s'est installée, en octobre 1982, dans deux appartements de la résidence Constellation, au cœur de la cité HLM. Au total, 80 % des chômeurs de moins de 25 ans de Grande-Synthe y sont passés au moins une fois et 250 d'entre eux ont été dirigés vers des stages. Brahim, 18 ans, qui avait toujours refusé d'aller pointer au chômage s'est très vite « branché » sur la mission locale : *« Ici, on a commencé par m'écouter, pas par me crier dessus »*, explique-t-il. Jugé indésirable au lycée pour des raisons de discipline, ayant connu l'échec au CAP de mécanicien d'entretien après une formation dispensée par l'éducation nationale, il a découvert l'usine lors d'un stage d'un mois chez Usinor. Le déclic : *« Sans diplôme, j'aurai un travail lamentable »*, a-t-il constaté. Grâce à la caution morale du responsable de la mission locale, et à son propre engagement, Brahim a pu réintégrer le lycée même qui l'avait rejeté. Il est bien décidé à décrocher son CAP, mais son rêve est ailleurs : en Provence où il se voit berger...

Facéties administratives

L'imprécision des souhaits exprimés par les jeunes n'est qu'un des obstacles à leur insertion. Aux difficultés de mise en œuvre du *« plan 16-25 ans »*, aux faibles connaissances des jeunes, à l'atonie du marché de l'emploi, s'ajoute une barrière énorme à laquelle tente de s'attaquer la mission locale de Grande-Synthe : la définition des formations offrant de réels débouchés. *« Il faut dresser une perspective cohérente dans laquelle ils puissent s'insérer volontairement, avec des passages par des succès reconnus »*, affirme M. Pierre Verhame, responsable de la mission locale. Malheureusement, le dispositif actuel, avec ses stages d'insertion fourre-tout, parfois bâclés, et ses formations trop souvent gagnées à la loterie, ne paraît pas répondre encore à l'immense bonne volonté déployée sur le terrain.

Faute d'avoir pu choisir une filière menant vraiment à un emploi, le jeune se détermine en fonction des 700 ou 1 000 F qu'on lui verse chaque mois et devient *« consommateur de stages »*, selon l'expression de M. Verhame. *« Tout est affaire de facéties administratives et d'opportunité*, précise-t-il. *Le dispositif est le plus souvent un puzzle auquel manquent les trois quarts des pièces. »*

Alors la mission locale, municipalité en tête, s'est lancée, depuis quelques mois, dans la définition de nouvelles qualifications adaptées à son public, au Dunkerque de l'après-sidérurgie et de l'après-construction navale. Deux chantiers municipaux en ont fourni l'occasion. Une quinzaine de jeunes ont ainsi pu travailler, durant six semaines, au raccordement de Grande-Synthe au réseau de télédistribution câblée. L'expérience originale d'alternance entre travail salarié et formation ne correspondait pas aux « canons » des stages existants. Elle a cependant été menée à bien puisque le SIFOP, organisme local de formation créé par la chambre de commerce, a accepté de mettre au point, pour l'occasion, un programme de six mois en concertation avec la mission locale. La moitié des stagiaires ont été embauchés dans des entreprises de câblage.

Un marché d'isolation des bâtiments municipaux passé avec une entreprise qui constatait le manque de main-d'œuvre qualifiée dans ce domaine a ensuite fourni la matière d'un stage organisé en collaboration par la mission locale, le lycée d'enseignement professionnel (LEP) de Saint-Pol-sur-Mer qui ne formait aucun monteur en isolation et les entreprises concernées.

La séparation rigide des financements consacrés aux stages pour les seize-dix-huit ans et à ceux pour les dix-huit-vingt et un ans a obligé à exclure, en cours de stage, des jeunes ayant dépassé dix-huit ans. Mais la voie est tracée. Un groupe de travail réunissant les organismes de formation et les entreprises vient de se constituer autour de la mission locale pour définir le contenu de deux actions de formation dans les domaines de l'isolation et du câblage, opérationnelles dès septembre 1984, et ajustables en cours de route.

L'objectif avoué ne consiste pas seulement à adapter les stages aux besoins patronaux mais à définir des formations motivantes pour les plus défavorisés, débouchant sur un éventail d'emplois réels et non sur un nouvel échec.

En bousculant les habitudes, en abattant quelques cloisons, la mission locale aura au moins réussi à dépasser le stade de l'incantation et à pratiquer une politique volontariste. Des formations pour demain sont peut-être en train de naître à Grande-Synthe.

PHILIPPE BERNARD.

22,4 ÉLÈVES PAR CLASSE DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES

Si le bonheur d'un enseignant se mesure au petit nombre d'élèves inscrits dans sa classe, les maîtres des écoles publiques et les professeurs des collèges publics sont plus heureux que leurs collègues du privé. La tendance est cependant inversée dans les lycées, indiquent les statistiques du ministère de l'éducation nationale.

Le nombre moyen d'élèves par classe en 1982-1983 était de 22,4 dans les écoles primaires publiques et 25,3 dans le privé. Au collège, l'avantage est encore au public avec 23,1 contre 24,1. Le lycée, en revanche, accueille 28,4 élèves par classe, s'il est public, mais seulement 23,1 dans le privé (second cycle long).

Depuis 1978, l'évolution a été parallèle dans les deux écoles : baisse continue des effectifs à l'école et au collège et hausse au lycée. C'est dans les maternelles que la diminution a été la plus spectaculaire, avec près de trois élèves en moins par classe en quatre ans.

LA CFDT DEMANDE LA « TITULARISATION IMMÉDIATE » DES MAITRES DU PRIVÉ

Les deux syndicats de la CFDT de l'enseignement public (SGEN) et du privé (FEP) lancent en commun une pétition. Ils veulent attirer l'attention sur *« l'échec scolaire, l'ennui à l'école et le désintérêt »* qui *« ne sont pas des fatalités »*. Ils estiment qu'il *« est temps de construire un nouveau service public, non uniforme, ouvert à tous et réellement pluraliste »*.

Les deux syndicats souhaitent, pour cela, un rapprochement entre l'enseignement public et l'enseignement privé ; ils réclament la *« titularisation immédiate »* des maîtres du privé et la mise en place d'établissements d'intérêt public regroupant des établissements des deux secteurs.

Comment réaliser un « casse ? »

UNE LETTRE DU RECTEUR DE L'ACADÉMIE DE CRÉTEIL

M. Christian Becle, recteur de l'académie de Créteil, nous a adressé la lettre suivante :

Quelques lecteurs pressés ont pu prendre au sérieux la lettre de quinze professeurs du lycée d'enseignement professionnel George-Sand de Saint-Denis publiée dans *le Monde* du 31 mars sous le titre : « Une activité d'éveil : comment réaliser un casse ? ».

C'est, bien sûr, un scénario de « pédagogie-fiction » que ces enseignants ont décrit, choqués qu'ils sont par le thème d'un exercice proposé aux élèves dans un spécimen de manuel scolaire intitulé *C'est facile à dire* (« Vous avez l'intention de cambrioler une banque »), thème qui n'engage que les auteurs et l'éditeur de l'ouvrage.

Bien entendu, ce thème n'a, en aucune façon, été proposé par l'équipe éducative de cet établissement, qui tourne volontairement le sujet en dérision.

Il convient de rappeler que l'établissement d'un projet d'action éducative implique trois niveaux d'instruction (conseil d'établissement, inspection académique et rectorat) et qu'il apparaît donc pour le moins difficile qu'un tel sujet trouve agrément auprès de ces instances.

BREVETS EN HAUSSE AU CNRS

Les chercheurs trouvent

En 1983, les chercheurs du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ont déposé 91 brevets, dont 48 ont donné lieu à licence d'exploitation ou à cession. Un 1982, ces chiffres étaient respectivement de 81 et de 38.

Cette augmentation, supérieure à 25 %, est un indicateur d'une meilleure valorisation des recherches menées au CNRS, même s'ils ne l'évoluent qu'imparfaitement. En effet, en cas de collaboration entre une chercheur du CNRS et un industriel, c'est ce dernier qui dépose le brevet puisqu'il et le mieux placé pour l'exploiter. Pour un brevet pris par le CNRS, il y en a ainsi trois qui résultent d'une telle collaboration.

Les brevets du CNRS sont pris, en majorité, dans les secteurs de la chimie et des sciences pour l'ingénieur. Mais on observe une croissance rapide de la contribution du secteur mathématiques et physique de base. Pour M. Jean-Jacques Duby, directeur de la valorisation et des applications de la recherche, cela traduit une meilleure prise de conscience, à la fois chez les chercheurs et chez les industriels, des potentialités d'application des recherches de ce secteur.

Les autres indicateurs avec lesquels on peut mesurer l'activité de valorisation (contrats industriels, nombre de consultants, aides de valorisation) font tous apparaître une croissance rapide avec parfois un doublement en 1983 par rapport à 1982. Seul poste en stagnation : les mises à disposition des chercheurs (36 en 1983, contre 37 en 1982). Un chercheur peut aller travailler dans l'industrie, sans perdre sa qualité de membre du CNRS et en étant payé pendant un an par l'organisme. Les demandes formulées par des industriels n'ont pu être toutes satisfaites.

M. Jean-Jacques Duby, estime que l'incertitude sur le nouveau statut des personnels – publié à la fin de 1983 – a incité les chercheurs à une certaine prudence. Aussi a joué la crainte que ces activités industrielles ne soient pas très bien appréciées par les commissions qui notent les chercheurs du CNRS et définissent leur avancement. La réunion à l'automne 1983 d'une commission interdisciplinaire, chargée de juger spécifiquement ces actions de valorisation, devrait lever cette crainte. M. Duby espère que les mises à disposition connaîtront désormais une croissance significative.

LE CHAMPIONNAT D'EUROPE DES POIDS LOURDS

Le cœur de Rodriguez

Lucien Rodriguez, champion d'Europe des poids lourds depuis novembre 1981, a conservé, pour la sixième fois consécutive, son titre, en battant nettement aux points, vendredi 30 mars, le Gallois David Pearce. Un combat spectaculaire.

De notre envoyé spécial

Limoges. – *« Rodriguez, as-tu du cœur ? »* C'était la question qu'on posait après chaque combat du champion d'Europe. Même quand il était entré dans la cage du lion, il y a un an, pour disputer un championnat du monde contre le Noir américain Larry Holmes, sa performance avait été accueillie avec réticence.

Gentil Rodriguez. Trop gentil, trop modeste, trop effacé : le contraire du pugiliste moderne dont le comportement hors du ring est devenu un show depuis l'avènement de Cassius Clay. Il avait le palmarès le plus impressionnant des poids lourds européens de la décennie. Mais il ne faisait pas recette. Sa famille lui avait organisé des championnats à perte. La vedette revenait toujours en France aux poids moyens comme Louis Acaries, qui a récemment perdu sa ceinture européenne.

Effacer tous les doutes

Il faut dire que Lucien n'y mettait pas beaucoup du sien. jamais un mot plus haut que l'autre. La vie ordinaire d'un employé de l'EDF originaire d'Afrique du Nord. Il donnait irrésistiblement l'impression de ne monter sur le ring que pour faire plaisir à son père, un ami d'enfance de Marcel Cerdan. Comme les adversaires qu'on lui opposait – l'Espagnol Rodriguez, le Belge Syben deux fois, le Yougoslave Popovic, l'Italien Adinolfi – n'étaient pas vraiment des foudres de guerre, sa parfaite maîtrise de l'escrime du poing n'était guère mise en valeur.

Son combat, vendredi soir à Limoges, va effacer tous les doutes qui pesaient sur la carrière du champion d'Europe. Il a du cœur, c'est certain. Il l'a bien montré contre le Gallois David Pearce. Aucun de ses challengers n'avait eu, jusqu'alors une telle détermination, une telle fougue. Il y avait chez ce garçon de vingt-cinq ans, en culotte rouge, le grain de folie des rugbymen de son pays le jour où les chœurs se déchaînent dans l'Arms Park de Cardiff.

Techniquement assez fruste, Pearce a une vitesse de bras assez stupéfiante dans cette catégorie. Cela lui permet de décocher des deux mains des crochets foudroyants. Il pouvait renverser le cours du combat à chaque coup. Largement dominé par Rodriguez qui multipliait les touches du gauche, il réagissait ainsi à la huitième reprise et expédiait deux fois de suite le Français au tapis.

Rodriguez répliqua alors avec panache, et le public l'encouragea follement. En dépit d'une arcade sourcillière ouverte, en dépit des conseils de prudence de son entourage, il accepta le corps à corps. Ses coups des deux mains devinrent alors lourds tout en restant très précis. Groggy, le Gallois échappa de peu au naufrage ; mais en puisant dans d'insondables ressources, il résista jusqu'à la limite.

Au coup de gong final, les deux hommes tombèrent dans les bras l'un de l'autre. Vainqueur et vaincu avaient produit un exceptionnel spectacle pugilistique. Et Lucien Rodriguez apportait enfin, avec cette sixième ceinture européenne, la preuve qu'il n'était pas seulement un gros chat ronronnant, mais aussi un tigre rugissant.

ALAIN GIRAUDO.

JEAN-PIERRE RIVES VEUT « PRENDRE DU RECUL AVEC LE RUGBY INTERNATIONAL »

Jean-Pierre Rives a annoncé, vendredi 30 mars, qu'il ne participera pas à la tournée de l'équipe de France en Nouvelle-Zélande, prévue au mois de juin prochain. Le capitaine du XV tricolore, qui a pris cette décision pour *« convenances personnelles »* souhaite *« prendre du recul avec le rugby international »*.

La réaction d'Yves Noe, responsable de la commission de sélection, et de Jacques Fouroux, entraîneur, ne s'est pas fait attendre : *« Si Jean-Pierre ne vient pas en Nouvelle-Zélande, il ne jouera plus en équipe de France. »*

● *Marvin Hagler vainqueur.* – Le boxeur américain Marvin Hagler a conservé son titre de champion du monde des poids moyens, en battant l'Argentin Juan Domingo Roldan, par arrêt de l'arbitre à la dixième reprise, vendredi 30 mars, à Las Vegas (Nevada).

● *Noah en demi-finale à Boca-West.* – Le tennismen français Yannick Noah s'est qualifié, vendredi 30 mars, pour les demi-finales du tournoi de Boca-West (Floride) en battant l'Américain Scott Davis (7-6, 6-3).

● *Prison avec sursis pour Jean-Pierre Jarier.* – Le pilote français de formule I, Jean-Pierre Jarier a été condamné, vendredi 30 mars, à sept mois de prison avec sursis par le tribunal de Monza, pour avoir renversé et tué un enfant âgé de dix ans, le 12 septembre 1981, à la veille du Grand Prix d'Italie. Le tribunal, reconnaissant Jean-Pierre Jarier coupable d'homicide par imprudence, a assorti cette peine de l'interdiction de conduire pendant la même période.

PARIS EN VISITES

LUNDI 2 AVRIL

« Napoléon aux Invalides raconté aux enfants », 14 h 30, cour d'honneur, Mlle Colin.

« Les passages marchands du Palais-Royal aux grands boulevards », 14 h 30, jardin du Palais-Royal, angle galerie de Valois, de Beaujolais, Mme Duhesme.

« L'Arsenal », 15 heures, entrée Sully-Morland, Mme Legrégeois.

« L'église Saint-Vincent-de-Paul », 15 heures, entrée de l'église, Mme Zujovic (Caisse nationale des monuments historiques).

« Galerie de Médicis au Louvre », 14 h 30, entrée porte Denon (Academia).

« L'île Saint-Louis », 15 h, métro Pont-Marie (Approche de l'art).

« Hôtels du Marais », 14 h 30, métro Pont-Marie (Art et promenades).

« Camille Claudel », 14 h 30, musée Rodin, 77, rue de Varenne (Ars conférences).

« La peinture américaine au XIXe siècle », 15 h 30, Grand-Palais (Arts et curiosités de Paris).

« Ateliers d'un tourneur d'étain », 15 heures, guichet métro Arts-et-Métiers (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 30, façade (Mme Hager).

« Hôtel Biron », 15 heures, métro Varenne (Mme Hauller).

« La fin du Moyen Age », 15 heures, Musée des monuments français (Histoire et archéologie).

« La Bourse », 11 h 15, métro Bourse (P.-Y. Jaslet).

« Peinture française de la Renaissance », 14 h 30, musée du Louvre, porte Denon, Mlle Leblanc.

« La place Dauphine », 15 heures, métro Pont-Neuf (Paris autrefois).

« Les appartements royaux du Louvre », 15 heures, musée du Louvre, porte Denon (Paris et son histoire).

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« L'Opéra de Paris », 13 h 15, hall d'entrée à droite (Mme Roman).

MARDI 3 AVRIL

« L'Opéra de Paris », 13 h 15, à l'intérieur du vestibule, M. Lépany.

« De l'église Saint-Gervais Saint-Protais à l'hôtel de Sens », 14 h 30, façade de l'église, Mme Allaz.

« La manufacture des Gobelins racontée aux jeunes », 14 h 30, 42, avenue des Gobelins, Mlle Colin.

« La Bibliothèque nationale », 15 h, 58, rue de Richelieu, hall, Mme Legrégeois.

« Hôtel de Lauzun », 15 h, 17, quai d'Anjou, M. Serres (Caisse nationale des monuments historiques).

« Exposition Bouguereau », 14 h 30, Petit-Palais (Approche de l'art).

« L'île Saint-Louis », 14 h, métro Pont-Marie (Ars conférences).

« Exposition Bouguereau », 14 h 15, Petit-Palais (Mlle Leblanc).

« De l'ancien Hôtel-Dieu et la médecine autrefois », 15 h, entrée parvis Notre-Dame (Paris autrefois).

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

Naissances

– M. Jean CANAVAGGIO et Mme, née Perrine Ramin,
Laure et François,
sont heureux d'annoncer la naissance de

Emmanuel,
le 20 mars 1984.

Décès

– Gisors (27). Charolles (71).

Mme Pierre Bourgogne,
son épouse,
M. et Mme Joseph Bourgogne,
M. et Mme Joseph Benrubi,
ses frère, beaux-frères et belles-sœurs,
M. et Mme Jean-Louis Bourgogne
et leur fille,
Le docteur
et Mme François Bourgogne
et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Robin
et leur fils,
ses neveux et nièces,
Les familles Berthoud, André et Marguet,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre BOURGOGNE,
fonctionnaire des finances en retraite,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945
avec palmes,
médaille militaire 1939-1945,
ancien interné de la Résistance,
membre du comité national FNDIRP,

survenu à Gisors (27), le 29 mars 1984, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Ses obsèques religieuses seront célébrées en l'église de Charolles (71), le mardi 3 avril 1984, à 14 h 30.

Réunion et registres à signatures à l'église.

Cet avis tient lieu de faire-part.

3, rue du Filoir,
27140 Gisors.

– M. Maurice Chalom,
Les familles Chalom, Bassano, Borel, Rosenberg,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Mme Maurice CHALOM,
née Denise Rosenberg,

survenu le lundi 26 mars 1984.

Ses obsèques ont été célébrées dans l'intimité.

– Mme Rywka Hercberg,
M. et Mme Albert Hercberg
et leurs enfants,
M. Sylvain Hercberg,
ont la douleur de faire part du décès de leur époux, père et grand-père,

M. M[illegible] HERCBERG.

L'inhumation aura lieu le lundi 2 avril 1984, à 11 heures, au cimetière de Bagneux.

– Nous apprenons le décès de

Charles REBEUF,
président de la commission nationale des conflits du PS
et premier secrétaire
de la Fédération du Gard.

[Docteur en médecine, Charles Rebeuf était âgé de soixante-trois ans. En 1952, il avait fondé la section nîmoise de l'UDSR. Il fut responsable de la Convention des institutions républicaines pour le Gard de 1965 à 1971, puis entra à la Fédération du PS de ce département où il occupait les fonctions de premier secrétaire depuis le congrès de Bourg-en-Bresse d'octobre 1983.]

Anniversaires

– Pour le cinquième anniversaire de la mort du

docteur Paul DUCAS,
le 1er avril 1979.

Que ceux qui l'ont connu et aimé joignent leurs pensées aux nôtres.

– Il y a onze ans, le 26 mars,

Jacques VIVOLI,
ingénieur ESE,

était enlevé à l'affection de sa famille.

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont apprécié durant sa brève existence.

Conférences

– Mardi 3 avril, à 18 h 30, salle P.-J. Eymard, 23, avenue de Friedland, à Paris-8e, métro Georges-V, Charles-de-Gaulle : « En quelle langue et à quelles dates les Evangiles ont-ils été écrits ? Le résultat de travaux récents et de vingt ans de recherches » – par l'abbé Jean Carmignac – Présentation de son livre récemment paru : « Naissance des Evangiles synoptiques » (éditions OEIL). Le conférencier répondra aux questions des auditeurs. Participation : 15 F (Centrale catholique des conférences. Tél. : 260-56-32).

Histoire

IL Y A CENT CINQUANTE ANS

C'est nous les canuts...

Il y a cent cinquante ans, un mot franchissait les limites de l'agglomération lyonnaise pour entrer dans la langue française : le mot *canut*, dont l'origine demeure mystérieuse et dont l'existence est attestée à Avignon dès la fin du quatorzième siècle, au sens de taffetanier ou taffetassier. Ce terme, usité plus tard à Lyon pour désigner les ouvriers en soie, cette *« tribu de parias européens »* (Lamartine), avait un caractère nettement péjoratif. Lorsque, en 1827, le canut Pierrre Charnier s'efforçait de créer la première association mutuelliste, il faisait appel au sentiment de dignité de ses confrères, prévoyant que les Lyonnais cesseraient un jour d'employer le mot canut dans un sens railleur ou injurieux.

Cette mutation allait se produire moins de dix ans plus tard, dans ces années 1831-1834 que nous commémorons aujourd'hui, au cours desquelles se sont affirmés les canuts de Lyon, révoltés contre l'injustice et l'injure. A l'automne de 1831, un mouvement revendicatif se dessine chez les tisseurs. Sous la direction de Bouvery s'organise une « association générale et mutuelle » des chefs d'atelier de Lyon et des faubourgs, qui demandent (c'était d'ailleurs une revendication traditionnelle depuis le dix-huitième siècle) l'établissement d'un tarif minimum des prix de façon. Des pourparlers laborieux s'engagent avec les fabricants. Le 25 octobre, six mille chefs d'atelier et compagnons, avec une discipline toute militaire, défilent dans les rues de la ville. Première démonstration, pacifique encore, de leur force collective. Les saint-simoniens y virent une *« manifestation du parti des travailleurs »*. A la préfecture, après une longue discussion des propositions faites par les « commissaires » ou « syndics » élus par les chefs d'atelier, les délégués des deux parties signent le tarif.

Déni de justice

De nombreux fabricants refusent cependant de payer les prix *« librement débattus et consentis »*. Devant la violation de cette « charte » économique, les ouvriers en soie perdent patience; exaspérés par ce qu'ils considèrent comme un déni de justice, ils décident de cesser le travail et de manifester une seconde fois pour obtenir l'application du contrat.

Le 21 novembre 1831, la grève et la manifestation se transforment en insurrection armée. Les canuts avaient arboré un drapeau noir, symbole de deuil, et choisi une devise demeurée fameuse : *« Vivre en travaillant ou mourir en combattant. »* Lyon, évacué par les troupes et les autorités militaires, tombe au pouvoir des insurgés, qui établissent de nombreux postes, protègent les demeures des fabricants les plus détestés et montent la garde auprès des recettes publiques.

Les militants républicains tentent en vain d'imprimer au mouvement un sens politique. Mais, pendant près de dix jours, le préfet du Rhône et les maires de Lyon et des faubourgs doivent partager l'administration de la ville avec les « chefs de section » des canuts, dont les patrouilles font régner une tranquillité parfaite. Cet « ordre dans le désordre » étonna les contemporains. Lamennais, qui en fut témoin (il se rendait à Rome pour plaider la cause de *l'Avenir*), a écrit : *« La force qui vainquit, se modérant elle-même, se montra pure comme la justice et sainte comme l'humanité. »*

Le 3 décembre, le maréchal Soult et l'héritier du trône, le duc d'Orléans, à la tête d'une armée de 20 000 hommes, réoccupent Lyon. Le 7, un arrêté déclare nul et non avenu le tarif, si solennellement confirmé le 26 novembre aux ouvriers victorieux. On imagine aisément leur rancœur devant cette « normalisation ».

Vingt-six mois après la première insurrection, à une diminution de 25 centimes par aune sur la peluche, le Devoir mutuel (suivi par les ferrandiniers) riposte par une grève générale des ouvriers en soie. Le 14 février 1834, vingt-cinq mille métiers cessent de battre. Les républicains s'agitent. Des troupes se concentrent à Lyon et aux environs. *« Rentrer dans le devoir ou périr sous la mitraille, telle est l'alternative posée aux rebelles »* (Blanqui). Une minorité de fabricants acceptent bien les revendications présentées, mais, au bout de dix jours, mutuellistes et ferrandiniers doivent lever l'interdit général. C'est donc un échec; cependant, jamais encore on n'avait vu un mouvement d'une telle ampleur. Treize meneurs sont arrêtés : dix chefs d'atelier et trois compagnons.

Pendant ce temps, devant les Chambres, le ministre de la justice dépose un projet de loi sur, ou plutôt contre, les associations qui vise les sociétés républicaines et ouvrières. Pour la défense des *« droits les plus sacrés »* et *« considérant que l'association des travailleurs est une nécessité de notre époque »*, 2 557 mutuellistes lyonnais signent une protestation vigoureuse.

Le 5 avril, s'ouvre devant le tribunal correctionnel le procès des mutuellistes et des ferrandiniers poursuivis pour la coalition de février. Vu le tumulte, il est renvoyé au 9, tandis qu'un détachement de soldats fraternise avec la foule, ce qui va susciter des espoirs démesurés. *« Les ouvriers crurent aux sympathies de la troupe »* (Eugénie Niboyet).

Le conseil exécutif du Devoir mutuel appelle à la grève générale pour le jour du jugement; dans la nuit du 8 au 9 avril, le comité d'ensemble (réunissant le conseil du Devoir mutuel et d'autres groupements économiques et politiques) décide de riposter à toute attaque. Un mot d'ordre commun est adopté : Association. Résistance. Courage.

De leur côté, les autorités ont pris toutes leurs dispositions pour donner *« une leçon »* à la *« canaille »*.

Le 9 avril, la foule s'amasse devant l'hôtel de Chevrières, où siège le tribunal correctionnel. L'avocat Jules Favre commence sa plaidoirie. Autour de la place Saint-Jean, des groupes dressent des barricades. Soudain, un coup de feu ; un agent de police mêlé aux manifestants a tiré sur les gendarmes, qui ripostent ainsi que la troupe. Quelques ouvriers tombent. Et retentit le cri fatidique : *« Aux armes, citoyens, on égorge nos frères. »* La *« sanglante semaine de Lyon »* commence.

Des combats s'engagent dans la presqu'île, autour de la préfecture, de la place des Cordeliers, où commande Charles Lagrange, chef de l'association républicaine du Progrès. Des barricades s'élèvent dans les quartiers ouvriers de Saint-Georges et de Saint-Paul, sur les pentes et sur le plateau de la Croix-Rousse. Quelques centaines d'insurgés, mal armés, tiennent tête à une garnison de 10000 hommes (qui se renforcera considérablement pendant les jours suivants) et à une puissante artillerie. Ils disputeront pied à pied, pendant six jours, place après place, rue après rue, traboule après traboule.

Le lendemain, l'insurrection gagne Saint-Just (où les ouvriers occupent le télégraphe) et surtout la Guillotière (où le feu des canons allume un terrible incendie) et Vaise, coupant la route du Dauphiné et celle de Paris. Le drapeau noir flotte sur Fourvière, l'Antiquaille et l'église Saint-Nizier.

Le drapeau rouge apparaît à la Croix-Rousse et sur le clocher de l'église Saint-Polycarpe, où un gavroche lyonnais est monté l'arborer. Au cours de la nuit du 10 au 11 avril, un conseil de guerre discute longuement la question d'une évacuation au moins partielle de Lyon.

La troupe abandonne le fort Saint-Irénée, aussitôt occupé par les insurgés ; ils y trouvent deux canons mal encloués, qu'ils traînent à bras sur la terrasse de Fourvière, et ils tirent sur la place Bellecour. L'effet, surtout moral, ne fut pas négligeable.

Le 12, journée décisive, l'armée passe à l'offensive ; à la fin de la matinée, elle réoccupe la Guillotière en ruine et, dans l'après-midi, le faubourg de Vaise, ensanglanté par un massacre plus impressionnant encore que celui, beaucoup plus connu, perpétré à Paris deux jours plus tard. Le soir, les quartiers de Saint-Nizier et des Cordeliers, avec l'église de Saint-Bonaventure, nouveau cloître Saint-Merry, sont enlevés.

Au cinquième jour de la lutte du peuple lyonnais, le 13 avril, les troupes poursuivent leur offensive sur Saint-Just et Fourvière et reprennent les canons aux insurgés.

Le matin du 14, les quartiers Saint-Georges et Saint-Paul tombent à leur tour. Mais la Croix-Rousse résiste. Dans la nuit, les insurgés des pentes décident la dispersion. Sur le plateau, le maire de la Croix-Rousse obtient du général de Fleury une sorte de cessez-le-feu et s'efforce de faciliter la retraite des chefs les plus notables. L'un d'eux, Carrier, se fera prendre, mais Charpentier réussit à passer en Suisse. Dans la matinée du 15, les troupes pénètrent dans le faubourg sans coup férir. La « République » de la Croix-Rouse avait duré presque une semaine.

A la différence de la première, cette seconde insurrection ne restera pas isolée : elle eut des répercussions plus ou moins graves dans de nombreuses villes de province : Saint-Etienne, Grenoble, Vienne, Marseille, Arbois, Besançon, Lunéville, etc. Le 13 avril, les républicains de Paris tentent, aux cris de *« Vive les Lyonnais ! »*, un soulèvement qui, après deux jours de combats, est écrasé avec autant de férocité qu'à Lyon. Daumier a immortalisé le massacre de la rue Transnonain.

Plus d'un millier d'arrestations, puis un « procès monstre » devant la Chambre des pairs érigée en Haute Cour, et les lourdes condamnations, qui s'échelonnèrent d'août 1835 à janvier 1836, portèrent un coup très dur au mouvement ouvrier et au mouvement républicain.

La répétition des révoltes lyonnaises, à vingt-huit mois d'intervalle, acheva de bouleverser les consciences des contemporains qu'avaient déjà beaucoup émues les événements de 1831.

Les deux insurrections avaient en effet posé la question du prolétariat, sur laquelle commençaient à se pencher les penseurs socialistes, les saint-simoniens, Pierre Leroux et Jean Reynaud, Fourier et Considérant, Blanqui et Proudhon. Marx a écrit que les ouvriers lyonnais ont *« sonné le tocsin d'alarme »*.

Déjà Chateaubriand, dès décembre 1831, voyait dans le soulèvement lyonnais l'annonce d'une *« autre société »*. *« Un temps viendra où l'on ne concevra pas qu'il fût un ordre social dans lequel un homme comptait un million de revenu, tandis qu'un autre homme n'aurait pas de quoi payer son dîner... »*

Trente ans plus tard, dans ses *Misérables*, Victor Hugo rappellera encore le souvenir de ces temps troubles, *« le sombre tumulte des événements »* : *« La maladie politique et la maladie sociale se déclarant à la fois dans les deux capitales du royaume, l'une la ville de la pensée, l'autre la ville du travail; à Paris la guerre civile, à Lyon la guerre servile; dans les deux cités, la même lueur de fournaise. »* Antithèse grandiose mais simpliste, car à Lyon comme à Paris pensée et travail demeurent liés.

Mais il est vrai de dire que, grâce aux canuts, Lyon est la première ville de France où avaient été formulées les revendications ouvrières fondamentales. Les militants mutuellistes, ferrandiniers et républicains et les insurgés de 1831 et 1834 furent bien des précurseurs. Ils ont indiqué le sens des transformations que devaient subir les institutions, et ils ont puissamment contribué à la création d'un droit du travail.

Malgré les survivances corporatives et compagnonnesques, l'association des canuts est plus qu'un pré-syndicalisme : préoccupée avant tout de la fixation des salaires, elle est déjà soucieuse de la représentation professionnelle ouvrière. La théorie, la stratégie, la terminologie du mouvement ouvrier français, s'élaborent, ainsi qu'une doctrine républicaine plus égalitaire. En un mot, genèse du socialisme, synthèse d'une mystique sociale et politique et de la pratique ouvrière.

FERNAND RUDE.

★ L'exposition « C'est nous les canuts » commémorera en avril et mai 1984 à la Bibliothèque municipale de Lyon les insurrections des ouvriers lyonnais de novembre 1831 et avril 1834.

La richesse des collections conservées à la bibliothèque, aux archives municipales, au musée historique de Lyon, aux archives départementales, permettait d'illustrer ce cent cinquantième anniversaire de très nombreux documents d'époque, pièces d'archives, affiches, estampes. Les quatre institutions se sont concertées pour réaliser ce projet. Elles en ont confié la maîtrise d'œuvre à la bibliothèque municipale : son département de la documentation régionale présente en effet chaque année une exposition, et fait appel au concours de chercheurs divers. Pour les canuts, c'est à Fernand Rude, qui, depuis cinquante ans, apporte à l'étude de ces événements un enthousiasme servi par une érudition incomparable, que l'exposition doit sa conception scientifique.

On a également puisé dans d'autres réserves lyonnaises, Musée historique des tissus, Maison des canuts, collections particulières. Mais des pièces uniques avaient, par la force d'un mouvement centralisateur et en raison du procès d'avril, rejoint les collections nationales, et la direction des Archives de France a permis que certaines d'entre elles reviennent — pour deux mois — à Lyon.

Bibliographie

RUDE (Fernand). — Les Révoltes des canuts 1831-1834. Paris, Maspéro, 1982 (« Petite collection Maspéro/Histoire », 269). 30 F.

RUDE (Fernand). — L'Insurrection lyonnaise de novembre 1831 (le mouvement ouvrier à Lyon 1827-1832), deuxième édition. Paris, Anthropos, 1970. 147 F.

RUDE (Fernand). — Le Mouvement ouvrier à Lyon. Lyon, Fédérop, 1977.

MOISSONNIER (Maurice). — La Révolte des canuts. Paris, Éditions sociales, 1975 (« Problèmes histoire »). 45 F.

MONTFALCON (Jean-Baptiste). — La Révolte des canuts (Histoire des insurrections de Lyon en 1831 et 1834 d'après des documents authentiques). Avec : Essai sur les ouvriers en soie. Toulouse, Eché, 1980 (rééd. de l'édit. de Lyon, 1834). 75 F.

Le Mouvement social à Lyon, 1830-1834. Paris, EDHIS, 1974, deux vol. (« Les Révolutions du dix-neuvième siècle »).

BEZUCHA (Robert J.). — The Lyon reprising of 1834, social and political conflict in the Early July Monarchy. Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1974.

Mythes et réalités

«Pendant cent années peut-être, le merveilleux récit de la défaite de la garde nationale et de la garnison de Lyon par des ouvriers sans armes charmera les loisirs de l'atelier; cette tradition passera d'âge en âge; le fils dira avec orgueil, dans un temps reculé : «Mon aïeul fut »l'un des vainqueurs de Lyon.» *Que l'on juge ce que doivent être, dans les circonstances actuelles et à si peu de distance de l'événement, les prétentions et l'arrogance de la classe ouvrière.»* C'est ainsi que J.-B. Monfalcon, médecin lyonnais, solide conservateur et pilier du «juste milieu», jugeait des effets de l'insurrection des canuts, celle de novembre 1831. Trois mois après celle de 1834, il ajoutait que ces soulèvements resteraient pour toujours *«un des épisodes les plus originaux de notre longue révolution, si féconde en événements extraordinaires»*.

Ces rappels permettent de saisir à l'état naissant, chez un adversaire des insurgés (il les qualifie d'assassins!), la genèse d'une «image» qui, de simplifications en simplifications, n'allait pas tarder à devenir d'Epinal. En ce sens, les images (représentation de la réalité sur le plan mental) peuvent effectivement glisser vers le mythe.

Mythe de la misère?

Premier mythe auquel s'en prennent souvent les historiens du «retour au réel réel» : les canuts n'auraient pas été les «misérables» que l'on dit. Et d'argumenter à partir des descriptions quelque peu idylliques d'un Louis Reybaud. Certes, il est vrai qu'on ne saurait réduire la condition de ces artisans façonniers relativement cultivés que sont les tisseurs lyonnais à celle, atroce, des prolétaires surexploités de Lille et de Mulhouse. En temps de «presse», l'argent rentre et apporte une embellie : en se ménageant de rares loisirs, on arrive à se payer quelques plaisirs, mais, en temps de «morte», avec le chômage provoquant l'effondrement des revenus se lève le spectre des jours de disette.

Pierre Charnier, le fondateur du Devoir mutuel, disait déjà : *«La canuserie ou classe des tisseurs est divisée et subdivisée comme la société. Elle a ses riches et ses pauvres, ses aristocrates et ses humbles sujets* (1). *»* L'historien américain R.-J. Bezucha, sur la base des documents de *Gasparin*, déposés aux archives municipales de Lyon, présente, à la veille de l'insurrection de 1834, le tableau social du monde de la fabrique des soies (2). Il dénombre, sur 8000 chefs d'atelier, 784 artisans possédant au moins quatre métiers (dont 614 n'en possédant que quatre) ; ceux-ci, en vertu de la réforme de décembre 1831, sont éligibles au conseil des prudhommes et forment la «classe moyenne» des maîtres tisseurs. En gros, il s'agit donc de 10 % des chefs d'atelier : plus de 7000 de leurs collègues sont en situation précaire et leur condition n'est guère plus enviable que celle des 8 000 compagnons, des 7000 femmes et des 12000 enfants qui constituent la main-d'œuvre de la fabrique. Braquer le projecteur sur les 10% de travailleurs très relativement privilégiés ne saurait faire oublier le sort misérable de la grande masse.

Mythe du révolutionnaire?

Les historiens «révisionnistes» réagissent d'autre part contre les jugements exagérés qui tendent à découvrir dans chaque canut un farouche révolutionnaire. C'est là un grief à prendre sérieusement en considération. Sur cette question, il faut faire intervenir deux données : les structures sociales déjà évoquées et l'évolution globale de la classe ouvrière pendant tout le dix-neuvième siècle. Dans le premier tiers du siècle, les structures sont telles qu'en général les chefs d'atelier installés, mariés, pères de famille, propriétaires de leurs métiers, plus cultivés, plus rassis, aspirent à une stabilité et à une respectabilité «bourgeoise». Ils revendiquent une amélioration, une plus grande justice dans la fabrique. Ils organisent la résistance, ils commencent l'action, qu'ils orientent vers la négociation en recherchant un rapport de forces favorable; mais, à l'heure des affrontements, ils passent la main. Ceux qui finissent, ce sont toujours les compagnons (y compris les enfants), c'est-à-dire une population plus jeune, célibataire, moins stable, qui n'a rien à perdre que la vie.

Ainsi Pierre Charnier, initiateur du Devoir mutuel et conseiller prud'homme, chef d'atelier aisé, abandonne-t-il la cause des insurgés et, le 12 mars 1832, sollicite-t-il une fonction de commissaire de police en dénonçant ses collègues Bouvery et Falconnet. Ainsi Masson Sibut, l'un des fondateurs de *l'Echo de la fabrique*, journal des canuts en lutte, assiste-t-il aux premiers accrochages du 21 novembre 1831 seulement parce que la localisation de son domicile l'avait *« mis dans le cas de tout voir »*. L'observation des mentalités éclaire ces comportements : Joseph Benoit, autre maître ouvrier, auteur des *Confessions d'un prolétaire*, critique les étroitesses mesquines d'une partie de ses amis mais sombre dans l'élégie en décrivant le milieu familial des ateliers qui fait des ouvriers lyonnais *« les ouvriers les plus moraux de France »* empreints de *« la plus touchante résignation »*.

Ce sont pourtant ces travailleurs — les compagnons surtout — qui feront les journées de novembre 1831, d'avril 1834 et, ne l'oublions pas, de juin 1849 à la Croix-Rousse. Durant la deuxième moitié du dix-neuvième siècle, les canuts cessent, dans la forteresse ouvrière lyonnaise, d'être les bâtisseurs de barricades. D'autres assurent le relais, tels les prolétaires de la nouvelle industrie fixés à la Guillotière : en 1858, Norbert Truquin, installé à Lyon, juge avec sévérité, dans ses *Mémoires et aventures d'un prolétaire à travers la Révolution* (3), la timidité, les prétentions hiérarchiques pointilleuses des canuts. De fait, on trouve peu de canuts dans les rangs de l'Internationale, qui recrute largement, à la fin des années 1860, en dehors de la Croix-Rousse. Celle-ci, alors qu'à la fin du siècle se développe le socialisme révolutionnaire, privilégie le modérantisme et s'installe dans un radicalisme prudent.

L'héritage

Faut-il pour autant dénoncer le mythe de la fonction révolutionnaire des canuts et, à l'imitation de P. Chaunu, qui ironisait de façon partisane sur *« les petits hommes qui de 1789 à 1792 ont couru de la Bastille aux Tuileries »* (4), ridiculiser les petits tisseurs qui ont tiraillé sur les barricades croix-roussiennes ? Certainement non ! Jaurès a sans doute raison lorsqu'il évoque *« cette classe des maîtres ouvriers lyonnais qui, par l'esprit de résistance et d'organisation ou même par la netteté de certaines formules sociales,* [était] *en avance sur la classe ouvrière »* dès le dix-huitième siècle. Par leurs luttes conduites en 1744, 1786, 1831, 1834, 1849, les tisseurs en soie de Lyon ont bien été des initiateurs, et, la révolution n'étant pas seulement affaire de violence, de fureur et de bruit, ils ont contribué à faire se lever des idées qui ont cheminé loin. C'est la raison pour laquelle on parle des canuts en dehors de nos frontières peut-être plus qu'en France. Serait-ce encore un effet pervers de la tenace prééminence parisienne sur notre vie nationale ?

MAURICE MOISSONNIER.

(1) Cité dans Rude, *le Mouvement ouvrier à Lyon 1822-1832.*

(2) *The Lyon Uprising of 1834.* Howard University Press, 1974.

(3) Maspero, 1977.

(4) *Civilisation du dix-huitième siècle.*



هكذا من الأصل

RENCONTRE AVEC LE SCULPTEUR ALAIN KIRILI

Un Latin chez les puritains

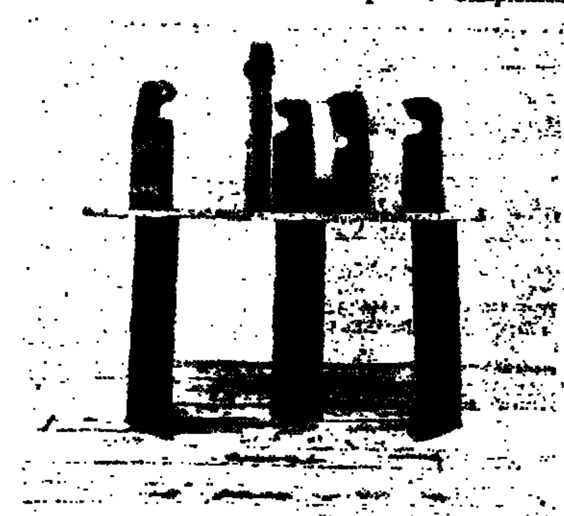
Alain Kirili est né en 1944. Il vient de l'avant-garde conceptuelle (bavarde) et formellement réductrice. Sa première sculpture – à l'époque il n'appelait peut-être pas cela ainsi – date de 1972, c'était une pièce de tôle découpée à froid qu'il avait exposée au sol, galerie Sonnabend à Paris. Depuis, il s'est passé pas mal de choses pour l'artiste : des voyages, son installation à New-York, et, comme la plupart des artistes de sa générations, une évolution très sensible vers la recherche d'un langage enrichi d'images et de significations.

Aujourd'hui, Kirili utilise des barres de fer usinées, chauffées, forgées, martelées, qu'il dresse sur pied. Il les isole ou les met par deux, par trois, en groupe, les relie, les arc-boute, les incline, les oriente, retrouvant une ordonnance et un rythme de grandes compositions religieuses. Il s'en faut de peu – une inflexion du métal dans la partie haute, dans cette zone de repli, d'écrasement de la barre en commissures, d'amollissement, de relâchement incertain du matériau ployé – pour que cela devienne figure encapuchonnée, corps emprisonné dans sa gaine noire, tension musculaire, tension psychologique.

Cela fait sept ans qu'Alain Kirili vit à New-York et cinq qu'il n'avait pas exposé en France. Il souhaitait très vivement cette exposition : ses sources sont françaises, dit-il. Et de parler de la sculpture bourguignonne, des pleurants du tombeau de Philippe Pot, des plis sans visages, du pathétique abstrait rendu par le drapé chez Klaus Sluter. Kirili est un passionné de statuaire, et lui-même se range dans cette catégorie de la sculpture : il pratique la ronde-bosse, travaille autour de la verticalité monolithique.

Les références s'accumulent : David Smith, l'Américain, et Julio Gonzalès, l'Espagnol, sont ses grands maîtres. Il adore les *Jeannettes* de Matisse et aime dire que la sculpture de Picasso est peut-être le plus grand mystère esthétique d'aujourd'hui. Kirili est sculpteur, mais il écrit aussi sur la sculpture, pour des revues, pour des journaux. A New-York, il enseigne à la School of Visual Arts.

Et puis il y a Rodin, encore un père. Ses sculptures en terre cuite viennent de là, de la tête du *Balzac* : les orifices, le bouleversement de matière, tout cela a un peu le volume d'une grosse tête. La terre cuite, c'est l'autre versant de Kirili : la masse souple est travaillée au doigt, fendue, repliée sur de secrètes failles, colorée comme de la chair poudrée, avec des traces de rose – du biscuit. Y domine le charnel et le pulsionnel et non plus la règle monacale, la discipline de fer des sculptures filiformes dérivées du radicalisme formel, aujourd'hui gagnées par un « supplément d'âme ».



★ « Sagrada Conversazione », 1983.

Le formel et le pulsionnel : les deux termes entre lesquels Kirili, qui ne veut sacrifier aux excès de l'un ni de l'autre, se déplace, un peu comme il passe d'un bord à l'autre de l'Atlantique, additionnant les références d'ici et de là, avec, il faut bien le dire, un opportunisme judicieux.

Ce sont encore ces deux termes qui lui servent à expliquer qu'entre l'Amérique et la France, ça ne colle pas toujours très bien, et à analyser son expérience d'artiste français vivant à New-York. A New-York, il ne s'est pas assimilé. Il ne s'est jamais senti aussi Français que là-bas. Ce qui s'est passé ? Simplement il est arrivé dans un pays de tradition réformiste et puritaine, alors qu'il est de tradition latine. Il s'est trouvé confronté avec un sens de la culpabilité de l'artiste en Amérique qu'on n'imagine pas vraiment lorsqu'on n'y est pas.

Une culpabilité qui se traduit dans le langage courant des artistes par l'utilisation répétée du mot « work ». « *Les artistes américains se sentent toujours obligés de se disculper et de se justifier par un excès de travail,* dit Kirili : *on les rencontre, on leur demande ce qu'ils font ; ils vous répondent toujours qu'ils travaillent beaucoup ; on leur demande ce qu'ils comptent faire pendant les vacances : ils vous répondent à tous les coups qu'ils vont en profiter pour travailler encore plus. Cela va jusqu'à l'inhibition.* »

Lui ne réagit pas comme ça. Il prend du plaisir en réalisant son œuvre, c'est même devenu pour lui un principe de survie. Et c'est comme cela qu'il passe, dans les milieux américains, pour un artiste *very french*. Vivre aux Etats-Unis a renforcé sa compréhension de son identité. Il précise que cela lui a été d'autant plus possible que New-York est une ville cosmopolite et qu'on y respecte ce cosmopolitisme.

Le problème, à son avis, c'est que l'Amérique émascule la connotation sexuelle. L'exemple de Rodin est significatif. « *Quand il y a eu la grande exposition, tout l'appareil critique le plus sérieux a gommé cet aspect de l'œuvre : Rodin, c'est devenu avec eux, quelque chose de victorien. L'approche de Cézanne, de Matisse, c'est pareil. Elle est souvent faite de telle sorte qu'elle met entre parenthèses ce qui touche au sexuel, à la volupté. La volupté : une notion presque tabou. Tout le monde s'accorde pour dire que Matisse est le père de l'art moderne, et si on demande pourquoi, on vous répond : parce qu'il est l'inventeur de la couleur pure. Le côté modèle féminin, tout ce qui ne relève pas du formalisme, est complètement évacué.* »

Pour Kirili la tête creusée des *Jeannettes*, c'est une trépanation en sculpture, qui ne peut s'analyser seulement en termes formalistes. Chez lui, il y a le creusement, la liberté de l'approche, la découpe au chalumeau, le travail sur le matériau, qui touchent à des choses complexes, reliées au plaisir, à la sensualité, à la sexualité, à tout ce qui peut enrichir, sans gêner, l'œuvre d'art. Il explique ainsi que son travail ait mis du temps pour être apprécié aux Etats-Unis. De plus ses sculptures ont une certaine élégance, et cela ne marche pas non plus : aux Etats-Unis, il faut de la rudesse. Mais Kirili est sûr qu'il y a moyen de gagner, avec ces références. Le grand art peut aussi être aimable. Le gothique a aussi le sourire. Kirili est de l'Ile-de-France.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Galerie Adrien Maeght, 46, rue du Bac, Paris-7e. Jusqu'au 15 avril.

LA MORT DE ROBERT MANDROU

La séduction et l'exigence

L'historien Robert Mandrou, spécialiste du dix-septième siècle, vient de mourir à Paris à l'âge de soixante-trois ans

Robert Mandrou, qui vient de nous quitter après des années très pénibles (1), avait été le dernier disciple de Lucien Febvre (le véritable créateur, avec Marc Bloch, des Annales*), donc l'un des plus chers. Ce maître exigeant l'avait chargé dès 1954 du secrétariat de la célèbre revue, qu'il assura avec une autorité pleine de distinction pendant huit années. Comme Lucien Febvre, Mandrou se passionnait pour l'histoire des mentalités, pour Michelet, sa* Sorcière *et toute la sorcellerie, et connaissait fort bien le monde germanique, sa culture et son histoire ; il écrivit notamment sur* les Függer propriétaires fonciers *(Plon 1969) et tint un rôle de choix à la mission historique française de Göttingen.*

*Initiateur éclatant en plusieurs domaines (amorcés par d'autres, notamment Febvre), il séduisit un large public par quatre livres très neufs. Avec son ami Georges Duby, il assura à l'*Histoire de la civilisation française *de Colin (1958) un succès durable, et largement mérité. Trois ans plus tard, une* Introduction à la France moderne *(Albin Michel), pleine de la pensée de Febvre, connaissait un succès presque égal (et aussi une réédition). Son mince ouvrage sur* la Culture populaire *(et)* la Bibliothèque bleue de Troyes *(Stock, 1964), traçait une voie que d'autres ont suivie, parfois abusivement et avec moins de finesse.*

Ce qui l'imposa fut la publication de son élégante thèse Magistrats et sorciers de France au dix-septième siècle *(Plon, 1968). D'autres aussi ont emprunté cette piste, pas toujours heureusement, et il fut contraint d'y revenir avec des textes neufs dans son dernier et énergique livre sur* Possession et sorcellerie au dix-septième siècle *(Fayard, 1979). Son œuvre plus spécialement universitaire (dont un admirable* Louis XIV *en son temps, très personnel) fut éditée par les grandes maisons de Paris (PUF, Seuil)... et de Berlin. Il avait découvert en Allemagne une chronique inédite et fort précieuse de la Fronde, dont Fayard publia des extraits commentés* (Chronique discontinue...) *en 1978.*

On n'a pas encore donné à Mandrou, du moins dans ce pays, la place qu'il mérite (2) : sa sèche franchise, sa rigueur, sa solidité malgré quelques défaillances (qui n'en a connu ?) en sont peut-être responsables. Et pourtant l'homme rayonnait le charme ondoyant de son style. Il eut des amitiés, parfois traversées d'orages, non seulement avec Febvre, Duby et Braudel, mais aussi avec le cher Philippe Ariès, un long moment très proche de lui. Son séminaire des Hautes Etudes, depuis 1957, attirait un auditoire de qualité, particulièrement fidèle. L'enseignant (j'ai collaboré avec lui à Nanterre, cette excellente université, durant une trop courte année) alliait l'exigence, la clarté et la séduction. Mais les roses de cette séduction cachaient assez mal des épines acérées, les unes et les autres conduisant à l'indépendance.

Même avant sa dernière longue maladie, Robert Mandrou s'était écarté, avec un mélange de pudeur et de rudesse, des chapelles de l'intellocratie. Sa réputation internationale, ses amis et ses disciples lui suffisaient.

Puis-je ajouter que je me suis toujours parfaitement entendu avec cet être délicat, hypersensible et difficile, et lui rappeler, où qu'il soit, cette radieuse semaine que nous vécûmes ensemble, vers mai 1974, dans les amitiés, les merveilles et le soleil d'Oxford ?

PIERRE GOUBERT.

(1) *Le Monde* du 28 mars.

(2) Le CNRS lui a décerné en janvier 1984 la médaille d'argent pour l'ensemble de son œuvre.

CENT SOIXANTE MILLE VISITEURS AU SALON DU LIVRE

« Toujours plus ! »

Quinze mille mètres carrés de surface d'exposition, mille éditeurs français et francophones, cent soixante mille visiteurs en six jours (du 23 au 28 mars), sept cents auteurs venus rencontrer leurs lecteurs : voilà le bilan chiffré du Salon du livre 1984. « *Toujours plus !* », disait en clôturant le salon M. Jean-Manuel Bourgois, président du Syndicat national de l'édition. « *Dans ce public si nombreux,* précisait-il, *plus de visiteurs de province que d'habitude, plus de groupes scolaires (six mille huit cents élèves), plus de libraires (mille trois cents), plus de bibliothécaires (quatre mille cent), des visiteurs de marque.*

Pour concilier abondance de livres et plaisir de la lecture, se laisser glisser sur des coussins énormes et doux, et, empoignant un volume, oublier le brouhaha, le mal aux pieds et la foule trop dense, il fallait, au Salon du livre... être un enfant. Seule la bibliothèque des enfants – deux mille ouvrages rassemblés par La joie par les livres – et, dans une moindre mesure, Flammarion avaient prévu un espace de tranquillité où avoir avec les livres, une relation de « bonne compagnie ». Les adultes n'osaient en général s'y risquer qu'avec l'alibi d'accompagner leur progéniture. Les célibataires – et les plus timides – étaient condamnés au piétinement, aux livres feuilletés en hâte, malgré la gentillesse de l'accueil sur tous les stands, pour cause de trop grande occupation de l'espace.

Les auteurs, tout aussi bousculés que leurs lecteurs, signaient sans même avoir le temps de lever la tête ou de parler (ou bien signaient peu. Il n'y eut guère de demi-mesure). Autour de Françoise Sagan, chez Gallimard, ce fut, par deux fois, une « émeute » chaleureuse. Au stand de Lieu commun, le général Copel, vedette plus inattendue, a aussi obtenu un grand succès. Evidemment, vendredi soir 23 mars, la palme de l'affluence est revenue à Flammarion avec la présence de Valéry Giscard d'Estaing qui signait son dernier livre, *Deux Français sur trois*. L'ancien président de la République, bronzé et souriant, s'était cependant fait accompagner de gardes du corps peu amènes.

Par chance, VGE fut le seul auteur à être entouré de « MM. Muscles » et les quelque sept cents signatures se sont déroulées sans autres incidents que l'éternelle « fauche », une des plaies du Salon. En outre certains écrivains, ayant constaté que les lecteurs n'achetant rien avaient scrupule à venir leur parler, ont souhaité pouvoir rencontrer le public ailleurs que derrière un rempart de tables et de livres. Les responsables du Salon envisagent de créer l'an prochain « *un espace de rencontre* » où le plaisir de la conversation serait débarrassé de toute relation commerciale.

Le public s'affine

« *C'est d'autant plus important,* précise Mme Monique Meyaud, directrice des services littéraire et publicité chez Grasset, *que d'année en année le public du Salon s'affine. On a de plus en plus affaire à de vrais lecteurs, qui savent ce qu'ils cherchent, qui ils veulent rencontrer et ce qu'ils ont à dire. Nous nous devons de favoriser cette communication entre auteurs et lecteurs.* »

Satisfaits, les éditeurs l'étaient, à quelques exceptions près, non seulement pour la qualité du public mais aussi pour l'augmentation des ventes : Flammarion-Aubier avouait + 50 %, Laffont + 40 % avec un très gros succès pour les collections Bouquins et Classiques Pavillons ; Gallimard et Grasset toujours assez secrets sur les chiffres se montraient réjouis – avec notamment une « ruée » sur Les cahiers rouges de Grasset – ; Albin Michel avait vendu beaucoup de littérature étrangère, surtout Ceronetti, prix du meilleur livre étranger. Jeanne Laffie éditeur de Marseille disait : « *Plus de monde plus de ventes, plus d'animation dans les stands.* » Seuls Dargaud et Pierre Belfond annonçaient une baisse de leurs ventes, ce dernier se consolant « *en ayant battu mon propre record de signatures* » indiquait-il.

Comme les années précédentes plusieurs prix littéraires ont été remis au salon : le prix 84, décerné, après une délibération publique par un jury composé notamment de Régis Debray, d'Elisabeth Badinter, de Jean-Claude Guillebaud et d'Ania Francos, a été attribué à Jean-Philippe Domecq pour son ouvrage *Robespierre, derniers temps* (Seuil). Le prix des radios libres est revenu au jeune écrivain marocain Abdelhak Sehrane pour son premier roman *Messaouda* (Seuil) (*le Monde* du 7 octobre 1983). Quant au premier concours de la nouvelle policière « série noire » organisé par TF 1, *Télé-7 jours* et Gallimard, il a été remporté par un Argentin âgé de quarante-deux ans, M. Jorge Blanco, pour un récit intitulé *Gueule d'ange*.

Enfin le Salon a été l'occasion de voir aboutir des négociations qui s'éternisaient – depuis six ans – entre les éditeurs et les traducteurs. Le Syndicat national de l'édition a signé mercredi 28 mars, un accord avec la Société française de traducteurs et l'Association française des traducteurs. Ces derniers se sont vu reconnaître le statut d'auteurs qui leur était jusqu'alors dénié.

Après être passé une dernière fois aux librairies thématiques – sport, histoire, libertés, – après avoir jeté un ultime regard sur le premier roman télématique au stand du Serpea, il ne restait au dernier visiteur, mercredi soir, qu'à prendre son poème à la Sodis, l'un des cent mille milliards de poèmes de Raymond Queneau, sonnet personnalisé en fonction des lettres du nom du destinataire, et à noter le rendez-vous de mars 1985 – du 22 au 27.

Jo. S.

Les libraires et la loi Lang

Une centaine de libraires, de Paris et de province, ont parcouru pendant près de deux heures, lundi matin 26 mars, les travées du Salon, en silence, portant des panneaux demandant que cessent les violations de la loi sur le prix unique du livre par les grandes surfaces, en particulier les centres Leclerc.

Les libraires souhaiteraient que les éditeurs refusent de fournir aux centres Leclerc « *des livres qui sont vendus dans des conditions illicites* ». Ils leur ont écrit en ce sens (*le Monde* du 23 mars). Parmi les grands éditeurs, seul Le Seuil ne livre plus, depuis deux ans, les centres Leclerc. « *Nous attendons des réponses avant le 10 avril* », a indiqué Mme Marie-Pierre Galley, directrice de la librairie Autrement dit, à Paris, une des initiatrices de ce mouvement de protestation, « *sinon nous envisageons de refuser les offices des éditeurs* » (livres que les libraires reçoivent chaque mois sans commande et peuvent renvoyer).

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

L'AUTRE DON JUAN - Acacia (367-29-69), sam., dim., 20 h 30.

LEAR de Bond (en anglais) - Bastille (357-42-14), sam., 21 h ; dim., 17 h.

J'AI DEUX MOTS A VOUS DIRE - Michodière (742-95-22), sam., 21 h, dim. 15 h 30.

BEAUCOUP DE BRUIT POUR RIEN (en anglais) - Théâtre des Champs-Élysées (723-47-77), sam., 14 h 30 et 20 h 30, dim. 14 h 30.

LA NOCE CHEZ LES PETITS BOURGEOIS - Maison Heinrich-Heine (365-15-73), sam., 20 h 45 ; dim. 16 h et 20 h 45.

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), sam., 19 h 30 : Soirées de ballets.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), sam., 20 h 30 : Est-il bon, est-il méchant ? ; dim., 14 h 30 : la Mort de Sénèque ; dim., 20 h 30 : Cinna.

CHAILLOT (727-81-15), Grand Foyer, sam. (dernière), 18 h 30 : Carnets d'un disparu. — Grand Théâtre, sam., 20 h 30 : le Héron. — Théâtre Gémier, sam., 20 h 30 ; dim., 15 h : Faut-il choisir ? Faut-il rêver ?

ODÉON (325-70-32), sam., 20 h 30 ; dim., 15 h : Ionesco par le TNP.

PETIT ODÉON (325-70-32), sam., dim., 18 h 30 : Sarcasme.

TEP (364-80-80), sam., 20 h 30 ; dim., 15 h : la Double Inconstance.

BEAUBOURG (277-12-33), Débats : sam., 21 h : Les enfants de l'immigration. — Concerts-animations : sam., 18 h : Nouvelle musique improvisée. — Cinéma-vidéo : sam., dim., Nouveaux films BPI ; 13 h : la Ballade de Pabufi, de G. Luneau ; 16 h : Une île : Bali, de N. Sfeiz ; 19 h : Faits divers, de R. Depardon ; sam., dim., 15 h : L'école de Nice : René Pradal ; sam., dim., 18 h : Ian Hugo. — Théâtre-danse : sam., dim., 15 h ; sam., 19 h : Les enfants de l'immigration ; sam., 18 h, 20 h 30, dim., 16 h : Des écritures scéniques contemporaines : « Plaisir synthétique », de J.-M. Matos.

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), sam., 18 h 30 : Jacques Bertin ; sam., 20 h 45 et dim., 14 h 30 : Arden de Faversham.

CARRE SILVIA-MONFORT (531-28-34), sam., 21 h et dim., 16 h : Les Perses ; dim., 15 h : Les « Crete Monee Cavaliers », dim., 21 h : Les visionnaires.

Les autres salles

A DÉJAZET (887-97-34, sam., 20 h 30 : Tchouk Tchouk Nougâh.

ALLIANCE FRANÇAISE (544-72-30), sam., 20 h 30 : Enrico IV.

ANTOINE - S. BERRIAU (208-77-71), sam., dim., 18 h 30 : Hamlet ; sam., dim., 20 h 45, dim., 15 h : Nos premiers adieux.

ARTS-HÉBERTOT (387-23-23), sam., 18 h 45 et 22 h : Revenu de l'étoile ; dim., 15 h : la Foi en l'homme.

ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), sam., 20 h 30 : le Malentendu ; dim., 16 h : Des fabliaux à Molière.

ATELIER (606-49-24), sam., 21 h, dim. 15 h : le Bonheur à Romorantin.

ATHÉNÉE (742-67-27), I : sam., 21 h : le Retour ; II : sam., 20 h 30 : Passagères.

BASTILLE (357-42-14), sam., 19 h 30, dim. 15 h : Celle qui ment.

BOUFFES PARISIENS (296-60-24), sam., 21 h : les Trois Jeanne.

CALYPSO (272-25-95), sam., 20 h 30 : les Aventures de Jacques la Chaise.

CARTOUCHERIE, Th. du Soleil (374-24-08), sam., 18 h 30 : Richard II. — Tempête (328-36-36), sam., 21 h, dim. 16 h : le Retour d'Iphigénie.

CENTRE MANDAPA (359-01-60), sam., 20 h 30, dim. 15 h : l'Épopée de Gilgamesh.

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Galerie, sam., 20 h 30 : les Amours tragiques de Pyrame et Thisbé (dern.). — Resserre, sam., 20 h 30 : l'Homme Job (dern.). — Grand Théâtre, sam., à 20 h 30 : le Cercle de craie caucasien (dern.).

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), sam., 17 h 30 et 21 h ; dim., 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), sam., 18 h 45 et 21 h 45 ; dim., 15 h 30 : Chacun sa vérité.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), sam., 20 h 30 : la Manie de la villégiature (dern.).

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), sam., 20 h 30 ; dim., 15 h : les Marchands de gloire.

DÉCHARGEURS (236-00-02), sam., 19 h : Gide 84 ; 20 h 30 : Gertrud, morte cet après-midi ; 22 h 30 : le Dernier Film.

ÉDOUARD-VII (742-57-49), sam., 18 h et 21 h 30 ; dim., 15 h : Désiré.

ESPACE KIRON (373-50-25), sam., 20 h 30 et 22 h 30 ; dim., 15 h et 17 h : Extravagances (Cie Ph. Genty, Th. Manarf).

ESPACE MARAIS (584-09-31), sam., 22 h 30 : Un milieu sous la mère.

ESSAION (278-46-42), I. 20 h 30 : Oreste ne viendra plus ; II. 20 h 30 : Chant dans la nuit.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (237-41-56), sam., 20 h 30 : Biographie : Un jeu (dern.).

LA FORGE (371-71-89), sam., 20 h 30 : la Demoiselle de Tacna (dern.).

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), sam., 20 h 45 ; dim., 15 h : Grand-Père.

GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Who's Afraid of Virginia Woolf ?

HUCHETTE (326-38-99), sam., 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : les Cerises rouges.

LA BRUYERE (874-76-99), sam., 21 h ; dim., 15 h : Tchoufa.

LUCERNAIRE (544-57-34), I. sam., 18 h 30 : Tête de faune : 20 h 15 : l'Ambassade ; II. sam., 18 h 30 : la Dentelle du cygne ; 20 h 15 : Six heures au plus tard ; 22 h 30 : la Panthère bleue. — Petite salle, sam., 18 h 30 : Pique et pique et follet drame ; 22 h 30 : le Drap de sable.

LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), sam., 20 h 30 : Chants mêlés ; sam., 22 h : le Shaga.

MADELEINE (265-07-09), sam., 20 h 30 ; dim., 15 h : le Rhinocéros.

MARAIS (278-03-53), sam., 20 h 30 : Le roi se meurt.

MARIE-STUART (508-17-80), sam., 18 h 30 : Artoise ; sam., 22 h : l'Echo du silence.

MARIGNY, salle Gabriel (225-20-74), sam., 18 h 30 et 21 h 30 ; dim., 15 h : le Don d'Adèle.

MATHURINS (265-90-00), sam., 21 h ; dim., 16 h 30 : la Femme assise.

MAUBEL (255-45-55), dim., 15 h : Betrayal ; sam., 20 h 30 : Suddenly Last Summer.

MICHEL (265-35-02), sam., 18 h 15 et 21 h 30 : dim., 15 h 30 : On dînera au lit.

MOGADOR (285-45-30), relâche. Reprise le 10 avril.

MONTPARNASSE (320-89-90) sam., 17 h et 21 h ; dim., 16 h : Tchin tchin. — Petite salle, sam., 21 h : dim., 15 h : le Journal d'une femme de chambre.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), sam., 18 h 45 et 21 h 30 ; dim., 15 h 30 : l'Entourloupe.

ŒUVRE (874-42-52), sam., 20 h 30 ; dim., 15 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), sam., 18 h 45 et 22 h ; dim., 15 h 30 : la Fille sur la banquette arrière.

PARC DE LA VILLETTE, sous chapiteau (241-31-53), sam., 20 h 30 ; dim., 16 h: On a tous les jours cent ans.

PLAINE (250-15-65), sam., 20 h 30 ; dim., 17 h : Préjugés et Passions.

PLAISANCE (320-00-06), sam., 20 h 45 : la Pierre de la Folie.

POCHE (548-92-97), sam., 20 h : Molly Bloom ; 21 h : l'Élève de Brecht.

PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53), sam., 17 h et 21 h. ; dim., 15 h : K 2.

QUAI DE LA GARE (585-88-88), sam., dim., 20 h 30 : Échec à la reine (dern.).

RENAISSANCE (208-18-50), sam., 18 h 30 et 21 h 30 ; dim., 15 h : Noix de coco.

SAINT-GEORGES (878-63-47), sam., 18 h 30 et 21 h 30 : Théâtre de Bouvard.

SALLE VALHUBERT (584-30-60), sam., 20 h 30 ; dim., 15 h : Est-il bon, est-il méchant ?

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), sam., 19 h et 21 h 30 : Agnès (dern.).

TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), I. sam., 20 h 30 : le Horla. — II. sam., 20 h 30 : l'Écume des jours ; sam., 22 h 15 ; dim., 18 h 30 : Orlamonde. — III. sam., 20 h 30 : Huis clos.

TEMPLIERS (278-91-15), sam., 20 h 30 : A la rencontre de Marcel Proust.

THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84), sam., 16 h 45 et 21 h : Y'en a marr... ez vous.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), sam., 20 h 15 : les Babas-cadres ; sam., 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48), sam., 21 h : Fils de butte, ou les Seigneurs de Montmartre.

THÉATRE DE MÉNILMONTANT (255-26-47) sam., 17 h ; dim., 15 h : la Passion à Ménilmontant.

Samedi 31 mars, dimanche 1er avril

THÉATRE NOIR (346-91-93), sam., 20 h 30 : Gouverneurs de la rosée (dern.).

THÉATRE DE PARIS, Grande salle (280-09-30), sam., 20 h ; dim., 15 h : Roi Lear de Shakespeare ; Petite salle sam., 20 h 30 : Rayon femmes fortes.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), sam., 20 h 30 ; dim., 15 h : Les affaires sont les affaires ; Petite salle, sam., 20 h 30 ; dim., 15 h : Pense à l'Afrique.

THÉATRE 13 (588-16-30), sam., 20 h 30, Dim. 15 h : Long Voyage vers la nuit.

THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), sam., 21 h : Médée.

TOURTOUR (887-82-48), sam., 20 h 30 ; dim., 17 h : les Elles et les Eux ; sam., 22 h ; dim., 15 h : Une noce. Une demande en mariage.

TROIS SUR QUATRE (327-09-16), sam., 20 h 15 : Acteur... est acteur... est acteur ; 22 h : A/BU.

VARIÉTÉS (233-09-92), sam., 18 h 30 et 21 h 45 ; dim., 15 h 30 : l'Etiquette.

Les concerts

SAMEDI 31

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 18 h et 20 h 45 : Orchestre symphonique franco-allemand, dir. J. Thorel (Vivaldi, Haydn).

Sainte-Chapelle, 21 h : Ensemble d'archets français, dir. J.-F. Gonzales (Vivaldi).

Radio-France, Grand Auditorium, 17 h : Ensemble instrumental du nouvel orchestre philharmonique, dir. G. Amy (Marcland, Scherchen, Mefano...).

Eglise Saint-Merri, 21 h : Ensemble Cantabile (Ravel, Ibert, Vivaldi).

Eglise Saint-Georges, 18 h : The Christ Church Ensemble of Amsterdam (Couperin, Frescobaldi, Marais...).

Eglise suédoise, 18 h : E. Hehr, M.-Cl. Corselis.

DIMANCHE 1er

Notre-Dame de Paris, 17 h 45 : A.-M. Beeat (Vierne).

Eglise Saint-Vincent de Paul, 17 h : R. Tambyeff (Bach, Dandrieu, Dupré...).

Eglise Saint-Merri, 16 h : L.-C. de Moura Castro (Liszt, Villa-Lobos, Granados...).

Eglise Saint-Louis des Invalides, 17 h : Santhesis quartett (Haydn, Mozart).

A Déjazet, 20 h 30 : E. Andouy, M. Beekouche.

Théâtre du Rond-Point, 11 h : Lieder Quartett (Brahms).

La danse

PALAIS DES CONGRÈS (758-13-03), sam., 20 h 30 ; dim., 15 h : Ballet du vingtième siècle M. Béjart.

THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), sam., 20 h 30 ; dim., 17 h : J.-Ch. Pare, S. Aubry, Cie Limbes (dern.).

Jazz, pop, rock, folk

A DÉJAZET (887-97-34), sam., 22 h 30 : Y. Micenmacher (dern).

ATMOSPHERE (249-74-30), sam., 22 h 30 : Botos.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), sam., dim., 21 h 30 : G. Collier's London All Stars.

CENTRE MATHIS (241-50-80), sam., 15 h 30 : J.-J. Courtois.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), sam., 22 h 30 : Macombo (dern.).

CITHEA (357-99-26), dim., 20 h 30 : Cormaille.

DUNOIS (584-72-00), sam., dim., 20 h 30 : E. Kungali.

L'ECUME (542-71-16), sam., 20 h 30 : Parioca ; à 22 h : J. Riano.

FORUM (297-53-47), sam., 20 h 30 : Azikmen.

GEORGE KILLIAN'S TAVERN (354-96-91), sam., 21 h 30 : Shamrock.

MANU MUSICALE (238-05-71), sam., 20 h 30 : J. Sicard, J.-Y. Colson.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), sam., 22 h : Y. Chelala ; sam., 24 h ; dim., 23 h : A. Lauwmann.

NEW MORNING (523-51-41), sam., 21 h 30 : Henri Guédon ; dim., 16 h : les Rois fainéants.

NOTES BLEUES (589-16-73), sam., 21 h 15 : Outre mesure.

PHIL'ONE (776-44-26), sam., 22 h : Apartheid Not.

PETIT JOURNAL (326-28-59), sam., 21 h : Cyril Jazz Band.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), sam., dim., 23 h : J.-Ph. Bordier, Ph. Duchemin, J.-Ph. Viret, Ph. Chaignon.

SAVOY (277-86-88), sam., 21 h : Zool Fleischer, M. Bertaux, Ch. Schneider, L. Benhamou.

SLOW CLUB (233-84-30), sam., 21 h 30 : Zanini Jazz Session, S. Woodyard.

SUNSET (261-46-60), sam., 23 h : Ph. Drouillard, F. Lockwood (dern.).

STUDIO BERTRAND (783-99-16), sam., dim., 20 h 30 : Transatlantic.



cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

SAMEDI 31 MARS

15 h, la Vache et le Prisonnier, de H. Verneuil ; Histoire du cinéma japonais : 17 h, Aujourd'hui, pas de consultations, de M. Shibuya ; 19 h, Là où l'on voit les quatre cheminées, de H. Gosho ; 21 h, J'épouse ma femme, d'A. Hall.

DIMANCHE 1er AVRIL

15 h, Cent mille dollars au soleil, de H. Verneuil ; Histoire du cinéma japonais : 17 h, M. Poo, de K. Ichikawa ; 19 h, la Porte de l'enfer, de T. Kinugasa ; 21 h, Barrage contre le Pacifique, de R. Clément.

BEAUBOURG (278-35-57)

SAMEDI 31 MARS

15 h, 6e Festival de Clermont-Ferrand : Oh ! La Menteuse, elle est amoureuse, de F. Rousseau ; Râ, de T. Barthes et P. Jamin ; D'une Pologne à l'autre, de D. Lamothe ; Peut-être la mer, de R. Bouchared ; le Clou, de Ph. Le Guay ; 17 h, Les Daleks envahissent la terre, de G. Fleming ; 19 h, le Cambrioleur, de P. Wendkos ; 21 h, Boby and Soul, de R. Rossen.

DIMANCHE 1er AVRIL

15 h, 6e Festival de Clermont-Ferrand : Chair et tendre, de R. Gonin ; Il ne faut jurer de rien, de C. Vincent ; le Ciel saisi, de H. Herre ; Un 14 juillet à l'ombre de la Bastille, de I. Teneze ; Star Suburn, la Banlieue des étoiles, de S. Dronot ; 17 h, Fais ta prière... Tom Dooley, de T. Post ; 19 h, Rapt à Venise, de M. Soldati ; 21 h, Miracle à Cupertino, de E. Dmytryck.

Les exclusivités

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert 14e (321-41-01).

A NOS AMOURS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

L'ASCENSEUR (Holl., v.f.) (*) : Rex 2e (236-83-93) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

BAD BOYS (A., v.o.) (*) : Paramount City, 8e (562-45-76). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

LE BAL (Fr.-It.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

LE BON PLAISIR (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

CARMEN (Esp., v.o.) : Cinoche, 6e (633-10-82) ; Ranelagh, 16e (288-64-44) ; Studio de l'Etoile, 17e (320-42-05).

CARMEN (Franco-It.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-81-52) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LES CAVALIERS DE L'ORAGE (Franco-Yougoslave) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Gambetta 20e (636-10-96).

COMME SI C'ETAIT HIER (Belge) : Le Marais, 4e (278-47-86).

LES COMPÈRES (Fr.) : George V, 8e (562-41-46).

LES COPAINS D'ABORD (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81). — V.f. : Gaumont Sud, 14e (327-84-50).

LE CRIME DE CUENCA (**) (Esp., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; St Séverin, 5e (354-50-91).

DEAD ZONE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Arcades, 2e (233-54-58) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoche, 6e (633-10-82).

DON CAMILLO (It., vf) : Rex, 2e (236-83-93).

L'ÉDUCATION DE RITA (Angl., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

EMMANUELLE IV (**) : George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

L'ENFANT INVISIBLE (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

L'ENFER DE LA VIOLENCE (A., v.o.) (**) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; George V, 8e (562-41-46) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

FEMMES DE PERSONNE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis St Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA FEMME FLAMBÉE (All., v.o.) (**) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

FRERES DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) (H. sp.).

LE GARDE DU CORPS (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

GORKY PARK (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs Elysées, 8e (720-76-23) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

HOT DOG (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : UGC Boulevards, 9e (246-66-44).

LE JOUR D'APRES (A., v.f.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32).

LAISSE BETON (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Logos, 5e (254-42-34) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LES FILMS NOUVEAUX

FEMALE TROUBLE (**), film américain de John Waters (v.o.) : Septième Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Action Christine, 6e (325-47-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LES MALHEURS DE HEIDI, film américain de Robert Taylor (v.f.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Grand Pavois, 15e (554-48-85).

LES MORFALOUS, film français de Henri Verneuil : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

SANS TÉMOINS, film soviétique de Nikita Mikhalkov (v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; Studio de l'Étoile, 17e (380-42-05).

TIMERIDER, LE CAVALIER DU TEMPS PERDU, film américain de William Dear (v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; George-V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94).

V'LA LES SCHTROUMPFS, film américain de Peyo et des studios Hanna Barbera (v.f.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-42-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86)) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Grand Pavois, 15e (545-48-85) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Les 3 Secrétan, 19e (241-77-99).

LE LEOPARD (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LETTRES D'AMOUR PERDUES (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99).

LOCAL HERO (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

LOUISIANE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE LEZARD NOIR (Jap., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

MEGAVIXENS (A.) (**), V.F./Cinévog St-Lazare, 9e (874-77-44).

MAUVAISE CONDUITE (Fr.) : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

PLANETE DES FEMMES (Fr.), Le Marais, 4e (278-47-86).

POLAR (Fr.) : Berlitz, 2e (742-68-33) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Olympic, 14e (545-35-38) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

REBELOTE (Fr., Version Concert) : Marais, 4e (278-47-86) ; (Version Film sonore) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LE RETOUR DU JEDI (A., v.o., v.f.) : Calypso, 17e (380-30-11).

RISKY BUSINESS (A.) : v.o/Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 6e (359-92-82) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f./Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

LE ROI DES SINGES (Ch., v.f.) : Marais, 4e (278-47-86).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; St-Ambroise, 11e (700-89-16).

RUSTY JAMES (A.) : v.o./Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; v.f./Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06), Parnassiens, 14e (329-83-11).

SCARFACE (A.) (*) : v.o./Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George V, 8e (562-41-46) ; v.f./Rex, 2e (236-83-93) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-14-27).

SECOND CHANCE (A.) v.o/UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f./UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94).

LE SECRET DES SELENITES (Fr.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

SOB (A.) v.o./UGC Biarritz, 8e (723-69-23).

LE SPECTRE DE LA DANSE (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

STAR 80 (A.) v.o./Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Colisée, 8e (359-29-46).

STAR WAR LA SAGA (A.) (v.o.) : la Guerre des étoiles ; L'empire contre attaque ; le Retour du Jedi ; Escurial, 13e (707-28-04).

TCHAO PANTIN (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LE TEMPS SUSPENDU (Hongrois) : v.o./Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

TO BE OR NOT TO BE (A.) : v.o./George V, 8e (562-41-46).

TOOTSIE (A.) : v.f./Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA TRAGÉDIE DE CARMEN (Fr.) : version Delavault, St-Ambroise, 11e (700-89-16).

TRAHISONS CONJUGALES (Ang.) v.o./Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).

TRICHEURS (Fr.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA ULTIMA CENA (Cub.) v.o./Hsp Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (329-29-46) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Miramar, 14e (320-89-52).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand-Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso, 17e (380-30-11).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A.) v.o./George V, 8e (562-41-46).

LA VILLE BRULÉE (Esp., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LA VILLE DES PIRATES (Franco-portugais) : v.f./Olympic, 14e (545-35-35).

VIVE LES FEMMES (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (278-34-15) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Boulevards, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

WEND KUUNI (Haute-Volta) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES



RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 31 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Série noire : Sa Majesté le flic.
D'après une nouvelle de R. Vallet, réal. J.-P. Decourt, avec B. Fresson, G. Darier, C. Buyle...
Histoire d'un commissaire de police pas très réglo qui décide de se venger d'un truand qui a buté sa femme. Le réalisateur a voulu peindre un monde de « pourris », mais le film fonctionne plus sur la dérision que sur la tension.

22 h Droit de réponse ou l'esprit de contradiction.
Emission de Michel Polac.
Revue de presse, la France vue d'ailleurs.
Avec des journalistes étrangers, E. Behr (Newsweek), *D. Geddes* (Times), *A. von Kageneck* (Die Welt), *B. Valli* (la Stampa), *F. Fidalgo* (El Pais), *C. Laurent* (le Peuple), *L.-B. Robitaille* (la Presse), *M. Blaisse, journaliste néerlandais, R. de Diesbach* (la Tribune-le Matin), *et deux journalistes français, H. Amouroux* (Figaro Magazine) *et J.-M. Bouguereau* (Libération).

0 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Variétés : Champs-Elysées.
De Michel Drucker.
Autour de Mireille Mathieu, D. Balavoine, C. Goya, E. Costello, P. Domingo, D. Ross...

22 h 5 Magazine : Les enfants du rock.
Sex machine ; Haute Tension, le magazine de la vidéo.

23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Feuilleton : Dynastie.
Steven, soucieux des penchants alcooliques de son père, reçoit un télégramme de son ex-amant, Ted.

21 h 25 Plus menteur que moi, tu gagnes...
Emission de P. Sabbagh.
Avec Florence Brunold, Jean Le Poulain, Robert Manuel, Marcel Jullian. Règle du jeu : empêcher l'équipe adverse de marquer des points en imaginant des mensonges... tout en laissant supposer que l'on connaît la vérité.

22 h 5 Journal.

22 h 25 La vie de château.

22 h 55 Musiclub.

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 35 Carrefour de l'outre-mer.

18 h Magazine du spectacle : Troisième rang de face.

18 h 30 Le procès de Thérèse Raquin (à l'occasion de la semaine du théâtre).

18 h 55 Gil et Julie.

19 h Informations et Sports hebdo.

19 h 35 Clip-clap, panorama de la chanson et du cinéma.

19 h 50 Dessin animé : Gédéon.

FRANCE-CULTURE

20 h Semaine mondiale du théâtre : *Dernière répétition de Freshwater, de Virginia Woolf,* d'E. Janvier. Avec O. Mallet, J. Guiomar, M. Bouquet...

21 h 55 Ad lib.

22 h 5 La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (échanges internationaux) : Journées de musique ancienne de Herne 1982. Œuvres de Lejeune, Goudimel, Du Caurroy, Crecquillon, Janequin, Gervaise, Loeffelholtz, Schmid l'Ancien, Kotter, Paix, Susato, Newsidler, Preston... par le King's Singers, avec J. Jackman, contre-ténor, A. Hume, contre-ténor, B. Ives, ténor, A. Holt, baryton, S. Carrington, baryton, C. Maso, basse, et A. Isoir, orgue.

22 h 35 Programme musical.

23 h *Les soirées de France-Musique.*

Dimanche 1er avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h Emission islamique.

9 h 15 La source de vie.

10 h Présence protestante.
Numéro spécial : les protestants et la télévision.

10 h 30 Le jour du Seigneur.

11 h Messe célébrée avec les paroissiens de Saint-Benoît-Labre (Lille).

12 h Télé-foot 1.

13 h Journal.

13 h 25 Série : Starsky et Hutch.

14 h 20 Hip-hop.
Sydney danse le rap, le smurf, le break...

14 h 35 Champions.
Avec R. Daltray, J.-L. Lahaye, F. Cabrel...
Variétés, divertissements et sports (cyclisme : Tour des Flandres ; handball, tournoi des capitales).

17 h 30 Les animaux du monde.
Krakatoa, ou la naissance d'une île.

18 h Série : Ike.

19 h Le magazine de la semaine : 7 sur 7.
De J.-L. Burgat, E. Gilbert et F.-L. Boulay.
Jean Boissonnat, journaliste, vice-président du groupe Expansion, commente l'actualité ; la télévision des autres sera celle d'Indonésie ; des reportages sur Mayotte (duel au soleil) et Mitika (la télématique du XXIe siècle au Japon.

20 h Journal.

20 h 35 Cinéma : Devine qui vient dîner ?
Film américain de S. Kramer (1967), avec S. Tracy, K. Hepburn, S. Poitier, K. Houghton, B. Richards.
Des bourgeois de San-Francisco, qui ont élevé leur fille de façon libérale, sont pourtant décontenancés lorsqu'elle leur présente son fiancé, un médecin noir. Les parents de celui-ci manifestent également des réserves. La réconciliation raciale par le mariage mixte est une solution simpliste au problème noir tel qu'il se posait alors aux Etats-Unis. Le film, traité en comédie, vaut surtout par l'interprétation de Spencer Tracy et Katharine Hepburn.

22 h 25 Sports dimanche.
Magazine de Jean-Michel Leulliot.

23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

9 h 35 Récré A 2 : Candy.

10 h Les chevaux du tiercé.

10 h 30 Gym tonic.

11 h 15 Dimanche Martin.
Entrez les artistes.

12 h 45 Journal.

13 h 20 Dimanche Martin (suite).

17 h 5 Série : Toutes griffes dehors.

18 h Dimanche magazine.
Une journée ordinaire au château : la prison de Montpellier ; Grenade : « pax americana » ; Tatoué pour être heureux.

18 h 55 Stade 2.

20 h Journal.

20 h 35 Jeu : La chasse aux trésors.
En Corée.

21 h 40 Document : Que deviendront-ils ?
Réal. M. Fresnel. Avec les enseignants, le personnel et les élèves du lycée Paul-Valéry.
Une classe de 6e, sans problèmes particuliers, comme il en existe des centaines. Michel Fresnel a voulu suivre les élèves d'une année à l'autre. On les retrouvera pendant dix ans... un épisode par an.

22 h 30 Chefs-d'œuvre en péril.
Les maisons des peintres, réal. P. de Lagarde.

23 h 5 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h 30 Mosaïque. Emission de l'ADRI.

12 h 00 La vie en tête. (Fédération nationale des travailleurs.)

14 h 30 Objectif entreprise. Emission de l'APIE.

14 h Spectacle 3 : Victor ou les enfants au pouvoir. De R. Vitrac (enregistré à « la Criée » de Marseille), mise en scène de J. Bouchaud, réal. D. Giuliani. Avec A. Pralon, D. Rozan...
Victor, neuf ans, 1,80 m, trop intelligent, décide le jour de son anniversaire de changer de conduite. Victor multiplie les extravagances, les allusions perfides et les gaffes volontaires. Jeux de mots surréalistes, pitreries...

18 h 20 Emissions pour la jeunesse.

19 h 40 RFO Hebdo.

20 h Paul Hogan show.
En remplacement de Muppets Show, cette série australienne est un cocktail de parodies de la publicité, de danses en claquettes, animé par Paul Hogan.

20 h 35 Megafun et Endurock.
Une émission d'A. Maneval, G. de Gallic et D. Niles.
Premier numéro d'un nouveau magazine de rock.

21 h 35 Aspects du court métrage français.
Panique au montage, d'O. Esmein ; *Taxinoia,* de P. Dorison ; *la Mésange,* de C. Cortini.

22 h 5 Journal.

22 h 30 Cinéma de minuit : l'Alibi.
Film français de P. Chenal (1937), avec E. von Stroheim, A. Préjean, J. Holt, L. Jouvet, M. Lion, F. Marly. (N.)
Une entraîneuse de boîte de nuit fournit un alibi au télépathe de l'établissement, qui a commis un crime. Elle a peur de lui et n'ose le dénoncer à la police. Un commissaire futé lui tend un piège pour la faire parler. Un monde plutôt louche, cher au cinéma français d'avant-guerre. Pierre Chenal a étoffé la psychologie des personnages dans leurs rapports mensongers.

23 h 50 Prélude à la nuit.

FRANCE-CULTURE

8 h 30 Protestantisme.

9 h 10 Ecoute Israël.

9 h 40 Divers aspects de la pensée contemporaine : le Grand Orient de France.

10 h Messe, à l'abbaye aux Hommes de Saint-Etienne de Caen.

11 h Musique : Ferruccio Busoni, le droit à l'intelligence (et à 12 h 45 et 23 h).

12 h 5 Allegro.

14 h 30 Dramatiques : l'Antougnou, ou le brigand de Cavanac, par P. Chavasse. Avec les habitants de Cavanac, P. Moudy, J. Amigues, A. Arlettaz...

16 h 30 Sons.

16 h 35 Disques.

16 h 45 conférences de carême (en direct de Notre-Dame de Paris), par le père J.-J. Latour.

17 h 35 Auteur, est-ce un métier ? par F. Billedoux.

18 h 30 Ma non troppo.

19 h 10 Le cinéma des cinéastes.

20 h Albatros : Georges Ribemont-Dessaignes (Bifur envers et contre tous).

20 h 40 Atelier de création radiophonique : *Poisson volant ;* The rare and beautiful music of Portsmouth Sinfonia, par D. Caux (rediff.) ; *Bon ton, faux accord,* par J.-J. Passera (rediff.).

23 h Ferruccio Busoni, le droit à l'intelligence. Ce que doit être un opéra : doctor Faust.

FRANCE-MUSIQUE

2 h Les nuits de France-Musique : Vienne de Mozart à Schubert, œuvres de Mozart, Albrechtsberger, Martini, Salieri...

7 h 3 Concert-promenade : musique viennoise et musique légère : œuvres de Strauss, Sarasate, Eybler, Lehar, Rossini, Kaufman.

8 h Cantate : intégrale des cantates de J.-S. Bach.

9 h 10 Intégrales : Wilhelm Friedmann Bach et ses amis.

12 h 5 Magazine international.

14 h 4 Programmes de disques compacts.

17 h Comment l'entendez-vous ? : Effacer les larmes.

19 h 5 Jazz vivant : le quartette de Bob Brookmeyer.

20 h 5 Présentation du concert.

20 h 30 Concert (donné le 4 août 1978) : Henry Wood promenade concert, *Sérénade en ré mineur* de Dvorak, *Concerto pour violon et orchestre en ré majeur, Messe pour chœur mixte et double quintette à vent, Agon, ballet,* de Stravinski, *Danse sacrée et danse profane pour harpe et orchestre,* de Debussy, par le London Sinfonietta BBC Singers, direction S. Rattle, soliste M. Fried.

22 h 30 Programme musical : J.-P. Rameau.

23 h Les soirées de France-Musique : les livres sur la musique ; à 1 h, Les mots de Françoise Xenakis.

LES SOIRÉES DU LUNDI 2 AVRIL

TF 1	20 h 35 Cinéma : *le Paradis des mauvais garçons,* de Josef von Sternberg.
	21 h 55 « Etoiles et toiles », le cinéma policier.
A 2	20 h 35 « L'heure de vérité » : Georges Marchais.
	21 h 50 « Le petit théâtre » : *Dépêche de nuit,* de H.-F. Arnold.
	22 h 20 Document : *Savannah bay, c'est toi de* Marguerite Duras.
FR 3	20 h 35 Cinéma : *les Damnés,* de Luchino Visconti.
	22 h 25 « Thalassa », magazine de la mer.
	0 h 10 « Prélude à la nuit ».

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 1er AVRIL

– *M. Louis Mermaz,* président de l'Assemblée nationale, répond aux questions des journalistes, au cours de l'émission « Forum » de R.M.-C., à 12 h 30.

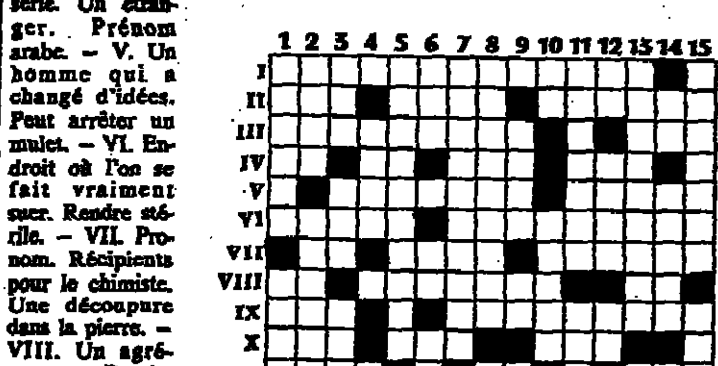
– *M. François Guillaume,* président de la FNSEA, est l'invité du « Club de la presse » d'Europe 1, à 19 heures.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3679

HORIZONTALEMENT

I. Qualifie une voix particulièrement forte. – II. Peut faire une belle nappe. C'est la misère quand il est petit. Qui peut donc se tordre. – III. Paraît toujours très fort. Planches. – IV. Interjection. Troisième d'une série. Un étranger. Prénom arabe. – V. Un homme qui a changé d'idées. Peut arrêter un mulet. – VI. Endroit où l'on se fait vraiment suer. Rendre stérile. – VII. Pronom. Récipients pour le chimiste. Une découpure dans la pierre. – VIII. Un agrément en Russie. Grossit quand il y a beaucoup de grains. Façons d'agir. – IX. Œuvre de poète. Qualifie des mouvements qu'on peut faire sans bouger. – X. Peut faire pleurer autant que les oignons. N'est pas un agrément. Est difficile à plaquer. – XI. Un homme fort. Préposition. Pas brillant. – XII. Lac des Pyrénées. Peuvent voir rouge quand on se met au vert. – XIII. Dans leur bureau, les gens sont bien éclairés. – XIV. L'un des douze grands dieux. Fera l'innocent. Se mettait au lit. – XV. Fait du tort. Pour lier. Fait des montagnes.



VERTICALEMENT

1. Sont pardonnés tant qu'ils restent mignons. Peut qualifier le ton d'un patron. – 2. Ligne de tête. Prend facilement feu. Une grosse tranche. – 3. Posséda. A deux côtés. Qui ont besoin d'une correction. – 4. Le mot de celui qui adhère. Enveloppe. – 5. Est indispensable pour devenir père. – 6. N'admet pas. Abréviation sur un pli. Pouvait se voir à la fontaine. – 7. Remplace un conseil quand elle est spéciale. Fait quelque chose. – 8. Faire des paquets de livres, par exemple. Dans les Pyrénées-Orientales. – 9. Greffe. Brillait en Egypte. Mesure pour le charme. – 10. Fait souvent un pli. Confié provisoirement. Une mer. – 11. Pas loin de cent chez des voisins. Donne un avis. – 12. Pas déclaré. Qui n'a donc pas d'avantages. Romains pour Henri. Relatif à d'anciens souverains du Pérou. – 13. Une troisième dimension. Nom qu'on peut donner aux croisés. – 14. Mesure. Pas timbré. Baies. – 15. Le dernier service. Pas fins. Article.

Solution du problème n° 3678

Horizontalement

I. Assurance. – II. Patron. Os. – III. Olé ! Fos. – IV. Serre-file. – V. Tenir. Lin. – VI. Emet. – VII. Optait. – VIII. Pâris (Paris). Clé. – IX. Huiles. Il. – X. Eléates. – XI. Pré. Car.

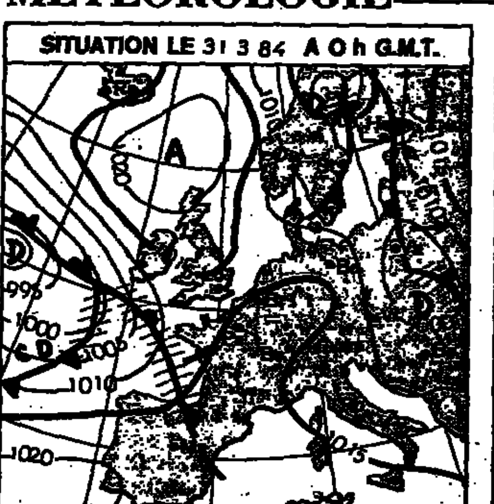
Verticalement

1. Apostrophe. – 2. Salée. Pau. – 3. Stern. Trier. – 4. Ur. Rimaille. – 5. Rober. Isée. – 6. An. Et. Sac. – 7. Film. Ta. – 8. Coolie. Lier. – 9. Essentiels.

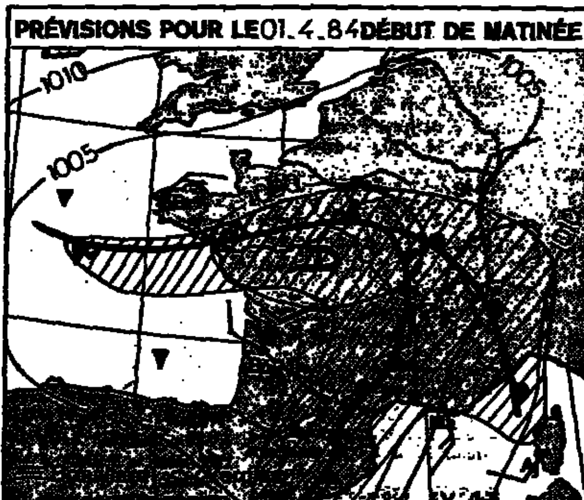
GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 31 3 84 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 01.4.84 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le samedi 31 mars à 0 heure et le dimanche 1er avril à 24 heures :

Une perturbation active traversera le pays samedi et sera suivie d'un temps frais et très instable.

Dimanche en matinée, à l'exception de la côte d'Azur et de la Corse où persisteront des éclaircies, le temps sera partout médiocre : couvert avec pluies (neige en montagne). Les précipitations seront abondantes sur les régions pyrénéennes, le Massif Central ainsi que sur la Savoie. Dans l'après-midi, le soleil réapparaîtra sur le Languedoc et la basse vallée du Rhône, mais le mistral s'établira. Il y aura également des éclaircies, mais de brève durée, sur la moitié nord-ouest du pays. Ces éclaircies alterneront avec de fréquentes averses et les vents de secteur nord souffleront en fortes rafales.

Le temps sera couvert et pluvioneigeux des Vosges aux Alpes et à la Corse ainsi que sur les Pyrénées et le Massif Central.

Les températures diurnes seront inférieures aux normales saisonnières sur l'ensemble du pays.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 30 mars ; le second le minimum de la nuit du 30 au 31 mars) : Ajaccio, 14 et 4 degrés ; Biarritz, 13 et 9 ; Bordeaux, 15 et 6 ; Bourges, 12 et 2 ; Brest, 12 et 6 ; Caen, 11 et 3 ; Cherbourg, 10 et 2 ; Clermont-Ferrand, 11 et 0 ; Dijon, 11 et –2 ; Grenoble-Saint-Martin-d'Hères, 12 et –1 ; Grenoble-Saint-Geoirs, 10 et –2 ; Lille, 9 et 1 ; Lyon, 11 et 0 ; Marseille-Marignane, 14 et 6 ; Nancy, 10 et –2 ; Nantes, 13 et 6 ; Nice-Côte d'Azur, 15 et 7 ; Paris-Montsouris, 13 et 4 ; Paris-Orly, 13 et 3 ; Pau, 14 et 8 ; Perpignan, 16 et 4 ; Rennes, 13 et 6 ; Strasbourg, 11 et –2 ; Tours, 13 et 4 ; Toulouse, 13 et 3 ; Point-à-Pitre, 30 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 21 et 8 degrés ; Amsterdam, 9 et 3 ; Athènes, 18 et 12 ; Berlin, 7 et 0 ; Bonn, 9 et 1 ; Bruxelles, 8 et 3 ; Le Caire, 24 et 15 ; îles Canaries, 23 et 16 ; Copenhague, 7 et –1 ; Dakar, 25 et 17 ; Djerba, 22 et 11 ; Genève, 10 et –2 ; Jérusalem, 22 et 10 ; Lisbonne, 18 et 11 ; Londres, 12 et 3 ; Luxembourg, 7 et –1 ; Madrid, 20 et 9 ; Moscou, 5 et 0 ; Nairobi, 29 et 14 ; New-York, 4 et 1 ; Palma-de-Majorque, 19 et 6 ; Rome, 16 et 4 ; Stockholm, 6 et –1 ; Tozeur, 24 et 14 ; Tunis, 22 et 12.

PRÉVISIONS POUR LE 1er AVRIL A 6 HEURE (G.M.T.)

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 31 mars :

DES DÉCRETS

● Complétant le décret du 8 juillet 1983 pris pour l'application de l'article L. 234-11-1 du code des communes et relatif à la majoration de la première part de la dotation de péréquation des communes de plus de 10000 habitants structurellement déséquilibrées.

● Modifiant les taux de la taxe sur les passagers des navires de commerce perçue au titre des droits de port.

● Modifiant le code de l'urbanisation et relatif au permis de démolir.

● Modifiant le code de l'urbanisme et relatif à la déclaration d'achèvement des travaux et au certificat de conformité.

● Modifiant le code de l'urbanisme et relatif au camping et au stationnement des caravanes.

● Modifiant le code de l'urbanisme et relatif aux lotissements et divisions de propriété.

● Modifiant le code de l'urbanisme et relatif aux espaces boisés.

● Modifiant les décrets du 27 mars 1979, du 23 novembre 1979 et du 23 septembre 1982 fixant les taux et les montants des rémunérations versées aux stagiaires de formation professionnelle.

DES ARRÊTÉS

● Relatif au droit d'inscription à l'examen du permis de chasser.

● Relatif aux taxes perçues par l'Institut national de la propriété industrielle.

Économie

CRISE DES CHANTIERS NAVALS ET NOUVELLES RELATIONS SOCIALES

Le phare de Saint-Nazaire

(De notre envoyé spécial.)

Saint-Nazaire. – Il paraît, à entendre certains Cassandre des restructurations industrielles, que la construction navale en France, sous les coups de boutoir des Nippons et des Coréens, va s'enfoncer vers le gouffre des activités périmées. Canards boiteux, les chantiers, les ateliers des profilés, les soudeurs, les traceurs de coques, les héritiers des riveurs, les ingénieurs-artistes qui ont lancé tant et tant de navires, conçu et dessiné tant de poupes et de proues, comme d'autres ont édifié des cathédrales?

A Saint-Nazaire, de Penhoët au quartier du petit Maroc, il ne fait pas bon jouer les oiseaux de malheur. Dans la capitale de «la navale», dont toute l'histoire s'ordonne autour de la marine et de ses plus glorieux témoignages, ponctuée *par la lutte et les conquêtes ouvrières*, les spéculations hardies de Pereire et les milliards d'Onassis, les manifestes de grève générale et le champagne éclaboussant les étraves, on fait, on fera face à la crise.

«La crise d'aujourd'hui n'est pas la première. La «navale» en a vu d'autres et celle-là comme les précédentes, on la surmontera», dit le maire Joël Batteux (PS), par ailleurs skipper connu dans le petit monde de la voile.

Supprimer ou même laisser péricliter Saint-Nazaire et ses navires, ce serait plus qu'une erreur, une faute cruciale : on démolirait une industrie stratégique qui n'a pas de complexe technologique à avoir par rapport aux chantiers comparables d'Allemagne, de Scandinavie, du Japon même. On enlèverait à la ville et à l'arrière-pays de Brière une pépinière de contremaîtres talentueux, et ce qui fait le plus profond de leur nature : la vie au rythme du martèlement et de l'assemblage des tôles, des grues, des panneaux de cale, des bulbes d'étrave, des hélices, des châteaux. Que deviendrait Chartres sans ses flèches gothiques, que serait Lens sans ses chevalements? Même si l'économie moderne a ses exigences, ce n'est pas faire du passéisme que de demander qu'on ne pousse pas une ville à bout.

Saint-Nazaire d'ailleurs garde son calme. C'est tant mieux, car lorsque l'orage gronde dans la Basse-Loire, toute la France sociale tend l'oreille, et cela depuis 1882 quand a eu lieu la première grève, pour obtenir la journée de neuf heures, un an seulement après l'ouverture des Ateliers et chantiers de la Loire (1).

On ne pratique pas encore ici le consensus social « à l'allemande ou à la scandinave », mais tout de même. Alors que la majorité des chantiers navals, de La Seyne à Dunkerque, ont été ces derniers mois secoués par des conflits sociaux (bateaux retenus en otage, locaux détruits, manifestations), les métallos de Saint-Nazaire et les responsables syndicaux veulent faire preuve d'esprit de responsabilité. L'avenir n'est pas rose – surtout pour les ouvriers voisins de Dubigeon à Nantes (2) dont le carnet de commandes est épuisé – et pourtant on rejette tout comportement « suicidaire » qui aurait pour conséquence première de faire fuir les (quelques rares) armateurs français et étrangers qui ont encore des commandes en tête.

La fin mars et le début avril sont marqués par la livraison du somptueux paquebot *Noordam* pour la Holland America qui l'exploitera dans les Caraïbes et aux Etats-Unis, d'un cargo pour le Cameroun, d'un porte-conteneurs pour Delmas-Vieljeux, puis d'une barge très sophistiquée pour Bouygue off shore. Ensuite le carnet de commandes contient un deuxième cargo camerounais, deux porte-conteneurs pour Delmas, deux autres pour les Chargeurs réunis et les deux navires transporteurs de bois pour Delmas-Vieljeux qui ont fait couler tellement d'encre.

Un hôtel flottant pour New-York?

Voilà pour le sûr. Ce qui n'est pas si mal par rapport aux voisins qui n'ont presque rien à se mettre sous la dent (3). Mais l'équipe qu'anime M. Alain Grill (qui succédera prochainement à la direction générale à M. René Regard) prospecte tous azimuts. Plusieurs cadres et ingénieurs reviennent d'un séjour en Corée « royaume » des bateaux construits en série à des prix imbattables pour les armateurs du monde entier : on étudie un projet d'hôtel flottant pour la ville de New-York ; on recherche des marchés militaires et l'on pense à de nouvelles usines sur l'eau. Surtout les Chantiers de l'Atlantique cherchent à garder l'avance (qu'ils partagent avec les Finlandais) dans le secteur des paquebots. Quelques armateurs grecs ou scandinaves (le Norvégien Kloster notamment qui avait racheté le *France* pour le transformer en *Norway*, un bateau qui « fait un malheur » dans la clientèle américaine aux Caraïbes) nourrissent en effet des projets très importants.

Il est impératif de trouver des commandes rentables qui ne coûtent pas trop cher aux contribuables en subventions. Aux beaux jours de 1975-1977, les Chantiers de l'Atlantique «tournaient» avec 9 millions d'heures de travail par an. Aujourd'hui, on en est à 5,5. *« Essayons de trouver et de construire nos 140 000 tonneaux, objectif que le gouvernement nous a fixé. Si on l'atteint ce sera déjà pas mal »* lance M. Grill. *« Une fois qu'on aura engrangé quelques commandes nouvelles, alors, mais alors seulement on pourra commencer à négocier avec les syndicats pour les réductions d'effectifs. Pas de restructuration à vide. »*

Pour l'heure, avant la phase de négociation proprement dite, syndicats et direction sont dans la phase d'échanges de vues. Le directeur de l'usine de Saint-Nazaire, M. D'Acremont, réunit régulièrement la commission économique du comité d'établissement pour sensibiliser les représentants des salariés aux notions de prix de revient de la productivité. *« C'est une leçon de choses sur la gestion d'entreprise*, explique-t-il. *Nous ne pouvons pas demander à l'avenir des efforts à notre personnel si nous ne l'informons pas correctement, au préalable, des données de l'économie. De quels éléments est composé le coût d'une heure de travail, comment faire un devis, comment concevoir un projet. Tout ça est important et doit être su de nos ouvriers. »*

Des cercles de progrès

M. D'Acremont, qui a mis en place une trentaine de « cercle de progrès et de productivité » dans les ateliers, constate que la CGT, la CFDT et la CGC participent activement et avec intérêt à cette nouvelle approche des relations paritaires, mais FO garde ses distances. *« Il faut être honnête. A Saint-Nazaire comme à Nantes la direction d'Alsthom-Atlantique joue le jeu de l'information économique »*, dit sans ambage M. Marcel Guiheneuf, l'un des leaders de la CFDT. *« Il faudrait que les armateurs ou l'Etat, profitant des prix très bas du marché actuellement passent des commandes. On voudrait davantage de dirigisme et la relance par l'anticipation »*, plaide la CFDT qui souhaite qu'on discute tout de suite des trente-cinq heures. *« Les congés de conversion ne sont pas une bonne solution car la conversion vers quoi ? »*, interroge la CGT. *« Il faudrait attribuer aux salariés 10 à 15 % de leur temps de travail pour la formation, à l'intérieur même de l'entreprise. »* Cela dit, la CGT reconnaît qu'à Saint-Nazaire la qualité de l'outil de travail est excellente *« car beaucoup d'investissements ont déjà été faits en temps utile »*.

Très sévères, les responsables de FO jugent : *« Le gouvernement pilote à vue. Il laisse les PME sous-traitantes licencier sauvagement... C'est scandaleux que des marchandises françaises vendues à l'étranger ne soient pas transportées par des bateaux français. »*

Quant à Jacques Voisard, commissaire à l'industrialisation de l'Ouest, il affirme en privé qu'il aurait fallu avoir le courage de fermer Dubigeon-Normandie, à Nantes, il y a déjà plusieurs mois.

Depuis le 1er mars, le chômage partiel a commencé à toucher certaines catégories de travailleurs de Saint-Nazaire. A partir du 1er mai, les cinq mille cinq cents salariés du chantier ne feront plus que 30,8 heures par semaine. *« Une mesure imposée par la situation et par la direction*, constatent, amers, les syndicats, *mais que faire d'autre ? »*

Subir le repli imposé par la boulimie extrême-orientale en faisant le gros dos jusqu'au retour d'une hypothétique éclaircie ? Ou bien sélectionner, après étude approfondie, les points forts – paquebots, bâtiments militaires, navires spécialisés et surtout l'immense secteur de l'exploitation encore balbutiante des zones maritimes nationales des 200 milles, – y concentrer les recherches et les crédits, pousser les feux de la robotisation et des performances techniques ?

Il n'est pas certain que, à Saint-Nazaire, les métallos seraient hostiles à une telle approche pragmatique des données de la crise mondiale et des solutions à y apporter. Penhoët, banc d'essai et phare de nouvelles relations sociales ?

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) Quelques années avant, en 1861, avait été créé, par la *Compagnie générale transatlantique*, le Chantier de Penhoët. En 1955, les deux établissements fusionnèrent pour former les Chantiers de l'Atlantique.

(2) Dubigeon (1 450 salariés après 150 départs en préretraite fin mars comme les Chantiers de l'Atlantique à Saint-Nazaire (5 500 salariés), font partie d'Alsthom-Atlantique, société elle-même filiale du groupe nationalisé CGE.

(3) A Dubigeon, 700 salariés ont été affectés par le chômage partiel depuis novembre. Si la commande, *tant attendue*, d'un car-ferry pour le Maroc n'est pas confirmée rapidement l'ensemble du personnel devra être mis au chômage pour plusieurs mois. Quant au groupe Normed (Dunkerque, La Seyne, La Ciotat), il « tient » grâce à des subventions publiques.

VIFS AFFRONTEMENTS A DUNKERQUE ENTRE MÉTALLOS ET FORCES DE L'ORDRE

(De notre correspondante.)

Dunkerque. – Déçus pas les décisions du conseil des ministres, à l'issue duquel aucune mesure importante n'a été annoncée concernant la construction navale, les salariés des Chantiers du Nord et de la Méditerranée de Dunkerque, toujours dans l'attente de commandes de navires, ont pris la décision, vendredi matin 30 mars, d'aller exposer leur « propre plan de constructions anticipées » à la sous-préfecture.

Mais le cortège, organisé à l'appel de l'intersyndicale, a trouvé porte close, et la manifestation s'est rapidement transformée en affrontements avec les forces de l'ordre après que des vitres de la sous-préfecture eurent été brisées par des projectiles de toutes sortes.

Les CRS ont répondu en lançant des grenades lacrymgènes. Les heurts se sont prolongés tard dans l'après-midi, entravant la circulation routière à l'une des entrées de la ville et interrompant le trafic ferroviaire, des rails ayant été démontés et des pneus brûlés sur les voies. Les affrontements ont fait quatre blessés du côté des manifestants et quatre autres dans les forces de l'ordre.

● **Construction navale : une résolution du Parlement européen.** – Le Parlement européen, réuni à Strasbourg, a invité les Dix, le 29 mars, à agir auprès de la Corée du Sud et du Japon pour que ces pays *« participent, au même titre que les Européens, à la réduction mondiale de capacité et d'activité de la construction navale »*. L'assemblée a adopté une résolution présentée par Mme Yvonne Théobald-Paoli (PS, France), qui recommande aussi la mise au rebut et à la démolition des navires non conformes aux règles définies par des conventions internationales (sécurité, vétusté, pollution), au besoin par des pénalités et amendes décidées par les autorités portuaires dans les pays de la CEE.

UN CRÉDIT SUPPLÉMENTAIRE DE 3,7 MILLIARDS

Aux termes d'un décret paru au *Journal officiel* du 30 mars, un crédit de 3,53 milliards de francs (autorisation de programme) et de 3,7 milliards de francs (crédits de paiement) est ouvert au budget du secrétariat d'Etat à la mer (1).

Ce transfert de crédits, à l'intérieur du budget de l'Etat a été rendu nécessaire pour financer les opérations de restructuration dans la construction navale et la concrétisation de commandes qui exigent des sommes importantes. Le budget de 1984 prévoyait 1,6 milliard de francs en crédits de paiement et 1,3 milliard en autorisation de programme, seulement.

« Les décisions du conseil des ministres du 29 mars 1984 en matière d'emploi et de conversions industrielles entraînent certaines dépenses nouvelles qui n'avaient pas été prévues dans la loi de finances initiale », indique le ministère de l'économie et des finances. *« Les crédits supplémentaires doivent notamment être disponibles dans les tout prochains jours pour éviter d'interrompre les opérations en cours et pour assurer la poursuite de l'activité sur les chantiers. »*

Mais les subventions aux chantiers navals ne sont pas le seul secteur concerné par le «redéploiement budgétaire» (il y a aussi le financement des congés de conversion, de l'aide au retour, l'accroissement des moyens du FNE) précisé par des arrêtés publiés au même *Journal officiel* du 30 mars et qui se traduit par un coup de frein à l'ensemble des dépenses des ministères.

La répartition des économies – 11 milliards de francs par annulation de crédits d'investissements – permettant d'assurer ce redéploiement est la suivante, selon la Rue de Rivoli : gestion rigoureuse de moyens en personnel des administrations: 2 milliards de francs; resserrement des dépenses de fonctionnement :0,9 milliard; économies sur les interventions courantes et les subventions en maintenant le pouvoir d'achat des prestations sociales : 4,4 milliards; ajustement des prêts sur protocole aux Etats étrangers : 1 milliard; redéploiement des dépenses d'équipement : 2,7 milliards.

Les départements ministériels les plus touchés par ce train d'économies sur les dépenses d'investissements sont : les transports, l'éducation nationale, la recherche, le tourisme, les services financiers du ministère de l'économie et des finances, le commerce et l'artisanat.

(1) Sur cette somme, environ 2 milliards de francs sont nécessaires pour les chantiers Nord-Méditerranée (NORMED).

Plusieurs milliers de syndicalistes européens ont manifesté à Paris pour les 35 heures

Drapeaux multicolores et slogans en une demi-douzaine de langues : pour la première fois – la France étant actuellement présidente de la CEE, – une manifestation syndicale européenne pour la semaine de trente-cinq heures a été organisée à Paris, vendredi 30 mars dans l'après-midi, par les syndicats affiliés à la Fédération européenne de la métallurgie (FEM), elle-même composante de la Confédération européenne des syndicats (CES). Cette démonstration s'est déroulée au moment où, en République fédérale d'Allemagne, la puissante centrale DGB et sa principale organisation, l'IG-Metall, mènent une âpre bataille pour cet objectif (*le Monde* des 29 et 30 mars).

Quelque six mille manifestants ont défilé de l'esplanade des Invalides jusqu'au Champ-de-Mars. Derrière une banderole de tête – *« Pour l'emploi, halte au chômage »*, – les délégations étrangères étaient multiples : d'abord quelque trois cent cinquante travailleurs belges, membres de la centrale wallonne des métallurgistes FGTB (socialiste) ou de la *Confédération des syndicats chrétiens* ; ensuite, environ cent cinquante Allemands de l'IG-Metall venus de Sarrebrück, une centaine d'Italiens du Nord représentant la Federazione di lavoratori metalmeccanici (FLM), et autant de Britanniques de l'Amalgamated Union of Eengineering Workers (AUEW). Une centaine, encore, de Luxembourgeois, et quelques dizaines de Néerlandais et d'Espagnols, ainsi que des délégations danoise et portugaise.

Le gros du cortège était constitué d'environ quatre mille manifestants de la CFDT et d'un millier de métallurgistes FO, ces deux fédérations étant membres de la FEM. Le thème central de cette manifestation symbolique était *« les trente-cinq heures avec compensation salariale »*. Comme l'IG-Metall et les autres participants, la CFDT et FO considèrent que la semaine de trente-cinq heures serait un moyen de créer des emplois, notamment grâce aux gains de productivité et à la réduction des coûts de protection sociale. Jeudi soir, une délégation de métallurgistes européens avait été reçue par M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale. Vendredi matin, une autre délégation avait été reçue à l'Elysée par M. Christian Sautter, secrétaire général adjoint de la présidence de la République.

M. KRASUCKI : le recul économique et social est considérable en Europe

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – M. Henri Krasucki, le secrétaire général de la CGT, a dénoncé, le vendredi 30 mars, au cours d'une conférence de presse tenue dans les locaux du Comité économique et social de la CEE l'attitude de la Confédération européenne des syndicats (CES). Ainsi, a-t-il expliqué, la CES a refusé une action unitaire pour la manifestation à Paris organisée à l'appel de la Fédération européenne des métallurgistes. Il a en outre regretté que depuis 1975 la CGT demande en vain son adhésion à la CES.

M. Krasucki a qualifié de *« mesquin et lamentable »* le prétexte invoqué pour rejeter la candidature de la CGT. Selon lui, l'organisation européenne fonde son refus sur le manque d'*« homogénéité idéologique »* entre la CGT et les organisations adhérentes. De la sorte, a affirmé le secrétaire général, sont tenus également à l'écart des syndicats aussi représentatifs que les Commissions ouvrières d'Espagne, la CGT portugaise et son homologue grecque.

« L'irréalisme de la CES » est d'autant plus dangereux, a-t-il poursuivi, que *« le recul économique et social est considérable en Europe »*. Il a stigmatisé à cet égard la politique des gouvernements de la Communauté – *« quels qu'ils soient »*, – qui a pour objectif de réduire les capacités productives des industries des Dix.

M. Krasucki a lancé un appel à tous les syndicats de la Communauté afin qu'ils réunissent *« une commission d'enquête unitaire sur les causes des désordres dans le commerce international »*.

MARCEL SCOTTO.



CEE

Les principaux points de l'accord des Dix à Bruxelles

● PRIX. – Les prix exprimés en ECU baissent de 1 % en moyenne. Pour la France, ils sont relevés de 5 % en raison de la réduction des montants compensatoires monétaires (MCM). Pour les principales productions, les augmentations des prix français sont les suivantes : lait et sucre : + 5,8 % ; blé, orge, maïs : + 4,7 % ; riz : + 8,4 % ; vin : + 3,9 % ; fruits : + 6,3 % ; légumes : + 7,9 % ; porc : + 3,9 % ; viande bovine et ovine : + 4,7 %.

● MCM. – la RFA transfère cette année 3 points des montants compensatoires monétaires vers les autres Etats membres. Pour ces derniers, ce transfert se traduit par une augmentation de prix de 3,5 %. La France réduit en plus une partie de ses propres MCM, ce qui permet d'arriver à l'accroissement moyen en prix de 5 %. Les MCM français restants deviennent nuls pour le porc et les vins et passent à 1 % pour les produits laitiers et à 2 % pour les autres produits.

Au 1er janvier 1985, les Allemands de l'Ouest réduiront en outre de 5 points leurs MCM. A cette date les montants appliqués par l'Allemagne de l'Ouest atteindront 2,8 % (contre 10.8 % avant l'accord) pour le lait ; 2,3 % (contre 10,3 %) pour les céréales ;et 1,8 % (contre 9,8 %) pour les autres produits. Afin de compenser la perte de revenus des agriculteurs ouest-allemands (pour lesquels contrairement au cas français le démantèlement des MCM a pour effet de réduire d'autant les prix intérieurs) le gouvernement de RFA accordera des dégrèvements fiscaux (TVA) et la Communauté européenne consentira des aides directes (120 millions d'ECU en 1985, et 100 millions en 1986). Le solde des MCM allemands sera éliminés lorsque des hausses de prix (exprimées en ECU) le permettront. Un nouveau mécanisme, enfin, est retenu pour le calcul des MCM applicables aux échanges de porcs. A compter du 1er janvier 1985, il aura pour effet de diminuer les montants de 50 %

● LAIT. – La production de la CEE devra baisser au terme de la campagne 1984-1985 de 4 % par rapport aux livraisons réalisées en 1983 (99,5 millions de tonnes contre 103,7). La réduction de la production française atteindra 3 % (de 26,1 millions de tonnes à 25,6 %). Le prélèvement de coresponsabilité des producteurs passe de 2 % à 3 %. En cas de dépassement des quotas attribués à chaque exploitation ou laiterie, il sera appliqué une super-taxe pouvant aller jusqu'à 100 % du prix indicatif du lait. Les petits exploitants – en règle générale ceux produisant moins de 60 tonnes par an, – bénéficieront d'aides communautaires aux revenus, à concurrence de 120 millions d'ECU.

● SEUILS DE GARANTIE. – Pour le blé tendre (121,3 millions de tonnes), le blé dur (4,6 millions de tonnes), le colza (2,41 millions de tonnes), le coton (500 000 tonnes), les raisins secs (158 000 tonnes), les tomates (4,7 millions de tonnes), les garanties de prix sont limitées aux quantités fixées en début de campagne.

● PRODUITS DE SUBSTITUTION AUX CÉRÉALES. – La Commission européenne est chargée de négocier au GATT (accord général sur les tarifs et le commerce) une stabilisation des importations de la CEE.

Cahots budgétaires

De notre correspondant

Bruxelles. – (Communautés européennes). – La Commission européenne, ayant constaté une accélération des dépenses, subit, le 13 mars, inviter les Etats membres à lui verser, plus tôt que prévu, une partie des ressources qu'ils doivent affecter au budget européen, en l'occurrence, les droits de douane et les prélèvements agricoles perçus aux frontières en février. Le 27 mars, une semaine après l'échec du conseil européen, le secrétaire du Foreign Office et les ministres des affaires étrangères des Neuf ne parvenaient pas à s'entendre sur le montant du chèque à accorder au Royaume-Uni pour alléger sa contribution budgétaire.

Le lendemain, froncement de sourcils à Londres : Sir Geoffrey Howe, le chef de la diplomatie de Sa Majesté, indiquait qu'il n'avait pas l'intention de transférer l'avance demandée. Devant cette escalade, la Commission publiait un communiqué prudent sur le thème « on va examiner la position anglaise », mais, en même temps, à Cologne, son président, M. Thorn, évoquait la possibilité d'attaquer le Royaume-Uni devant la Cour de justice de Luxembourg.

L'incident est clos. La Commission a refait ses comptes. Elle a assez d'argent dans ses caisses pour assurer le fonctionnement de la Communauté jusqu'à la fin mars, sans avoir besoin de paiements anticipés. D'autant plus que, compte tenu du désaccord persistant entre les Dix, les Français et les Italiens bloquent, pour l'instant, le versement aux Anglais de la compensation budgétaire à laquelle ils ont droit au titre de l'année 1983. Cette compensation a été fixée, au conseil européen de Stuttgart, en juin dernier, à 750 millions d'ECU.

Grâce à la démarche cahotique de l'institution bruxelloise, les Britanniques ne sont donc plus en infraction. La Commission se défend d'avoir, le moins du monde, agi par opportunisme politique. Lui jeter la pierre, dans la situation tendue actuelle, serait mal venu. En fait, il ne s'agit que d'un épisode.

Tout se passe comme si la partie était jouée – et perdue. Les experts sont désabusés. Le mécanisme de correction auquel il est envisagé de faire appel, à partir de 1985, aboutirait à une compensation atteignant, voire dépassant, les deux tiers de la contribution budgétaire du Royaume-Uni. Mme Thatcher obtiendrait ainsi, et de façon quasi permanente, ce qu'elle n'a jamais eu. Que nous voici loin du principe d'une compensation « forfaitaire, dégressive et provisoire », défendu avec tant de zèle par les Français en 1982 !

PHILIPPE LEMAITRE.

Les prix agricoles français vont augmenter de 5 %

(Suite de la première page.)

De son côté, la France a été autorisée à financer pour la prochaine campagne sur ses ressources propres les aides au stockage privé à court terme (trois mois) pour les vins, se substituant au budget communautaire qui avait financé les aides octroyées pour la campagne en cours qui s'achève au 1er septembre 1984.

Les mesures adoptées par les Dix ont pour effet de dépasser les crédits inscrits en 1984 pour le soutien de la politique agricole commune. La Commission européenne doit maintenant formuler des propositions pour appeler les contributions complémentaires des Etats membres. M. Michel Rocard, le ministre français, a qualifié, à l'issue des travaux des Dix, l'accord intervenu d'« *événement politique* ». « *L'Europe a montré sa capacité de mettre de l'ordre dans ses affaires agricoles* », a-t-il déclaré. Convaincu, que le « *succès est contagieux* », M. Rocard a formulé l'espoir que les ministres des affaires étrangères des Dix parviendront, dans les prochaines semaines, à un arrangement sur les autres volets du contentieux communautaire.

MARCEL SCOTTO.

POUR COMPLICITÉ DANS LE SACCAGE DE L'HOTEL DES IMPOTS DE CARHAIX

Le vice-président des Jeunes agriculteurs du Finistère est condamné à un mois de prison ferme

M. Jean-Jacques Riou, vice-président du Centre départemental des jeunes agriculteurs (CDJA) du Finistère, a été condamné, le 30 mars, à un mois de prison ferme et à 30 000 F d'amende pour complicité et assistance morale et matérielle dans la mise à sac de l'hôtel des impôts de Carhaix (Finistère), le 18 novembre 1983, par le tribunal correctionnel de Morlaix. M. Guillaume Roué, secrétaire général du CDJA du Finistère, le seul a avoir reconnu être entré dans l'hôtel des impôts, a été condamné, par le même tribunal, à deux ans de suspension du permis de conduire et à 30 000 F d'amende ; la même peine a été prononcée contre trois autres jeunes agriculteurs, reconnus coupables de complicité.

M. Jean-Jacques Riou avait déjà été condamné, le 19 mars, à deux mois de prison avec sursis et à 4 000 F d'amende pour la mise à sac de la sous-préfecture de Châteaulin (Finistère), en 1982. Il devra également répondre bientôt devant la justice de l'accusation de saccage de la sous-préfecture de Brest, le 19 janvier dernier.

Son incarcération, le 22 janvier, à cette occasion, avait provoqué d'importantes manifestations et des barrages ferroviaires en Bretagne jusqu'à sa mise en liberté le 2 février.

Le président du CNJA, M. Luc Guyau, a jugé « *scandaleux* » le verdict qui vient d'être prononcé contre les responsables du CDJA du Finistère. « *Ce jugement, d'une exceptionnelle sévérité pour tous* (...), *ne fera qu'accroître le profond sentiment d'injustice ressenti par les agriculteurs* (...). *Des décisions de ce genre ne sont pas de nature à calmer les esprits dans les campagnes, déjà traumatisés par les mesures dramatiques qui se préparent* », ajoute-t-il dans un communiqué.

Enfin, signalons qu'à Limoges (Haute-Vienne), plusieurs centaines d'agriculteurs du département ont manifesté, le 30 mars, dans le calme pour protester contre les décisions sur les prix agricoles européens.

● **Dans l'Aveyron, quatre mille ovins victimes d'une mystérieuse maladie.** – Les responsables du syndicat des travailleurs paysans de l'Aveyron ont révélé, le 30 mars, que plusieurs milliers d'ovins de cette région étaient morts depuis deux mois, victimes d'une maladie mystérieuse. Le premier foyer a été constaté à la mi-janvier dans un troupeau de Saint-Affrique, qui a été décimé en quelques heures. Depuis lors, trois mille cinq cents agneaux et cinq cents brebis auraient ainsi péri. Les services départementaux vétérinaires précisent, dans un communiqué, « *qu'il ne s'agit pas d'une maladie classique et saisonnière* » et que « *les résultats des analyses actuellement connus montrent qu'il s'agit d'une maladie infectieuse, faiblement contagieuse, qui ne semble plus évoluer* ». Les cheptels contaminés ont été isolés et les véhicules ayant servi au transport des animaux, désinfectés.

M. MAUROY VEUT FAVORISER LES INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS

Le premier ministre vient d'écrire à ses collègues de l'industrie et de la recherche, de l'agriculture, de la santé et des PTT, pour leur demander d'accélérer l'instruction des dossiers d'investissements étrangers actuellement déposés dans leurs services.

M. Mauroy demande aux ministres de donner des instructions à leurs collaborateurs pour que les dossiers soient traités en un mois et demi au maximum, et même moins s'il s'agit de création d'usines ou d'investissements commerciaux dans l'un des quatorze pôles de conversion.

Les lenteurs avec lesquelles ont été examinées jusqu'à maintenant les demandes étrangères, notamment dans les services de l'industrie, provoquent des commentaires critiques chez les investisseurs, particulièrement anglo-saxons.

Dans le même ordre d'idée, M. Mauroy a demandé à M. Jacques Delors de dresser un inventaire complet des dossiers d'investissements étrangers en instance et de prendre à leur sujet une décision rapide, dans le cadre du Comité des investissements étrangers.

Monnaies

PRÊT D'URGENCE A L'ARGENTINE

Washington *(AFP)*. – Le Mexique, le Venezuela, la Colombie et le Brésil, ainsi qu'un groupe de banques américaines ont accepté, vendredi 30 mars, de prêter 500 millions de dollars à l'Argentine, indique un communiqué du département américain du Trésor.

Les Argentins pourront ainsi verser les 640 millions de dollars d'intérêts qu'ils devaient payer avant le 31 mars, faute de quoi les banques américaines créditrices auraient dû réduire leurs bénéfices déclarés à due concurrence des sommes restées impayées (un coup très dur pour certaines d'entre elles...).

Le communiqué ajoute que les Etats-Unis avanceront à l'Argentine 300 millions de dollars sous forme d'un prêt-relais dès que ce pays aura conclu un nouveau plan de redressement avec le Fonds monétaire international.

[Le prêt-relais américain (destiné à faire la soudure en attendant les nouveaux crédits du FMI, dont l'octroi devrait à son tour conduire les banques à consentir de nouveaux crédits) semble bien être destiné à permettre à l'Argentine de rembourser dans un très bref délai les facilités qui lui sont consenties par des pays eux-mêmes très endettés, le Brésil, le Mexique et le Venezuela (la Colombie est au contraire un des rares pays d'Amérique latine à avoir conservé une situation à peu près saine de ce point de vue.]

Faits et chiffres

Commerce

● **En application de la loi Royer, un hypermarché va devoir fermer ses portes près d'Angers.** – Un centre Euromarché de 4500 mètres carrés à Saint-Sylvain-d'Anjou (Maine-et-Loire) devait fermer ses portes le 31 mars, à la suite d'une décision du ministère du commerce et de l'artisanat, en vertu de la loi Royer limitant l'implantation des grandes surfaces.

Ouvert en septembre 1978, ce centre, à l'enseigne «Escale», aurait dû fermer lors de l'ouverture, en septembre 1980, dans l'agglomération d'Angers d'un autre centre commercial Euromarché, dont l'implantation n'avait été autorisée qu'à la condition qu'il s'agisse d'un transfert et que le centre de Saint-Sylvain-d'Anjou soit, lui, fermé.

● **Publicité comparative : plainte de Mammouth contre Euromarché.** – Les responsables de l'hypermarché Mammouth (appartenant au groupe Cedis) d'Exincourt (Doubs) ont porté plainte, à Montbéliard, contre l'hypermarché Euromarché de Bessoncourt (Territoire de Belfort) pour des prospectus de publicité comparative diffusés le 20 mars dans la région. En décembre dernier, la chaîne Ravi (du groupe Cedis également, seize supermarchés dans le Doubs) avait déjà déposé une plainte de même nature.

Énergie

● **M. Pierre-François Couture, directeur du gaz, de l'électricité et du charbon.** – Plusieurs inexactitudes se sont glissées dans la biographie de M. Pierre-François Couture, qui vient d'être nommé directeur du gaz, de l'électricité et du charbon au ministère de l'industrie et de la recherche (*le Monde* du 31 mars). Nous la redonnons ci-dessous.

[Né le 15 mai 1946 à Grenoble, M. Couture est ancien élève de l'ENA (promotion Simone Weil, 1974). Il est, à sa sortie de l'ENA, administrateur civil au ministère de l'économie, des finances et du budget (direction du budget). De 1974 à 1978, il est affecté au bureau de l'industrie et de l'énergie, puis est nommé chef du bureau des pouvoirs publics (1978-1979). De 1979 à 1981, il est affecté à la mission de contrôle des entreprises pétrolières. De 1981 à 1983, il est conseiller technique au cabinet du ministre délégué chargé du budget, puis conseiller technique au cabinet du ministre de l'industrie et de la recherche, M. Fabius.]

● **Tenneco fait une importante découverte de pétrole au Gabon.** – La société américaine Tenneco a précisé qu'un forage au large de Port-Gentil avait permis une découverte avec un flux quotidien de 2 400 barils de pétrole de 36 degrés de gravité. Tenneco, chef de file, détient 50 % sur ce permis en compagnie de Conoco (25 %) et Lasmo (25 %). – *(AFP.)*

● **Marathon Oil rachète des actifs de Husky Oil.** – Marathon Oil, la filiale énergétique de US Steel, vient d'acquérir pour 505 millions de dollars (de l'ordre de 4 milliards de francs) les actifs américains de la société canadienne Husky Oil. Cela donnera à Marathon l'accès à des réserves de pétrole (42,6 millions de barils) et de gaz.

● **Shell Oil rejette l'offre de rachat de Royal Dutch Shell.** – Le conseil d'administration de Shell Oil a rejeté comme insuffisante l'offre de rachat pour 5,2 milliards de dollars de 30,5 % de son capital que lui avait faite la Royal Dutch Shell. Cette dernière, qui détient déjà 69,5 % du capital de Shell Oil, a fait savoir qu'elle soumettrait directement cette offre à ses actionnaires. – *(AFP.)*

Étranger

ETATS-UNIS

● **Prolongation du contrôle des exportations de technologie sensible.** – Le président des Etats-Unis a prolongé, le 30 mars, par décret les contrôles à l'exportation de produits de technologie sensible vers les pays du bloc soviétique, qui arrivaient à expiration samedi 31 mars. Dans une lettre au Congrès, M. Reagan précise que cette prolongation est rendue nécessaire par l'expiration de l'«Export Administration Act» de 1979, qui autorise de tels contrôles.

ITALIE

● **Ralentissement de l'inflation.** – Les prix italiens à la consommation ont augmenté de 0,7 % seulement en *février*, ce qui confirme la sensible décélération de l'inflation enregistrée depuis la fin de 1983. Ce taux annuel de hausse du coût de la vie s'est établi à 12 % contre 16,4 % il y a un an et 13,3 % pour l'ensemble de 1983. L'objectif du gouvernement est de ramener cette hausse des prix de détail à 10 % en 1984. – *(AFP.)*

Social

● **Démarche de salariés de SKF-Ivry en Suède.** – Deux cents délégués d'Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne) vont prendre l'avion, le mercredi 23 mai, pour aller manifester à Göteborg (Suède) à l'occasion de l'assemblée générale des actionnaires de la SKF. Après la montée sur Paris en bateau-mouche, le 10 mars, c'est la seconde opération spectaculaire et originale des employés de l'usine SKF d'Ivry, menacés de fermeture.

La délégation comprendra des salariés de l'entreprise, des responsables syndicaux, des élus et des représentants d'associations de la ville. En réponse aux multinationales, la CGT « exporte ses manifestations ». En outre, une procédure devrait être engagée en justice, à la suite de la divulgation de la mise en fiches d'employés de l'usine d'Ivry. – *(Corresp.)*.

Transports

L'endettement de la SNECMA dépasse 4 milliards de francs

Le développement simultané de grands programmes civils et militaires – le réacteur CFM-56 et le réacteur M-53 – a deux effets sur la marche de la Société nationale d'étude et de construction de moteurs d'aviation (SNECMA) : l'un, social, assez positif ; l'autre, financier, qui le serait plutôt moins. Le président-directeur général, M. Jacques Bénichou, vient, en effet, d'annoncer que la SNECMA recrute : de 11 000 en 1982, les effectifs passeront à 13 200 cette année. Avec le reste de son groupe, elle représente une entité de 21 000 personnes qui induit à peu près autant d'emplois dans la sous-traitance.

En revanche, la situation financière n'est pas très florissante. Certes, le chiffre d'affaires augmente d'année en année : 4 milliards de francs en 1981 ; 6,6 milliards l'an passé, et l'objectif des 8 milliards pour 1985, voire dès cette année, ne paraît pas irréaliste. Mais cette croissance est acquise au prix d'investissements très lourds : en 1981, ils avaient même atteint 1 milliard de francs, 25 % du chiffre d'affaires.

Depuis, les investissements ont nettement décru, pour revenir à un taux plus normal de 5 à 6 % du chiffre d'affaires. Mais ils pèsent sur les comptes, et, l'an passé, les frais financiers se sont élevés à 400 millions de francs. L'Etat-propriétaire ne participe, en effet, que modestement à l'effort d'investissement – 250 millions de francs cette année, – obligeant l'entreprise à emprunter. L'endettement de la SNECMA atteint 4 milliards de francs, et il s'alourdira certainement de 1 ou 2 milliards supplémentaires avant que s'achève le développement des programmes en cours.

Les résultats sont, cependant, loin d'être catastrophiques, surtout au regard de la moyenne des entreprises nationalisées. La SNECMA a, par exemple, dégagé, l'an passé, un bénéfice d'exploitation de 30 millions de francs et limité à 40 millions la balance négative de ses pertes et profits que son bilan prévisionnel chiffrait à 60 millions.

DEUX AIRBUS SUPPLÉMENTAIRES POUR THAI AIRWAYS

La compagnie thaïlandaise Thaï Airways International vient de convertir en commande ferme l'option d'achat qu'elle détenait sur deux Airbus A-300-600, avion de nouvelle génération pour deux cent quarante-sept passagers équipé de réacteurs General Electric CF6-80 C2. Par le même contrat, Thaï a pris une nouvelle option sur deux autres exemplaires de même modèle.

La compagnie avait déjà passé une première commande de deux A-300-600 le 6 février 1981, et elle l'avait confirmée le 30 avril 1983, non sans que Boeing eût tenté entre temps de supplanter son rival en proposant une version à long rayon d'action de son Boeing-767. La bataille commerciale avait été acharnée, et Airbus Industrie ne l'avait remportée qu'au prix d'importantes concessions (*le Monde* du 31 mai 1983). Les premiers A-300-600 de Thaï entreront en service en septembre 1985.

ACCORD SUR CONCORDE ENTRE BRITISH AIRWAYS ET LE GOUVERNEMENT DE LONDRES

Londres *(AFP)*. – Le gouvernement britannique et British Airways viennent de conclure un accord libérant, d'une part, l'Etat de toute obligation concernant Concorde et, d'autre part, la compagnie aérienne de l'obligation de verser à l'Etat 80 % des bénéfices provenant de l'exploitation de l'appareil.

Aux termes de cet accord, révélé au Parlement par M. Norman Lamont, ministre d'Etat à l'industrie, British Airways versera 16,5 millions de livres au Trésor, en partie pour dédommager l'Etat de son exclusion des futurs bénéfices et en partie pour acquérir le stock de pièces de rechange de Concorde appartenant au ministère de l'industrie. Selon les milieux informés, ce stock comprend un appareil complet, de sorte que British Airways disposera désormais d'une flotte de sept de ces supersoniques.

L'accord entre en vigueur le 1er avril. Il facilitera les rapports entre le gouvernement et la compagnie, en prévision de la privatisation de celle-ci, *prévue* pour le début de 1985.

LES TARIFS DES PÉAGES AUTOROUTIERS AUGMENTENT DE 5 %

Les tarifs des péages autoroutiers seront réajustés à compter du 1er avril, annonce le ministère des transports.

Conformément aux règles admises pour l'évolution des tarifs publics en 1984, l'augmentation moyenne sera limitée à 5 %. Mais elle variera selon les autoroutes, pour tenir compte du processus d'harmonisation des péages, décidé il y a deux ans par les pouvoirs publics. Ainsi, aucune majoration ne sera appliquée sur les tarifs des sections où le péage est le plus cher, tandis que les tarifs les moins élevés verront leur hausse plafonnée à 8 %.

L'écart entre les tarifs extrêmes, qui était de 1 à 3 en 1980 et de 1 à 2 en 1983, sera encore réduit, l'objectif étant, selon le ministère des transports, d'aboutir en quelques années à une harmonisation tarifaire complète sur l'ensemble du réseau autoroutier, « *à l'exception de quelques sections dont le coût de construction a été particulièrement élevé* ».

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 26 au 30 mars

QUELLE semaine, mais aussi quel mois ! Le lecteur du vingt et unième siècle, soucieux d'améliorer sa connaissance sur les événements boursiers de cette *période*, resterait *sur sa faim*. Car les annales ne lui livreraient rien, ou pas grand-chose. Seuls les développements de l'affaire Amrep auraient une petite chance de laisser des traces. C'est officiel : la Commission des opérations de bourse (COB) a soumis le dossier à l'appréciation des autorités judiciaires, qui décideront des suites à donner ou prononceront un non-lieu. De ce côté-là, la COB a mené rondement les choses. Mais le dossier a un second volet. Un important groupe industriel a, sous condition, posé sa candidature pour devenir le principal actionnaire d'Amrep. Et ce groupe, la nouvelle est confirmée, n'est autre que Bouygues (voir ci-dessous). Mais la Bourse, si elle s'en doutait, ne le savait pas encore vendredi après-midi en fermant ses portes pour le week-end.

On y a donc parlé d'autres choses, et les conversations ont porté sur la démarche faite par la COB pour sanctionner les irrégularités. En présentant le seizième rapport de l'établissement, dont le chef de l'Etat est le premier destinataire, M. Bernard Tricot, son président, a voulu manifestement démontrer, devant la multiplication des abus, sa volonté d'y mettre un holà. La découverte d'interventions suspectes sur le marché obligataire, en plein développement l'an dernier, a conduit la COB à étendre le champ de ses investigations. Des transactions sur des blocs de titres ont attiré son attention. Cinquante emprunts sont dans sa ligne de mire. *« La Commission,* lit-on, *devrait être en état de se prononcer d'ici au mois de juin sur les suites à donner à ce dossier, dont certains aspects pourraient relever du domaine pénal. »* Mais la COB ne s'est pas arrêtée en si bon chemin. La hausse de l'action Thomson-CSF, accompagnée d'un gonflement des transactions, bien avant que ne soit connue la signature du

Le nouveau jeu des ratios

contrat d'armement franco-saoudien, le 16 janvier dernier, ne lui a pas semblé non plus très orthodoxe. Une enquête est là aussi en cours pour débusquer des initiés indélicats.

Décidément en grande forme, la COB s'est aussi attaquée aux marchands qui promettent monts et merveilles à l'épargnant en lui offrant de placer son argent dans des parts de forêts ou des conteneurs. Une note d'avertissement de la COB devra désormais figurer sur les dépliants distribués par ces prometteurs vantant ces modes de placement. Les candidats sauront donc très *exactement* quels risques ils encourent. *« Je n'aurais personnellement pas souscrit à beaucoup de ces placements,* a déclaré M. B. Tricot, *même à ceux qui ont obtenu notre visa. »*

Bref, la COB s'efforce de rendre les placements plus transparents. A cet égard, notons que, dans l'affaire Matra (« Le tribut de l'illusion », *le Monde* daté 19-20 février), elle a blanchi les dirigeants de la société. Vérifications faites, il n'y a eu *« de la part des responsables du groupe aucune volonté d'induire en erreur leurs interlocuteurs »*. Donc, si le titre a monté avant la conférence de presse du 15 février dernier, ce n'est pas sur de prétendues déclarations trop optimistes. Ce dossier-là, au moins, est refermé.

Quant à la semaine écoulée, il faut bien tout de même en dire quelque chose. La tâche est rude. Déjà peu étoffés entre le 19 et le 23 mars, les courants d'échanges se sont encore amincis (moins de 120 millions de francs en moyenne journalière). L'attentisme a continué de régner sous les lambris, fortement entretenu par le doute qui étreint Wall Street. Même le sursaut du grand frère américain, survenu mercredi, n'a convaincu personne, ici, de l'imminence d'une véritable reprise là-bas. Toujours la querelle sur les taux d'intérêt, les risques de surchauffe économique et la réduction des déficits budgétaires. Privés d'informations dont ils auraient pu tirer un profit quelconque pour savoir quelle attitude adopter, les investisseurs se sont livrés au petit jeu des ratios de cours-bénéfices qu'ils se sont remis à ajuster en fonction des derniers résultats financiers fournis par les entreprises pour 1983. Ces résultats ont été disséqués, remis à plat en fonction des perspectives d'avenir et en attendant mieux, quelques réaménagements de portefeuille ont été effectués, mais à doses homéopathiques. La chose ne s'est pas toujours faite dans le sens attendu, compte tenu des savantes corrections introduites dans la redéfinition desdits ratios. Ainsi, par exemple, tout en progressant de 33,2 %, le résultat de Télémécanique a déçu et le titre a baissé de 6,5 %. D'une façon plus générale, l'on a pu remarquer la forte résistance des pétroles, de la distribution, de l'agro-alimentaire, et l'émergence discrète de quelques « belles américaines ». Pour le reste, les professionnels se sont employés à expédier les affaires courantes.

De l'avis général, après la pause de mars, la Bourse a maintenant terminé son « carême ». Sain, avec une position à découvert de 886 millions de francs représentant à l'heure actuelle sept séances de Bourse, en temps normal quatre ou cinq, le marché, assure-t-on autour de la corbeille, est prêt à repartir. Il attend le signal du départ. Mais celui-là, c'est sûr, ne viendra pas de la Lorraine.

Mais, au fait, vous avez dit carême ? Eh bien ! la mi-carême, la vraie, a été célébrée cette semaine en Bourse pour la première fois depuis bien longtemps. Le défilé d'une troupe d'enfants, déguisés et grimés, encadrés par des adultes jouant de l'accordéon, du biniou et du tambourin, a eu beaucoup de succès. Un prélude peut-être à la hausse de printemps.

ANDRÉ DESSOT.

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	30-3-84	Diff.
4 1/2 % 1973	1 880	+ 12
7 % 1973	9 670	– 10
10,30 % 1975	92,60	– 0,05
PME 10,6 % 1976	91,50	+ 0,10
8,80 % 1977	117,70	– 0,29
10 % 1978	90,20	+ 0,20
9,80 % 1978	90,40	+ 0,40
8,80 % 1978	92	– 0,10
9 % 1979	86,50	+ 0,25
10,80 % 1979	92,85	– 0,15
12 % 1980	99,45	+ 0,05
13,80 % 1980	102,70	+ 0,20
16,75 % 1981	110,05	+ 0,50
16,20 % 1982	111,05	– 0,55
16 % 1982	110,52	– 0,08
15,75 % 1982	108,75	– 0,45
CNE 3 %	3 465	– 75
CNB bq. 5 000 F	101,82	– 0,17
CNB Paribas 5 000 F	102	inch.
CNB Suez 5 000 F	101,95	– 0,07
CNI 5 000 F	101,60	– 0,09

Matériel électrique services publics

Pour un chiffre d'affaires accru de 11 % à structures comparables (32,14 milliards de cournnes), *Electrolux* a dégagé pour 1983 un résultat avant impôts et provisions accru de 228,6 % à 1 863 millions de couronnes. Le dividende est majoré de 22,2 % à 11 couronnes.

Le bénéfice net de *Schlumberger* pour 1983 baisse de 20 % à 1,08 milliard de dollars. Cette rupture après 20 ans de progression est le résultat de la crise que traverse l'industrie pétrolière. L'objectif est de « maintenir la profitabilité » et « d'améliorer la qualité du service ».

Legrand enregistre pour 1983 une baisse de 10 % de son bénéfice après impôts qui revient à 132 millions de F. Le montant du dividende n'a pas été fixé.

Alsthom annonce pour 1983 un bénéfice net de 261,1 millions de F (+ 4,5 %). Le dividende global est de 22,50 F contre 20,25 F.

	30-3-84	Diff.
Alsthom-Atlantique	190	+ 9
CIT-Alcatel	1 240	inch.
Crouzet	120	+ 5
Générale des Eaux	522	+ 3
Intertechnique	1 350	+ 65
Legrand	1 865	+ 60
Lyonnaise des Eaux	730	– 2
Matra	1 335	– 40
Merlin-Gérin	929	+ 9
Moteur Leroy-Somer	427	– 14
Moulinex	92,50	– 1,50
PM Labinal	333	+ 7,50
Radiotechnique	288,50	+ 3,50
SEB	413	– 6
Signaux	870	+ 29
Téléméc. Electrique	1 490	– 105
Thomson-CSF	308,50	– 1
IBM	1 148	– 13
ITT	420	+ 4
Schlumberger	519	+ 5
Siemens*	1 546	– 60,52

* Compte tenu d'un coupon de 18,48 F.

Banques, assurances sociétés d'investissement

Bail Equipement a dégagé pour 1983 un résultat brut financier d'exploitation de 96,81 millions de francs (+ 34 %). Le dividende net est maintenu à 16,50 F.

Le résultat net de *Compagnie Bancaire* pour 1983 progresse de 15 % à 852 millions de francs. Le bénéfice net consolidé augmente de 21 % et correspond à 57 F par action.

Brasseries et Glacières Internationales annonce pour 1983 un bénéfice net de 41,37 millions de francs (+ 31,9 %). Le dividende est majoré de plus de 50 % à 32,50 F.

Le résultat financier de *Locafrance* pour 1983 progresse de 24 % à 62,4 millions de francs. Le dividende est maintenu à 16 F.

Le dividende de la *Deutsche Bank* pour 1983 passe de 11 à 12 DM.

Le bénéfice de 1983 pour *Lebon* atteint 33,10 millions de francs (+ 57 %) hors plus-values. Le dividende net est majoré de 13 % à 19 F.

Sliminco versera pour 1983 un dividende accru de 10 % à 40,70 F.

	30-3-84	Diff.
Bail Équipement	271	+ 4
Cetelem	371	+ 7
Chargeurs Réunis	316	– 7
Bancaire (Cie)	470	+ 21
CFF	599	+ 12
CFI	235,20	+ 0,20
Eurafrance	848	– 37
Hénin (La)	314	+ 11
Imm. Pl.-Monceau	292	+ 7
Locafrance	303,50	+ 3,5
Locindus	680	+ 18
Midi	1 385	– 20
Midland Bank	224	– 13,9
O F P (Omn. Fin. Paris)	854	+ 14
Parisienne de résc.	665	inch.
Prétabail	920	+ 12
Schneider	120	+ 1,80
UCB	266	+ 10

Produits chimiques

Thann et Mulhouse (groupe *Rhône-Poulenc*) a été déficitaire en 1983 : 5,9 millions de francs contre un bénéfice de 2,4 millions l'année précédente.

Ce premier producteur français d'oxyde de titane distribuera un dividende net de 3 F contre 4,50 F.

	30-3-84	Diff.
Institut Mérieux	807	+ 67
Laboratoire Bellon	716	– 4
Nobel-Bozel	11,70	– 0,10
Roussel-Uclaf	840	+ 37
BASF	650	– 17
Bayer	664	– 4
Hoechst	690	– 9
ICI	91,45	– 4,55
Norsk-Hydro	756	– 14

Pétroles

La *Société française BP* a fortement réduit ses pertes en 1983, dont le montant (100 millions de francs l'année précédente) revient à 8 millions.

La marge brute s'élève à 165 millions de francs contre 115 millions.

Devant l'insuffisance de ces résultats, aucun dividende ne sera versé.

	30-3-84	Diff.
Elf-Aquitaine	227,50	+ 3,5
Esso	578	– 13
Francarep	389,90	+ 4,9
Pétroles (Française)	225,80	+ 4,3
Pétroles B.P.	81,20	+ 0,9
Primagaz	210,10	+ 0,6
Raffinage	102,40	+ 0,4
Sogerap	499,90	+ 2,9
Exxon	384	+ 4
Petrofina	1 300	– 20
Royal Dutch	515	– 5

Alimentation

Veuve Clicquot fait état pour 1983 d'un bénéfice net de 50,85 millions de francs, contre 36,23 millions de francs. Le résultat net consolidé ajusté, c'est-à-dire corrigé des provisions pour hausse des prix et des investissements, est de 77,12 millions de francs, contre 67,45 millions de francs. Le dividende net est porté de 29 F à 33 F.

	30-3-84	Diff.
Beghin-Say	287	+ 1
Bongrain	1 655	+ 65
BSN G.-Danone	2 470	+ 50
Carrefour	1 612	+ 17
Casino	911	+ 6
Cédis	604	– 24
Euromarché	721	+ 1
Guyenne et Gasc.	307	+ 1
Lesieur	1 198	+ 18
Martell	1 630	+ 12
Moët-Hennessy	1 417	+ 5
Mumm	556	+ 7
Occidentale (Gle)	568	– 17
Olida-Caby	289	– 13
Pernod-Ricard	725	+ 9
Promodès	1 415	+ 16
Source Perrier	526	– 11
St-Louis-Bouchon	398	+ 4
C.S. Saupiquet	650	+ 65
Veuve Clicquot	1 785	+ 25
Viniprix	985	– 15
Nestlé	23 250	– 245

Valeurs diverses

Le résultat net de *L'Air liquide* pour 1983 progresse de 12,6 % à 479,49 millions de francs, le dividende est de 13 F (contre 12,80 F).

	30-4-84	Diff.
Accor	2 297	+ 37
Agence Havas	735	+ 29
ADG	309,50	– 0,50
L'Air Liquide	525	+ 7
Arjomari	430	+ 5
Bic	417	+ 19
Bis	262	+ 7
Club Méditerranée	825	+ 13
Essilor	2 375	– 70
Europe 1	655	+ 5
Gle Ind. Part.	424,50	+ 13,50
Hachette	1 315	inch.
J. Borel Int.	205	– 4
Navigation Mixte	257	+ 23,50
Nord-Est	47,80	– 0,30
Presses de la Cité	1 560	– 135
Skis Rossignol	1 315	+ 35
Sanofi	472,90	+ 12,90

BOUYGUES S'INTÉRESSE A AMREP

Les rumeurs insistantes suivant lesquelles Bouygues s'intéresserait à AMREP sont fondées. Effectivement, cette grande société de travaux publics et de bâtiment déjà engagée dans les activités de forage pétrolier avec sa filiale Bouygues off shore, et désireuse, depuis longtemps, de développer ce secteur, étudie le dossier AMREP pour prendre une importante participation, mais pas à n'importe quel prix.

En fait, Bouygues, qui affirme détenir *« moins de 5 % »* d'AMREP, attend les résultats de l'audit comptable destiné à faire le point de la situation réelle d'un groupe en forte perte, comme l'on sait. Selon ces résultats, des propositions pourraient être faites aux actionnaires majoritaires d'AMREP, à savoir la Française des pétroles, Paribas et la famille Miller. La société Bouygues, forte de son expérience d'entrepreneur, sur mer comme sur terre, estime être mieux en mesure de redresser AMREP qu'un groupe pétrolier, et de régler des problèmes de techniques et de main-d'œuvre. Rappelons qu'en 1981 Bouygues, qui convoitait la société de forage Doris, se l'était vu « souffler » par la Française des pétroles et la CGE, et qu'AMREP détient des intérêts dans Doris.

F. R.

Métallurgie, construction mécanique

Vallourec a fait un retour au déficit en 1983 avec une perte de 389 millions de francs contre un bénéfice de 136,2 millions. Le résultat consolidé serait du même ordre de grandeur. Le service du dividende est supprimé.

	30-3-84	Diff.
Alspi	92	+ 2,50
Amrep	344	– 26
Ch. France-Dunk.	6,85	– 0,25
Avions Dassault-B.	491	inch.
Chiers-Châtillon	27,70	+ 0,70
Creusot-Loire	37,50	+ 1,30
De Dietrich	360	inch.
FACOM	840	+ 22
Fives-Lille	308	+ 9,50
Fonderie (Générale)	34,50	+ 2
Marine-Wendel	90	+ 4,10
Penhoët	531	+ 36
Peugeot SA	226	+ 1
Poclain	54,80	+ 0,80
Pompey	125,10	– 0,40
Sagem	1 379	+ 29
Saulnes	27	+ 1,10
Valéo	280	+ 2
Vallourec	64,20	– 5,80

1983 chez Cycles Peugeot : l'année du ménage

Pour Cycles Peugeot, 1982 avait été l'année de la fuite en avant. A l'époque, son président, M. W. Desazars de Montgailhard l'avait énergiquement souligné. Avec la même force, il a précisé qu'en 1983 tous les efforts avaient été consacrés à faire le ménage (fermeture de l'usine ruineuse d'Espagne, vente de la filiale italienne, réorganisation des filiales britannique et américaine), mais aussi à renforcer les positions conquises. Le groupe a même réussi à grignoter encore un peu de terrain et son chiffre d'affaires (2,5 milliards de francs) a progressé de 11 %. Mais grâce surtout à l'étranger, où un peu plus de bicyclettes (+ 1,35 %) ont été vendues (300 000), où surtout les livraisons de cyclomoteurs (186 000) ont fortement augmenté (+ 63 %).

Bref, les exportations se sont globalement accrues de 30 %. Sur le marché français, déprimé il est vrai, Cycles Peugeot a été moins heureux. Les ventes de vélos (340 000) ont baissé (– 12,4 %) de cyclomoteurs aussi (186 000), mais beaucoup moins (– 1,2 %).

Mais dans une conjoncture difficile, le groupe a réussi quand même à augmenter son taux de pénétration sur le marché national : 18 % pour les vélos (contre 17,2 %), 50 % pour les vélomoteurs (contre 44,8 %). Pour 1984, M. Desazars table sur des taux respectivement de 20 % et 52 %.

S'agissant des équipements auto, c'est une division qui tourne rond avec un chiffre d'affaires d'environ 755 millions de francs (+ 16 %) et a de l'avenir avec le nouveau siège articulé de la 205.

M. Desazars a donc lieu d'être satisfait, d'autant que, partout, des gains de productivité ont été obtenus et que le groupe a des atouts en réserve : un vélo « jouet » et un vélo pour « grimper aux murs », le « Mountain Bike » (vélo des montagnes), qui fait fureur aux Etats-Unis, s'accroche aux télécabines et permet, avec autant de pédaliers que de pignons, de monter ou descendre les pistes de ski déneigées bien sûr. Le lancement est imminent.

Et pour 1986-1987, Peugeot prépare une moto 200 cm3 (le prototype existe déjà) « pas ridicule » pour l'armée et les jeunes.

Mais dans le tableau tout n'est pas rose. Les comptes 1983, pas définitivement arrêtés, seront encore déficitaires (– 11,6 millions de francs pour 1982). Certes le second semestre a été le meilleur mais des pertes ont de nouveau été enregistrées et les frais occasionnés par le « ménage » vont peser lourd. En mars 1983, M. Desazars avait promis un retour à l'équilibre pour 1984. Le 28 mars dernier, il a confirmé, sauf événement imprévisible bien sûr, car Cycles Peugeot n'est pas maître de ses prix (en retard de 5 %) ni de la conjoncture. Et les caprices du dollar peuvent donner des résultats inattendus. – A. D.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 23/3	Cours 30/3
Or fin (kilo en barre)	101 400	100 000
– (kilo en lingot)	101 500	100 000
Pièce française (20 fr.)	825	830
Pièce française (10 fr.)	419	408
Pièce suisse (20 fr.)	825	822
Pièce latine (20 fr.)	807	800
● Pièce tunisienne (20 fr.)	595	575
Souverain	765	761
Souverain Elizabeth II	780	750
● Demi-souverain	415	410
Pièce de 20 dollars	4 580	4 470
– 10 dollars	2 190	2 002,50
● – 5 dollars	1 250	1 250
– 50 pesos	4 010	3 990
● – 20 marks	759	761
– 10 florins	638	624
● – 5 roubles	440	440

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
BSN (1)	22 795	55 393 875
Matsushita (1)	613 100	50 519 220
Perrier (1)	87 710	46 480 450
Générale des eaux	70 135	36 345 940
Elf	151 260	33 964 569
Schlumberger (1)	64 550	33 767 330
CFP (1)	106 430	23 814 517
CNE 3 %	6 425	22 579 225
Hitachi (1)	495 100	20 393 725
4 1/2 % 1973	10 950	20 392 115

(*) Du 22 au 29 mars inclus.

(1) Séance de vendredi incluse.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	26 mars	27 mars	28 mars	29 mars	30 mars
Terme	196 918 983	214 430 055	214 723 782	257 865 894	235 571 044
Comptant					
R. et obl.	867 963 546	959 882 546	1 236 415 239	959 060 604	959 060 604
Actions	30 144 879	41 134 413	35 413 859	36 616 022	36 616 022
Total	1 095 027 408	1 215 447 014	1 486 552 880	1 253 542 520	1 231 247 670
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 29 décembre 1983)					
Franç.	105,1	104,8	104,8	105,0	–
Étrang.	97,8	97,1	97,3	98,6	–
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 29 décembre 1983)					
Tendance	104,5	104	104,3	104,9	104,7
(base 100, 31 décembre 1982)					
Indice gén.	163,1	162,5	162,5	163,6	163,7

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Une amélioration fragile

Très partagé sur l'attitude à adopter face à des taux d'intérêt baladeurs et une situation économique explosive, Wall Street a connu des hauts et des bas. Un instant rassuré, le marché se redressait vigoureusement mercredi (plus de 20 points de hausse, la plus forte depuis un mois). Mais l'enthousiasme soulevé par le brusque reflux des taux d'intérêt retombait rapidement.

La publication des dernières statistiques faisant le point sur l'expansion ayant ravivé les craintes d'une surchauffe, les opérateurs se réfugiaient derechef dans un frileux attentisme. A la veille du week-end, la remontée des taux d'intérêt allait provoquer un repli des cours. Mais cette baisse se fit en bon ordre, avec peu d'affaires. D'une semaine à l'autre, une légère progression a été enregistrée, avec un gain de 10,05 points à l'indice Dow Jones, passé à 1 164,88.

	Cours 23 mars	Cours 30 mars
Alcoa	41 1/8	40 1/2
ATT	15 1/2	15 1/2
Boeing	35 7/8	38 1/8
Chase Man. Bank	49 1/2	48 5/8
Du Pont de Nemours	47 7/8	49 1/4
Eastman Kodak	63 3/4	63 5/8
Exxon	38 1/8	38 5/8
Ford	37 1/8	36 7/8
General Electric	52 1/8	54 3/4
General Foods	48 3/4	46 5/8
General Motors	65	65
Goodyear	26 1/8	26 3/8
IBM	112 1/4	113 7/8
ITT	40 3/4	41 1/2
Mobil Oil	30 1/8	30 1/2
Pfizer	35 1/8	34
Schlumberger	51 7/8	52 7/8
Texaco	38 7/8	39 1/2
UAL Inc.	31 1/8	32 3/4
Union Carbide	54 5/8	55 1/4
US Steel	30 3/8	30 1/4
Westinghouse	46 1/8	44 3/4
Xerox Corp	41 1/8	41 1/4

LONDRES

Nouveau repli

Apparues à la fin de la semaine précédente, les ventes bénéficiaires se sont poursuivies ces derniers jours. A mi-parcours, une reprise se produisit mais elle échoua presque aussitôt, les déclarations du président d'ICI, premier groupe industriel privé du Royaume-Uni, sur un possible retournement de tendance dans la chimie dès la fin de l'année, ayant jeté un froid. De l'avis des analystes, les bienfaits du budget sur l'économie ont déjà été largement anticipés et le marché cherche son point d'équilibre.

Indices « FT » du 30 mars : industrielles, 877 (contre 891,5) ; mines d'or, 656,9 (contre 651,9) ; fonds d'État, 83,19 (contre 83,12).

	Cours 23 mars	Cours 30 mars
Beecham	325	313
Bowater	278	329
Brit. Petroleum	488	473
Charter	236	250
Courtaulds	150	149
De Beers (*)	8,25	8,17
Dunlop	41	41
Free State Geduld	42 1/4	42 3/4
Glaxo	855	840
Gt. Univ. Stores	675	673
Imp. Chemical	632	606
Shell	648	635
Unilever	945	945
Vickers	158	151
War Loan	37 1/4	37 1/4

(*) En dollars.

FRANCFORT

Nouvel effritement

Manquant de tonus, le marché a continué de s'effriter. Les bons résultats du commerce extérieur n'ont produit aucun effet, tous les regards continuant de converger vers Wall Street, dans l'espoir d'un encouragement qui tarde à venir.

Indice de la Commerzbank du 30 mars : 1 022,30, contre 1 033,20.

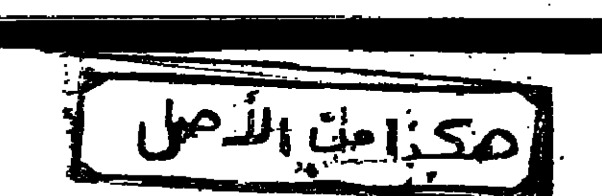
	Cours 23 mars	Cours 30 mars
AEG	96,50	99,80
BASF	168,60	165,50
Bayer	169,50	170
Commerzbank	181,50	180
Deutschebank	386	380 50
Hoechst	177,30	176,50
Karstadt	264	265,50
Mannesmann	143	141,90
Siemens	414,70	395 90
Volkswagen	208,20	207,50

TOKYO

Record battu

Tandis que la morosité envahissait les autres places financières, le Kabuto-Cho au contraire a éclaté de santé. De nouveaux records sont tombés et samedi matin, à la fin de la demi-séance, l'indice Nikkeï Dow Jones s'établissait au niveau historique de 10 968,41 (contre 10 503,12). L'indice général a fait de même à 871,32 (contre 842,32). Une activité frénétique a régné avec près de 4 milliards de titres échangés contre 2,6 milliards. Les investisseurs anticipent de bons résultats dans les industrielles et la hausse coutumière de printemps.

	Cours 23 mars	Cours 30 mars
Akaï	508	500
Bridgestone	569	570
Canon	1 390	1 470
Fuji Bank	941	1 100
Honda Motors	1 090	1 130
Matsushita Electric	1 790	1 880
Mitsubishi Heavy	245	263
Sony Corp	3 640	3 760
Toyota Motors	1 300	1 360



Crédits - Changes - Grands marchés

L'euromarché

Premières démarches en vue d'une consolidation ?

Plusieurs pays européens, dont la France, effectueraient actuellement en catimini, selon des sources généralement bien informées du Golfe, des démarches préliminaires pour évaluer leurs chances d'obtenir à des conditions avantageuses de nouveaux eurocrédits bancaires. L'objectif serait alors d'emprunter des capitaux dont les durées plus longues permettraient de rembourser les dettes extérieures venant à échéance au cours des prochaines années.

Une telle approche est nécessaire aussi bien pour le Danemark et la Suède que pour la France. Celle-ci à partir de 1985 aura non seulement à débourser annuellement quelque 7 milliards de dollars pour servir l'intérêt de sa dette étrangère, mais elle devra en outre rembourser en principal l'équivalent d'au moins 3 milliards de dollars. Compte tenu de ses besoins habituels en devises, la France devrait alors trouver près de 20 milliards de dollars l'an prochain.

Les crédits bancaires figurant au bilan des banques, la réduction de leur volume peut avoir des conséquences graves pour les établissements concernés. La diminution depuis bientôt deux ans de crédits internationaux remplacés par des euro-émissions d'obligations à taux d'intérêt variable a permis à un grand nombre d'emprunteurs d'obtenir des eurocapitaux à des conditions bien meilleures que celles antérieurement en vigueur sur le marché des prêts bancaires. L'avalanche consécutive d'euro-émissions à taux variable procurant des rapports de moins en moins attrayants pour les investisseurs a eu deux effets : 1) ce marché a été tellement sollicité qu'il est présentement congestionné ; 2) la baisse des conditions, résultat d'une concurrence acharnée entre les eurobanques a dissuadé un nombre croissant de prêteurs d'investir dans ce type d'instrument.

L'absence prolongée d'eurocrédits, c'est-à-dire d'actifs pour les banques, conjuguée avec un désenchantement croissant pour les émissions d'euro-obligations à taux variable devraient dès lors faciliter la tâche aux emprunteurs désireux d'obtenir des prêts bancaires internationaux destinés, non pas à lever de l'argent frais, mais à consolider des créances existantes. L'Etat français pourrait, s'il le décidait aujourd'hui, trouver plusieurs milliards de dollars à des termes bien meilleurs que ceux dont il fut gratifié en octobre 1982.

La difficulté pour les banques internationales de trouver une solution à long terme à la crise financière qui affecte l'Amérique latine depuis bientôt deux ans a été clairement mise en lumière au cours des trois journées qui ont vu le gratin des eurobanquiers se presser à la conférence tenue à Punta Del Este par la banque interaméricaine de développement. Il est maintenant évident qu'il suffirait à un très petit nombre de pays latino-américains de refuser d'honorer leur dette extérieure pour mettre en difficulté nombre de grandes banques internationales et notamment les françaises.

Les seules créances conjuguées sur le Brésil et le Mexique de la BNP, du Crédit Lyonnais et de la Société Générale doivent friser les 5 milliards de dollars. Si ces deux pays se révélaient incapables de faire face à leurs engagements, une perspective qui cadre avec la réalité des pays en voie de développement, sinon avec les exégèses du FMI qu'adviendrait-il des banques françaises ? La conjonction de leur capital social et de leurs réserves ne peut leur permettre de faire face à un tel désordre. L'Etat français pourrait-il se permettre de venir à leur secours sans obérer grandement le budget de la nation ?

Une éclaircie de courte durée

Le marché international des capitaux s'est toujours laissé aller au gré des élans excessifs. Cette semaine il est tout d'abord passé sans vergogne d'un état dépressif à une situation de quasi-euphorie parce que le taux d'escompte n'a pas été relevé aux Etats-Unis. Du coup trois euro-émissions à taux fixe, libellées en dollars ont vu le jour en milieu de semaine, alors que ce secteur paraissait quasi paralysé lundi. Mais la dégradation intervenue à New-York, jeudi soir, après le placement difficile par le Trésor américain de 3,75 milliards d'obligations à vingt ans, offertes à un rendement moyen nettement insuffisant de 12,40 %, a, la veille du week-end, ramené les esprits au point où ils en étaient huit jours plus tôt, c'est-à-dire plus proches du scepticisme que de l'espoir. Ceci n'a toutefois pas empêché le royaume de suède de lancer, tard vendredi soir, une euroémission également susceptible de plaire à certaines banques centrales. D'un montant de 200 millions de dollars et d'une durée de cinq ans, elle sera émise au pair avec un coupon annuel de 12,375 %.

En fait on peut se demander si, plus que la tension persistante sur les taux d'intérêt, ce n'est pas l'évolution du dollar au cours des mois à venir qui met les euro-investisseurs sur la touche. Le déficit extravagant enregistré par le commerce extérieur américain en février fait craindre une chute plus rapide et plus forte que prévu du dollar cette année. Cette perspective concernant une devise dont la baisse paraît inévitable est par conséquent peu encourageante pour les acquéreurs éventuels de papier libellé en dollar.

Pour les aider à surmonter ces difficultés la province canadienne de Terre-Neuve n'a pas hésité à offrir un taux d'intérêt annuel de 13 % sur l'émission euro-obligataire de 75 millions de dollars qu'elle a lancée mardi soir. C'est le premier coupon de cet ordre depuis l'automne 1982. Le papier canadien, dont la durée n'est que de cinq ans, était offert vendredi avec une décote de 1,25. Eurofima, qui avec les organismes de la CEE et la Banque européenne d'investissements est l'une des grandes entités supranationales européennes dont la dette est prestigieusement classée « AAA » par les agences spécialisées américaines, a par la suite offert 100 millions de dollars sur sept ans à un prix de 99,50 avec un coupon annuel de 12,50 %. Cela représente un rapport à échéance de 12,60 % par an qui a suscité un bon nombre d'arbitrages.

Pour sa part, la banque autrichienne Postsparkasse n'a proposé qu'un coupon de 12,25 % sur son euro-emprunt de 75 millions de dolars qui sera émis à 99,75. Mais l'opération présente deux avantages : elle est garantie par l'Autriche et a une durée de cinq ans seulement. Ces deux éléments en font un papier susceptible d'être acheté par les banques centrales.

Le marché de l'ECU a de nouveaux été mis en effervescence, vendredi après-midi, après le lancement d'une euro-émission pour l'Autriche d'un montant de 100 millions d'ECU et d'une durée de huit ans et huit mois. Elle a vu le jour à un prix de 99,75 avec un coupon annuel de 10,625 %. Ces conditions sont beaucoup trop basses pour pouvoir intéresser la clientèle privée à qui l'émission est destinée. Comme son montant est extrêmement important pour le secteur libellé en ECU il est peu probable qu'il se place sur des bases pareilles.

Le dentiste belge qui peut obtenir des rapports supérieurs à 11 % sur le marché secondaire ne va certainement pas placer ses économies au taux que lui propose l'emprunt autrichien. Le pire est que ce dernier est dirigé par la Kredietbank à Bruxelles. Les banques étrangères qui dans le passé se sont vu accuser par la communauté bancaire belge de saboter le marché de l'ECU n'ont pas manqué de faire des remarques acides. Il sera désormais difficile aux établissements bruxellois de prêcher la sagesse, alors qu'ils sont les premiers à casser un secteur qui commençait à entrer en convalescence.

CHRISTOPHER HUGHES.

Les devises et l'or

Le dollar en observation

Un nouveau round d'observation pour le dollar, soumis à des influences contradictoires, et, donc, oscillant au gré des jours sans signification particulière. Qu'on en juge.

En début de semaine, la devise américaine fléchit sensiblement, tombant, d'un coup, de 2,64 deutschemarks à 2,61 deutschemarks à Francfort, et de 8,13 F à 8,04 F à Paris. Motif : les craintes d'une aggravation des déficits des Etats-Unis (budget, commerce extérieur et paiements courants) l'emportent sur la perspective de voir les taux d'intérêt monter, ce qui est censé favoriser le « billet vert », rendu plus attrayant aux yeux du détenteur de capitaux de par le monde. Les jours suivants, le dollar fléchit encore, passe sous la barre des 2,60 deutschemarks à Francfort et des 8 F à Paris, puis repasse au-dessus de cette barre, pour, jeudi, baisser très nettement : 2,57 deutschemarks et 7,92 F. C'est qu'à New-York, les taux d'intérêt à court terme se sont nettement détendus, le relèvement du taux d'escompte de la Réserve fédérale que tout le monde attendait ne s'étant pas produit. Vendredi, enfin, le scénario de la journée fut plein d'enseignement. La veille au soir, à New-York, l'annonce d'un déficit record de la balance commerciale des Etats-Unis, 10 milliards de dollars pour février 1984, commençait par déprimer le dollar. Mais une autre annonce, celle d'une progression de 0,7 % des principaux indicateurs économiques, signe patent d'une poursuite de l'expansion et, peut-être, de l'apparition d'une surchauffe caractérisée, effaçait ses pertes. D'une semaine sur l'autre, toutefois, le « billet vert », certes a cédé du terrain, glissant à nouveau sous la barre des 2,60 deutschemarks et des 8 F, mais on n'est pas davantage fixé sur son orientation future.

Ainsi, M. Hervé de Carmoy, directeur de la division internationale de la grande banque britannique Midland Plc., et président de la filiale française Midland Bank SA (ex BCT) exposait, cette semaine, des vues tout à fait contrastées sur le dollar. Pour les uns, les effets conjugués d'une reprise économique vigoureuse, d'investissements très importants en 1984 (+ 12 %, soit 340 milliards de dollars), d'une Bourse de reprise probable et d'une tension des taux d'intérêt décourageant les placements spéculatifs en or, devraient dopter le dollar. Pour les autres, les « monétaristes », l'impact mécanique et psychologique des déficits des États-Unis devrait conduire, logiquement, à un effritement du « billet vert ». M. de Carmoy, « *plus prudent que l'année dernière* », serait plutôt tenté de penser que les facteurs favorables à un dollar ferme l'emporteront.

Tout de même, peut-on faire remarquer, l'aggravation du déficit commercial des Etats-Unis, désormais sur la pente des 100 milliards de dollars par an, peut inquiéter, de même que celui, également prévisible, de la balance des paiements (80 milliards de dollars en 1984, dit-on). Certes, la poursuite de l'expansion gonfle les importations américaines, de même que l'apparition de certains goulets d'étranglement dans des secteurs comme les composants électroniques (Chips) et la pâte à papier gonfle les achats à l'étranger.

Mais le plus grave est le fléchissement des exportations, axphyxiées par un dollar trop cher. Rappelons que, en 1976-1978, la chute du dollar était attribuée à un déficit de la balance des paiements ne dépassant guère une vingtaine de milliards de dollars. Il est vrai que c'était du temps du président Carter, homme de bonne volonté mais peu chanceux dans ses initiatives.

En revanche, tout le monde est d'accord sur une vigoureuse progression du yen japonais, qui devrait être de 15 % à 20 % plus fort. Mais comme c'est une monnaie tout à fait « administrée », et de main de maître, par la Banque du Japon, sa montée risque d'être freinée. On a vu à quel point l'Empire du Soleil levant est lent à ouvrir aux étrangers le marché de l'euro-yen, comme l'ont fait, largement, les Allemands pour celui de l'euro-mark et les Anglais pour celui de l'euro-sterling.

Au sein du système monétaire européen, peu perturbé cette semaine, le franc belge est retombé à son cours plancher en dépit de l'adoption, par le Parlement de Bruxelles, d'un plan d'austérité budgétaire draconien.

Sur le marché de l'or, le cours de l'once n'arrive pas à déborder le cours de 390 dollars. Les taux d'intérêt sont trop élevés, et le dollar encore trop haut.

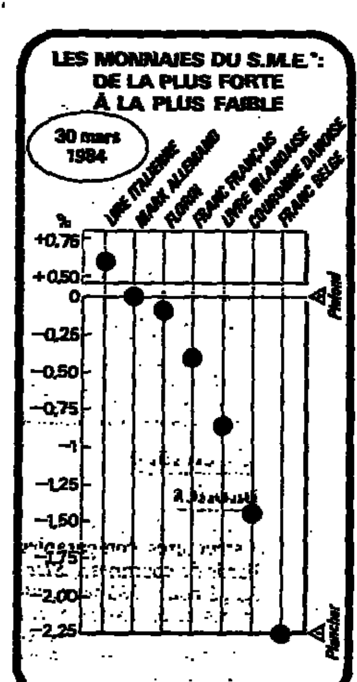
FRANÇOIS RENARD.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 23 AU 30 MARS

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York	1,4415	–	12,5235	46,4792	38,5728	1,8832	34,2114	0,0620
	1,4365	–	12,3518	46,0820	38,0537	1,8622	33,7208	0,0614
Paris	11,5104	7,9850	–	371,14	308	15,0377	273,18	4,9504
	11,6299	8,0960	–	373,09	308,87	15,0763	273,05	4,9730
Zurich	3,1014	2,1515	26,9443	–	82,9094	4,0518	73,6059	1,3338
	3,1172	2,1700	26,9033	–	82,5723	4,0410	73,1872	1,3329
Francfort	3,7371	2,5925	32,4671	120,50	–	4,8823	88,6931	1,6072
	3,7751	2,6200	32,6605	121,11	–	4,8938	88,6340	1,6142
Bruxelles	76,5437	53,10	6,6595	24,6605	20,4822	–	18,1663	[illegible]
	77,1400	53,70	6,8329	24,7465	20,4338	–	18,1113	3,2985
Amsterdam	4,2135	2,9230	36,6961	135,36	112,75	5,5047	–	1,8121
	4,2592	2,9650	36,6230	136,63	112,82	5,5214	–	1,8212
Milan	2325,14	1613	202,[illegible]	749,71	622,18	30,3766	551,83	–
	2338,62	1628	201,89	750,23	629,48	30,3166	549,07	–
Tokyo	323,18	224,20	28,8776	104,21	86,4802	4,2222	76,7020	0,1390
	324,21	225,70	27,8700	104,01	85,8028	4,2030	76,1214	0,1386

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 30 mars, 3,5615 F contre 3,5871 F le vendredi 23 mars.



*Système monétaire européen

Les matières premières

Hausse du cuivre et du plomb

L'activité économique soutenue aux États-Unis et dans quelques autres pays réveille le marché des métaux. Les prix continuent à se revaloriser (cuivre et surtout zinc).

MÉTAUX. – *Nouvelle avance des cours du cuivre qui ont atteint leur plus haut niveau depuis trois mois au Metal Exchange de Londres. L'utilisation de métal rouge aux Etats-Unis, où le prix du métal affiné a monté, incidence de l'intensité de la reprise de l'activité économique, tend à s'accroître au fil des semaines. Mais, d'autres facteurs sont également venus au secours du marché, qu'il s'agisse de la tension politique au Chili, ou du fait que la Zambie ne pourrait satisfaire à ses obligations d'exportateur dans le courant du second semestre car il lui manquerait 50 000 tonnes de métal. Enfin, les stocks britanniques de métal commencent à se dégonfler sensiblement, ayant fléchi de 20 750 tonnes pour revenir à 110 000 tonnes en dessous du niveau record touché à la mi-janvier.*

Les cours du plomb ont encore progressé à Londres; retrouvant désormais leur niveau du mois d'avril 1982. La perspective d'une réduction de l'offre, avec notamment des grèves devant paralyser des mines aux Etats-Unis et en Australie, a contribué à entretenir la hausse d'autant. Plusieurs producteurs américains ont majoré leurs prix. Après avoir atteint de nouveaux sommets, les cours de zinc se sont ensuite repliés à Londres. Plusieurs producteurs viennent de majorer de 40 dollars par tonne le prix de leur métal pour le porter à 1 090 dollars. A fin décembre 1983 il s'établissait à 980 dollars la tonne. Les disponibilités de métal de bonne qualité restent toujours insuffisantes. En raison d'expéditions vers les Etats-Unis, les stocks britanniques sont revenus à leur plus bas niveau depuis quatre ans.

Grâce aux achats de soutien du directeur du stock régulateur, les cours de l'étain se sont raffermis. L'équilibre du marché mondial pourrait se rétablir peut-être en 1986. Actuellement les stocks mondiaux se dégarnissent chaque mois de 2 000 tonnes pour satisfaire aux besoins de la demande.

CAOUTCHOUC. – *Revenus sur les différents marchés à leurs niveaux les plus faibles depuis six mois, les cours du naturel sont actuellement inférieurs de 12 % au niveau record touché en janvier dernier. Les achats effectués par les Etats-Unis et le Japon se seraient avérés très supérieurs aux besoins des utilisateurs.*

CÉRÉALES. – *La perspective d'une abondante récolte mondiale de blé a eu peu d'effet sur les cours au marché aux grains de Chicago. Le Conseil international du blé évalue la production mondiale à 492 millions de tonnes, chiffre supérieur de 2 millions de tonnes à l'estimation faite il y a un mois et de 9 millions de tonnes à la production mondiale précédente.*

AUTRES DENRÉES. – *Une légère amélioration s'est produite sur le marché du sucre. La Thaïlande va-t-elle accepter de retarder la livraison de 250 000 tonnes de sucre jusqu'en septembre prochain ? Les principaux pays producteurs et consommateurs vont jeter à Londres les bases d'un nouvel accord international destiné à se substituer à celui qui expirera le 31 décembre prochain.*

Peu de variations sur les cours du cacao. On discutera à Genève du 7 au 25 mai d'un projet de nouvel accord international.

LES COURS DU 30 mars 1984

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. – **Londres** (en sterling par tonne) : cuivre (Highgrade), comptant, 1 082 (1 053,25) ; à trois mois, 1 098 (1 067,75) ; étain comptant, 8 610 (8 405) ; à trois mois, 8 595 (8 542) ; plomb, 346 (337,50) ; zinc, inch. (730) ; aluminium, 985 (995,50) ; nickel, 3 470 (3 397,50) ; argent (en pence par once troy), 672 (651,50). – **New-York** (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 70,50 (67,70) ; argent (en dollars par once), 9,98 (9,36) ; platine (en dollars par once), 396,3 (392,30) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), inch. (90,83) ; – **Penang** : étain (en ringgit par kilo), inch. (29,15).

TEXTILES. – **New-York** (en cents par livre) : coton, mai, 81,27 (81,45) ; juillet, 81,01 (81,80). – **Londres** (en nouveau pence par kilo), laine (peignée à sec), mai (434). – **Roubaix** (en francs par kilo), laine, 49,20 (49,70).

CAOUTCHOUC. – **Londres** (en livres par tonne) : R.S.S. (comptant), 760-815 765-785). – **Penang** (en cents des Détroits par kilo) : 250-251 (252-253).

DENRÉES. – **New-York** (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, mai, 2 525 (2 495) ; juillet, 2 530 (2 496) ; sucre, mai, 6,86 (6,76) ; juillet, 7,32 (7,13) ; café, mai, 151,25 (147,25) ; juillet, 143,30 (141,10). – **Londres** (en livres par tonne, sauf le sucre en dollars) : sucre, mai, 177,80 (173,80) ; août, 192 (185,90) ; café, mai, 2 048 (1 986) ; juillet, 1 997 (1 934,50) ; cacao, mai, 1 824 (1 807,50) ; juillet, 1 829 (1 809,50). – **Paris** (en francs par quintal) : cacao, mai, 2 374 (2 119,50)) ; juillet, 2 310 (2 120) ; café, mai, 2 097 (2 321) ; juillet, 2 110 (2 290) ; sucre (en francs par tonne), mai, 1 440 (1 451,50) ; août, 1 534 (1 553) : tourteaux de soja. – **Chicago** (en dollars par tonne), mai, 201,90 (204,40) ; juillet, 207,20 (209,50). – **Londres** (en livres par tonne), avril, 160 (157,45) ; juin, 157,50 (160,95).

CÉRÉALES. – **Chicago** (en cents par boisseau) : blé, mai, 369 (360,75) ; juillet, 347 (346) ; maïs, mai, 351 1/2 (353,75) ; juillet, 347 (349).

INDICES. – Moody's, 1 086,20 (1 084,60) : Reuter, 2 007,40 (2 001).

Marché monétaire et obligataire

En attendant la Fed

Depuis plusieurs semaines, les milieux financiers internationaux s'efforcent de percer à jour les intentions, réelles, ou supposées, de la Réserve fédérale des Etats-Unis (Fed) face à une situation qui pourrait devenir préoccupante : poursuite de l'expansion à un rythme rapide, saturation de certaines capacités de production, risque de surchauffe et de réapparition de l'inflation. Après le relèvement du taux de base des banques la semaine dernière, provoqué par un renchérissement progressif du loyer de l'argent à court terme, les milieux financiers s'attendaient, généralement, à un relèvement du taux d'escompte de la Fed, fixé à 8,5 % depuis fin 1982, et que l'un des « gourous » de service à Wall Street, M. Henry Kaufman (*Dear Henry*) voit passer à 9,5 % fin avril ou début mai.

Surtout, la réunion du fameux comité fédéral de l'Open Market, cellule pensante de la Fed qui se réunit tous les mois et, le cas échéant, prend des décisions, donnait l'occasion, au marché, de supputer un tel relèvement, et cela, pendant cette semaine. Rien n'a eu lieu, et comme les banques, dans cette attente, avaient pris des précautions, c'est-à-dire accumulé des disponibilités, le taux de l'argent au jour le jour, mercredi, a chuté de 10 % à 5 %, *pour remonter par la suite.*

Des observateurs sagaces se demandent, *toutefois*, si la Fed va, vraiment, « faire quelque chose », où si elle laisse croire qu'elle va faire quelque chose, pour cacher son embarras. Son président, M. Volcker, ne vient-il pas de déclarer que les États-Unis étaient entrés dans une « *période critique* » en ce qui concerne le processus d'expansion économique non seulement en 1984 mais aussi au cours des années à venir. « *Il nous faut relever le défi, qui consiste à combiner à la fois la croissance économique avec la poursuite des progrès sur le front de la lutte contre l'inflation* », a ajouté M. Volcker, reconnaissant que le taux courant d'inflation aux États-Unis, bien que légèrement supérieur à celui de 1983, n'était pas de nature, en lui-même, à susciter « *une grande inquiétude* ». Ce qui est plus préoccupant, pour lui, ce sont les craintes répandues dans le public, suivant lesquelles l'inflation pourrait repartir.

En fait, nul ne sait si l'expansion actuelle de l'économie va se poursuivre au rythme actuel, très rapide. La Maison Blanche pense que ce rythme va se ralentir, de nombreux experts estiment que la surchauffe est inévitable.

Une belle indigestion

Cette fois, c'est bien clair : le marché de Paris souffre d'une belle indigestion. Il fonctionne, désormais, à petite vitesse, sans l'enthousiasme, qui le caractérisait auparavant. Où est la fringale de papier des deux premiers mois de l'année ? Sans doute, les importants remboursements de janvier, et les non moins importants versements de coupons alimentaient la chaudière à ce moment-là. Sans doute, également, le rythme des émissions était-il trop rapide, en augmentation de 50 % sur celui de l'année dernière.

En tout cas, il y a beaucoup moins d'argent, ce qui provoque une saturation, comme en avril 1982. Du coup, les émissions se sont raréfiées. Sans doute, la régie Renault a-t-elle offert une seconde tranche de titres participatifs (1 milliard de francs). Mais le seul emprunt classique a été celui des sociétés de développement régional, 800 millions de francs à 14 %, avec la garantie de l'Etat, auquel on peut ajouter celui du Crédit du Nord (250 millions de francs à taux variable TMO), placé dans le réseau de la banque.

Quant aux rendements sur le marché secondaire, ils remontent lentement : 12,95 % contre 12,88 % pour les emprunts d'Etat à plus de sept ans, 12,86 % contre 12,82 % pour ceux de moins de sept ans, et 14,05 % contre 14,02 % pour ceux du secteur public, selon les indices Paribas. Du coup, toute la baisse des rendements enregistrée durant le mois de janvier se trouve effacée, de même que la hausse des cours correspondante : retour à la case départ. Il est vrai que l'environnement international n'est pas des plus rassurants, notamment aux Etats-Unis, comme on l'a vu.

F. R.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le CNPF attend un geste de M. Mauroy sur la formation des jeunes pour renouer avec la politique contractuelle

Le premier vice-président du CNPF, M. Yvon Chotard, est rarement *en communion de pensée avec* le PCF. Mais il pourrait reprendre à son compte la célèbre phrase de Maurice Thorez : *« Il faut savoir arrêter une grève. »* L'organisation patronale avait en effet décidé le 15 mars dernier de faire la grève, politique contractuelle pour protester contre la non-reprise intégrale dans la loi de réforme de la formation continue de l'accord national, signé par tous les partenaires sociaux à l'exception de la CGT, le 26 octobre 1983 (*le Monde* du 17 mars). Aujourd'hui, M. Chotard ne veut pas perdre la face mais dissimule mal son désir de reprendre au plus vite les négociations sociales. Pour contracter de nouveau.

Une telle attitude découle d'un double souci. Tout d'abord, la volonté d'afficher l'attachement du CNPF au dialogue social. Alors que la revendication d'un assouplissement des conditions de licenciement n'est pas favorable à l'image de marque du CNPF, la grève de la politique contractuelle n'est pas susceptible de redresser la tendance. Mais surtout, le CNPF qui a beaucoup travaillé sur le dossier « flexibilité » de l'emploi après avoir reçu séparément *la CFDT, FO, la CGC et la* CFTC, pense que si l'on veut que les changements espérés aient un effet rapide sur la création d'emplois, il faut agir avant les vacances d'été. La négociation ne peut donc plus attendre.

Tout le problème est de savoir comment on peut à la fois suspendre la politique contractuelle et chercher à négocier. M. Chotard n'a pas de mots assez durs pour M. Marcel Rigout, ministre de la formation professionnelle, dont il fustige le « cynisme ». Il précise d'ailleurs que M. Yvon Gattaz a adressé au ministre le 26 mars dernier une *« lettre au picrate »*. En même temps, M. Chotard avertit M. Ralite que *« nous ne participerons plus à aucune mesure artificielle sur l'emploi »*. Un ton qui n'est pas vraiment conciliant. Et pourtant... Les signataires de l'accord du 26 octobre ont envoyé une lettre commune au premier ministre le 23 mars sollicitant en quelque sorte un arbitrage. Ils attendent un geste de M. Mauroy qui pourrait les recevoir d'ici au 15 avril. Les « discordances » reprochées entre l'accord et la loi sont de trois types. Premièrement l'accord concerne les seize - vingt-cinq ans, la loi les dix-huit - vingt-cinq ans. Mais des *« situations d'exception »* pourraient être admises en dessous de dix-huit ans. Autre contentieux, le budget et les rémunérations et la « défiscalisation » de la contribution de 0,2 % des entreprises à la formation continue. La loi de finances de 1985 pourrait peut-être y remédier. Enfin, dernier problème, des décrets pourraient reconnaître les contrats d'initiation à la vie professionnelle.

Dans l'hypothèse où M. Mauroy se montrerait sensible aux arguments des signataires, le CNPF pourrait saisir l'occasion de la réunion de la commission nationale de la négociation collective le 18 avril (ordre du jour : fixation du SMIC au 1er mai) pour renouer avec la politique contractuelle. M. Chotard veut, en effet, aller vite dans la négociation sur la flexibilité et se montrer ouvert à la discussion, ne cherchant pas, dit-il, à jouer l'affaiblissement des syndicats. *Le* président de la commission sociale du CNPF rêve d'un superbe donnant-donnant : *« Je dis aux syndicats, voilà ce que nous estimons indispensable. Vous jouez ces conditions et nous vous garantissons quatre cent mille emplois nouveaux d'ici au 31 décembre. »* Certes en 1977 lors du premier accord sur la préretraite démission le CNPF avait refusé comme le demandaient les syndicats de s'engager à remplacer tout départ par une création *d'emploi pour un jeune. « Nous n'avons pas un* imperium *sur les entreprises »*, reconnaît M. Chotard, mais il est convaincu que les entreprises ont besoin d'un choc psychologique pour pouvoir embaucher. Un accord sur la flexibilité de l'emploi assouplissant les conditions d'embauche et de licenciement le créerait. Un pari semblable à celui qu'avait fait M. Gattaz aux états généraux de Villepinte, le 14 décembre 1982.

Pour que la démarche – le pari – du CNPF aboutisse, encore faut-il que les syndicats soient prêts à jouer le donnant-donnant. Les premiers contacts bilatéraux sont jugés plutôt encourageants par M. Chotard, qui voit, par ailleurs, un signe de la « responsabilité » des syndicats dans leur comportement sur le plan salarial dans le secteur privé. CGT exceptée. *« Il n'y a pas eu de dérapage »*, souligne-t-il en annonçant dix-huit accords nationaux et plus de cent cinquante accords régionaux ou départementaux. *« L'harmonisation entre les négociations de branches et les négociations d'entreprises s'est plutôt bien passée »*, concède-t-il même, en reconnaissant que ses craintes antérieures ne se sont pas vérifiées. En sera-t-il autrement pour ses rêves ?

MICHEL NOBLECOURT.

Un véhicule militaire est-allemand est à l'origine de la mort d'un soldat français en RDA

Le ministère français des relations extérieures a confirmé, le vendredi 30 mars dans l'après-midi, la mort, la semaine dernière en RDA, d'un sous-officier de l'armée *française. Celui-ci, membre* du Groupe de liaison français, a été tué et deux autres hommes ont été blessés par un véhicule militaire est-allemand (et non pas soviétique, comme nous l'avons écrit dans nos dernières éditions du 31 mars) à proximité de Leipzig. La France a rappelé aux Soviétiques que, en vertu des accords de 1947, ils étaient responsables de la sécurité de la mission française, et elle a *« demandé des éclaircissements »* sur l'incident à l'ambassade d'URSS à Berlin-Est.

Cet incident a été connu vendredi à Bonn. De source occidentale dans la capitale fédérale, on indiquait que le camion est-allemand était entré *« volontairement »* en collision avec le véhicule militaire français, ce que le Quai d'Orsay se refuse à commenter.

Aussi bien du côté français que du côté ouest-allemand, nous rapporte notre correspondant à Bonn, on s'efforçait vendredi de limiter la portée de l'incident. L'ambassade de France dans la capitale fédérale et le quartier général des forces françaises d'Allemagne à Baden-Baden avaient reçu pour consigne de ne communiquer aucune information sur cette affaire, et les milieux officiels ouest-allemands se refusaient à tout commentaire. Même mutisme à Berlin-Est au ministère est-allemand des affaires étrangères et à l'ambassade d'Union soviétique, dont le porte-parole a déclaré qu'il n'était *« pas au courant de cette affaire »*.

La presse est-allemande n'a pas mentionné l'incident. Le 7 novembre dernier, en revanche, l'agence ADN avait fait état d'un carambolage sur une voie de transit, au cours duquel quinze militaires français stationnés à Berlin avaient été blessés. Cet incident n'impliquait aucun véhicule militaire est-allemand.

Les missions alliées en RDA se heurtent régulièrement à toutes sortes de tracasseries de la part des forces militaires est-allemandes et soviétiques. C'est cependant la première fois que de tels incidents dégénèrent de la sorte.

Les patrouilles de Potsdam

Officiellement baptisées *« mission militaire de liaison auprès des commandants en chef des zones occupées en Allemagne »*, les patrouilles de Potsdam ont été créées le 4 avril 1947 par trois accords bilatéraux entre les commandants en chef des forces occidentales, États-Unis, Grande-Bretagne et France, et le commandant en chef des forces soviétiques.

Chaque pays occidental possède sa mission auprès des Soviétiques en RDA, basée à Potsdam, près de Berlin, tandis que les Soviétiques entretiennent réciproquement trois missions analogues auprès des Occidentaux en RFA.

Formées de militaires, ces missions ont un rôle d'information et protocolaire auprès des commandants en chef et agissent comme des sortes d'ambassades militaires, officiellement, leur mission est de *« maintenir la liaison entre l'état-major des deux commandants en chef et administration militaires des zones »* occupées après la guerre. Leurs membres, dix-huit hommes au maximum de chaque côté dans le cas de la France et de l'URSS, ont liberté de circulation *sur le territoire de l'autre* partie à l'exception de certaines zones interdites.

Les militaires occidentaux circulent en RDA dans des limousines, en général des Mercedes, entièrement peintes en kaki dotées de plaques militaires spéciales. Les voitures sont équipées de petits rideaux qui restent tirés lors de la traversée d'agglomérations. – *(AFP.)*

FESTIVAL MONDIAL DU JEU D'ÉCHECS A CHAMPIGNY-SUR-MARNE

Du lundi 1er au samedi 14 avril, Champigny-sur-Marne va accueillir les représentants de cinquante pays pour les championnats du monde des moins de seize ans, masculins et féminins (première ronde le 2 avril à 14 h 30) où sont attendus, entre autres, Alexeï Dreev (URSS) champion du monde 1983, et Vincent Guedj, un jeune Campinois, champion de France de la catégorie.

D'autres manifestations échiquéennes sont prévues : un open international Grand Prix de France, avec la participation de grands maîtres (première ronde le 9 avril à 14 h 30) ; des championnats de France internationaux juniors et cadets (première ronde le 1er avril à 14 h 30). Huit cents personnes sont attendues à ces épreuves qui auront lieu au CES Musselburgh et au gymnase Tabanelli, rue de Musselburgh (RER, gare de Champigny).

Enfin, un congrès pédagogique mondial se tiendra les 3, 4, 5 et 6 avril au centre culturel Jean-Vilar, qui traitera « les objectifs de la pédagogie par le jeu d'échecs », « les implications de la pédagogie par le jeu d'échecs sur la formation intellectuelle générale ».

★ Renseignements : Festival mondial *du jeu d'échecs, mairie de Champigny*, tél. : 881-11-01 (poste 206).

La finale du tournoi des prétendants

KASPAROV GAGNE LA NEUVIÈME PARTIE

Garry Kasparov a gagné la neuvième partie de la finale du Tournoi des prétendants que Vassili Smyslov avait ajourné au 44e coup le vendredi 30 mars. Smyslov avait réfléchi cinquante minutes avant de mettre son coup sous enveloppe, mais, selon un de ses principaux secondants, le grand maître Youri Averbach, *« la position était telle qu'il pouvait abandonner la partie sans même reprendre le jeu »*. Ce que Smyslov a fait ce samedi.

Après un début déjà joué dans la troisième et dans la septième partie (à part 9-é5 et 10-Fd6 pour les noirs), le jeu s'était orienté vers une finale apparemment équilibrée. Kasparov a alors démontré son extraordinaire sens stratégique des finales. Il a progressivement étouffé Smyslov, créé un pion et passé et mis son adversaire quasiment en *« zugzwang »*. Le score est maintenant de 6 à 3 pour Kasparov. La dixième partie devrait se jouer le dimanche 1er avril.

Blancs : KASPAROV
Noirs : SMYSLOV
9e partie
Gambit de la dame
Variante Cambridge-Springs.

1.	d4	d5	23.	Tb2	Fç8
2.	Cf3	Cf6	24.	Tbd2	Td7
3.	ç4	ç6	25.	Txd7	Cxd7
4.	Cç3	é6	26.	g4	Cç5
5.	Fg5	Cbd7	27.	Fé3	Cd7
6.	é3	Da5	28.	g5	Cé5
7.	çxd5	Cxd5	29.	Fd4	Cg6
8.	Dd2	Fb4	30.	Rg3	Cf8
9.	Tç1	é5	31.	h4	Td8
10.	a3	Fd6	32.	f4	Fé6
11.	dxé5	Cxé5	33.	Fç3	Txd1
12.	Cxé5	Fxé5	34.	Fxd1	Cd7
13.	b4	Fxç3	35.	f5	Fç4
14.	Dxç3	Cxç3	36.	h5	h6
15.	bxa5	Cé4	37.	gxh6	gxh6
16.	Ff4	0-0	38.	é5	Cç5
17.	f3	Cf6	39.	Rf4	Fd5
18.	é4	Té8	40.	Fç2	f6
19.	Rf2	a6	41.	é6	Rg7
20.	Fé2	Fé6	42.	Fb4	Cb3
21.	Tb1	Té7	43.	Ré3	ç5
22.	Thd1	Taé8	44.	Fç3	Aband.

Le numéro du « Monde » daté 31 mars 1984 a été tiré à 448 823 exemplaires



A B C D E F G

Bibliothèque dans le métro

« Métrolire », la première bibliothèque de prêt gratuite dans le métro était inaugurée, vendredi 30 mars, à la station Nation. C'est une initiative de la fédération Léo-Lagrange, qui a reçu le soutien du ministère de la culture et de la RATP. Elle sera ouverte au public le 3 avril.

Après la danse, la musique, les artisans, voici le livre dans le métro. Sait-on que cinq millions de Parisiens l'empruntent chaque jour ? Que le temps passé dans y représente un an et quatre mois de la vie d'un homme ? Il ne fallait pas que ce temps soit perdu. Aussi, la RATP a-t-elle donné son accord à la proposition de la fédération Léo-Lagrange, connue pour son action en faveur des loisirs et de l'éducation populaire.

Maurice Quin, président de la RATP, explique : *« Plus il y aura d'activités dans le métro, plus il y aura de monde et plus on s'y sentira en sécurité. »* Il conclut avec humour : *« Le livre dans le métro, c'est chic. Que ce soit un bon choc pour la lecture. »*

La bibliothèque, située à proximité de la sortie de la bouche du métro – pour que les bibliothécaires s'y sentent en sécurité, loin du bruit des rames, est logée dans une ancienne bibliothèque de gare Hachette rendue à sa destination première. Elle est ouverte, à titre expérimental, de 7 heures à 11 heures et de 16 heures à 20 heures.

Sur les rayons, mille deux cents livres, bientôt deux mille. Ils ont été acquis par le ministère de la culture qui assume aussi les frais *de fonctionnement. Le critère* de sélection ? La nouveauté. Des livres faciles et un fonds plus soutenu avec une attention particulière aux livres pour la jeunesse : on a recensé deux lycées à proximité.

Les ouvrages sont classés comme dans une librairie. Des étiquettes, bien visibles, facilitent la recherche : romans, policiers, actualité. En évidence, d'Olievenstein, *la Drogue et la Vie, l'Affaire*, de Jean-Denis Bredin, *le Juge Michel, les Nouveaux Droits des travailleurs.* Mais aussi vie pratique, voyages, sports, cuisine, cinéma, éducation, jeunesse, Paris *(Paris pas cher)*, humour, BD.

Après avoir présenté un titre d'identité, une attestation de domicile et versé 30 F de cotisation pour un an, on peut partir en serrant trois livres sur son cœur. La bibliothèque peut courir le risque, pendant deux mois, de 20 % de perte. Dans les bibliothèques municipales, ce risque oscille entre 10 % et 15 %. La cotisation devrait jouer un rôle dissuasif.

D. T.

★ La bibliothèque est ouverte du mardi au samedi, de 7 heures à 11 heures et de 16 heures à 20 heures, à la station Nation, sortie avenue Dorian.

GRAND THÉOLOGIEN DE VATICAN II

Karl Rahner est mort

Karl Rahner, l'un des plus grands théologiens de ce siècle, est mort, samedi 31 mars, dans une clinique d'Innsbruck (Autriche), quelques semaines après son quatre-vingtième anniversaire.

Quarante ans d'enseignement et de recherches passionnée pour rendre la foi intelligible aux hommes de ce temps et une immense bibliographie ont valu à ce jésuite allemand une réputation exceptionnelle. Considéré comme l'un des inspirateurs du concile Vatican II, il a cherché toute sa vie à répondre à la question : *« Quel rôle peut jouer la théologie dans la vie de l'homme moderne? »*

Esprit libre, Karl Rahner souhaitait que chacun se fraie un chemin à son rythme et à sa manière vers Dieu *« aujourd'hui »*. C'est donc tout naturellement qu'il plaida, en 1968, pour le théologien flamand Edouard Schillebeeckx, suspecté par Rome d'hétérodoxie et qu'il signa le manifeste de *Concilium* demandant au pape une plus grande liberté dans la recherche théologique. En 1969, il prononça un plaidoyer en faveur d'un pluralisme théologique. Selon lui, *« puisque la théologie est toujours une interprétation scientifique de la foi – une interprétation qui dépend d'une philosophie, d'une culture et d'une expérience scientifique données – une diversité de théologies est possible, du moment que c'est toujours la même foi qu'on interprète »*.

La théologie de Karl Rahner s'appuie sur un anthropocentrisme. Partir de l'homme, estimait-il, c'est déjà approcher Dieu. Cette théologie vécue le poussait à inviter l'Eglise à se joindre à la quête de toute sa vie : *« Ou bien l'Eglise reconnaît les différences essentielles des autres cultures et elle se transforme en Eglise mondiale, ou bien elle demeure une Eglise occidentale et, en dernière analyse, elle trahira le sens de Vatican II. »*

L'unité de l'Eglise

Le message chrétien peut être compris par toutes les cultures du monde, répétait Karl Rahner, et c'est pourquoi il doit être incarné dans chacune d'elles. Au cours d'un entretien accordé au *Monde*, en avril 1983, il expliquait ainsi ses idées : *« Je ne crois pas que ma théologie se distingue fondamentalement des théologies traditionnelles par un point de départ différent du leur. La théologie fondamentale des cent cinquante dernières années admet une explication rationnelle de la foi, avec l'aide de la métaphysique et de l'histoire, et part donc, elle aussi, de tous les aspects de la vie humaine. La spécificité de ma théologie ne consiste donc que dans la recherche d'une liaison plus étroite entre la théologie fondamentale et la dogmatique, ainsi que dans le fait de repenser toujours la situation humaine en fonction des questions spécifiques du dogme. Cela est toujours possible parce que toutes les dimensions de l'existence humaine, elles aussi, sont déjà conditionnées par la grâce divine. »*

∴

[Né le 5 mars 1904 à Fribourg-en-Brisgau (puis se trouve actuellement en République fédérale d'Allemagne). Karl Rahner est entré dans la Compagnie de Jésus à l'âge de dix-huit ans.

Il enseignait la théologie à Innsbruck lorsque le Troisième Reich annexa l'Autriche. Privé d'emploi, le jeune jésuite publiait en 1939 deux livres importants, *l'Esprit dans le monde* (*Geist in Welt*) et *l'Ascèse et la mystique au temps des Pères*, avant d'entrer à l'Institut pastoral de Vienne.

Après la guerre, Karl Rahner reprit son enseignement théologique en Autriche. Il devait occuper successivement une chaire de philosophie à Munich (1964) et de théologie dogmatique à Münster (1967).

Jean XXIII l'avait nommé, dès 1960, expert à Vatican II. Il devait y apporter l'une des contributions les plus prestigieuses, notamment lors de la préparation de la consitution pastorale sur *l'Eglise dans le monde de ce temps*. En 1969, Rahner était nommé membre de la commission théologique internationale, créée par Paul VI à la demande des Pères conciliaires. Il devait en démissionner en juillet 1975, ne s'y sentant plus à l'aise.

Œuvre majeure de Karl Rahner, le *Traité fondamental de la foi* a été écrit en 1976. On doit au théologien allemand de nombreux autres livres et articles. En particulier, la collection *Sendung und Gnade* (Mission et grâce), des études pastorales sur la nouvelle mission de l'Eglise dans une situation de « diaspora » ; la série de *Schriften zur Theologie* (Ecrits théologiques).]

La mort de Camille Renault

La peinture au restaurant

Nous apprenons la mort, à l'âge de soixante-dix-neuf ans, de Camille Renault, ami des peintres et patron de restaurant.

Dans les années 20-30, des peintres se réunirent à Puteaux autour de Jacques Villon, qui habitait une villa délabrée. Le groupe donna une peinture qui élargissait la brèche géométrique ouverte par le cubisme mais en abandonnant les gris et les ocres pour des jaunes et des orange plus brûlants.

Le vrai maître – un maître débonnaire et aimé de tous – de l'école de Puteaux fut un patron de restaurant. Camille Renault aimait la peinture autant que ses cuisines et était amical et chaleureux avec les artistes impécunieux qui venaient volontiers, en ces années de crise, se nourrir chez lui. Parfois ils réglaient leur ardoise d'une œuvre. Avec le temps, les murs du restaurant se couvrirent de tableaux. Les clients qui déjeunaient ou dînaient chez Camille Renault ne se doutaient pas toujours de l'excellence de la compagnie : Jacques Villon, d'Estève, Lapicque, Poliakoff, Derain, Dufy, Kupka, Manessier, Bazaine, Reynold Arnould...

Au début des années 60, Camille Renault finit par ouvrir une galerie boulevard Haussmann, où il exposait des artistes d'une génération plus jeune mais qui lui rappelait ceux qu'il avait connus et qui, entre-temps, étaient devenus des figures de proue de la peinture française.

JACQUES MICHEL.

Un « Grand Jury RTL-*le Monde* » exceptionnel

Dimanche 1er avril, de 18 h 15 à 19 h 30, le « Grand Jury RTL-*le Monde* » organise un débat exceptionnel, avec des invités surprise... qui seront eux-mêmes surpris de leur participation.

